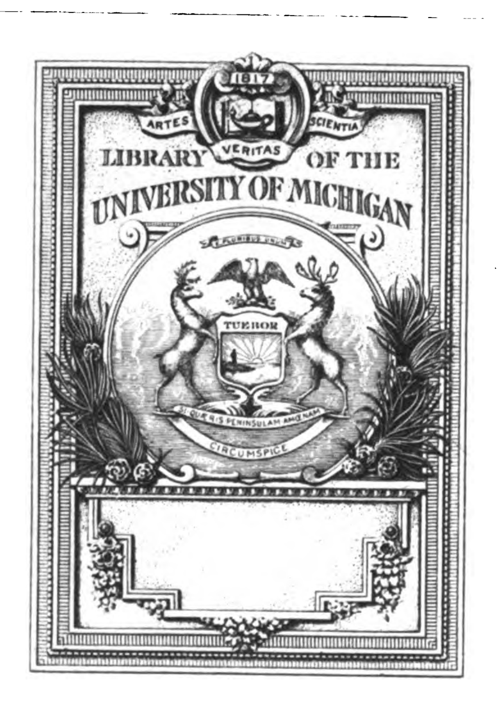




Les Le Rouge de Chablis

Henri Monceaux




1817
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE



LES
LE ROUGE
DE CHABLIS

CALLIGRAPHES ET MINIATURISTES
GRAVEURS ET IMPRIMEURS

ÉTUDE
SUR
LES DÉBUTS DE L'ILLUSTRATION DU LIVRE
AU XVe SIÈCLE

Avec 200 Fac-similés dans le texte ou hors texte

PAR
Henri MONCEAUX
CONSERVATEUR DU MUSÉE D'AUXERRE
CORRESPONDANT DU MINISTÈRE POUR LES TRAVAUX HISTORIQUES.



PARIS
A. CLAUDIN, LIBRAIRE
16, Rue Dauphine, 16

1896

LES

LE ROUGE DE CHABLIS

TOME I

JACQUES LE ROUGE A VENISE, PIGNEROL ET EMBRUN.
JEHAN LE ROUGE A CHABLIS ET A TROYES.
PIERRE LE ROUGE A CHABLIS ET A PARIS.

1472-1493

TIRÉ A PETIT NOMBRE



L'AUTEUR OFFRANT SON LIVRE AU ROI

GRAVURE EXTRAITE DE L'ART DE BIEN VIVRE. — PARIS, PIERRE LE ROUGE, 1492.

LES

LE ROUGE

DE CHABLIS

CALLIGRAPHES ET MINIATURISTES
GRAVEURS ET IMPRIMEURS

ÉTUDE

SUR

LES DÉBUTS DE L'ILLUSTRATION DU LIVRE

AU XVe SIÈCLE

Avec 200 Fac-similés dans le texte ou hors texte

PAR

Henri MONCEAUX

CONSERVATEUR DU MUSÉE D'AUXERRE
CORRESPONDANT DU MINISTÈRE POUR LES TRAVAUX HISTORIQUES.



PARIS
A. CLAUDIN, LIBRAIRE
16, Rue Dauphine, 16

1896

AUXERRE. — IMPRIMERIE DE LA CONSTITUTION.

A MONSIEUR LÉOPOLD DELISLE

Membre de l'Institut,

Administrateur général de la Bibliothèque Nationale.

MONSIEUR L'ADMINISTRATEUR GÉNÉRAL,

Permettez-moi de vous dédier cette étude, qui va mettre en relief toute une famille d'artistes de notre vieille France.

C'est grâce à vous que cette œuvre voit enfin le jour. La bienveillance sans bornes avec laquelle vous en avez accueilli le manuscrit, a été pour moi le plus puissant des encouragements.

Les travaux de ce genre exigent de longues et patientes recherches. Ils n'ont chance d'être menés à bonne fin que si l'auteur est approuvé, aidé et soutenu jusqu'au bout par les érudits et les hommes de science qui s'intéressent à l'histoire de l'Art français.

Encouragements et renseignements ne m'ont point fait défaut, je me plais à le reconnaître. Après avoir placé votre nom en tête de cette page, c'est un devoir pour moi de remercier le personnel des grandes bibliothèques

de Paris, et particulièrement celui de la Bibliothèque Nationale, de l'accueil bienveillant qui m'a été fait, et de l'inépuisable complaisance avec laquelle on a facilité mes recherches.

Je m'acquitterai bien faiblement aussi des nombreux services qui m'ont été rendus, des communications souvent importantes qui m'ont été faites, en rappelant les noms des érudits avec lesquels j'ai pu correspondre :

Mademoiselle Marie PELLECHET, qui dirige et prépare avec tant de science le Catalogue des Incunables des bibliothèques publiques de la France, et qui a eu pour mon travail une sollicitude de tous les instants ;

Monsieur A. CLAUDIN, mon ami dévoué, le savant bibliographe pour lequel les ateliers typographiques de la France entière n'ont plus de secrets ;

Monsieur James WEALE, l'éminent bibliothécaire du South Kensington, qui, malgré ses occupations multiples, m'a souvent envoyé des indications que je ne pouvais aller chercher moi-même à Londres ;

Monsieur Emile PICOT, ancien bibliothécaire du baron James de Rothschild, l'érudit bibliographe, qui s'est, lui aussi, intéressé à cette étude, et m'a généreusement communiqué ses nombreuses fiches ;

Monsieur Natalis RONDOT, membre correspondant de l'Institut, à Lyon, qui s'occupe depuis si longtemps des origines de nos vieux artistes français, et m'a fait part de ses notes sur les imprimeurs troyens ;

Monsieur Louis MORIN, l'ardent et infatigable cher-

cheur, qui a bien voulu dépouiller pour moi plusieurs registres des archives de la ville de Troyes.

Enfin, Monsieur Francis Molard, archiviste de l'Yonne et bibliothécaire de la ville d'Auxerre, mon savant confrère et ami, qui s'est mis complètement à ma disposition, et a su découvrir pour moi des documents intéressants.

A tous, j'offre mes remerciements les plus cordiaux, et à vous en particulier,

Monsieur l'Administrateur général,

j'envoie le tribut de ma gratitude et de ma respectueuse sympathie.

Henri MONCEAUX.

LES LE ROUGE DE CHABLIS

(1470-1531)



Depuis de longues années nous réunissons les matériaux d'une bibliographie historique de la contrée qui a formé le département de l'Yonne, et plus nous avançons dans notre travail, plus nous sommes convaincu de l'utilité de semblables labeurs. Il est indispensable, en effet, pour l'étude de l'histoire générale, et encore

plus pour celle des petits faits de l'histoire locale, d'avoir à sa disposition un répertoire chronologique de toutes les pièces et documents à consulter; nos archivistes travaillent chaque jour au classement des pièces originales et des manuscrits dont ils ont la garde; tous les ans nous voyons apparaitre des volumes rédigés avec le plus grand soin, répertoires précieux qui apportent aux écrivains des matériaux de toute nature.

Il n'en est pas de même lorsqu'on veut connaitre les pièces imprimées, les dissertations, les recueils de documents, comme les simples notices sorties de tant de plumes diverses, depuis l'invention de l'imprimerie.

Cette lacune nous a toujours frappé et nous avons cherché à la combler, en ce qui concerne la Basse-Bourgogne, en dressant le catalogue de tous les documents venus à notre connaissance et intéressant soit l'histoire de nos communes, soit la biographie des hommes de la contrée.

Une faible partie de notre travail a été publiée. Aujourd'hui nous voulons continuer par une étude que nous avons hésité jusqu'ici à mettre au jour. Elle eût dû, en effet, paraître avant la première si l'on tient compte de l'ordre chronologique. Ceux qui s'occupent de recherches semblables comprendront facilement notre hésitation. Il ne s'agit plus ici de décrire ou d'analyser des documents presque contemporains, il nous faut aborder l'histoire des débuts de l'imprimerie et de la gravure sur bois à Paris aussi bien que dans la région bourguignonne et champenoise, et ces débuts, il faut le dire, sont bien obscurs encore. On connait à peine les noms de quelques artistes continuateurs des traditions de la vieille école des miniaturistes français qui entreprirent hardiment l'illustration du livre, lorsqu'ils eurent compris le parti qu'on pouvait en tirer. C'est donc une bonne fortune pour nous de pouvoir revendiquer comme nôtres les membres d'une famille qui contribua pour une part considérable à la diffusion des procédés de l'imprimerie et de la gravure.

D'abord calligraphes et miniaturistes, les ainés de cette famille se hâtèrent d'étudier les procédés de la typographie et de la gravure, aussitôt qu'ils eurent compris que la prodigieuse invention de Gutenberg, tout en détruisant d'un seul coup l'antique industrie des écrivains et des calligraphes, pouvait devenir une source de fortune, féconde surtout pour les praticiens déjà initiés aux arts graphiques.

Les Le Rouge, originaires de Chablis, ont donné à cette petite ville, dans le monde des lettres, une réputation dont elle n'a pas conscience encore, aujourd'hui; ses habitants sont trop absorbés

par la gloire de leur vignoble et la réputation de leurs vins délicieux recherchés dans le monde entier.

Dès le début de nos recherches nous avons été frappé de cette indifférence ou de cet oubli des compatriotes des Le Rouge. Leur silence fait contraste avec les discussions patriotiques, les polémiques bruyantes de nombre de villes

Comme on l'a dit excellemment : « Après l'invention de l'écri-
« ture, la découverte de la typographie est assurément, de toutes
« les conquêtes du génie, celle qui a été la plus profitable et la
« plus féconde. En rendant impérissables les monuments écrits
« de la pensée, elle a donné une base indestructible à la civilisa-
« tion. Le patrimoine de l'humanité se trouve par elle à l'abri des
« dangers qu'il courait avant que les ouvrages qui le constituent
« pussent être reproduits à un nombre d'exemplaires en quelque
« sorte indéfini. Aussi ne faut-il pas s'étonner des controverses
« passionnées et des ardentes revendications auxquelles ont
« donné lieu les recherches relatives aux origines de l'art typo-
« graphique dans chaque pays et dans chaque ville (1). »

Des arts qui devaient servir d'auxiliaires à l'imprimerie, la gravure était le plus important. Au moment de la découverte de Gutenberg, vers 1436, elle atteignait déjà un grand point de perfection et l'on peut dire que la gravure fut pour l'imprimerie ce que furent pour l'invention des chemins de fer les progrès de la mécanique et de l'électricité.

Née au XIVe siècle elle avait rapidement progressé. Nous ne voulons point faire ici une histoire des débuts de l'imprimerie pas plus que de ceux de la gravure, et nous renvoyons pour cette dernière aux ouvrages spéciaux, tels que ceux de MM. Firmin-Didot (2) et Georges Duplessis (3). Il nous faut simplement rappeler dans leurs grandes lignes et comme entrée en matière les principaux faits qui amenèrent la découverte et les perfectionnements de l'art sublime pressenti depuis longtemps déjà et que Gutenberg eut l'honneur de rendre pratique.

Nous n'avons point non plus, pour les questions d'origine, à

(1) Thierry-Poux, *Premiers Monuments de l'Imprimerie en France au XVe siècle*. Paris, Hachette, 1890.

(2) Didot, *Essai typographique et bibliographique sur l'Histoire de la Gravure sur bois*. Paris, MDCCCLXIII.

(3) G. Duplessis, *Histoire de la Gravure en Italie, en Espagne, en Allemagne, dans les Pays-Bas, en Angleterre et en France*. 2e édition, Paris, MDCCCLXXX.

nous occuper de la gravure en taille douce, ou gravure en creux sur planches de cuivre, qui ne prêta que très peu dans les commencements son concours à l'illustration des livres, mais nous devons dire quelques mots de la xylographie, c'est-à-dire de l'art de découper dans une planche de bois le dessin tracé à la surface, afin de laisser chaque trait en relief et de permettre sa reproduction sur le papier, après que la planche a été enduite d'une encre spéciale.

On peut dire que du jour seulement où l'invention du papier fut connue, l'art xylographique put progresser. L'empreinte de l'image figurée sur le bois ne pouvait, en effet, apparaitre nettement comme chose d'art exploitable que lorsqu'on aurait à sa disposition une substance pouvant donner une surface élastique et suffisamment résistante pour supporter la pression énergique de la presse, enfin d'un prix assez modique pour qu'on pût la répandre partout et l'écouler facilement.

Les Grecs de l'antiquité faisaient usage de timbres à caractères mobiles sculptés dans le bois, et les marques des potiers étaient de véritables caractères xylographiques.

Au moyen-âge, on gravait depuis longtemps sur le bois les dessins de ces merveilleux pavages historiés dont on trouve encore aujourd'hui de nombreux spécimens. En 1447, Jehannin Fouqueret, tailleur d'images à Dijon, gravait, sur les ordres du chancelier Rollin, les estampilles qui servirent à fabriquer les beaux carreaux de l'hospice de Beaune et de l'hôtel du chancelier à Dijon.

Dans les premières années du xve siècle, et peut-être même avant, les cartes à jouer s'obtiennent avec des planches de bois, et les premières impressions sur étoffe, aussi bien en Orient qu'en Europe, furent de simples combinaisons, de grossiers ornements obtenus avec des chevilles de bois disposées de façons diverses.

Un savant italien a démontré (1) que bien antérieurement à l'avénement de l'imprimerie, on a orné les manuscrits de majuscules et initiales en se servant de *lettres à tiges* qu'on enduisait d'encres de couleur et qu'on appliquait aux endroits réservés.

Dès 1418, on sculptait dans le bois des images à sujets religieux et populaires au bas desquelles on grava bientôt en plein bois des

(1) *Observazioni sulla Chirotipographia ossia antica arte di stampare a mano opera di D. Vinc. Requeno. Roma, 1810. In-8.* L'imprimerie à la main est désignée ici sous un nom bizarre dérivé du mot grec χειρας, main.

titres explicatifs. La Bible *dite des Pauvres*, établie dans ces conditions, date de 1420.

Ces explications en une ou deux lignes servirent de transition entre la gravure des pages pleines, sur une planche de bois, et celle des mots, puis des lettres isolées.

Il restait à renverser l'empreinte pour obtenir au tirage l'image dans le sens voulu et à remplacer les lettres de bois sujettes à retrait et gonflement, par un métal suffisamment dur pour supporter la pression. C'est le premier résultat que dut poursuivre Gutenberg, et c'est sa réussite qui lui a permis d'aborder l'art définitif.

Comme on le voit, le terrain était bien préparé. On avait le papier, on possédait la gravure sur bois. On a donc là, comme pour toutes les grandes découvertes, la preuve que les inventions ne sont jamais isolées et ne se forment pas de toutes pièces. Elles résultent toujours d'un concours de circonstances dont les combinaisons répondent à un besoin nouveau de l'humanité.

Gutenberg avait découvert la théorie de la typographie, mais après avoir obtenu de la gravure sur bois le secret de l'impression, il lui fallut s'adresser à la gravure sur cuivre pour obtenir des moules. On ne pouvait, en effet, graver les lettres une à une; il fallait, pour les obtenir en nombre, trouver le moyen de créer, avec le premier type gravé, des épreuves en creux pouvant former une matrice et enfin couler l'alliage combiné dans cette matrice.

Quand on réfléchit à la complication de ce nouveau travail qui nous paraît si simple aujourd'hui, et au peu de ressources industrielles du xve siècle, on ne peut trop admirer le génie persévérant de Gutenberg et de ses associés. Pour obtenir ce qu'on appelle une fonte (réunion de lettres suffisantes pour l'impression d'un ouvrage), il fallait d'abord graver un *contrepoinçon*, c'est-à-dire la lettre, l'œil à droite, sur une tige d'acier, tremper alors ce contrepoinçon et l'enfoncer dans une seconde tige d'acier, pour obtenir ainsi à gauche ce que l'on appelle l'œil de la lettre. Ce nouveau *poinçon*, trempé à son tour, était alors enfoncé dans une matrice de cuivre qui s'adaptait au moule dans lequel on coulait l'alliage.

On conçoit que toutes ces opérations ne se firent pas d'emblée et qu'avant d'arriver à la découverte des procédés il y eut bien des tâtonnements, bien des recherches qu'il fallait faire dans le silence et le secret le plus absolus si l'on voulait profiter de l'invention dont on n'avait encore entrevu que la théorie. Nous ne

parlons que pour mémoire de la presse et de l'encrage pour l'impression définitive qui apportèrent leur contingent de difficultés et de problèmes à résoudre.

Nous nous sommes un peu étendu sur les obstacles qui assaillirent l'inventeur au moment même où il conçut la pensée de l'œuvre à accomplir, afin de montrer la grandeur des difficultés vaincues. Ces difficultés subsistèrent longtemps, même lorsque le grand secret eut été divulgué. Il ne faut pas l'oublier, les imprimeurs qui, les premiers, à Paris et dans les autres villes, exploitèrent l'art nouveau venu de Strasbourg, furent obligés de créer leur matériel de toutes pièces et d'être à la fois graveurs, fondeurs et imprimeurs en même temps qu'ils devaient être familiarisés de longue date avec les arts graphiques. C'est ce qui explique la lenteur avec laquelle la typographie se répandit, aussi bien en France que dans les autres contrées européennes.

C'est vers l'année 1436 que Gutenberg paraît avoir été en possession des divers procédés permettant d'affirmer que l'art typographique était fondé. Mais, par suite de ses démêlés avec ses associés, ce n'est qu'en 1454 qu'on peut constater l'apparition d'une pièce imprimée et portant une date certaine, avec le titre de : « *Lettres d'indulgence faites à Mayence sur la demande du* « *délégué du pape Nicolas V et du roi de Chypre.* » Ce délégué, Paulinius Chappe, vient en effet à Mayence faire reconnaître ses pouvoirs et nommer des sous-délégués chargés de la distribution en Allemagne de ces cédules, désormais imprimées, au moyen desquelles on sollicitait des secours d'argent en faveur du roi de Chypre menacé par les Turcs, en échange de nombreuses indulgences.

Ce n'est que seize ans plus tard que les presses d'imprimerie apparaissent en France et pour la première fois à Paris en 1470. Elles pénètrent à Lyon en 1473, à Angers et à Toulouse en 1476. Enfin, en 1478, Chablis est la cinquième ville de France où l'art typographique se fait connaître et prend droit de cité par une production bien authentique. Après 1480 et jusqu'en 1500, nous trouvons trente-six villes seulement qui aient vu fonctionner chez elles des ateliers d'imprimerie.

Il paraît donc extraordinaire, au premier abord, qu'une petite bourgade comme l'était Chablis, ait eu un tel honneur d'être la cinquième ville de France où les productions typographiques firent leur apparition.

Pour notre part, ce problème nous a toujours intéressé. Bien

avant que nous eussions entrepris des recherches spéciales, nous avions constaté combien était obscure l'histoire de l'introduction de l'imprimerie en France, combien étaient inconnues les pérégrinations des imprimeurs initiés au nouvel art à Strasbourg ou à Mayence, nouveaux apôtres se dispersant dans toute l'Europe pour répandre la grande nouvelle, pour divulguer les procédés et les bienfaits de l'art découvert par Gutenberg.

Il est difficile d'admettre, en effet, que la typographie ait attendu un temps aussi long pour pénétrer en France et qu'elle ait mis 16 ans pour venir de Strasbourg à Paris, 19 ans pour arriver de Strasbourg à Lyon. Des faits certains sont venus confirmer ces doutes.

Nous savons aujourd'hui, par la publication récente de documents précieux, que la pratique de l'*Ars scribendi artificialiter* a été tentée à Avignon de 1444 à 1446, presqu'en même temps qu'elle était connue à Strasbourg de quelques praticiens seulement. A cette époque une association fut formée entre Procope Waldfoghel, orfèvre venu de Prague, le juif Davin, de Caderousse, deux étudiants en décret d'Avignon, Massaud Vitalis, du diocèse de Dax, et Arnaud de Coselhac, du diocèse d'Aix. Les associés devaient employer : *Duo abecedaria calibis et duas formas ferreas, unum instrumentum calibis vocatum vitis, quadragintà octo formas stangni nec non diversas alias formas ad artem scribendi pertinentes*... Nous renvoyons à la publication spéciale qui en a été faite (1) la connaissance des documents concernant Procope Waldfoghel, établi à Avignon dès 1444 et en possession des secrets de Gutenberg, nous contentant de répéter avec M. Léopold Delisle : « Les contrats que M. l'abbé Requin a fait connaître sont « peut-être les plus anciens témoignages qui existent encore « aujourd'hui en original sur la découverte de l'imprimerie. »

Si des faits aussi importants ont pu échapper jusqu'à ces temps derniers aux investigations des savants, combien d'autres doivent nous être inconnus qui viendront plus tard, espérons-le, éclairer l'histoire des débuts du grand art en France et ailleurs. Qui nous donnera, par exemple, des renseignements sur l'existence de Nicolas Jenson et de ses compagnons avant son installation définitive à Venise? On a écrit et répété que Nicolas Jenson, maître de la monnaie à Tours et à Paris, à la fin du règne de Charles VII, avait été désigné par son souverain pour se rendre à Mayence afin d'y pénétrer les secrets de la nouvelle invention. Qui nous dira ce

(1) *L'Imprimerie à Avignon en 1444*, par l'abbé Requin, Paris, 1890.

qu'il est devenu après avoir reçu la mission royale (1)? Où a-t-il habité? Qu'a-t il fait depuis 1458, époque de son départ pour l'Allemagne, jusqu'en 1470, époque de son arrivée à Venise, la grande ville libérale où il exerce à la fois les professions de l'imprimeur, celles du graveur et du fondeur de caractères, en même temps qu'il donne la preuve de son habileté professionnelle et de ses grandes connaissances littéraires en publiant ces belles éditions qu'on admire encore aujourd'hui? Sans doute, avant de venir à Venise il avait exercé son art en France comme le dit le texte transcrit plus bas. Et cependant on ne sait absolument rien ni sur la situation de son atelier, ni sur les motifs qui le firent émigrer lui et ses compatriotes, Jacques Le Rouge entre autres qu'on retrouve à Venise avec lui. Il serait à souhaiter que les érudits se missent à creuser de nouveau ces problèmes mystérieux des débuts de l'art typographique en France. Nos fonds d'archives ont été bien peu explorés jusqu'ici et nul doute qu'on ne retrouve quelque jour des documents, sinon aussi précieux que ceux d'Avignon, du moins aussi intéressants pour l'histoire de nos vieux typographes.

(1) Voici la copie du document du xvi[e] siècle qui se trouve à la Bibliothèque nationale et sur lequel tous les auteurs se sont appuyés pour dire que Jenson fut envoyé à Mayence par Charles VII : « Le III[e] jour « d'octobre mille IIII[c] LVIII, ledit s[r] Roy ayant entendu que Messire « Jehan Gutenberg, chevalier, demeurant à Mayence, pays d'Allemaigne, « homme adextre en tailles de caractères de poinçons, avait mis en « lumière l'invention d'imprimer par poinçons et caractères, curieux de « tel trésor ledit s[r] Roy aurait mandé aux généraux de ses monnaies « luy nommer personnes bien entendues à ladite taille et pour envoyer « audit lieu, secrettement soy informer de ladite forme et manière de « ladite invention, entendre, concevoir et apprendre l'art d'icelle. A quoi « fut satisfaict audit s[r] et par Nicolas Jenson fust entreprins tant ledit « voyage que semblablement de parvenir à l'intelligence dudit art et « exécution d'icellui audit Royaulme dont premier a faict debvoir dudit « art d'impression audit Royaulme de France. »

Bibl. nationale, Ms Fr. (Hautin) 5524, fol. 152 v[o] et 153 r[o].

Nicolas Jenson avait un parent, très probablement son frère, qui remplissait à la même époque auprès de Charles VII les fonctions d'orfèvre et valet de chambre du Roi. En octobre 1458, le marquis de Baude, margrave de Bade, venu d'Allemagne en ambassade vers le roi de France, alors à Vendôme, prit congé du Roi. A cette occasion Charles VII lui fit présent de nombreuses pièces d'argenterie fournies par Guillaume Jenson. (Cpr *Comptes de l'argenterie de Charles VII* (K K, registre 51, p. 61 et s. aux Archives nationales.) Ces faits, restés longtemps inconnus, donnent une certitude complète de la mission qui fut donnée à Nicolas Jenson.

Dans ces dernières années, des études consciencieuses sur les antiquités typographiques de la France ont vu le jour et ont apporté leur contingent de travaux importants. On peut citer comme modèle du genre le livre de M. A. Claudin sur les ***Origines de l'imprimerie à Albi, en Languedoc (1480-1484); les pérégrinations de J. Neumeister, compagnon de Gutenberg en Allemagne, en Italie et en France (1463-1484) et son établissement définitif à Lyon (1485-1507)***. Ce travail, édité à Paris en 1880, a été couronné par l'Académie des Inscriptions et il est bien à désirer que son auteur, continuant à rédiger, comme il l'a promis, ses notes nombreuses amassées depuis longtemps sur les origines des ateliers typographiques de la France, nous apporte bientôt un ensembie de documents inédits, comme il sait les découvrir.

Quant à nous, nous voulons donner aujourd'hui le résultat de nos investigations sur les débuts de l'art typographique apporté en Basse-Bourgogne et en Champagne par une famille d'imprimeurs qui se distingua en même temps à Paris et à Venise. Nous résumerons ce qu'on sait actuellement sur cette famille des Le Rouge, originaire de Chablis et dont on retrouve les membres à Venise, à Pignerol, à Milan, à Embrun, puis à Chablis, à Paris, à Troyes.

Nous publions aujourd'hui ce travail dans l'espoir d'attirer l'attention sur nos imprimeurs de Chablis et de provoquer de nouvelles recherches que nous serions peut-être impuissant à mener à bien. Puisse notre appel être entendu! Puisse cette étude provoquer la publication de travaux qui viendront éclaircir l'histoire si obscure encore des typographes français du xve siècle.

OUVRAGES A CONSULTER

Alès (Anatole). Description des livres de liturgie imprimés aux xve et xvie siècles faisant partie de la bibliothèque de son A. R. Mgr Charles Louis de Bourbon (comte de Villafranca), par Anatole Alès. Paris, 1878. Gr. in-8 et supplément.

Amati. Manuale di bibliographia del secolo xv, ossia notizia di tutti i libri rari e preziosi impressi d'all' originie dell stampa finio al 1500, di Am. Milano, 1854. In-8.

Antonelli (Giusepp.). Ricerche bibliografiche sulle edizioni ferraresi del secolo xv da Gui Antonelli. Ferrare 1830. In-4e.

Assier. Entrée et séjour du roi Charles VII dans la capitale de la Champagne, avec notes et pièces curieuses relatives à cette entrée et à l'établissement de la première imprimerie troyenne. 1873. In-8.

Bernard (Auguste). De l'origine et des débuts de l'imprimerie en Europe, par A. Bernard. Paris, Renouard, 1853-1854. 2 vol. in-8.

— Anthoine Vérard et ses livres à miniatures au xve siècle. In-8, 1860.

— Geoffroy Tory, peintre et graveur, premier imprimeur royal, réformateur de l'orthographe et de la typographie sous François Ier, par Aug. Bernard. 2e édition, Paris, Tross, 1865. In-8.



CALENDRIER DES BERGERS
Paris et Troyes

Boni (Mauro). Lettere sui primi libri a stampa di alcune cita eterre dell, Italia superiore, parte sinora sconoscinte, parte nuovamente illustrati da Mauro Boni. Venezia, Paleze 1794 In-4e.

Bouchot (Henri). Le Livre. L'Illustration. La Reliure. Etude historique sommaire, par Henri Bouchot, ancien élève de l'École des chartes, attaché au département des Estampes de la Bibliothèque nationale. Paris, Quantin, 1892. In-8.

Bradley (John W.). A dictionnary of miniaturists, illuminators, calligraphers

and copyists, with reference to their works and notices of their patrons, from the establishment of Christianity to the XVII et XVIII th cent. London, B. Quaritch 1887-89. 3 vol. in-8.

Branche. Sur les Danses des morts et les Danses macabres. (Bulletin monumental, (1842), VIIIe vol., p. 326-339.

Brunet (Jacques-Charles). Manuel du libraire et de l'amateur de livres, 5e édition. Paris, Firmin-Didot, 1865, 5 vol. gr. in-8 à 2 c. — Deschamps, supplément au Manuel du libraire, 1875, 2 vol. in-8.

Caronti (Andr.). Gli Incunaboli della Biblioteca universitaria di Bologna. Catalogo di Andrea Caronti, etc. Bologna, 1889. In-8.

Castan (Auguste). Catalogue des incunables de la Bibliothèque de Besançon, publication posthume. Besançon, 1893. In-8.

Castellani. La stampa in Vinegia. Venise, 1888. In-8.

Chevillier. L'Origine de l'Imprimerie à Paris, dissertation historiqne et critique divisée en cinq parties, par André Chevillier, docteur et bibliothécaire de la maison de Sorbonne. 1674. In-4°.

Champollion-Figeac. Notice d'une édition de la Danse macabre antérieure à celle de 1486, inconnue aux bibliographes, Paris, 1811. In-8.

Claudin (A.). Origines de l'Imprimerie à Albi en Languedoc (1480-1484). Les pérégrinations de J. Neumeister, compagnon de Gutenberg en Allemagne, en Italie et en France (1463-1484), et de son établissement définitif à Lyon (1485-1507). Paris, 1880. In-8 avec pl.

Corrard de Bréban. Recherches sur l'établissement et l'exercice de l'imprimerie à Troyes. 3e édition, revue et augmentée d'après les notes de l'auteur, par Olgar Thierry-Poux. Paris, 1873. In-8 avec pl.

Dibdin. The bibliographical Decameron; or Ten Days pleasent Discourse upon illuminated manuscripts and subjetes connected with early engraving, typography, and bibliography, by the Rev. T. F. Dibdin. London, 1817, 3 vol. in-4°.

— Voyage bibliographique, archéologique et pittoresque en France, traduit de l'anglais avec des notes, par Th. Licquet. Paris, Crapelet, 1825. In-8, 4 vol.

Douce (Francis). The Danse of Death exhibited in elegant engravings on wood with a dissertation on the several representations ot that subject but more particularly on those ascribed to Macaber and Hans Holbein. London Pickering, 1833. In-8.

Duplessis (Georges). Histoire de la gravure en Italie, en Europe, en Allemagne, dans les Pays-Bas, en Angleterre et en France, par G. Duplessis, conservateur adjoint à la Bibliothèque nationale. Paris, Hachette et Cie, 1880. Gr. in-8 avec nombr. reproduct. de gravures anciennes. Cpr aussi 1re édit. en 1862.

Firmin-Didot (Ambroise). Essai typographique et bibliographique sur l'histoire de la gravure sur bois, par Ambroise Firmin-Didot. Paris, 1863. In-8.

— Catalogue raisonné des livres de la bibliothèque de M. A. Firmin-Didot. T. I. Livres à gravures sur bois. Paris, 1867.

Fortoul. Essai sur les poëmes et les images de la Danse des morts (inséré dans le volume intitulé : *La Danse des Morts,* dessinée par *Hans Holbein, gravée sur pierre* par J. Schlotthauer). Paris, J. Labitte, 1842. Petit in-8.

Fournier le jeune. Manuel typographique à l'usage des gens de lettres, Paris, 1766. In-8, 2 vol.
— Dissertations sur l'origine et les progrès de l'art de graver sur bois, pour éclaircir quelques traits de l'Histoire de l'Imprimerie et prouver que Gutenberg n'en est pas l'inventeur, par M. Fournier le jeune, graveur et fondeur de caractères d'imprimerie. Paris, 1758. In-8.

Hain (Louis). Repertorium bibliographicum in quo libri omnes ab arte typographica inventa usque ad annum M.D. Typis expressi ordine alphabetico vel simpliciter enumerantur vel adcuratius recensantur : Opera Ludovici Hain sumptibus J. G. Cottæ, Stuttgartiæ et J. Renouard, Lutetiæ Parisiorum, 1826 à 1838. In-8. 4 volumes.

Haym (Nic.-François). Bibliotheca italiana, o sia notizia de libri rari italiani coretta ed ampliata (de Ferdinando Giandinati). Milano 1771-73. In-4°. 2 volumes.

Holtrop (J.-G.). Catalogus librorum sæculo xv° impressorum, quotquot in Bibliotheca Regia Hagana asservantur, edid. J. G. Holtrop. Hagæ Comitum, 1856. Gr. in-8.

Jansen. Essai sur l'origine de la gravure sur bois, en taille douce et sur la connaissance des estampes des xv° et xvi° siècles. Paris, Schœll., 1808. 2 vol. in-8 avec 20 planches en taille douce.

Kastner (Georges). Les Danses des Morts, dissertation et recherches historiques, philosophiques, littéraires et musicales sur les divers monuments de ce genre qui existent ou qui ont existé tant en France qu'à l'étranger, accompagnées de planches représentant des sujets tirés d'anciennes Danses des Morts, etc. Paris, Brandus, 1852. In-4° avec pl.

Laborde (Comte de). La renaissance des Arts à la Cour de France. Paris, 1850. In-8. 2 vol.

La Caille (J.-F.). Histoire de l'imprimerie et de la librairie, où l'on voit son origine et ses progrès jusqu'en 1689. Paris, 1689. In 4°.

Lacroix, Fournier et Séré. Histoire de l'Imprimerie et des arts qui se rattachent à la typographie. Paris, 1852. Gr. in-8 avec pl.

Laire (F.-X.). Specimen historicum typographiæ romanæ xv seculi. Romæ, 1768. In-8.

Laire (F.-X.). Index librorum ab inventa typographia ad annum 1500; chronologice dispositus cum notis historiam typographico-litterariam illustrantibus. Senonis, 1791. 2 vol. in-8.

Langlois. Essai historique, philosophique et pittoresque sur les Danses des Morts, par E.-H. Langlois, etc., accompagné de 54 pl. et de nombreuses

vignettes, etc., complété par A. Pothier et Alfred Baudry. Rouen, 1852. 2 vol. in-8, avec 54 pl.

La Serna Santander. Dictionnaire bibliographique du xv[e] siècle, ou description par ordre alphabétique des éditions les plus rares et les plus recherchées du xv[e] siècle, préc. d'un essai sur l'origine de l'imprimerie, ainsi que sur l'histoire de son établissement dans les villes, bourgs, monastères et autres endroits de l'Europe, avec la notice des imprimeurs qui y ont exercé cet art jusqu'à l'an 1500, par La Serna Santander. Bruxelles, 1805. 3 vol. in-8 avec tableaux pliés.

— Mémoire sur l'origine et le premier usage des signatures et des chiffres dans l'art typographique. Bruxelles, an IV. In-8.

Lichtenberger (Jo. Frid.). Indulgentiarum literas Nicolaï V, P. M., pro regno Cypri impressas a MCCCCLIV, matricumque epocham. Argentatori, 1816. In-4°.

Longperier (Adrien de). Notice sur le dit des Trois Morts et des Trois Vifs. (Revue archéologique. T. II, p. 243. Paris, 1845.)

Lottin aîné. Catalogue chronologique des libraires et des libraires-imprimeurs de Paris depuis 1470 jusqu'au 31 décembre 1788. Paris, 1789. In-8. 3 parties : 1[re] partie. Catalogue chronologique. — 2[e] partie. Catalogue alphabétique. — 3[e] partie. Catalogue de leurs noms de baptême.

Maittaire (Mich.). Annales typographici ab artis inventae origine ad annum 1500. *Hagae Comitum*. 1719. — Ann. typogr. ab a. 1500 ad a. 1536 contin. 2 vol. *Hag.-Com.* 1722. — Ann. typogr. ab a. 1536 ad a. 1557 contin. 2 vol. *Hag.-Com.* 1725. — Ann. typogr. ab artis inventae orig. ad a. 1664. Ed. nova. 2 vol. *Amst*, 1733. — Annal. typogr. (tomus quintus et ultimus Indicem in tomos quatuor praeeuntes complectens.) 2 vol. *Londini* 1741.— Annalium typogr. Mich. Maittaire Supplementum adorn. *Mich. Denis*. 2 vol. *Viennæ* 1789. Ensemble 11 vol. In-4.

Manzoni (G.). Annali typographici piemontesi del secolo xv da G. Manzoni, Torino, 1856. Gr. in-8 avec planches.

Marchand (Prosper). Histoire de l'Imprimerie. La Haye, 1740. In-4°. Supplément d° (par Mercier de Saint-Léger). Paris, 1775. In-4°.

Maury (Alfred). Sur le personnage de la Mort. (Revue archéologique. T. IV, 5[e] livraison, 1847, et T. V, 10[e], 11[e] et 12[e] livraisons). Paris, 1848.

Meerman. Origines typographicæ. Hagæ Comitum. 1765. 2 vol. in-4°.

Midoux et Matton. Etude sur les filigranes des papiers employés en France aux xiv[e] et xv[e] siècles, accompagnée de 600 dessins lithographiés. Paris, 1868.

Muntz. La Renaissance en Italie et en France à l'époque de Charles VIII. Paris, 1885. Gr. in-8 illustré.

Montaiglon (Anatole de). L'Alphabet de la Mort de Hans Holbein, entouré de bordures du xv[e] siècle et suivi d'anciens poëmes français sur le sujet des trois morts et des trois vifs, publiés d'après le manuscrit. Paris, Tross. 1856. In-8 avec grav.

Papillon. Traité historique et pratique de la gravure en bois, par J.-M. Papillon, graveur en bois. Paris, Simon, 1766. 2 vol. in-8, avec gravures.

Passavent. Le peintre-graveur, par Passavent. Leipzig, 1860. In-8.

Panzer. Annales typographici ab artis inventæ origine ad annum M.D. post Mattairii, Denisii aliorumque doctissimorum virorum curas in ordinem redacti, emendati et aucti. Opera Georgii Wolfgangi Panzer, Capituli eccles. cathedralis ad : d. Sebald. Norinsberg præpositi, etc. Norumbergæ impensis Joannis Eberhardi Zeh, bibliopolœ. 1795-1803. In-4°, 11 vol.

Peignot. Recherches historiques et littéraires sur la Danse des morts et sur l'origine des cartes à jouer, par Gabriel Peignot. Dijon et Paris, 1826. In-8 avec pl.

Pericaud aîné (Ant.). Bibliographie lyonnaise du xv° siècle, nouvelle édition. Lyon et Paris, 3 parties, 1851-52; 4° partie, additions, 1859. In-8.

Picot (Emile). Catalogue des livres composant la bibliothèque de feu M. le baron James de Rothschild. Paris, Morgand, 1893. In-8. T. I à III.

Praët (Jos. Van). Catalogue des livres imprimés sur vélin avec date, depuis 1457 jusqu'à 1472. Paris, 1813. 2 parties en un volume in-fol.

— Catalogue des livres imprimés sur vélin de la bibliothèque du Roi. Paris, 1822-1823. 6 tomes en 5 vol. in-8.

— Catalogue des livres imprimés sur vélin qui se trouvent dans les bibliothèques tant publiques que particulières. Paris, 1824-1828. 4 vol. in-8.

— Inventaire alphabétique des livres imprimés sur vélin de la Biblioth. nationale. Complément du catalogue publié par Van Praët. Paris, 1877. In-8.

Renouvier (J.). Des gravures en bois dans les livres d'Anthoine Vérard, maître libraire, imprimeur, enlumineur et tailleur en bois, de Paris. Paris, Aubry, 1859. In-8 avec 2 pl.

— Histoire de l'origine et des progrès de la gravure dans les Pays-Bas et en Allemagne jusqu'à la fin du xv° siècle, par Jules Renouvier. Bruxelles, Hayez, 1860. Avec une planche de monogrammes.

— Les origines de la gravure en France. (Gazette des Beaux-Arts. 1er avril 1889.)

— Des types et des manières des maîtres graveurs. Mém. de la Soc. de Montpellier, 1853-1856.

Requin (l'abbé). L'imprimerie à Avignon en 1444. Paris, Picard, 1890. In-8.

Ribière. Essai sur l'histoire de l'Imprimerie à Auxerre (1580-1857.) Auxerre, 1858. In-8.

Rivoli (Duc de). Bibliographie des livres à figures vénitiens de la fin du xv° siècle et des commencements du xvi° (1469-1525). Paris, 1892. In-8.

Sardini (Giacomo). Esame sui principi della Francese ed Italiana Tipografia ovvero Storia critica di Nicolo Janson, da Giacomo Sardini. Lucca, Bonsignori, 1796-1798. In-fol. en 3 parties avec fac-simile des caractères et des filigranes de papier employés par Janson. (Cpr. analyse de cet ouvrage. Bull. Soc. hist. et archéol. de Langres, p. 179 et s.)

Sommer (H. Oskar). The Kalender of shepherdes, the edition of Paris 1503 in photographic facsimile. A faithful reprint of R. Pynsons edition of London 1506. Edited with a critical introduction and glossary by H. Oskar Sommer, Ph. D. London, Kegan Paul, Trench, Trübner et C°, 1892. 3 parties en 1 vol. gr. in-8.

Sylvestre. (L.-C.). Marques typographiques des libraires et imprimeurs qui ont exercé en France depuis l'introduction de l'imprimerie jusqu'à la fin du XVI° siècle, recueillies par L.-C. Sylvestre. Paris, Pottier, 1853-1864. Gr. in-8.

Taillandier. Résumé historique de l'introduction de l'imprimerie à Paris. (Mém. Soc. des Antiquaires de France, t. XIII.)

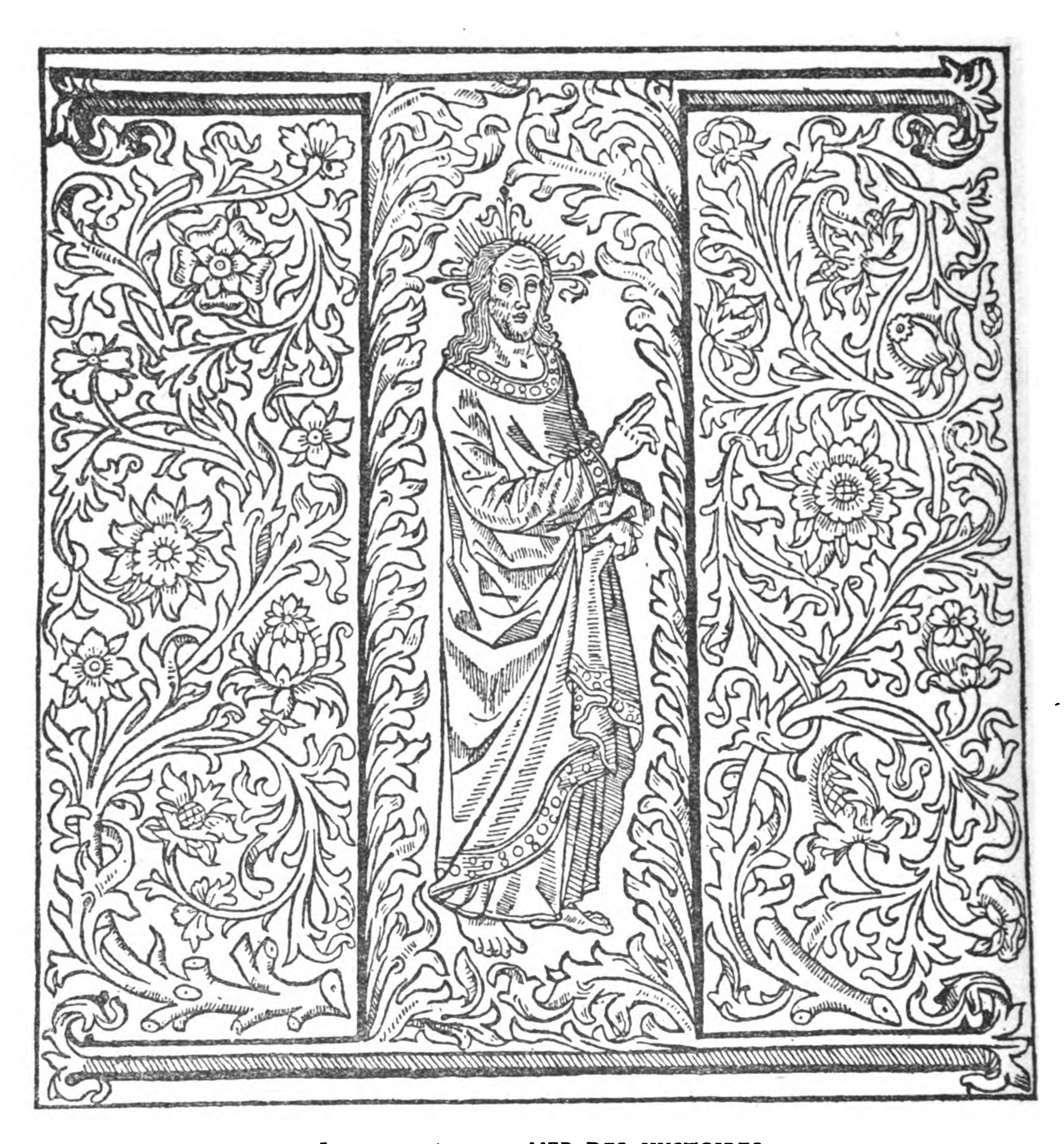
Thierry-Poux (Olg.). Premiers monuments de l'imprimerie en France au XV° siècle, publiés par Olg. Thierry-Poux, conservateur du département des imprimés à la Bibl. nationale. Paris, Hachette et Cie, 1890. Gr. in-fol. de III et 24 p. avec 41 pl. de fac-simile et 4 ff. pour les tables.

— De l'emploi de la gravure sur bois dans quelques livres imprimés à Venise, de 1469 à 1472. Paris, 1892. In-8.

Vernazza. Observazioni typographici sopra i libri impressi in Piemonte del secolo XV, del barone Vernazza. Bassano, 1807. In-8.

Weale (H. James). Catalogus Missalium ritus latini. London, 1886. In-8.

Werder (Edmond). Histoire du Livre en France depuis les temps les plus reculés jusqu'en 1789. Paris, Dentu, 1861-1862. 6 volumes in-18. — Le 6° volume contient la liste des libraires et imprimeurs de Paris.



Lettre ornée de la MER DES HYSTOIRES
Paris, Pierre Le Rouge, 1488.



I

LES LE ROUGE DE CHABLIS

CALLIGRAPHES. — ENLUMINEURS. — MINIATURISTES. — GRAVEURS ET IMPRIMEURS

Les débuts de la gravure sur bois et de l'illustration des livres en France sont encore bien peu connus et il semble que l'obscurité qui entoure l'histoire de nos vieux imagiers n'est point près de disparaître.

C'est que, en effet, les écrivains sont bien plutôt séduits par les grands noms des artistes étrangers qui précédèrent, a-t-on dit, l'art français et lui fournirent des exemples et des modèles. Il est pourtant bien avéré que notre art existait déjà. Excité,

vivifié par le souffle de la Renaissance d'au-delà les monts, il n'a point tardé à dépasser ses rivaux de l'Allemagne et de l'Italie.

On met aujourd'hui une ardeur singulière à nous apporter le dernier mot de l'érudition sur tel artiste qui prit part de près ou de loin au grand mouvement de rénovation du xv° et du xvi° siècle, et il y a, nous en convenons, beaucoup plus de gloire et de profit à s'occuper d'un Raphaël, d'un Donatello ou d'un Albert Dürer qu'à faire sortir de la poussière des archives quelque nom obscur jusqu'ici, de l'un de nos humbles graveurs.

Interprètes des traditions, des coutumes anciennes de nos provinces, les dessinateurs et les miniaturistes de la vieille Ecole française étaient cependant bien préparés pour devenir des précurseurs à leur tour, aux premières effluves de l'art affiné qui florissait en Italie, à ce moment où la découverte de l'imprimerie vint transformer tout à la fois les idées et les procédés de reproduction des œuvres de l'esprit humain.

Après la découverte de l'imprimerie, l'art de découper le bois et d'obtenir la reproduction indéfinie des dessins tracés est certainement l'un des plus grands faits qui marquèrent le xv° siècle. Il mit à la disposition des masses des moyens peu dispendieux d'utiliser et de propager les arts graphiques, de donner un corps aux idées et aux sentiments par l'image répétée sans limites. Ces moyens avaient complètement manqué jusqu'alors et l'art fut définitivement popularisé.

Pour la France, c'est de Paris que sont sortis les premiers essais en ce genre. Les calligraphes, les dessinateurs et les peintres apportèrent d'abord aux imprimeurs le secours de leur art pour l'imitation des manuscrits, l'idéal des libraires de cette époque de transition. Mais la lenteur des anciens procédés d'illustration, et surtout leur cherté, n'étaient plus en rapport avec la rapidité de la production des livres que l'impression sur papier rendait accessibles à toutes les bourses. C'est alors qu'on reprit l'idée, exploitée depuis longtemps déjà pour les cartes à jouer et pour quelques grossières images religieuses obtenues au moyen du froton, que leur bon marché permettait de répandre parmi les classes populaires. On créa, au moyen de planches de bois, des matrices pouvant passer sous la presse et donner les empreintes comme les caractères d'imprimerie.

Nous pensons en avoir dit assez sur ce sujet et nous renvoyons aux auteurs spéciaux pour l'étude et l'histoire des procédés et des progrès successifs de la gravure.

Les principaux libraires de Paris, initiés la plupart et depuis

longtemps aux arts graphiques, s'empressèrent d'utiliser la nouvelle invention qui leur permettait un grand développement d'affaires et des profits illimités. Quant à ceux qui étaient trop occupés ou qui ne se reconnaissaient point un talent suffisant, ils s'adressèrent à des artistes et à des praticiens qui se chargèrent, avec plus ou moins de bonheur et d'adresse, de dessiner et de découper pour leur compte le poirier et le buis.

A plusieurs reprises on a essayé de faire l'histoire de ces premiers temps de l'illustration du livre et de rechercher la part du libraire et celle de l'artiste ou de l'imprimeur. Dans cet ordre d'idées, les travaux de Jules Renouvier, ceux d'Auguste Bernard et de plusieurs érudits ont jeté du jour sur ces questions d'origine. Plus récemment, M. A.-Firmin Didot, de regrettable mémoire, en publiant son essai sur la gravure sur bois, et M. Georges Duplessis en nous donnant une seconde édition de son beau livre sur l'histoire de la gravure, orné de nombreux fac-simile documentaires, ont fourni des guides sûrs à ceux qui voudront pénétrer plus avant dans la matière.

Les études sur Antoine Vérard et Simon Vostre sont des essais remarquables et qui ont jeté un certain jour sur la question. Mais, comme leur auteur, M. Renouvier, l'a fait remarquer le premier, les libraires, suivant les circonstances et les besoins du moment, employaient des artistes différents, car il leur était bien difficile de se consacrer personnellement au labeur à entreprendre.

De là une incertitude, une confusion qui ne permettent pas, à l'heure actuelle, de s'engager bien loin, lorsqu'on cherche à établir l'histoire de nos premiers graveurs et illustrateurs de livres. Ce n'est que par des comparaisons toujours difficiles, par l'étude de la manière de chaque artiste, du tour de main de chaque praticien dans des ouvrages dont l'attribution sera bien établie, qu'on pourra arriver à donner à chacun ce qui lui appartient. Et aussi longtemps qu'un catalogue général des Incunables n'aura pas été fait, il sera impossible de recourir d'une manière sérieuse à ces moyens de comparaison.

Il est vrai qu'un certain nombre de bibliothèques publiques commencent à mettre à la disposition des travailleurs, des catalogues exacts et pleins d'érudition. Mais tant qu'un inventaire général résumant les catalogues particuliers de nos bibliothèques de France n'aura pas été dressé, on ne pourra se renseigner complètement, comparer les gravures et les caractères et aborder des études définitives.

Ce travail ne nous paraît pourtant pas offrir plus de difficultés

que le catalogue des manuscrits des bibliothèques entrepris sous les auspices du ministère de l'instruction publique et qui a dépassé son 30e volume. Espérons que l'idée fera son chemin.

Nous avons voulu placer ces réflexions en tête de l'étude que nous avons entreprise sur les Le Rouge, grande famille d'imprimeurs dont plusieurs membres furent des plus illustres parmi les précurseurs de l'art typographique.

Après avoir été des maîtres dans l'art du calligraphe et du miniaturiste, — on ne peut en douter en voyant leur œuvre, — ils apportèrent à l'art nouveau les fruits de leur expérience et de leur savoir et pratiquèrent résolument la gravure sur bois à Paris, à Chablis et à Troyes, dès qu'ils eurent apprécié par la comparaison des livres illustrés de gravures à Mayence et à Strasbourg tout le parti qu'on pouvait en tirer.

Originaires de la Basse-Bourgogne et de la petite ville de Chablis près Auxerre, où ils apparaissent en 1478, nous trouvons les Le Rouge à Venise dès 1472, à Pignerol en 1479, à Embrun en 1489, à Troyes dès 1483 et à Paris à partir de 1479, et bien avant, puisque Pierre Le Rouge, si l'on en croit André Chevillier (1), fit son apprentissage chez Ulrich Gering et ses associés Martin Crantz et Michel Friburger, les premiers imprimeurs installés à la Sorbonne en 1470, sur l'invitation de Claude Fichet.

Nous allons relever pour chacun des membres de cette famille ce qui a été dit et ce que nous avons pu nous-même découvrir jusqu'à ce jour, nous réservant d'apporter de nouveaux documents si nous avons le bonheur d'en faire sortir des casiers des archives ou des cartons des bibliophiles par la publication de cette première étude.

Ce n'est pas d'aujourd'hui du reste que l'attention a été attirée sur les Le Rouge. Dès 1839, M. Corrard de Bréban publiait ses recherches sur l'établissement de l'imprimerie à Troyes. Dans cette première édition le savant champenois signale Pierre, Guillaume et Nicolas Le Rouge comme ayant travaillé à Chablis, à Paris et à Troyes. Mais il donne bien peu de détails sur l'existence de ces imprimeurs.

En 1873, M. Thierry-Poux, le regretté sous-directeur de la Bibliothèque nationale (2), fit paraître une troisième édition de

(1) *L'Origine de l'Imprimerie à Paris, Dissertation historique et critique*, par le sieur André Chevillier, docteur et bibliothécaire de la Maison et Société de Sorbonne. Paris, Jean de Laulne, 1694. in-4o.

(2) M. Thierry-Poux, dont la science et l'affabilité étaient bien connues

l'ouvrage de Corrard de Breban. L'éminent bibliographe ajoutait des renseignements nouveaux et redressait quelques erreurs commises dans les précédentes éditions (1). Il faisait apparaître en même temps, parmi les premiers imprimeurs de Troyes, un nouveau membre de la famille des Le Rouge, Jean Le Rouge, qui fut sans doute un frère ou un neveu de Pierre, et dont M. Assier avait signalé précédemment l'existence (2) à Troyes, dès l'année 1486. M. Thierry donnait en même temps quelques indications sur la parenté des Le Rouge, indications qui nous paraissent avoir un grand fond de vérité, quoiqu'il n'y soit pas question des Le Rouge établis à Venise.

M. Ribière, le premier, dans son *Histoire de l'Imprimerie à Auxerre*, a pressenti les liens qui unissaient les imprimeurs Jacques et Nicolas Le Rouge, établis antérieurement à Venise, avec les Le Rouge de Chablis, mais il ne s'est livré à aucune recherche pour approfondir la question (3). Nous verrons dans la suite de cette étude, notamment par le testament de Nicolas Jenson, que Jacques Le Rouge et sa femme avaient bien une origine champenoise et que lorsqu'un Nicolas Le Rouge s'établit à Troyes à la fin du xve siècle et prend pour devise professionnelle : *A l'Enseigne de Venise*, il le fait pour rappeler le souvenir de la grande ville des imprimeurs où il avait vu le jour, soit qu'il fut fils de Nicolas, soit qu'il fut fils de Jacques.

Pour être complet et rappeler le nom de tous ceux qui ont parlé de nos vieux typographes, il faut encore citer une notice sur l'histoire de l'imprimerie et de la librairie dans la Haute-

des travailleurs de notre grande Bibliothèque, est mort prématurément en 1894.

(1) *Recherches sur l'Etablissement et l'Exercice de l'Imprimerie à Troyes, contenant la nomenclature des imprimeurs de cette ville depuis la fin du XV[e] siècle jusqu'en 1789, et des notices sur leurs productions les plus remarquables avec fac-simile et marques typographiques*, par M. Corrard de Breban. 3[e] édition, revue et considérablement augmentée, d'après les notes manuscrites de l'auteur, par Olgar Thierry-Poux, de la Bibliothèque nationale. In-8. Paris, 1873.

(2) *Entrée et Séjour du Roi dans la Capitale de Champagne avec notes et pièces curieuses relatives à cette entrée et à l'établissement de la première imprimerie troyenne*. (Extrait du Bibliophile du département de l'Aube, 1873. 12[e] livraison.)

(3) *Essai sur l'Histoire de l'Imprimerie à Auxerre, suivi du catalogue des livres, brochures et pièces imprimés dans cette ville de 1580 a 1857*, par M. Ribière, avocat (depuis sénateur). Auxerre, 1858. In-8.

Marne, qui a paru en 1883 dans le Bulletin de la Société archéologique de Langres. Mais cette notice, toute superficielle, ne nous a rien appris de nouveau. Elle contient, au contraire, des lacunes et des erreurs que M. Emile Picot, avec sa grande compétence, a relevées avec autorité (1). Il a profité de la circonstance pour donner une liste sommaire des Le Rouge de France et des Le Rouge de Venise (De Rubeis, De Rosso), de Valence, de Ferrare et de Verceil.

Nous allons aborder cette étude à notre tour. Nos recherches porteront sur les imprimeurs suivants :

1° *Jacques Le Rouge*, successivement imprimeur à Venise, Pignerol, Milan et Embrun, de 1471 à 1490.

2° Les Le Rouge de Venise : *Nicolas Le Rouge*, imprimeur à Venise en 1479, qui pourrait être le père de Nicolas Le Rouge, de Troyes; *Aloïs et François Le Rouge*, imprimeurs associés à Venise en 1499 et sur lesquels nous aurons peu de choses à dire, ainsi que sur les autres Le Rouge qui ne nous paraissent pas originairès de France.

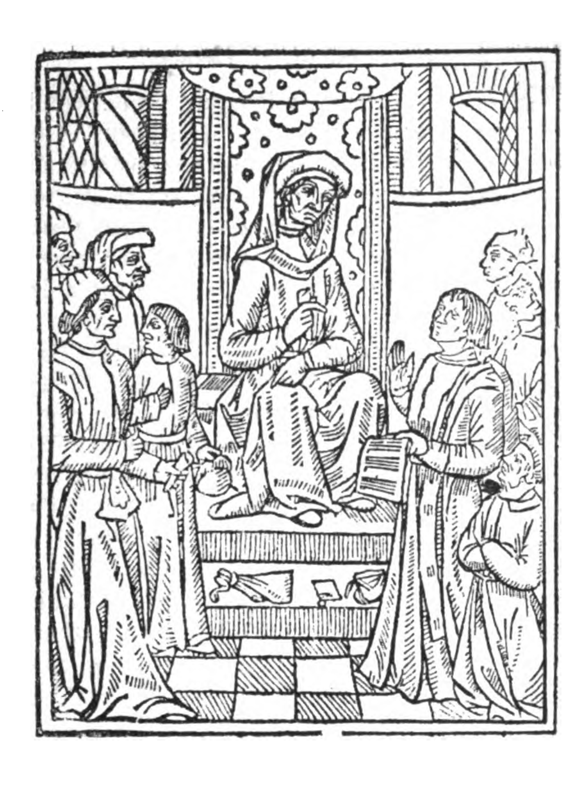
3° *Pierre Le Rouge*, calligraphe et miniaturiste, imprimeur et graveur à Paris, avant 1478; à Chablis en 1478; à Paris de 1479 à 1493.

4° *Jehan Le Rouge*, imprimeur et miniaturiste à Chablis en 1483; à Troyes de 1483 à 1486; à Paris après 1486, dans l'atelier de Pierre Le Rouge.

5° *Guillaume Le Rouge*, imprimeur et graveur à *Paris* chez son père et chez Guy Marchand avant 1489; à Chablis en 1489; à Troyes de 1491 à 1493; à Paris de 1493 à 1517.

6° *Nicolas Le Rouge*, imprimeur et graveur à Paris vers 1490, puis à Troyes après le départ de G. Le Rouge, de 1494 à 1531.

(1) *Revue critique d'Histoire et de Littérature.* — Novembre 1883; p. 405 et s.



II

JACQUES LE ROUGE

1471-1490

Si l'on examine la liste des imprimeurs qui les premiers introduisirent dans la ville des Doges l'art de Gutenberg, on constate l'arrivée, en 1469, de Jean de Spire qui publia le premier livre sorti des presses vénitiennes, les *Epistolæ familiares*, de Cicéron, pour lequel il obtint le privilège le 18 septembre de cette année. Jean de Spire mourut l'année suivante et son frère Vindelin se mit à la tête de son imprimerie.

Cette année 1470 vit s'ouvrir également à Venise deux autres ateliers, celui de Nicolas Jenson, un Français originaire de la Champagne, et celui de Waldefer, un Allemand de Ratisbonne. En 1471, nous voyons arriver Jean de Cologne, lequel s'associa plus tard avec Nicolas Jenson.

En 1472, nous trouvons encore le nom de deux Allemands et celui de trois ou quatre Italiens, initiés sans doute au nouvel art par la fréquentation des ateliers déjà existants à Venise et à Rome.

Puis, en même temps, surgit le nom d'un second Français, Jacques Le Rouge, tout à la fois ami de Jenson et son compatriote, tous les deux étant Champenois, circonstances qu'on ignorait avant la publication du testament de Nicolas Jenson.

Que des Allemands, initiés de bonne heure aux procédés typographiques, aient songé à fonder des ateliers à Venise, la grande République où l'étranger était sûr de rencontrer aide et protection, en même temps qu'il se trouvait sur le plus grand marché du monde de l'époque, cela se conçoit facilement. Mais ces deux Français, Nicolas Jenson et Jacques Le Rouge, qui apparaissent tout d'un coup et ne craignent pas de s'installer à côté de concurrents redoutables, pourquoi les trouvons-nous à Venise? D'où venaient-ils? Où avaient-ils débuté? Où avaient-ils fait leur apprentissage de la typographie? Pourquoi n'étaient-ils pas restés en France ? On se fait naturellement ces questions lorsqu'on a l'occasion de feuilleter l'un de ces beaux livres sortis des presses de Venise, l'une de ces belles éditions princeps qui contribuèrent d'un si grand poids à faire connaître et à populariser la littérature et la science des anciens, condensés jusqu'alors dans de trop rares manuscrits.

Plusieurs études ont été faites sur Nicolas Jenson, le graveur habile des hôtels des Monnaies de Tours et de Paris, délégué dix ans plus tôt par le roi de France, ainsi que nous l'avons dit plus haut, pour surprendre les secrets des typographes de Mayence. Mais jusqu'à l'heure actuelle aucune de ces études n'a dissipé la nuit qui enveloppe l'existence du célèbre imprimeur, depuis son départ de France pour Mayence en 1458, sur les ordres du roi, jusqu'à son arrivée à Venise.

La même obscurité règne sur l'existence de Jacques Le Rouge, jusqu'à l'apparition de son premier labeur, en 1472. A cette époque on sait simplement qu'il est Français, *Natione Gallicus*, comme il le signe fièrement sur ses livres, imitant en cela son compatriote Jenson, qui fut certainement son maître et dans tous les cas l'un de ses amis les plus chers, l'un de ses collaborateurs de la première heure.

M. Lacroix, dans son *Histoire de l'Imprimerie* (1), affirme, sans doute d'après Fournier (2), que Nicolas Jenson était établi à

(1) *Histoire de l'Imprimerie et des Arts qui se rattachent à la Typographie, etc.*, par Paul Lacroix, Édouard Fournier et Ferdinand Seré. Paris. Gr. in-8.

(2) *Manuel typographique à l'usage des gens de lettres.* Paris, 1766. 2 vol. in-8.

Venise dès l'année 1460 comme graveur et fondeur de caractères. Fournier avait écrit, en effet, que les savants qui de son temps niaient l'existence de Jenson à Venise avant 1470, étaient dans l'erreur. « Ils ignoraient, dit il, que Jenson était le premier gra-« veur de caractères après Schœffer; par conséquent ayant gravé « et fondu le premier caractère romain, suivant son goût, il a dû « nécessairement imprimer le premier livre à Venise où il s'est « retiré vers 1460. Il n'y avait personne pour lors à qui il pût « confier cette opération. Mais ayant trouvé plus de bénéfice à « fournir des caractères pour l'établissement des imprimeries de « Venise, de Rome, de France et autres, il a cessé pour un temps « d'imprimer et n'a recommencé qu'en 1470. »

Fournier fondait son opinion de la présence de Jenson à Venise dès 1460 sur l'existence d'un livre intitulé : *Decor puellarum*, soi-disant imprimé en *caractères romains* dès 1461, et qui offrirait le premier spécimen des caractères inventés par Jenson et connus sous ce nom. Mais depuis, il a été reconnu, notamment par le P. Laire, le savant bibliographe, devenu pendant la Révolution le bibliothécaire de l'Ecole centrale de l'Yonne, à Auxerre, que l'impression de ce livre ne remontait pas au-delà de 1471, c'est-à-dire à l'époque où Nicolas Jenson était réellement installé à Venise.

Aujourd'hui, comme du temps du P. Laire, on ne fait pas remonter plus haut qu'à l'année 1469 l'introduction de l'imprimerie à Venise et l'honneur de cette introduction paraît bien appartenir à Jean de Spire. Peut-être Jenson était-il arrivé en même temps que lui, mais trop occupé sans doute de la réforme des caractères allemands, de l'invention de ses nouveaux types, de leur gravure et de leur fonte, il ne commença certainement à imprimer pour son compte qu'en 1471. Il paraît donc peu probable qu'il ait fourni de caractères avant cette époque les imprimeurs de Rome et des autres villes de la péninsule italienne.

Quant à Jacques Le Rouge, s'il était venu à Venise, comme nous le pensons, en même temps que son compatriote et ami, il l'aida dans ses premiers travaux (2); mais en 1472, tout en restant intimement lié avec Jenson, il s'installa pour son compte, n'ayant

(1) *Specimen historicum Typographiæ romanæ XV saeculi, opera et studio P. Xaveri Laire Sequano-Burgundi in familia Minimorum S. T. lectoris et seren. principis De Salm bibliothecarii.* Romæ MDCCLXVIII. In-8, p. 36 et suiv.

(2) Lacaille, *Histoire de l'Imprimerie*, Paris, 1689, p. 42, en signalant Jacques Le Rouge à Pignerol en 1479, dit positivement qu'il « avait esté associé avec Jenson à Venise. »

point sans doute de ressources assez grandes pour pouvoir s'associer définitivement avec Jenson, lequel avait dès lors à sa disposition des capitaux assez considérables et des entreprises en conséquence.

Les deux amis travaillèrent donc simultanément dans leurs ateliers respectifs tout en se rendant de mutuels services. A cette époque les labeurs sérieux ne manquaient pas. Nous n'avons pas à faire l'histoire des importantes éditions de Nicolas Jenson qui, pendant onze ans virent le jour au nombre de plus de cent cinquante. Cette histoire a été faite et elle ne rentre pas dans le cadre que nous nous sommes tracé. Disons seulement que le mérite de Nicolas Jenson fut universellement reconnu par ses contemporains, et que le pape Sixte IV n'hésita pas, en 1475, à lui conférer le titre de comte palatin, en reconnaissance de ses beaux travaux.

En ce qui concerne Jacques Le Rouge, nous avons relevé le titre de plus de trente ouvrages imprimés par lui soit à Venise, soit à Pignerol, soit à Milan, soit encore à Embrun, de 1472 à 1489. Nous donnons plus loin la liste et la description de ces ouvrages. Sans aucun doute notre moisson est maigre et les ouvrages imprimés par Le Rouge doivent avoir été bien plus nombreux, mais plus de 400 ans nous séparent de l'époque où ils furent édités. Il n'y a donc rien d'étonnant que ceux qu'on trouve ou dont on possède la mention soient si rares.

Pas plus que sur l'existence des deux imprimeurs avant 1472, on ne trouve de documents sur leurs relations à Venise jusqu'en 1480. Mais à cette époque Nicolas Jenson, déjà vieux et se sentant malade, se décide à faire son testament. Et ce testament va nous donner la certitude des relations anciennes des deux imprimeurs, de leur amitié réciproque et de leur commune origine (1). Nous

(1) Nous donnons plus loin le texte de ce précieux testament avec la traduction en regard. Il a été publié en partie et pour la première fois en 1886, par M. le commandant Cecchetti, conservateur des archives de l'État de Venise (Cpr *Archivio Veneto*. T. XXXIII, p. II, 547), d'après l'original appartenant aux archives de l'Etat de Venise (Minutes du notaire Bonicardi). Nous l'avons retrouvé complet dans l'ouvrage du savant directeur de la bibliothèque de Saint-Marc. (*La Stampa in Venezia dalla sua origine alla morte di Aldo Manuzio seniore. Ragionamento storico di Carlo Castellani, prefetto della biblioteca di san Marco. Venezia Ferd. Ongania 1889.*) En 1887, M. H. Stein, dans la bibliothèque de l'École des Chartes (5e livraison, p. 566 et s.), a publié également le texte du testament et a rappelé l'origine champenoise de Nicolas Jenson, énumérée tout au long dans ledit testament.

allons en donner un courte analyse et relever dans ce document que nous publions plus loin avec la traduction française tout ce qui peut éclairer l'histoire de Jacques Le Rouge.

Nicolas Jenson avait amassé une fortune assez considérable et ses multiples occupations de graveur, de fondeur de caractères, d'imprimeur et d'éditeur, lui avaient été très profitables, si l'on en juge par ses nombreuses largesses et par l'ampleur de ses dispositions testamentaires.

Après avoir réglé le cérémonial de ses funérailles et ordonné qu'il serait célébré pour le repos de son âme 1,300 messes, dont 300 à Venise et 1,000 à Sommevoire en Champagne où son père a été inhumé, Nicolas Jenson aborde les différents legs qu'il veut faire à ses amis et collaborateurs.

Le premier auquel il pense, c'est maître Jacques Le Rouge (Jacotinus) (1), imprimeur de livres, auquel il lègue *cent ducats d'or pour l'exonération de sa conscience dans le cas où il lui serait dû quelque chose*. Et il n'oublie pas *Pierrette* (*Petrexina*), *épouse de maître Jacques son ami*, à laquelle il lègue deux cents ducats d'or en reconnaissance des *services gracieux* qu'il *a reçus* et *obtenus* du même *Jacques son ami et de son épouse*. Afin de garantir ses amis contre les *alea* de leur existence à l'étranger, il décide que Jacques Le Rouge sera tenu de constituer en dot à sa femme la somme qu'il lui lègue. Marine, la servante des Le Rouge, n'est point non plus laissée dans l'oubli, car il lui est donné pour le repos *de l'âme du testateur*, douze ducats d'or.

Ces legs font voir l'intimité qui régnait entre les deux familles. Le Rouge n'était pas seulement un ancien collaborateur, c'était un ami et un compatriote qui, en maintes circonstances, l'avait obligé; peut-être même Nicolas Jenson avait-il vécu plus intimement encore avec les Le Rouge de la vie de famille et habité quelque temps avec eux. Il nous apparaît par les termes mêmes du testament qu'il n'était pas marié.

Il charge, en effet, son frère Albert de veiller sur ses trois filles naturelles (*naturales*) et sur son fils également naturel, et de leur distribuer les dots qu'il leur attribue dans certaines conditions.

(1) Dans le testament, Nicolas Jenson désigne Jacques Le Rouge par le nom de *Jacotinus*, diminutif de *Jacobus*, terme d'amitié qu'il employait sans doute par habitude, comme nous dirions Jacquot pour Jacques. *Petrexina*, Pierrette, nom par lequel il désigne également la femme de Le Rouge, est sans doute aussi un diminutif et un terme d'amitié. Jacques Le Rouge lui-même traduit son nom tantôt par *Jacobus*, tantôt par *Jacotinus*.

Nulle part il ne parle de sa femme, ce qu'il n'eût pas manqué de faire, soit qu'elle fût morte, soit qu'elle fût vivante. Dans la première supposition il eût certainement fait dire des messes pour le repos de l'âme de son épouse, comme il en ordonne pour le repos de l'âme de son père et de la sienne propre.

Nous ne voulons pas nous étendre sur le texte du précieux testament pour ce qui est étranger à notre étude sur les Le Rouge. Jenson fait différents dons aux églises de Sommevoire et de Bar-sur-Aube en Champagne. Il lègue 50 ducats d'or à Raynault de La Chapelle et à Jeanne sa femme, cousine germaine du testateur, pour les bons services qu'ils ont rendus à sa mère encore vivante et demeurant toujours à Sommevoire.

Enfin, après avoir désigné les exécuteurs testamentaires qui doivent assister son frère Albert pour la liquidation de son établissement de Venise, il indique pour s'occuper de ses affaires en France deux Champenois, à savoir, maître Jean d'Arzer, bourgeois et marchand de la ville de Troyes, et Jean Bonvalot, marchand habitant le bourg de Sommevoire, au diocèse de Troyes. Il avait donc conservé des relations avec les habitants de son pays natal comme avec ceux de Troyes.

Ce Jean d'Arzer ou Arzer, bourgeois et marchand à Troyes, était sans doute celui qui le représentait pour la vente des livres aux grandes foires de la Champagne.

L'ensemble de ces faits nous permet d'affirmer les relations non interrompues de Nicolas Jenson et par suite de Jacques Le Rouge avec la Champagne, leur pays natal.

Nous n'avons pas encore la preuve que Jacques Le Rouge soit lui-même originaire de Chablis comme Pierre, Jean et Guillaume Le Rouge, mais nous allons la trouver et, du reste, cette intimité de Nicolas Jenson avec lui ne nous permet pas de douter du fait un instant. Sur plusieurs des livres sortis de ses presses, notre imprimeur signe *Jacobus* ou *Jacotinus Rubeus ex familia Rubeorum*, et sur le bréviaire d'Embrun de 1489 il met tout au long : *Jacotinus de Rubeis, Gallicus, Lingonensis diocesis*. Cette désignation précise nous tire d'embarras complètement. On aurait pu dire, en effet, qu'il pouvait, étant Champenois, être du même pays que Jenson, ou bien encore avoir une origine troyenne. Mais ici on précise, Jacques Le Rouge est bien champenois, mais il est du diocèse de Langres. Or Chablis, patrie des autres Le Rouge, faisait partie de l'ancienne province de Champagne et du diocèse de Langres, dont Tonnerre faisait également partie, tandis que le village de Sommevoire, pays natal de Jenson, appartenait au diocèse de Troyes.

Nous pensons en avoir assez dit pour justifier notre affirmation de l'origine champenoise de Jacques Le Rouge. Il appartient bien à la petite ville de Chablis et nul doute qu'on ne retrouve un jour quelque document qui établira ses relations suivies avec sa ville natale et ses compatriotes.

Nous allons maintenant donner l'énumération des travaux de Jacques Le Rouge et montrer que l'ami de Nicolas Jenson ne fut point inférieur au maître de la typographie vénitienne, tout en restant à une grande distance de son compatriote sous le rapport du nombre des ouvrages édités. Comme nous l'avons dit, il n'avait pas à sa disposition les mêmes ressources ni les relations nombreuses que Jenson s'était créées par l'invention de ses poinçons, par la vente de ses fontes. Mais quoique son atelier fut plus modeste, Jacques Le Rouge était en relations suivies avec les plus savants Vénitiens, et il a mis au jour des ouvrages irréprochables. On admire encore aujourd'hui ses éditions, à l'égal de celles de Jenson, avec lesquelles on trouve du reste de grands points de similitude. Cette ressemblance s'explique facilement par les continuelles relations du personnel des deux ateliers. Et Le Rouge nous paraît avoir adopté presque toujours les caractères gravés par son ami et compatriote chez lequel il achetait ses fontes. Ils sont bien tous deux les dignes précurseurs de la grande famille des Alde.

Un autre point de ressemblance dans l'œuvre des deux typographes français, c'est l'absence de gravures dans les nombreux ouvrages sortis de leurs presses. C'est à peine si l'on peut signaler dans leurs compositions quelques grandes lettres, quelques ornements qui se répètent et peuvent avoir été gravés sur bois, ainsi que l'a fait remarquer M. Thierry-Poux (1), notamment pour l'édition des *Lettres de Cicéron* imprimées à Venise en 1471 par Jenson.

Nos imprimeurs se sont appliqués à donner des éditions d'une correction admirable, d'une beauté de types incomparables, mais ils n'ont pas paru attacher d'importance à l'ornementation du livre par la gravure, trouvant sans doute suffisantes les ressources de la miniature ou de la gouache pour les exemplaires offerts spécialement à de grands personnages.

(1) *De l'Emploi de la Gravure sur Bois dans quelques livres imprimés à Venise de 1469 à 1472*, note lue au congrès de l'asociation des bibliothèques du Royaume-Uni, le 12 septembre 1892, au palais des Beaux-Arts à Paris, par M. Thierry-Poux, conservateur du département des imprimés de la Bibl. nationale. (Cpr *Bulletin du Bibliophile*, p. 476. Oct. 1892.)

Le duc de Rivoli, dans sa belle monographie (1), ne relève pas de livres à figures sortis des presses de Jenson ou de Le Rouge. Cependant, comme on l'a fait justement observer, ils n'ignoraient certainement pas le parti qu'avaient su tirer de la gravure pour concourir à l'exécution des livres les presses mayençaises et strasbourgeoises. Pierre Schœffer, dès 1457, dans l'admirable *Psautier de Mayence*; Pfister, dans les livres sortis des presses de Bamberg en 1461 et 1462; Ulrich Hahn, dans les *Méditations du Cardinal de Turrecremata*, imprimées à Rome en 1467, avaient déjà montré tout le parti qu'on pouvait tirer de la gravure pour l'illustration du livre. Il ne faudrait pas en conclure que nos imprimeurs n'étaient pas familiers avec les arts du dessin. Nicolas Jenson, ancien graveur de la Monnaie à Paris et à Tours, en possédait tous les éléments. Quant à Jacques Le Rouge, nous soupçonnons qu'avant d'être imprimeur il avait été calligraphe et miniaturiste. Plusieurs des ouvrages sortis de son atelier sont couverts d'initiales peintes à la main, accompagnées d'ornements calligraphiques au trait et d'encadrements polychromes, avec fleurs, oiseaux et ornements imités des manuscrits, qui dénotent chez leur auteur un sentiment bien français en même temps qu'une grande habitude du dessin. On peut citer dans ce genre le bréviaire romain de 1474 et le Justinien de 1476, dont un bel exemplaire a paru en 1882, à la vente Firmin-Didot, sous le n° 184. Nous donnons plus loin la description de la magnifique miniature qui figure en tête de ce dernier ouvrage et nous avons cru devoir l'accompagner d'un bon fac-simile photographique. D'après le catalogue, on a cru reconnaître dans l'un des personnages l'imprimeur lui-même, Jacques Le Rouge, offrant son livre à l'empereur d'Allemagne.

Cette absence de figures sur bois, dans les livres édités par l'imprimeur de Venise, est pour nous un commencement de preuves que Jacques et Pierre Le Rouge, son frère présumé, n'ont pas fait leur apprentissage dans les mêmes ateliers. Dans tous les cas, les imprimeurs de Venise n'ont commencé que fort tard des essais véritables d'ornementation du livre par la gravure sur bois, qui resta longtemps rudimentaire dans la ville des doges. Dédaignée dans les commencements par les artistes italiens, les dessinateurs et dominotiers spéciaux ne s'y appliquèrent que fort tard, tandis qu'à Paris elle fit des progrès rapides et devint un

(1) *Bibliographie des Livres à Figures vénitiens de la fin du XV[e] siècle et du commencement du XVI[e] (1469-1525)*, par le duc de Rivoli. Paris, librairie Techener, 1892. In-8.

des éléments de succès du livre, grâce aux artistes que surent découvrir et s'associer Jehan Dupré, Anthoine Vérard, Guy Marchant, Simon Vostre et les autres éditeurs parisiens.

Mais revenons à Jacques Le Rouge et à ses éditions. Son premier labeur à Venise date de 1472. Il imprime en ce moment le *Premier Livre des Métamorphoses d'Ovide.*

En 1473, il imprime les *Huit parties du Discours d'Omnibonus Leonicenus* (1). En 1474, il fait paraître une édition du *Bréviaire romain*, dont un magnifique exemplaire existe à la Bibliothèque nationale. (Voyez plus loin sa description.)

La même année il publie en deux volumes in-folio : *Les Quinze Livres des Métamorphoses d'Ovide*, et il a soin de rappeler que sa ville natale a déjà une certaine importance, car on lit à la fin du tome II : « *Jacobus Rubeus natione gallicus, honnestissimo loco natus, ad utilitatem viventium nec non et posterorum impressit, Nic. Marcello Duce inclyto Venetiarum*, MCCCCLXXIII. »

Les *Commentaires de Calderin* (2) *sur Martial* et l'*Ibis d'Ovide* sont encore imprimés cette année chez J. Le Rouge.

C'est aussi en 1474 que Jacques Le Rouge imprime, sous la direction d'un savant de Venise, Ben. Brognolus, la traduction faite par Laurent Valla des *Histoires d'Hérodote*. C'est la première édition de cette version qui fut réimprimée plusieurs fois, notamment à Cologne et à Francfort (3).

En 1475, nous trouvons trois ouvrages importants sortis des presses de Le Rouge. Ce sont d'abord les *Œuvres de Virgile*, édition in-folio très soignée qui renferme pour la première fois le commentaire célèbre, compilé lui-même d'après un très grand

(1) Le grammairien Ognibuono de Lonigo avait latinisé son nom qui était devenu *Omnibonus Leonicenus*. Il était né dans le Vicentin et fut un ami commun de Jacques Le Rouge et de Jenson dont il dirigea l'imprimerie pendant quelque temps. (Cpr Laire, *Specimen historicum typographiæ romanæ XV seculi*, p. 225.)

(2) Caldernio Domizio, en latin Domitius Calderinus, savant littérateur et professeur, né à Tori près Calderio vers 1447, mort à Rome en 1478.

(3) Lorrenzo Valla, célèbre érudit né en 1406 à Rome, mort en 1457 à Naples. Il fut le collègue de Bartole à l'Université de Pavie, où il occupa pendant quelque temps la chaire d'éloquence latine et grecque. Il enseigna ensuite à Milan, à Gênes, à Florence et à Naples. Ses démêlés avec les savants de son temps le rendirent célèbre et ses ouvrages et traductions étaient fort recherchés au xve siècle. Aussi, à l'avènement de l'imprimerie en Italie, ses ouvrages furent-ils édités des premiers, quoiqu'il fut mort depuis une quinzaine d'années.



nombre d'annotateurs précédents, et que Servius Honoratus, l'érudit grammairien latin, avait rédigé dès le IVe siècle de notre ère.

On était si avide de posséder des exemplaires des belles éditions des littérateurs anciens imprimées à Venise, que J. Le Rouge fut obligé de faire, en 1480 (1481 nouv. style), comme nous le verrons ci-après, une nouvelle édition de son *Virgile*.

En cette même année nous voyons sortir des mêmes presses les *Commentaires de Jean d'Imola sur les Clémentines* (1). Puis il faut noter presqu'en même temps la belle édition des *Satires de Juvénal* avec les commentaires de Domitius Calderinus, cet illustre savant italien (2) qui partagea avec Laurent Valla, que nous citions tout à l'heure, avec Politien et quelques autres, l'honneur d'avoir, par la publication de bonnes éditions d'auteurs classiques, contribué à l'immense progrès des lettres qui caractérisa cette fin du XVe siècle. Grâce à leurs efforts et, il faut le dire aussi, grâce à l'intelligence et à l'érudition d'imprimeurs tels que Janson, Le Rouge, et bientôt les membres successifs de l'illustre famille des Alde, qui les secondèrent avec un si grand talent, la Renaissance fit de grands pas en avant, et l'on ne saurait trop insister sur les services que rendirent alors les savants et les imprimeurs de Venise.

Jacques Le Rouge imprima encore, en 1475, un ouvrage moins important que les précédents et qui eut cependant une certaine célébrité. C'est la *Vie de Laurent, patriarche de Venise*, par Bernard Justinien, historien Vénitien, qui entra chez les Chartreux en 1471 et fut plus tard honoré d'une mission et député par ses compatriotes vers le pape Sixte IV.

En 1476, nous ne comptons pas moins de sept ouvrages sortis des presses de Jacques Le Rouge et parvenus à notre connaissance. Nous allons les énumérer rapidement.

Il faut d'abord noter la *Storia Fiorentina tradotta* (du latin de Léonard Arétin (3) *in volgare*, par *Donato Acciajuoli* (4). Et, chose

(1) Clément V, le premier pape d'Avignon, avait publié, en 1314, les constitutions qu'il avait puisées dans les délibérations du concile de Vienne et qui portent le nom de *Clémentines*. Ces constitutions ont été publiées bien des fois avec ou sans commentaires.

(2) Voyez note plus haut.

(3) Leonard Bruni, surnommé l'Aretin, était né à Arezzo, comme l'indique son surnom, en 1369. Il mourut en 1444.

(4) Donato Acciajuoli, né à Florence en 1428, mort en 1478 à Venise. La république de Venise, en reconnaissance des services rendus par ce savant, dota ses filles.

singulière, la même année, presqu'au même moment (février et mars), Jacques Le Rouge imprimait une seconde histoire de Florence, rédigée depuis longtemps, mais qui n'avait point encore été imprimée ; c'est l'*Historia fiorentina di messer Poggio tradotta di latino in nostra lingua da Jacopo suo figliuolo* (1).

Au mois de juillet de la même année, Jacques Le Rouge met au jour une édition avec gloses des *Institutes de Justinien*, gr. in fol. (2). Les beaux exemplaires sur vélin qu'on rencontre de cette édition permettent de juger de la perfection du livre et des caractères employés. Un exemplaire de cet ouvrage est passé à la vente Firmin-Didot en 1882, et voici comment s'exprime le savant rédacteur du catalogue à propos de l'exemplaire décrit : « L'une des plus belles impressions de Jacques Le Rouge, originaire de Chablis, qui a acquis comme typographe une célébrité justement méritée, Précieux exemplaire sur vélin. Au-dessus du texte de la première page est une belle miniature (L. 0,147; H. 0,064) représentant un empereur assis sur un trône, tenant le globe symbolique dans une main et l'épée de justice de l'autre. L'aigle du saint Empire romain est peint sur sa dalmatique. Deux rangées de personnages sont à genoux aux côtés du trône; l'un d'eux revêtu d'une robe écarlate, au col bordé d'hermine, tient un livre ouvert et tous les assistants ont l'air de prêter serment. Derrière les personnages agenouillés il y en a d'autres qui sont debout, tous en costumes vénitiens (3).

« Au bas de la page il y a trois miniatures en médaillon représentant *Saint Jérôme dans le Désert*, la *Tentation de saint Antoine* et *Saint François recevant les stigmates*. Le premier médaillon est tenu par des anges, le second par deux sauvages, le troisième par deux guerriers. Belles initiales peintes à la main.

« Ce volume, ainsi embelli, devait être un exemplaire de présentation à un haut personnage. Il provient de la bibliothèque du marquis d'Astorga. »

(1) Jacques Poggio Bracciolini était le fils de Jean-François Poggio Bracciolini, connu en France sous le nom de *Le Pogge*, célèbre littérateur italien, né en 1380, mort à Florence en 1459. Il avait composé depuis longtemps cette histoire de Florence et son fils se décida sans doute à la faire imprimer lorsqu'il connut celle éditée sous les auspices de Donato Acciajuoli.

(2) La première édition des *Institutes de Justinien*, ce célèbre ouvrage de droit élémentaire qui remonte à l'année 530, avait paru à Mayence en 1468, chez Pierre Schœffer.

(3) Ainsi que nous l'avons dit plus haut, dans les personnages on a cru reconnaître Jacques Le Rouge offrant son livre à l'empereur Frédéric.

Ce beau livre a été présenté comme ayant été dédié à Frédéric III, empereur d'Allemagne et d'Autriche, mort en 1493, qui, comme on le sait, était un protecteur des sciences et des lettres. Jacques Le Rouge, en homme habile, avait mis son édition sous le patronage de ce prince.

On indique encore, en 1476, comme sortis des presses de Le Rouge de Venise : *Le Commentaire sur le sixième livre des Décrétales de Dominique de sancto Germiniano*. In-fol.

Puis la réfutation de Galeotti (1) à propos d'un livre de Georges Merula (2) : *Galeotti Martii Marnensis refutatio objectorum in librum de homine a Georgio Alexandrino quem Merulam appellant*. In-4°.

Il faut encore citer comme édité cette année par notre infatigable imprimeur, un nouvel ouvrage de Laurent Valle, savant avec lequel il était décidément dans les meilleurs termes. C'est une édition du célèbre livre *De elegantia linguæ latinæ*, lib. VI, imprimé presqu'en même temps à Rome, à Venise, à Milan et à Paris.

Enfin, pour terminer le labeur de cette année, Le Rouge trouve encore le moyen de donner une édition in-folio de *Térence* avec des Commentaires placés autour du texte rédigés par Donatus (3) et Calphurnius (4). Cette belle édition est la cinquième à notre connaissance parmi celles qui sont datées.

Nous continuons à passer rapidement en revue les éditions sorties des presses de Jacques Le Rouge, afin de montrer ses grandes relations avec les savants du temps, nous réservant d'en donner la description complète sous forme de pièces justificatives.

1 Marzio Galeotti, littérateur, né à Narni, dans l'Ombrie, professeur de belles-lettres, d'abord à Bologne, puis à Bude, en Hongrie, où il fut quelque temps chargé de la bibliothèque de cette ville. A la mort de son bienfaiteur, Mathias Corvin, il revint en Italie et passa à Lyon où il s'installa jusqu'à sa mort arrivée en 1494.

(2) Georges Merula, né en 1424, mort en 1494, savant estimé qui contribua beaucoup à la restauration des études. Il professa pendant 40 ans les lettres anciennes à Milan et à Venise. Il a donné et publié des commentaires sur beaucoup d'auteurs anciens.

(3) Donat (Ælius), célèbre grammairien et littérateur romain du IVe siècle, a écrit des scolies sur cinq des six pièces connues de Térence. Ces scolies, parvenues jusqu'à nous, ont été imprimées dès les premiers temps où l'on s'occupa de faire revivre les auteurs anciens.

(4) Jean Calphurnius était professeur de belles-lettres à Venise en même temps que Le Rouge y exerçait la profession d'imprimeur. Il a

En 1477, il faut noter comme imprimé par notre compatriote l'ouvrage d'Alexandre d'Imola : *Alexandri Tartagui de Imota consiliorum volumen.*

Au mois de mars 1478, on voit sortir des presses de Jacques Le Rouge un volume in-folio, les *Rudimenta grammatica* de Nicolas Perotti, le savant archevêque de Siponto (1).

En cette année 1478, Jacques Le Rouge paraît avoir consacré ses presses plus spécialement à la continuation de l'impression des différentes parties du célèbre Code de l'empereur Justinien. On voit, en effet, apparaître successivement :

Le *Digestum novum cum glossis;*

Le *Digestum infortiatum;*

Le *Digestum vetus cum commentariis;*

Les *Novellæ Codicis libri tres posteriores et Libri Feudorum cum glossis.*

Si l'on joint à ces ouvrages le *Codex* et les *Institutes* imprimés en 1476 et réimprimés en 1478 par le même, on voit que Jacques Le Rouge parvint à imprimer la collection complète des différents codes de la législation romaine rédigés par les ordres de Justinien; l'ensemble de ces codes est toujours recherché et forme un tout précieux lorsqu'on rencontre les volumes réunis de cette belle édition de Venise.

Mais ici nous devons nous arrêter pour faire remarquer que, à partir de juillet 1478 jusqu'en octobre 1479, nous ne relevons aucun ouvrage imprimé par Jacques Le Rouge à Venise ou même ailleurs. Cette constatation nous amène à penser qu'il survint à cette époque un événement qui influa beaucoup sur l'existence de notre imprimeur. En effet, il abandonne tout d'un coup ses travaux et renonce momentanément à la publication d'éditions nouvelles que ses précédents succès lui assuraient certainement.

complété les scolies de Donat par un commentaire sur la sixième pièce de Térence, Ηαυτοντιμορουμενος (celui qui se punit lui-même). On a également de lui une édition annotée d'Ovide (voy. en 1474) et une édition de Catulle, Tibulle, Properce, publiée à Vicence en 1481.

(1) Nicolas Perotti, savant professeur italien né à Sassoferrato en 1430, mort le 13 décembre 1480. Il fut un des érudits qui contribuèrent au mouvement de la Renaissance. D'abord professeur à l'Université de Bologne, il fut promu à l'archevêché de Siponto et, plus tard, il fut nommé gouverneur de Pérouse. Il a publié de nombreux ouvrages et plusieurs traductions, entre autres celle de l'Histoire naturelle de Pline.

Nous n'avons aucun document qui serve à nous renseigner sur ce que Jacques Le Rouge devint depuis le mois de juillet 1478 jusqu'au mois d'octobre de l'année suivante. Mais nous remarquons qu'en ce moment même Pierre Le Rouge est à Chablis. N'en faudrait-il pas inférer que Jacques Le Rouge quitte à cette époque la ville de Venise pour venir en France retrouver son frère à Chablis leur pays natal, où quelque affaire de succession les attirait, la mort de leur père, de leur mère ou de quelque proche parent par exemple.

Ce qu'il y a de certain, c'est qu'une maison échoit à Pierre Le Rouge et qu'il imprime à la même époque *Le Livre des bonnes Mœurs*, qui se termine ainsi : *Explicit le Livre des bonnes Mœurs fait et impresse à Chablies par moy Pierre Le Rouge, le 1er jour d'avril l'an de grace mil ccccLxxviii.*

Nous verrons également que le *Breviaire d'Auxerre* fut imprimé en 1483 à Chablis, *in domo Petri Le Rouge.* Nous pensons donc que notre supposition est bien près de la réalité et que Jacques Le Rouge fit à cette époque un voyage en Champagne. Un fait important vient encore corroborer ce que nous avançons. Jacques Le Rouge quitte Venise au mois de juillet 1478 et nous ne le retrouvons qu'au mois de juillet 1479, non pas à Venise, mais à Pignerol, c'est-à-dire sur la route de France. Sans doute notre imprimeur, à son retour de Chablis, s'arrête à Pignerol pour se reposer, puis les notables de cette ville lui ayant fait des propositions avantageuses pour le retenir dans leurs murs, Jacques Le Rouge se décide à y séjourner et nous le voyons en effet, à partir d'octobre 1479, imprimer plusieurs ouvrages qu'il date de la petite ville de Pignerol (1).

Ce sont d'abord *Les Règles grammaticales de Guarini de Vérone* (2), l'illustre professeur de l'université de Ferrare, qui compte

(1) Comme particularité à noter, il faut rappeler que l'un des principaux fabricants de papier de l'Etat de Venise était originaire de Pignerol. Thomas de Canapicio de Pignerol avait obtenu, en 1467, le privilège de marquer son papier d'une couronne et on retrouve son filigrane aussi bien en Italie qu'en France, à Pignerol, à Suze en Provence, à Lyon, à Châlon-sur-Saône, etc., jusqu'en 1493.

Jacques Le Rouge était-il l'ami ou l'allié de Thomas de Canapicio, qu'il avait dans tous les cas dû connaître à Venise ? (Cpr dans le *Bull. de la Soc. d'Histoire de Genève* pour 1892, le travail intéressant de M. Briquet sur la valeur des filigranes du papier comme moyen de déterminer l'âge et la provenance de documents non datés.)

(2) Jean-Baptiste Guarini, célèbre professeur, né à Vérone en 1425, mort à Venise en 1513. Il avait succédé à son père en 1460 dans la chaire de grec et de latin à l'Université de Ferrare.

parmi ses disciples Alde Manuce et Josse Bade, devenus plus tard de célèbres imprimeurs à leur tour. Puis une édition du beau livres de Boëce (1), *De Consolatione philosophiæ* est imprimée à Pignerol dans l'atelier de Jacques Le Rouge. Enfin, au même moment, notre imprimeur réédite les *Satires de Juvénal* qu'il avait imprimées précédemment à Venise.

Nous avons ensuite une nouvelle lacune à constater, un nouveau temps d'arrêt dans la production de Jacques Le Rouge à Pignerol, Mais ici nous ne sommes pas embarrassé pour l'expliquer. Nicolas Jenson, tombé malade à Venise, avait fait son testament au mois de septembre 1480. Se voyant près de sa fin, il avait sans doute appelé près de lui son ami et compatriote Jacques Le Rouge. Il meurt cette même année (2) et Le Rouge reste à Venise jusqu'à ce que les affaires de succession soient liquidées. Au mois de juin 1480 il est encore à Pignerol. Bien décidé cette fois à finir ses jours dans cette ville, il s'adresse à la municipalité pour obtenir les avantages qu'on lui avait fait espérer.

M. Francis Molard, archiviste de l'Yonne, dans le cours d'une mission qu'il a remplie pendant l'année 1891 en Savoie et en Piémont, a bien voulu, sur nos indications, rechercher si Jacques Le Rouge avait laissé des traces de son séjour à Pignerol. Il a eu l'heureuse fortune de retrouver aux archives de la municipalité plusieurs mentions qui indiquent que notre imprimeur s'était bien fixé complètement dans cette ville. Et nous pouvons, grâce au zèle et à la complaisance de notre ami et érudit confrère, apporter des faits positifs sur l'existence de Jacques Le Rouge à cette époque.

Le 8 avril 1480, il s'adresse au corps de ville et demande qu'il lui soit concédé gratuitement une maison assez spacieuse pour loger sa famille et exercer son art.

(1) Boëce ou Boethius, célèbre philosophe et homme d'État mort en prison vers l'année 526 de notre ère, après avoir été président du sénat romain et ministre du roi des Ostrogoths, Théodoric, maitre de Rome et de l'Italie.

(2) M. C. Castellani, directeur de la bibliothèque de Saint-Marc de Venise, le fait mourir en septembre 1480, s'appuyant sur un témoignage contemporain : « Il giureconsulto Felino Sandei, contemporaneo del Jenson, in una nota posta di sua mano in un esemplar dell'opera di Leonardino Aretino *de bello gallico*, ediz d'esso Jenson 1471, lascio scritto Venetiis obiit Nicolaus Jenson anno 1480 Mense septembris cum totum pene orbem libros suâ arte impressos seminasset. » (Cpr *Castellani, La stampa in Venezia*, p. 25, note 3.)

Il demande en même temps que le Conseil lui fasse la faveur d'écrire au duc de Savoie afin que celui-ci veuille bien le recommander au *Conservateur de Lyon*, c'est-à-dire au Directeur chargé de l'admission des marchands et de la réception des droits aux grandes foires de Lyon où Jacques Le Rouge, comme ses confrères du temps, comptait sans doute écouler ses produits typographiques.

Le sénéchal de Lyon était, en effet, le conservateur et le gardien des franchises et privilèges des foires de la ville de Lyon (1). Il était assisté de notables qui, sous la même dénomination de conservateurs, formaient un véritable tribunal de commerce qui connaissait de toutes les affaires et contestations entre les négociants français ou étrangers fréquentant les foires. Et, chose remarquable, les trafiquants venant de l'étranger pouvaient faire et faisaient souvent partie des conservateurs élus chaque année (2). On va voir, par le texte de la délibération, que satisfaction entière fut donnée au pétitionnaire.

Délibération du Corps de ville de Pignerol du 8 avril 1480 (3).

« ....Item de providendo requisitionis facte parte magistri Jacotini de rubeis, magistri librorum qui requisivit sibi provideri de una domo pro suo usu et pro laborando et exercendo artem suam in loco Pinerolii

« Item requisivit parte communitatis scribi et se commendari Illustrissimo domino nostro duci Sabaudie qui inde habeat ipsum commendare Magnifico Conservarori Lugduni.

« Super qua proposita attento quod idem magister Jacotinus cum tota eius familia bene se habuit et se habet in loco Pinerolii in exercendo artem suam et bonum et optimum fructum profertque Pinerolis, iidem ordinaverunt quod predicto magistro Jacotino presenti et acceptanti, traddantur et solvantur ducati octo aurei pro quolibet anno, pro fictu solvendo sue domus, adeo ut se ferventius habeat in Pinerolio, et ordinniaverunt quod scribatur juxta per eum mandata Illustrissimo Domino nostro Duci. »

En 1480, Jacques Le Rouge est donc installé définitivement à Pignerol, *avec toute sa famille*, ainsi que le dit le texte de la délibération du corps de ville. C'est encore là un fait intéressant à relever et qui pourra être rappelé lorsque nous nous occuperons des autres Le Rouge.

(1) *Privilèges des Foires de Lyon, octroyez par les roys très-chrétiens aux marchands français et étrangers y négocians sous lesdits privilèges ou residans en ladite ville*, par Guillaume Barbier. Lyon, 1649. In-4°.

(2) *La Juridiction commerciale à Lyon sous l'ancien régime*, par T. Vaesen, archiviste municipal. Lyon. In-8.

(3) *Arch. communale di Pinerolo. Ordinati*. Vol. IX.

Au mois de janvier 1480 (1) (1481 n. st.), Jacques Le Rouge imprime de nouveau les *Œuvres de Virgile* avec les commentaires de Servius Honoratus, œuvre qu'il avait déjà éditée en 1475 à Venise. Cette édition avait donc été rapidement enlevée.

Nous voyons encore notre imprimeur faire sortir de ses presses une édition des *Métamorphoses d'Ovide*, laquelle est datée de Pignerol le 8 des Kalendes de Février. D'après le professeur Gazzera, il existerait aussi une édition des *Héroïdes*, également imprimée à Pignerol en 1480, mais n'ayant pas rencontré de traces certaines de cette édition, nous ne la mentionnons que pour mémoire.

En 1481, nous ne relevons point d'autres impressions exécutées à Pignerol. Cependant on constate la présence de Jacques Le Rouge dans cette ville pendant les mois de juin et d'août.

Dans le tome X de la précieuse collection des Actes (*Ordinati*) du Corps de ville de Pignerol, on lit à la date du 9 juin (9 *Guigno* 1481):

« ....De providendo requisicioni facte parte magistri Iacottini de Rubeys, magistri librorum, qui requirit sibj aliquod darj adiutorium adeo ut possit artem suam cum sua familia exercere in loco Pinerolij et specialiter de aliqua domo ydonea pro ussu suo et arte exercenda.

« Ordinatur quod super premissis habeatur consilium ut tamen fiat bona promiscio ipsi magistro Jacobino qui bene se habet in Pinerolio. »

Au mois d'août (8 *Agosto* 1481), la promesse qui avait été faite est confirmée et tenue comme l'année précédente dans les termes suivants :

« ....De providendo requisicioni facte parte magistri Jacobini de Rubeys, magistri librorum, qui requisivit sibi provideri de una domo pro suo ussu et pro laborando et exercendo artem suum in loco predicto.

« Attento quod idem magister Jacobinus cum tota ejus familia bene se habuit et habet Pinerolij in exercendo artem suam et bonum optimum fructum in predicto (*sic*) id circo ordinatur quod eidem magistro Jacobino presenti et acceptanti traddentur de ere (2) (*sic*) Communitatis ducati octo

(1) En France l'année commençait à Pâques et cet état de choses dura jusqu'en 1564, sous le règne de Charles IX.

A Venise il n'en était point ainsi, l'année commençait au 1er mars, et cet usage se conserva jusqu'en 1797, jusqu'à la chute de la République vénitienne. Aussi avait-on soin, au xve siècle, d'indiquer si l'on comptait suivant la mode française ou suivant la mode vénitienne, *more veneto*.

Toutes les indications des mois de janvier et février sont donc d'un an plus anciennes que celles partant du mois de mars.

(2) Pour *œre*

aurej per octo annos pro quolibet anno profictu solvendo sue domus adeo ut fertertius (1) se habeat in predicto ; et ordinatur quod scribantur iura per eum requisita Illustrissimo domino nostro duci ad dictamen magnifici domini advocati. »

Quoique Jacques Le Rouge fut, ainsi qu'on vient de le voir, complètement installé à Pignerol, on constate pendant cette année une absence de notre imprimeur qui fait paraître successivement deux ouvrages de saint Prosper d'Aquitaine (2), l'un à Venise sous le titre de *Prosperi Aquitanici Carmina* (3), in-4°, indiqué par Hain et Panzer, l'autre signalé par Brunet comme imprimé à Milan par Jacques Le Rouge en 1481, a pour titre : *Prosperi Aquitanici de vita contemplativa et humana* (*cum commentariis*).

Nous n'avons point rencontré ces deux pièces et nous le regrettons, car il aurait été important de bien s'assurer de leur lieu d'impression; la similitude des titres peut faire penser que c'est le même ouvrage et qu'il y a confusion dans le lieu d'impression.

A partir de cette année 1481, nous ne trouvons plus d'ouvrages imprimés par Le Rouge à Pignerol. Et cependant il habite toujours la ville qu'il avait choisie comme dernière retraite.

Nous avons la preuve qu'il y exerçait toujours la typographie en 1485, car nous trouvons encore une mention qui l'intéresse dans les délibérations du Corps de ville, à la date du 19 avril 1485.

« ....Iaccotinus de Rubeis librerius espone al Consiglio come da principio gli fosse promessa la pigione della casa per quattri anni e non siagli stata pagata da per uno.

« Il Consiglio manda Pagasi. » (Archiv. communale di Pinerolo Ordinati. Vol. XI.)

Quoiqu'on n'ait point retrouvé jusqu'à présent de livres sortis des presses de Jacques Le Rouge, de 1482 à 1488, il est certain qu'il a dû continuer à travailler. Nous venons de le voir en 1485 à Pignerol. Il nous est encore signalé plus tard, mais cette fois à Embrun, au mois de mars 1489 (1490 n. st.), par l'impression d'un beau livre retrouvé seulement depuis quelques années. C'est le *Bréviaire du Diocèse d'Embrun*. Sans doute, Jacques Le Rouge,

(1) Pour *fructuosius*.

(2) Saint Prosper, né en 403, près Bordeaux, mort en 463; fameux docteur de l'Église, ami de saint Augustin. Il a laissé beaucoup d'écrits qui ont été imprimés dès les premiers temps.

(3) C'est sans doute l'ouvrage connu sous le nom de *Carmen de Ingratis*, poëme qui ne contient pas moins de mille vers hexamètres, sans y comprendre une préface en vers élégiaques et une seconde petite préface.

quoiqu'il fût âgé et ne travaillât plus beaucoup, avait été sollicité par l'archevêque d'Embrun, en relations avec l'évêque de Pignerol, pour venir au chef-lieu de ce diocèse, qui n'était pas bien éloigné de son domicile, procéder à l'impression du bréviaire, sous les yeux et sous la surveillance du prélat et de son chapitre.

Toujours est-il que nous retrouvons dans cette ville notre imprimeur terminant le bréviaire le 10 mars 1489 (1490 n. st.), ainsi que cela est mentionné à la fin du volume imprimé : « ...*Cum caracteribus industrii viri magistri Iacotini de Rubeis, Gallici, Lingonensis diocesis, ac ejus et in arte imprimendi peritorum et expertorum ab eo assu imptorum artificum opera, in civitate nostra Ebredunensi in magno numero eo modo seu stilo quo hoc impressione de mense marcii annis à Nativitate Domini millesimi quadragentesimi octuagesimi noni completam fieri iussimus et fecimus.*

« *Datum in palatio nostro, archiepiscopali Ebredunensi, die decima dicti mensis marcii, anno quo supra.* »

D'après le texte que nous venons de citer, on voit que Jacques Le Rouge avait amené avec lui des compagnons imprimeurs, experts dans l'art.

Etaient-ils de simples ouvriers ou ses propres enfants, initiés à l'art de l'imprimerie dans son atelier ? Nous ne pouvons faire que des suppositions.

A partir de cette époque, nous perdons complètement de vue Jacques Le Rouge et nous ignorons s'il retourna finir ses jours à Pignerol, ou si, conservant ses habitudes nomades, il alla dans quelqu'autre ville imprimer de nouveaux labeurs. Peut-être serons-nous en mesure quelque jour de compléter cette enquête et de donner le lieu et la date de la mort de Jacques Le Rouge.

Des recherches ont été commencées dans les registres des trois paroisses de Pignerol, et nous y trouverons sans doute quelques-uns des renseignements que nous cherchons.

Il serait très important de connaître les noms de ses enfants. Nous allons, en effet, être très embarrassé pour fixer quels étaient les rapports et les liens de famille qui unissaient Jacques Le Rouge à ses parents et homonymes de Venise, de Chablis et de Troyes.

Retenons pour l'instant qu'il résulte de notre enquête que Jacques Le Rouge, après être venu de France avec Nicolas Jenson, exerça la profession d'imprimeur et de libraire à Venise de 1471 à 1478 ; à Pignerol, de 1478 à 1481 ; à Venise, en 1481 ; à Milan, en 1481 ; à Pignerol, de 1481 à 1488 ; à Embrun, en 1489 et 1490, et qu'il retourna sans doute à Pignerol au mois de mars 1489 (1490 n. st.).

Nous suivons donc bien Jacques Le Rouge pendant son existence professionnelle, de 1471 à 1490, c'est-à-dire pendant 18 ans, mais nous ne savons rien de lui avant cette époque, et nous avons à retrouver ce qu'il devient après 1490, s'il n'est pas mort à Pignerol.

Nous donnons, pour terminer ce chapitre de l'histoire de Jacques Le Rouge, et sous forme de pièces justificatives, le testament de Nicolas Jenson avec la traduction que nous en avons faite pour plus de commodité, et la description de tous les ouvrages imprimés par Jacques Le Rouge et parvenus à notre connaissance.

IV.

PIÈCES JUSTIFICATIVES CONCERNANT JACQUES LE ROUGE

I. — *Testament de Nicolas Jenson, ami de Jacques Le Rouge.*

(AVEC LA TRADUCTION EN REGARD)

7 Septembre 1480.



CALENDRIER DES BERGERS. — Paris et Troyes.

Die septimo mensis septembris 1480, indicione XIII.	Le sept septembre 1480 de l'Indicion XIII.
— Egregius mercator, Magister Nicolaus Jenson, francigena, impressor librorum, habitator Venetiarum, in confinio sancti Canciani, per Dei gratiam mente sanus et boni intellectus, licet corpore lan-	Maitre Nicolas Jenson, français d'origine, négociant notable, imprimeur de livres, habitant sur la paroisse Saint-Cancien, par la grâce de Dieu, sain d'esprit et de bonne intelligence, quoique malade de

guens, misit pro me Hieronymo Bonycardi, publico imperiali auctoritate notario, meque rogavit de hoc suo testamento, imperiali more annotato, de voluntate, consensu, et ordine ipsius testatoris in hac forma videlicet :

Imprimis namque si et quando ipsum testatorem contigerit de hoc seculo migrare, animam suam altissimo Deo creatori nostro, Ejusque gloriose matri virgini Marie, et toti suo celesti curie humiliter commendavit.

Item iussit, voluit, et ordinavit, corpus suum sepeliri debere ad locum et monasterium Sancte Marie de gratia, cum dopleriis tresdecim, quos deferant tresdecim pauperes, qui pauperes induantur de bonis ipsius testoris, videlicet quilibet ipsorum secundum eorum statum; cui loco Sancte Marie de Gratia voluit et statuit fieri unum monumentum simplex et absque pompa, ubi sui commissarii poterunt remanere in concordio cum fratribus ipsius loci; cui loco et monasterio Sancte Marie de Gratia, pro anima sua, et pro ipso suo monumento condendo, dimisit et legavit ducatos quinquagenta, solvendos hoc modo, videlicet, ducatos viginti quinque subito, et alios ducatos viginti quinque cum infrascripti sua heredes habuerint denarios ab ipsius testatoris societate nuncupata zan da Cologna et Nicolaus Jenson, aut a prima societate, Nicolaus Jenson et socii intitulata.

Item, instituit, voluit et ordinavit pro remedio anime ipsius testatoris celebrari debere missas mille trecentas, videlicet, trecentas in hac Civitate Venetiarum, et pro una-

corps, m'a envoyé chercher moi Jérôme Bonycardi, notaire public de par l'autorité impériale, et m'a invité à dresser son testament d'après la coutume impériale, de par la volonté, le consentement et l'ordre du testateur lui-même, dans la forme suivante, à savoir :

Et d'abord quoiqu'il soit incertain de savoir quand il lui plaira de faire sortir le testateur de ce siècle, il a recommandé humblement son âme au Dieu suprême, notre créateur et à sa mère, la glorieuse vierge Marie, ainsi qu'à toute la cour céleste.

Item il a réglé, voulu et ordonné que son corps serait enseveli au lieu et monastère de Sainte Marie des Grâces avec treize cierges portés par treize pauvres lesquels seront habillés au frais du testateur lui-même, selon l'état de chacun d'eux; il a en même temps statué et décidé qu'en ce lieu de Sainte Marie des Grâces, serait erigé un monument simple et sans pompe où ses représentants pourront séjourner en paix avec les frères de ce monastère. En faveur de ce lieu et monastère, pour le repos de son âme et la construction du monument, il a donné et légué cinquante ducats qui devront être payés de cette manière, à savoir vingt-cinq ducats lorsque ses héritiers désignés ci-après auront touché les deniers de la Société connue sous la raison sociale Jean de Cologne et Nicolas Jenson ou de la première société connue sous le nom de Nicolas Jenson et ses associés.

Item, il a réglé, voulu et ordonné qu'il serait célébré pour le salut de l'âme du testateur, mille trois cents messes, savoir trois cents dans cette cité de Venise pour chacune

quaque detur de elemosina marcellus unus, et celebrentur in ipsa ecclesia Sancte Marie de Gratia; Alie vero misse mille celebrari debeant in partibus suis Galliae, ubi sepultus est quondam ser Jacobus, ipsius testatoris pater, et per ser Albertum, ipsius testatoris fratrem, detur id quod solitum est pro talibus missis celebrandis in locis et partibus Gallie, quando habuerit et receperit ipse eius frater portionem ipsi testatori spectantem ab ejus societate.

desquelles il sera donné en aumône un marc et elles devront être célébrées dans l'église même de Sainte Marie des Grâces. Les mille autres messes devront être célébrées dans le pays de France où a été enseveli autrefois maitre Jacques, père du testateur et il sera donné par maître Albert, frère du testateur ce qu'on a coutume de donner pour la célébration de ces messes dans les lieux et pays de France, lorsque son dit frère aura touché et reçu la part du testateur lui revenant de ladite société.

Item, dimisit et legavit magistro Jacotino de rubeis, impressori librorum, ducatos centum auri pro exoneratione conscientie sue, si in aliquo sibi teneretur.

Item, il donné et légué à maître Jacques Le Rouge, imprimeur de livres, cent ducats d'or, pour l'exonération de sa conscience, dans le cas où il lui resterait dû quelque chose.

Item, etiam legavit et ordinavit Petrexine, ipsius magistri Jacotini uxori, commatri sue, ducatos ducentos pro remuneratione gratuitorum serviciorum, quos ipse testator habuit et recepit ab ipsis magistro Jacotino compatre suo et ejus uxore, cum hac conditione quod ipse magister Jacotinus teneatur et debeat rogari et facere cartam dotis ipsi eius uxori de eis ducatis ducentis.

Item, il a donné et légué à Pierrette, épouse de maître Jacques, son amie, deux cents ducats en reconnaissance des services gracieux que le testateur a reçus et obtenus des mêmes Jacques, son ami, et de son épouse, avec cette condition que le dit maître Jacques soit tenu et obligé de constituer en dot à sa femme lesdits deux cents ducats.

Item, dimisit et ordinavit dari debere filie quondam magistri Raynaldi, sutoris, ducatos tres decim auri ex bonis ipsius testatoris, ducatos amore Dei.

Item, il a prescrit et ordonné qu'il serait donné à la fille de feu maistre Raynauld, bottier, treize ducats d'or sur les biens du testateur, et ce pour l'amour de Dieu.

Item, legavit Marine, serviciali ipsius magistri Jacotini, pro anima ipsius testatoris, ducatos duodecim auri.

Item, il a légué à Marine, servante de maistre Jacques, pour le repos de l'âme du testateur, douze ducats d'or.

Item, dimisit hospitali Christi, prope sanctum Antoninum, fabricari incepto, ducatos viginti quinque auri.

Item, il a donné à l'hôpital du Christ, qu'on commence à bâtir près Saint-Antoine, vingt-cinq ducats d'or.

Item, dimisit et legavit monaste-

Item, il a donné et légué au cou-

rio Sante Marie de colis madiis prope Aquilam, ubi requiescit corpus sancti Petri Celestini, ducatos viginti quinque auri.

Item, ordinavit et legavit ecclesie Sancti-Petri de Summavera (1), ubi requiescit corpus patris ipsius testatoris, ducatos quinquagenta auri pro emendo paramenta et alia necessaria ipsi ecclesie, sicut videbitur ipsi Alberto, dicti testatoris fratri, et regentibus talia paramenta et alia in ipsa ecclesia.

Item, ecclesie virginis Marie in dicto loco de Summavera ducatos decem.

Item, voluit, iussit et ordinavit quod de bonis ipsius testatoris in ipso loco de Summavera maritentur tres decim paupercule domicelle bone condictionis et fame, et pro qualibet dentur ducati viginti quinque.

Item, voluit, jussit et ordinavit dari debere de bonis ipsius testatoris Raynaldo de la Capella et Joanne ejus uxori, germane consanguinee ipsius testatoris ducatos quinquagenta auri, et hoc in remuneratione optimi servitii, quem ipsi iugales Raynaldus et Joanna fecerunt erga matrem ipsius testatoris.

Item, dimisit et legavit truncho sive capsule in ecclesia sancti Petro de Baro suprà albam, in par-

vent de Sainte-Marie de Collemaggio, près d'Aquila, où repose le corps du bienheureux Saint-Pierre, célestin, vingt-cinq ducats d'or.

Item, il a donné et légué à l'église de Saint Pierre de Sommevoire, où repose le père du testateur, cinquante ducats d'or pour acheter les ornements et autres choses nécessaires à cette église, ainsi qu'il apparaîtra à Albert, frère du testateur, et aux personnes chargées, dans cette église, de régler les choses de cette nature.

Item, il a légué à l'église de Nostre-Dame, dans ledit lieu de Sommevoire, dix ducats.

Item, il a voulu, prescrit et ordonné qu'aux frais du testateur, dans ledit lieu de Sommevoire, seraient mariées treize jeunes filles pauvres, de bonne condition et réputation, et, à cet effet, vingt-cinq ducats seront données à chacune.

Item, il a voulu, prescrit et ordonné qu'on devrait donner sur les biens du testateur à Raynauld de la Chapelle et à Jeanne, sa femme, cousine germaine du testateur, cinquante ducats d'or, et ce en faveur des bons services que ces époux Raynauld et Jeanne ont rendu à la mère du testateur.

Item, il a légué et donné au tronc ou coffre de l'église Saint-Pierre de Bar-sur-Aube (2), dans la province

(1) Eglise de Saint-Pierre ès liens de Sommevoire (Haute-Marne). Sommevoire avait alors deux paroisses : l'une sous le vocable de la Nativité de N.-D., l'autre sous le patronage de saint Pierre ; elles appartenaient alors au diocèse de Troyes, mais les cures étaient à la collation de l'abbé de Moutier-en-der. Aujourd'hui, Sommevoire, canton et doyenné de Moutier-en-der, fait partie du diocèse de Langres.

Les abbés de Moutier-en-der avaient fait de leur château de Sommevoire une place forte, ce qui attira, à plusieurs reprises, les malheurs de la guerre sur ce bourg. Le château fut assiégé, notamment, en 1436 par le bâtard de Thil. Il fut pris et pillé ainsi que les habitants, et la pauvreté de l'église de Saint-Pierre et de celle de Notre-Dame avaient sans doute frappé Nicolas Jenson, lors de la mort de son père.

(2) Bar-sur-Aube est près de Sommevoire.

tibus Gallie, ducatos quatuor auri. Et omnia ipsa legata ipse testator dimisit et legavit in remedium anime sue.

Que quidem omnia legata, per ipsum testatorem ut supra ordinata, exceptis ducatis XXV, sancte Mariæ de Gratia, ut supra, voluit ipsum Albertum fratrem suum solvere et satisfacere debere quando habuerit et receperit denarios pro portione sibi spectante societatis ipsius testatoris, sive pro dictis societatibus, ita tamen quod semper ipse Albertus frater suus retinere debeat aliquam partem ipsorum denariorum penes se pro alendis et gubernandis filiabus ipsius testatoris, ac etiam matre eiusdem testatoris, sicuti inferius declarabitur.

Item, ordinavit in exequio fiendo corpori ipsius testatoris expendi debere, ultra dopleria predicta, solum ducatos decem auri, videlicet in presbiteris et aliis necessariis.

Item, legavit plebano ecclesie sancti Canciani ducatos decem auri.

Item, etiam legavit Zacheto Duval de Mexi ducatos vigintiquinque auri.

Item, dimisit et legavit Evangeliste, qui est in domo cum ipso testatore ducatos vigintiquinque auri ultra ejus salarium, quod habere debet, videlicet pro anno vel circa.

Item, dimisit Clare, que habitabat Padue, prope portam sancti Antonii de Padua, in domo cum ejus matre, ducatos triginta auri pro suo maritare, et si non se maritabit, nihil habeat.

Item, legavit Antonio de Arezia, servitori domus, ducatos duodecim auri.

de France, quatre écus d'or. Et tous ces legs ont été donnés et faits par le testateur pour le salut de son âme.

Tous ces legs prescrits par le testateur, à l'exception des vingt-cinq ducats de Sainte-Marie-des-Grâces, comme il est dit ci-dessus, devront être payés et couverts par son frère Albert, lorsqu'il aura palpé et reçu les deniers de la part lui appartenant dans la Société du testateur ou desdits associés, avec cette réserve, cependant, que ledit Albert, son frère, devra retenir une partie suffisante desdits deniers pour nourrir et gouverner les filles du testateur et aussi sa mère, ainsi qu'il sera déclaré plus bas.

Item, il a ordonné que pour les obsèques du corps dudit testateur, outre les cierges ci-dessus prévus, il serait dépensé seulement dix ducats d'or pour les prêtres et les autres nécessités.

Item, il a légué au curé de l'église de Saint-Cancien dix ducats d'or.

Item aussi, il a légué à Jacquet Duval de Mexi vingt-cinq ducats d'or.

Item, il a donné et légué à Evangelista, qui demeure avec le testateur, vingt-cinq ducats d'or, en outre du salaire qu'elle doit recevoir.et qui comprend une année ou environ.

Item, il a donné à Claire, qui habite à Padoue, près la porte Saint-Antoine de Padoue, une maison avec sa mère, trente ducats d'or pour se marier, et si elle ne se marie pas, elle n'aura droit à rien.

Item, il a légué à Antoine d'Arezzo, serviteur de la maison, douze ducats d'or.

Item, legavit et dimisit monasterio Sancte Marie Annunciate ducatos decem auri pro anima sua et alios ducatos decem fratribus Jesuatis Sancte Agnetis, etiam pro anima sua.

Item, dimisit et legavit Petro Benzono, venditori librorum in apotheca societatis ipsius testatoris, ducatos quindecim auri ultra eius salaria, que habere debet ab ipso testatore que non sunt consolidata.

Que enim legata supra scripta persolvi debeant ex denariis contatis subito post decessum ipsius testatoris.

Item, etiam dimisit et legavit Achineto de la Porta, sutori in urbe Roma, ducatos viginti, solvendos per ipsum Albertum fratiens suum, quando habuerit denarios a dictis societatibus, prout de aliis legatis superius dictum est.

Item, etiam ipse testator declaravit et manifestavit, ac declarat et manifestat, quod si ejus societas Zan da Cologna et Nicolaus Jenson accipere volet omnes massaricias, vestes, arnesias, et suppellectilia domus, ac ordinea, ac torcularia et alia spectantia ad artem imprimendi libros ac scagna telaria, et omne aliud ipsi testatori spectante et pertinente (*sic*), prout apparet in instrumento prime societatis, et que ad decessum ipsius testatoris erunt et reperientur in domo sua, ipsa omnia predicta existimari debeant; et pro tali stima ipsa societas Zan da Cologna et Nicolaus Jenson ipsa omnia predicta accipere debeat, cum hoc quod de denariis pro talibus rebus et bonis predictis subito exbursare debeat, et teneatur hereditati ipsius testatoris du-

Item, il a donné et légué au monastère de Sainte-Marie-l'Annonciade dix ducats d'or pour le repos de son âme, et dix autres ducats d'or aux frères Jésuites de Sainte-Agnès, pour le repos de son âme.

Item, il a donné et légué à Pierre Benzon, commis à la vente des livres dans la boutique de la Société du testateur, quinze ducats d'or en dehors de son salaire qu'il doit recevoir du testateur et qui n'est pas réglé.

Les legs ci-dessus inscrits doivent être acquittés avec des deniers comptés aussitôt la mort du testateur.

Item, il a donné et légué à Achinet de la Porte, bottier dans la ville de Rome, vingt ducats, qui devront être payés par son frère Albert, lorsqu'il aura touché les deniers des susdites Sociétés, comme il a été dit plus haut pour les autres legs.

Item, le testateur a déclaré et manifesté, il déclare et manifeste que si la Société Jean de Cologne et Nicolas Jenson veut reprendre tous les meubles, vêtements, couvertures et garnitures de lit de la maison, comme aussi les outils, les presses et tout ce qui concerne l'art d'imprimer les livres, toutes les étoffes et tout ce qui appartient et demeure la propriété dudit testateur, comme il est indiqué dans le traité de la première Société, et toutes les choses qui, au moment du décès du testateur, existeront et seront trouvées dans sa maison, tous les objets désignés ci-dessus devront être estimés et la Société Jean de Cologne et Nicolas Jenson sera tenue de reprendre tous les objets désignés pour le prix de l'estimation qui en aura été faite;

catos quingentos, et reliquum ponatur ad computum debiti ipsius testatoris, quod habet cum societate Nicolai Jenson et sociorum.

Hoc declarato et declarans ipse testator quod in premissis omnibus et singulis ut supra non intelligantur nec comprehendantur ponzoni, cum quibus stampantur matres, cum quibus matribus fiunt littere et prohiciuntur, sed omnino ipse testator ipsos ponzonos exceptuavit et exceptuat, ac eos voluit et vult dominum dominum Petrum Ugelleymer, compatrem suum dilectissimum, habere debere, et ipsos eidem domino Petro legavit et dimisit (1). Et qui dominus Petrus non possit cogi ad dandum et solvendum aliquid pro ipsis ponzonis, nisi id quod sibi placuerit eius humanitate.

Si vero ipse societas acceptare nolet, ipsas res et bona pro stima suprascripta, ut profertur, quod tunc ipse Dominus Petrus ipsas res et bona accipere ac acceptare teneatur, et debeat pro ducatis centum minus quam erit stima predicta. Et denarios exbursare debeat ipse Dominus Petrus hoc modo, videlicet ducatos quadringentos auri subito hereditati ipsius testatoris, et reliquum vadat, et sit in diffalcatione sive parte diffalcationis ejus, quod ipse testator dare debet societati predicte Nicolai Jenson et sociorum, cum hoc quod si ipse Dominus Petrus acceptare nolet

elle devra payer immédiatement pour les objets et les biens désignés, entre les mains de l'héritier du testateur, une somme de cinq cents ducats et le reste de ce qui sera dû sera inscrit au compte du testateur avec la Société Nicolas Jenson et ses associés.

Ayant déclaré et déclarant ledit testateur que, dans les objets susdits pris en masse ou en particulier, ne sont entendus ni compris les poinçons avec lesquels sont gravées les matrices et avec lesquelles matrices se font et se fabriquent les lettres, mais que ledit testateur a excepté et excepte absolument lesdits poinçons, et qu'il a voulu et veut que la possession en soit à Pierre Ugelleymer, son ami le plus cher et il les a légués et donnés audit maître Pierre. Et que ledit maître Pierre ne puisse être contraint à donner et payer quelque chose pour lesdits poinçons que ce qu'il lui plaira et par complaisance.

Mais si la Société elle-même ne veut point accepter les biens et objets pour l'estimation ci-dessus indiquée comme il a été dit, qu'alors ledit maître Pierre lui-même soit tenu de recevoir et d'accepter lesdits biens et objets et qu'il doive cent ducats de moins que l'estimation ci-dessus dite. Et ledit maître Pierre devra débourser les deniers de la manière suivante, savoir : Quatre cents ducats d'or immédiatement versés à l'héritier du testateur, et que le reste aille et soit dans la part de déduction que ledit testateur doit donner à la Société ci-dessus désignée de Nicolas Jen-

(1) Pierre Ugelheimer ne fut point imprimeur, mais simplement libraire et sans doute fondeur de caractères. Son nom ne figure sur aucune édition de son temps, et les bibliographes n'en parlent pas.

ipsas res et bona, ut superius dictum est, quod habere non debeat ipsos ponzonos.

son et de ses associés, avec cette prescription que si maître Pierre lui-même ne voulait point accepter ces dispositions et ces biens, comme il est indiqué ci-dessus, il ne devrait point avoir les poinçons.

Item, cum ipse testator asserat habere debere a Joanne fabri, alias Clementis (1) in presenti habitatore Taurini, ducatos centum decem auri pro totidem sibi mutuatis, ipse testator ipsum Joannem fabri quietavit, liberavit et absolvit a medietate ipsius debiti.

Item, comme le testateur certifie qu'il lui est dû par Jean Lefèvre, autrefois par Clément (son père), habitant actuellement Turin, cent-dix ducats d'or pour autant qu'il lui a prêté, ledit testateur a quitté, libéré et absous Jean Lefèvre de la moitié de cette dette.

Item, etiam quietavit, liberavit et absolvit magistrum Joannem Biretarium (2), compatrem suum, a toto eo quod sibi magistro Nicolao, testatori, teneretur et obligatus esset quomodocumque et qualiter cumque.

Item, il a quitté, libéré et absous maître Jean de Biretre, son ami, de tout ce dont il était tenu et obligé, de quelque manière que ce soit, envers maître Nicolas, le testateur.

Et similiter quietavit, liberavit et absolvit Albertum de Lorena, cantatorem in ecclesia Sancti Marci, compatrem ipsius testatoris, a toto eo, quod sibi testatori quomodolibet dare deberet.

Et de la même manière il a quitté, libéré et absous Albert de Lorraine, chantre de l'église de Saint-Marc, ami du testateur, de tout ce qu'il devait rembourser audit testateur, de quelque manière que ce soit.

Item, etiam ipse testator voluit, iussit et ordinavit quod a computo crediti ipsius testatoris, quod habet cum ejus societate Nicolai Jenson et sociorum, ponantur ad computum crediti commissarie quondam Domini Joannis Rauchfas (3), socij societatis predicte, ducati octuaginta auri, et hoc pro exoneratione conscientie ipsius testatoris.

Item, aussi le testateur a voulu, ordonné et arrangé que du compte de crédit dudit testateur qu'il a avec la Société de Nicolas Jenson et associés, soient inscrits au compte de crédit de maître Jean Rauchfas, autrefois commis de la Société ci-dessus dite, la somme de quatre-vingts écus d'or et ce pour l'exonération de la conscience du testateur.

(1) Jean Lefèvre, fils de Clément Lefèvre, natif du diocèse de Langres, était sans doute venu à Venise avec Jenson, ainsi que Jacques Le Rouge. Il introduisit la typographie à Turin en 1474, et il y exerça sa profession jusqu'en 1491.

(2) Jean-Antoine de Bireta ou Biretre, de Pavie, imprimeur à Venise, mort à Pavie en 1492.

(3) Jean Rauchfas, Allemand né à Francfort, mort à Venise en 1488 et enseveli dans l'église Saint-Jean et Saint-Paul de cette ville. Cpr Simonsfeld, *Der Fondaco dei Tedeschi in Venedig*, II, p. 288 ; Castellani, La Stampa in Venetia, etc. 1889, p. 89.

Et similiter ponantur alii ducati centum a computo crediti sui ad computum crediti ipsius Domini Petri Ugelleymer, socii et compatris sui, et hoc in exoneratione conscientie ipsius testatoris.

Et que de même cent autres ducats de son compte de crédit soient portés au compte de crédit de maître Pierre Ugeleymer, son associé et son ami, et ce pour l'exonération de la conscience du testateur.

Item, dimisit et legavit ipsi domino Petro, compatri suo, quod omni et quolibet anno, usque quo gubernabit et reget negotia ipsius testatoris, ponere possit et valeat a computo crediti ipsius testatoris, quod habet cum dicta societate Nicolai Jenson et sociorum, ad computum crediti ipsius Domini Petri ducatos quinquaginta. Et hoc ut habeat recommissa negotia ipsius testatoris quia plurimum se confidit in ipsum Dominum Petrum. Quem dominum Petrum ipse testator rogat ut libros ipsi testatori spectantes qui adhuc positi non sunt ad computum ipsius testatoris, quia computa non potuerunt haberi, ponere debeat ad computum ipsius testatoris, cum ea solita diligentia sibi possibili.

Item, il a donné et légué au même Pierre, son ami, pour chaque année pendant laquelle il aura gouverné et régi les affaires dudit testateur une somme de cinquante ducats à prendre sur le compte de crédit du testateur avec ladite Société Nicolas Jenson et ses associés et à porter au compte de crédit de maître Pierre. Et ce afin qu'il s'occupe des affaires du testateur qui a la plus grande confiance en maître Pierre. Le testateur prie le même maître Pierre de faire mettre à son compte, avec toute sa diligence ordinaire et aussitôt que possible les livres qui restent au testateur et qui n'ont pu jusqu'ici être mis à son compte, parce qu'on n'avait pu en faire l'énumération.

Commissarios autem suos et hujus testamenti sui ultimi executores dictus testator instituit, ordinavit et esse voluit pro agendis et negotiis in Venetiis dictum Dominum Petrum Ugelleymer, compatrem suum peramandum, ac dominos Petrum et Alouisium Augustini, fratres de Fabriano, habitatores Venetiarum, ac ipsum Albertum dicti testatoris fratrem carnalem, ut predicta omnia in presenti testamento contenta ipsi seu eorum maior pars exequi et executioni mandare teneantur et debeant juxta ordinationem factam per ipsum testatorem.

Ledit testateur a institué, ordonné et choisi pour ses représentants et faire ses affaires dans la ville de Venise ledit maître Pierre Ugelleymer, son ami le plus cher, et maîtres Pierre et Louis Agostini frères, de Fabriano, habitants de Venise, et Albert, frère charnel dudit testateur, afin qu'ils soient tenus et obligés de veiller à l'exécution des clauses contenues dans le présent testament et suivant l'ordre indiqué.

Quos commissarios suos at quemlibet eorum plurimum exoravit, ut hanc commissariam suam acceptare

Il supplie lesdits exécuteurs testamentaires d'accepter le mandat qu'il leur confie pour l'amour de

velint amore Dei, et pro benevolentia, quam semper habuerunt erga ipsum testatorem.

Pro agendis vero et negotiis ipsius testatoris in partibus Gallie, instituit et ordinavit Dominum Joannum Arzerium, civem et mercatorem Civitatis Trecensis, et Joannem Bonvalot, mercatorem, habitatorem in villa Summavera diocesis Trecensis, et ipsum Albertum fratrem suum carnalem, ut ipsi seu eorum major pars ordinata per ipsum testatorem in partibus Gallie exequi et executioni demandare teneantur et debeant.

Residuum vero omnium et singulorum suorum bonorum mobilium et immobilium, presentium et futurorum, caducorum, inordinatorum et prominscriptorum (*sic*) ac quid quid ad caducum, inordinatum et prominscriptum (*sic*) posset quomodolibet devenire ac spectare et pertinere, quocumque iure, titulo, modo et nomine, ac iuribus, rationibus et actionibus dimisit et legavit ipsi Alberto Jenson, fratri suo carnali peramando, quem instituit et ordinavit suum heredem universalem, cum hac tamen conditione quod alere, gubernare et nutrire teneatur et debeat ac obligatus sit Joannam, Catherinam ac Barbaram, filias naturales ipsius testatoris, quos ipse ejus frater et heres accipere debeat penes se; et hoc usque ad etatem legiptimam maritandi ipsas filias suas et quam libet earum juxta consuetudinem Gallie ; et pro maritare cuilibet earum filiarum suarum dare et exbursare debeat et obligatus sit ipse frater suus et heres ducatos sexcentos auri Venetos, aut valutam ipsorum.

Dieu et l'amitié qu'ils ont toujours témoignée au testateur.

En ce qui concerne les affaires du testateur dans les différents lieux de France, il a institué et choisi pour les diriger maître Jean d'Arzer, bourgeois et marchand de la ville de Troyes, Jean Bonvalot, marchand, habitant le bourg de Sommevoire, au diocèse de Troyes, et son propre frère Albert, pour qu'ils soient tenus et aient le devoir, tout au moins pour la majorité désignée par le testateur, de voyager dans les diverses parties de la France et de procéder à l'exécution de leur mandat.

En ce qui concerne le reste de ses biens mobiliers et immobiliers, présents, futurs, caduques, non désignés et non inscrits et de tout ce qui pourrait être, rester ou devenir caduque, non désigné ni inscrit de quelque manière de droit, de titre ou de nom et par les droits, les raisons ou les actions, il les a donnés et légués à Albert Jenson, son frère charnel et affectionné, qu'il a institué et ordonné son héritier universel, avec cette condition, cependant, qu'il sera tenu et aura le devoir et l'obligation d'entretenir, gouverner et nourrir Jeanne, Catherine et Barbe, filles naturelles du testateur, que son frère et héritier devra recevoir chez lui jusqu'à l'âge convenable pour les marier, et ce suivant l'usage de France ; et pour les marier, son frère et héritier devra donner et sera obligé de donner à chacune d'elles six cents ducats d'or de Venise ou leur valeur.

Et si aliqua ipsarum filiarum suarum nolet maritare, sed monacare, nihilominus habeat ipsos ducatos sexcentos, cum hac etiam condictione, quod si aliqua ipsarum filiarum suarum una vel plures decederent ante earum maritari aut monacari, pars talis sive talium decedentium devenire debeat, videlicet medietas alteri sive alijs supraviventibus, et de altera medietate medietas devenire debeat in ipsum Albertum fratrem suum, et alia medietas dispensetur amore Dei, prout videbitur ipsis suis commissarijs pro anima dicti testatoris.

Sed si omnes ipse filie sue decederent, ut supra, ante earum maritare aut monacare, medietas dictorum legatorum ipsis filjabus suis ordinatorum deveniat in ipsum Albertum fratrem et heredem suum, et alia medietas dispensetur amore dei, pro anima dicti testatoris sicut videbitur ipsis suis commissariis.

Item, etiam voluit, iussit et ordinavit ipse testator quod ipse Albertus frater suus dare et consignare debeat Nicolao, filio naturali ipsius testatoris, in presenti habitatori lugduni, ducatos quadringentos auri, quando ipse filius suus se pervenerit ad etatem annorum vigintiquinque, si et in quantum ipse filius suus se bene regeret et gubernaret; et de hoc stetur et ipse testator stari voluit iudicio et arbitrio prefatorum suorum commissariorum de extra Venetias, sive maioris partis, ut supra. Si vero ipse filius suus non se bene regeret et gubernaret, ipse testator statuit et voluit quod de ipsis ducatis quadringentis emantur tot possessiones, quarum usufruc-

Et si quelqu'une de ses filles ne voulait point se marier, mais préférait se cloîtrer, elle n'aurait pas moins les six cents ducats ; avec cette autre condition que si l'une ou plusieurs venaient à mourir avant d'être mariées ou cloîtrées, sa part ou leur part aurait la destination suivante, à savoir que la moitié reviendrait à la survivante ou aux survivantes et que la moitié de l'autre moitié devrait revenir à son frère Albert, et que la moitié restante devrait être dépensée pour l'amour de Dieu, de la manière qu'il conviendra à ses mandataires pour le salut de l'âme du testateur.

Mais si toutes les filles venaient à mourir, comme il a été dit plus haut avant de s'être mariées ou cloîtrées, la moitié des legs ordonnés pour ses filles reviendrait à son frère et héritier Albert et l'autre moitié serait dépensée pour l'amour de Dieu et le salut de l'âme du testateur, ainsi qu'il apparaîtra à ses mandataires.

Item, le testateur a prescrit, voulu et ordonné que son frère Albert serait tenu de donner et verser à Nicolas, fils naturel du testateur, habitant présentement la ville de Lyon, quatre cents ducats d'or, lorsque ledit fils du testateur sera parvenu à l'âge de 25 ans, à condition qu'il se dirige et gouverne bien ; et il sera statué et le testateur a voulu qu'il fut statué sur cette affaire par le jugement et l'arbitrage de ses mandataires, commis hors de Venise, ou tout au moins de la majorité, comme il a été dit plus haut. Si, au contraire, ce même fils ne se dirigeait et gouvernait pas convenablement, le testateur a statué et ordonné qu'avec lesdits quatre cents ducats soient

tus et redditus ipse Nicolaus filius suus habere debeat pro suo vitu et aliis suis necessarijs. Et si ipse Nicolaus filius suus haberet filios aut filias · ipse possessiones post ipsius Nicolai filij sui decessum sint ipsorum filiorum aut filiarum dicti Nicolai; sin autem, sint ipsius Alberti fratris sui aut heredum suorum; et cum hac condictione etiam, quod ipse Albertus frater suus tenere debeat penes se Dominam Zanetam, matrem eorum, et ipsam bene tractare et gubernare, ac facere expensas vitus et vestitus condecenter iuxta condictionem ipsius eorum matris toto tempore vite dicte eorum matris.

Ac etiam eidem quolibet anno in pecunia dare et consignare ducatos duodecim auri, et cum hoc, quod si ipsi Domine Zanete non videretur velle habitare nec stare cum ipso Alberto filio suo, quod possit omni et quolibet anno ab ipso Alberto petere et habere ducatos trigenta auri computatis ipsis ducatis duodecim. Et etiam stando aut non stando cum ipso filio Alberto, possit ad eius obitum ipsa Domina Zaneta ordinare et legare pro anima sua de bonis ipsius testatoris filij sui aut aliter, prout ipsi Domine Zanete videbitur et placuerit, usque ad summam et quantitatem ducatorum ducentorum auri; et quos ducatos ducentos ipse frater suus Albertus exbursare teneatur et debeat, postquam habuerit et receperit denarios a societatibus predictis, sicuti superius in aliis dictum est, hac tamen etiam lege et condictione, et sit statuit, iussit et ordinavit ipse testator, quod casu quo ipse Albertus, frater et heres suus, non bene regeret et gubernaret ipsam matrem suam, aut quod

achetés des biens dont son fils Nicolas devra seulement toucher l'usufruit et la rente pour sa nourriture et les autres choses nécessaires à la vie. Et si son fils Nicolas avait des fils ou des filles, la possession des quatre cents ducats reviendrait, après la mort dudit Nicolas, à ses fils ou à ses filles. Dans le cas contraire, ils appartiendraient à son frère Albert ou à ses héritiers.

Et avec cette autre condition que son frère Albert devra garder dans sa maison la dame Jeannette, leur mère, la bien traiter et gouverner, et faire les dépenses du vivre et du vêtement, suivant la condition de leur mère, pendant tout le temps de sa vie. Et il devra aussi lui donner en espèces et lui remettre chaque année douze ducats d'or. Et si la dame Jeannette ne paraissait pas vouloir habiter avec son fils Albert, elle pourrait lui demander et obtenir de lui trente ducats d'or, les douze ducats étant compris.

Et qu'elle reste avec son fils Albert ou non, la dame Jeannette pourra, en prévision de sa mort, ordonner et léguer pour le repos de son âme, comme il lui apparaîtra et plaira, jusqu'à la somme et quantité de deux cents ducats d'or, à prendre sur les biens du testateur ou autrement. Et son frère Albert sera tenu et aura le devoir de débourser ces deux cents ducats, après qu'il aura eu en mains et reçu les deniers de la Société précitée, comme il a été

eidem non consignaret quolibet anno denarios, ut supra per ipsum testatorem ordinatum est, quod tunc et in quolibet dictorum casuum sit in libertate et arbitrio ac judicio ipsi Domine Zanete privandi ipsum Albertum filium suum ex medictate residui et bonorum ipsi Alberto per ipsum testatorem eius fratrem dimissi et legati, absque aliquia ia aldeclaratione fienda sive oblinenda, sel solum virtute hujus sui ultimi testamenti aut alio quovismodo, quo melius et validius de jure fieri po·terit, omni contradictione et obstaculo cuiuscumque cessantibus penitus et amotis.

dit plus haut à propos des autres affaires, avec cependant cette restriction et condition que dans le cas où Albert lui-même, son frère et héritier ne gouvernerait ou traiterait pas convenablement sa mère, ou qu'il ne lui verserait pas chaque année les deniers stipulés plus haut dans le présent testament, dans chacun desquels cas la dame Jeannette aurait la liberté, la faculté et le droit de priver son fils Albert de la moitié du reste et de la partie de ses biens disponibles légués à Albert par le testateur son frère, et ce sans qu'il soit besoin de faire ou d'obtenir quelque déclaration que ce soit, mais seulement par la force de ce dernier testament ou par toute autre voie de droit qui pourrait paraître meilleure et plus forte, tous empêchements et obstacles cessant à l'instant.

Et de ipsa medietate residui dicta Domina Zaneta, ejus testatoris mater, facere possit omnem suam liberam voluntatem et facultatem, nemine sibi contradicere valente.

Et quant à la moitié elle-même du reste des biens, ladite dame Jeannette, mère du testateur, pourra, dans ce cas, en faire ce qu'elle voudra à sa libre volonté et faculté, rien ne pouvant y contrevenir.

Item, dimisit et legavit mihi notario infrascripto pro mea mercede huius testamenti ducatos decem auri, quod etiam in formam publicam relevari debeat, et poni debeant omnes clausule necessarie iuxta solutum.

Item, il a donné et légué à moi, notaire soussigné, pour mon salaire dudit testament, dix ducats d'or pour qu'il soit établi, en outre, en la forme publique, et que toutes les clauses nécessaires puissent être inscrites suivant l'usage.

Ego Nicolas Jenson, quondam ser Jacobi de Sommavera trecensis diocesis, sanus mente licet infirmus corpore, manu propria subscripsi in fidem premissorum.

Moi, Nicolas Jenson, fils de feu Jacques de Sommevoire, au diocèse de Troyes, sain d'esprit, quoique malade de corps, j'ai soussigné de ma main propre en foi des choses écrites plus haut.

Actum Venetiis in confinio Sancti-Canciani, in domo habitationis ipsius testatoris, presente Domino presbitero Joanne quondam Laurentii, diacono Sancti Canciani, ser

Fait à Venise, sur la paroisse de Saint Cancien, dans la maison d'habitation du testateur. Présents : Maître Jean, prêtre, fils de feu Laurent, diacre de Saint-

Marco Brunello, quondam ser Joannis sanctorum Apostolorum; ser Antonio Joannis fabro de modœtia Sancte Marie nove; ser Jacobo Bartholomei de Trevi cerdone Sancti Canciani; magistro Joanne Florij de Catharo, fenestrario Sancte-Marie nove; ser Bernardo Michael quondam ser Justi Sancte Marie nove; ser Petro de Lubiana, quondam Georgij, cerdone Sancti-Canciani.

Cancien; messire Marc Bruneau, fils de feu Jean des Saints-Apôtres; messire Antoine Jean, de Sainte-Marie-la-Neuve; messire Jacques Barthélemy de Trevi, bedeau de Saint-Cancien; maître Jean Florus de Catharo, verrier de Sainte-Marie-la-Neuve; messire Bernard Michel, fils de Justin, de Sainte-Marie-la-Neuve; messire Pierre de Lubiana, fils de Georges, bedeau de Saint-Cancien.

(Archives de l'état de Venise, section notariale, actes du notaire Girolamo Bonicardi N. 263.)

La Stampa in Venezia dalla sua origine alla morte di Aldo Manuzio Seniore. Ragionamento storico di Carlo Castellani prefetto della biblioteca di san Marco con appendice di documenti in parte inediti. Venezia editore Ferdinando Ongania, 1889. — In-8°, 134 p. P. 85 et s.



Calendrier des Bergers. — Paris et Troyes.

II. — *Liste des Ouvrages imprimés par Jacques Le Rouge.*

1472-1490.

1. Ovidius. P. Ovidii Nasonis metamorphoseon liber primus. Venetiis, 1472. — In-f°.
2. Leonicenus. Grammatica latina, seu de octo partibus orationis liber. Venetiis, 1473. — In-4°.
3. Breviarium romanum. Venetiis, 1474. — In-8°.
4. Calderinus. Domitii Calderini veronensis Commentarii in M. Valerium Martialem. Venetiis, 1474.
5. Ovidius. P. Ovidii Nasonis opera. Venetiis, 1474. — 2 vol. in-f°.
6. Herodotus. Herodoti Historiarum libri IX, interprete Laurentio Valla. Venetiis, 1474. — In-f°.
7. Imola (Johannes de). J. de Imola Commentarii in Clementinas. Venetiis, 1475. — In-f°.
8. Juvenalis. Jun. Juvenalis satyræ, cum commentariis D. Calderini. 1475.
9. Justinianus (Bern.). Opusculum de vita C. Laurentii patriarchæ Venetiarum. Venetiis, 1475. — In-4°.
10. Virgilius. Virgilii opera cum commentariis M. Servii Honorati. Venetiis, 1475. — In-f°.
11. Justinianus. Justiniani Institutiones cum commentariis. Venetiis, 1476. — In-f°.
12. Geminiano (Dominique de Sancto). Prima lectura super sexto Decretalium. Venetiis, 1476. — In-f°.
13. Galeottus (Martius). Liber de Homine. Venetiis, 1476. — In-4°.
14. Valla (Laurentius). L. Vallensis patricii romani de linguæ latinæ elegantia. Venetiis, 1476. — In-f°.
15. Terentius (Publius). Comediæ, cum commentariis Donati et Calphurnii. Venetiis, 1476. — In-f°.
16. Aretinus (Leonardus). Storia di Firenze. Venetiis, 1476. — In-f°.
17. Poggius (Jo. Franciscus). Storia fiorentina. Venetiis, 1476. — In-f°.
18. Justinianus. Justiniani imperatoris Digestum novum cum commentariis. Venetiis, 1477. — In-f°.
19. Justinianus. Justiniani imperatoris Digestum infortiatum cum commentariis. Venetiis, 1477. — In-f°.
20. Justinianus. Justiniani imperatoris Digestum vetus, cum commentariis. Venetiis, 1477. — In-f°.
21. Tartagni (Alexander). Al. Tartagni de Imola consiliorum volumen. Venetiis, 1477. — In-f°.
22. Justinianus. Justiniani imperatoris Novellœ Codicis libri tres posteriores cum commentariis. Venetiis, 1477. — In-f°.

23. Perrottus (Nicolaus). Perotti Nicolaï Rudimenta grammatica. Venetiis, 1478. — In-f°.

24. Justinianus. Justiniani imperatoris Codex repetitæ prœlectionis glossatus, libri IX. Venetiis, 1478. — In-f°.

25. Justinianus. Justiniani imperatoris Institutiones cum commentariis. Venetiis, 1478. — In-f°.

26. Juvenalis. Satyræ. Pineroli, 1478.

27. Guarinus. Guarini veronensis grammatices regulœ. Pineroli, 1479. — In-4°.

28. Boethius. De consolatione philosophiœ libri V. Pineroli, 1479.— In-f°.

29. Virgilius. P. Virgilii Maronis opera cum commentariis Servii M. Honorati. Pineroli, 1480. — In-f°.

30. Ovidius. P. Ovidii Nasonis metamorphoseon libri XV. Pineroli, 1480. — In-f°.

31. Prosper Aquitanicus. Prosperi Aquitanici Carmina. Venetiis, 1481.— In-4°.

32. Prosper Aquitanicus. De vita contemplativa et humana, cum commentariis. Milano, 1481. — In-4°.

33. Breviarium ad usum ecclesiæ Ebredunensis. Embrun, 1489.

III. — *Description des Ouvrages imprimés par Jacques Le Rouge.*

1. OVIDIVS. Publii Ovidii Nasonis metamorphoseon liber primus. *Venetiis, Jacobus Rubeus*, 1472. — In-f°.
HAIN, III, 12,156.

Au dernier f°, on lit la souscription : Venetiis per Jacobum Rubeum, natione Gallicum. MCCCCLXXII.

Nous n'avons pu voir aucun exemplaire de cette édition. Si l'on s'en rapporte au catalogue, la Biblioth. du British Museum en possèderait un sous la cote C. 19. g. 12. M' Weale a bien voulu nous envoyer une description de cet exemplaire, de laquelle il résulte qu'il pourrait bien ne point appartenir à l'édition de 1472 signalée par Hain, mais à une autre édition ancienne.

C'est un in-4° de 0m 292 de hauteur sur 0m 195 de large, de 195 ff. à 31 l. par page, caractères romains avec espaces blancs pour des initiales de 4, 3 ou 2 lignes. Il n'a ni titre courant, ni signature, ni numérotage des feuilles.

(F° 1 r°.) (N) nova fert aīus mutatas dicē formas.
(F° 195 r°.) Sous la ligne 27 :

Pvblii Nasonis Ovidii Peligny
Poetae Clarissimi Liber vlti /
Mus Metamarphoseos Foelici /
Ter explicit.

(F° 195 v°.) Blanc.

Comme on le voit, rien n'indique que cet ouvrage soit sorti des presses vénitiennes de Jacques Le Rouge, mais il manque peut-être un feuillet? De plus, le livre est in-4°, tandis que Hain l'indique comme un in-f°.

2. LEONICENUS (Omnibonus) Vicentinus. Grammatica latina, seu de octo partibus orationis liber. *Venetiis, Jacobus Rubeus*, 1473. – In 4°.
HAIN, III, 10,022.

1 ex. vélin British Museum (C. 2. a. 3). — Autre exemplaire sur peau de vélin, rel., ais de bois couverts de v. brun ant. comp. à froid, fermoirs. (Rel. du xv° siècle.) (Cat. Bibl. de M. Eugène Piot. 1re partie, vente du 1er au 5 juin 1891. Paris, E. Paul et C°.)

Première édition de ce traité et sans doute deuxième livre sorti des presses de Jacques Le Rouge. Elle est imprimée en beaux caractères sem-

blables à ceux des livres de Nicolas Jenson, et comprend 82 ff. in-4° sans chiffres, réclames ni signatures, à 24 lignes à la page Le volume est divisé en 10 cahiers, dont le premier a 10 ff. et les 9 autres chacun 8 ff. Le premier f° du premier cahier est blanc et collé contre le plat intérieur de la reliure. Au recto du second f° commence la dédicace : *Ad illustrem magnanimumque principem Dominum Federicum de Gonzaga marchionem Omnibonus Leonicenus.* Cette page est dans un encadrement d'arabesques peint en or et en couleur avec une lettre ornée.

(F° 81 v°.) Omniboni Leoniceni Vicentini V. Clarissimi || de Octo Partibus Oꝛ̃onis Liber. Per Jacobũ || Gallicũ Impressus anno Gr̃æ M.CCCC.LXXIII, || Nicolao Marcello Duce Venetiar||

3. BREVIARIUM ROMANUM. *Venetiis Jacobus Rubeus*, 1474. — In-8°.

HAIN, 3,891.

1 exempl. Bibl. nationale, Vélins n° 1444. (A 69, n. 67.) Exempl. de Fr. Asulan. Rel. maroq. Tr. dor. fil. In-8° rub. r. et n. à 2 col. de 28 lignes à la page pleine, sans chiff. ni sign. Très bel exempl. imitant complètement les manuscrits.

Initiales peintes à la main, accompagnées d'ornements calligraphiques au trait. Grandes lettres peintes à la main en rouge et bleu. Nombreuses lettres dorées avec ornements polychrômes dans le corps du volume. Un f° prél. et 7 ff. pour le calendrier imp. en rouge et noir. Plusieurs noms de saints ajoutés à la main.

(F° 9.) Commencement du Bréviaire. Grande et belle lettre miniaturée avec des rehauts d'or. Au milieu, le roi David jouant de la harpe. Encadrement polychrôme avec dorures, oiseaux et ornements divers.

(F° 9 v°.) Grande lettre ornée avec figure de saint placée au milieu et miniaturée.

(F° 101 v°.) Blanc.

(F° 102.) In noīe dñi iesu...— Grande lettre ornée avec un saint miniaturé au milieu.

(F° 318 v°.) Laus Deo. (Une colonne blanche.)

(F° 319.) Blanc.

(F° 320 r°.) Incipit cōmune sanctorũ.

Les f°s 370 à 390 sont imprimés tout en rouge.

(F° 401 r°.) Ordo brevarij sm consue || tudinem romane curie ex || plicit. Hoc brevarij opus impres || sum est Venetiis per Jaco || bum Rubeum natione gal || licum : Anno salutis M || cccc.lxxiiij. Nicolao Marcello duce Venetiarum. || Deo gratias || Amen. ||

(F° 401 v°.) Blanc.

(F° 402 r° et v°.) Blancs.

(F° 403 r°.) Incipit pprium sanctorū. — Grande lettre ornée et dorée.

(F° 403 v°.) Grande lettre ornée et miniaturée, avec fig. de saint au milieu.

(F° 584 v°.) Finis. — Les ff. suivants sont ms.

(F° 585 r°.) In festo sti danielis oratio.

(F° 592 v°.) Une colonne blanche.

(F°s 593 à 596 r° et v°.) Blancs.

4. CALDERINVS. Domitii Calderini Veronensis Commentarii in M. Valerium Martialem. A la suite : Commentarioli in Ibim Ovidii. *Venetiis*, *J. Rubeus*, 1474.

Hain, 4,237.

1 ex. Bibl. nationale. (Inv. Réserve g Y c II.) Rel. mar. fil. tr. d. — Autre exempl. cart. Bibl. Maglione, de Naples. Vente du 21 mai 1894, 2e partie, n° 89. — Autre ex. Bibl. Monceaux.

1re partie, 170 ff. sans chiff. ni sign., de 36 l. à la page ; 2e partie, 16 ff. pleins non chiff., dont le premier et le dernier blancs In-f°, car. ronds. Hauteur totale, 0,288 ; l., 0,200. — Justification : h., 0,192 ; l., 0,112.

(F° 1 v°.) Titre : Domitii Calderini Veronensis Commentarii in M || Valerium Martialem. Ad Clarissimum virum Lau || rentium Medicem Florentinum Petri Medicis F. ||

(F° 170.) Impressi enim sunt Venetiis arte et ingenio || dilig̃etissimi impressoris Iacobi de Rubeis natione Gallici. Anno salutis || M.CCCC.LXXIIII. Idibus Septembris. Nicolas Marcello Duce Venetiarū.

A la suite se trouve l'opuscule signalé plus haut avec le titre suivant : Domitii Calderini Veronensis Cōm̃etarioli ĩ Ibin Ovidii Ad Viꝝ Claris / || simū Falconẽ Sinibaldū Civem Romanū Aerariiꝗ. Pontificii Custodem. (S. l. n. d.) (*Venetiis*, *J. de Rubeis*, 1474.)

L'exempl. de la Bibl. nationale provient de la Bibl. Loménie de Brienne, dont le catalogue fut rédigé par le P. Laire. Il fut acheté à la vente 15 livres pour la Bibl. du Roi. Le savant bibliothécaire du cardinal de Loménie a ajouté sur le catalogue un renseignement qui n'est point confirmé par la description faite sur les exemplaires que nous avons eus entre les mains. Il indique 14 ff., tandis qu'il y en a réellement 16, si l'on compte le premier et le dernier qui sont blancs : « Commentariorum in Ibim Ovidii pars occupat 14 ff. Debure, n° 2,819, refert unam editionem Venetam, hujus anni, ab hac diversam. »

Il y a eu avant celle-ci deux premières éditions, *Romæ*, Jean Gens-

berg, et *Venetiis*, Jean de Cologne, 1474. Cette dernière est, sans doute, celle dont parle Debure.

Cet ouvrage, très bien imprimé, avec une fonte de Jenson, contient dans plusieurs parties des caractères grecs. Grandes lettres rouges et bleues, peintes à la main.

Filigranes : 1 paire de balances inscrites dans un cercle ; une ancre ; trois doigts.

5. OVIDIUS (P. Naso). Opera. *Venetiis Jacobus Rubeus*, 1474.
HAIN, 12,138.

1 ex. Bibl. Chantilly (provenant de M. Standish). — 1 ex. vente B. Fillon (1883, n° 20 du catalogue) ; 2 tomes en un gros vol. in-f°, reliure en bois du XVe s., recouvert de veau estampé. — 1 ex. Bibl. Mazarine. (Incunables, n° 97.) — 1 ex. (2e vol. seulement, incomplet), Bibl. de l'Université de Bologne. (Incunables, n° 601.)

2 vol. in-f° de 213 et 197 ff., car. ronds, sans chiffres, réclames ou signatures, de 43 lignes à la page entière.

Description d'après l'ex. B. Fillon :

Tome I. (f° 1.) Blanc. — (f° 2 r°.) Titre en capitales : Publii Ovidii Nasonis Metamorphoseos liber primus (et XIV alii, item alia opera, Amores, Fasti, Tristia, etc.)

Ce f° est décoré d'une bordure de fleurs rehaussée d'or. La première lettre initiale, qui est d'un bel effet dans la décoration, occupe l'espace de douze lignes et est peinte sur fond d'or bruni.

(F° 142 r°.) Epistolae.

(F° 186 v°.) Ars Amandi.

(F° 213 v°.) P. Ovidii Nasonis de arte || Amandi Libri expliciunt. ||

T. II. (F° 1.) Elegiae (Amores), suivies du Remedium Amoris, du De Medicamine faciei et de Nux.

(F° 43.) Fasti (57 ff.).

(F° 100 r°.) Publii Ovidii Nasonis Poetae || Consolatio Ad Liviam Augu || stam De Morto Drusi Nero || nis Filii Ejus Qui in Germania || Morbo Periit.

(F° 106 r°.) Publii Ovidii Nasonis De Tri || stibus Liber primus.

(F° 148 r°.) P. Ovidii Nasonis De Ponto Liber primus. || Ad Brutum, || etc.

(F° 186 r°.) P. Ovidii Nasonis de pulice opusculum in || cipit, etc.

(F° 186 v°.) P. Ovidii Nasonis de philomena liber. Cette pièce finit au f° 187 r°, dont le v° est blanc.

(F° 187.) P. Ovidii Nasonis In Ibim Liber Unicus.

(F° 195 r°.) Publii Ovidii Nasonis vita.

(F° 196 v°.) Hujus opera omnia Medea excepta et triumpho Cae||saris et libello illo pontica lingua composito: quae||incuria tempoꝝ perierunt: Iacobus Rubeus natione||gallicus honestissimo loco natus ad utilitatem vivē||tium nec non et posteroꝝ impressit.||Nicolao Marcello Duce inclyto Venetiarum. M.CCCCLXXIIII.

(F° 197.) Table avec la pièce de vers suivante :

CALPHURNII CARMEN AD LECTOREM.

Perlege Nasonis divina poemata lector
Musarum qui vis fontibus esse sacer.
Hic dedit ad reliquos compendia summa poetas.
In via qui primus per loca fecit iter.
Corpora ter quino mutata volumine fluxit.
Unde fere est omnis fabula nota tibi.
Alterno teneros tibi carmine lusit amores.
Sanavitque sua vulnera facta manu
Coesare dehinc laeso Geticum relegatus in orbem,
Composuit fastos : exiliumque modum
Sed dignum. Haec Veneta qui gallicus urbe Jacobus
Impressit, mira condidit artis opus.

Cette édition est précieuse et les exemplaires en sont très rares.

Deux autres éditions l'ont précédée (*Romæ*, 1471, et *Bononiæ*, 1471). Elles sont toutes trois d'une insigne rareté.

6. HERODOTUS. Historiarum libri IX, interprete Laurentio Valla. *Venetiis*, *Jacobus Rubeus*, 1474. In-f°.
HAIN, 8,469.

1 exempl. Mus. Brit., C. 1, C. 3, incomplet de 4 ff. à la fin. — Autre exempl. Bibl. Université de Bologne. (Incunables n° 396.)

261 ff., sans chiffres ni signatures, car. ronds de 35 l. par page), dont les trois premiers et le recto du quatrième sont occupés par l'épitre, en forme de préface, de Benedictus Brognolus, adressée à Nicol. Donato.

Quelquefois, dit Brunet, cette préface est placée à la fin. Dans l'exemp. du comte Boutourlin, ces 4 ff. sont imprimés sur velin.

Première édition de cette version. Hain n'indique que 259 ff.

Chevilier (*Origine de l'Imprimerie de Paris*, p. 65), dit, à propos de cette édition : M. Naudé, p. 302 de son *Addition à l'Histoire de Louis XI*, rapporte l'édition de *Denys* d'Halicarnasse qu'il (Jacques Le Rouge) fit à Venise en 1474. » On a imprimé *Denys ;* c'est Hérodote que Chevilier a voulu dire certainement.

(F° 1 r°.) Herodoti Halicarnasei Historiarum Liber primus ||

(H) erodoti Halicarnasei historiae expli || catio haec est : ut neq; ea quae gesta sũt, ex || etc.

(F° 257 v°.) Herodoti Halicarnasei patris historiae traductio e graeco in || latinũ habita p viꝝ eruditissimũ Lauretiũ Valẽse sĩgularem || nostris tẽporibus civẽ romanũ sub Nicolao. V. sũmo põtifice || Venetiis ĩpressũ ẽ hoc opus p Iacobũ Rubeũ natione Galli || cũ. Anno dnĩ. M.cccc.lxxiiij. Nicolao Marcello duce Ven. ||

(F° 258 r°.) Integerrimo Atq; Optimo Patricio Nicolao Donato Bene- || dictus Brognolus salutem Plurimam dicit.

(F° 261, l. 17.) Vale.

7. IMOLA (JOANNES de). — Joannis de Imola Commentarii in Clementinas. *Venetiæ*, *Jacobus Rubeus*, 1475. In f°

HAIN, III, 9,143.

1 exempl. Mus. Brit. 5,205 f. 1. — 1 exempl. Bibl. Université de Bologne. (Incunables n° 430.) Sur cet exemplaire, les lettres initiales sont coloriées alternativement en rouge et bleu. — 1 exempl. Bibl. roy. de La Haye. (Holtrop, catalogue, n° 425.)

Gr. in-f° à 2 col. de 63 lignes ; 239 ff. avec chiff. et sign.

(F° 1 r°.) Bhates || Glo. sũmatꝫ di || vidit. Clemtina || dividit in duas, || etc.

(F° 239 r°.) Clarissimi ac utriusq; iuris interpretis famosissi || mi Johannis de Imola opus preclaruꝫ ĩ Clemẽ || tinas. Venetiis impressũ summo artificio: ac in || dustria ingeniosissimi viri Iacobi de Rubeis na || tione Gallici. Inclyto Venetiarum Duce Petro mocenico. || Deo gracias. Amen. ||

1re édition, Romœ, 1474.

Cet ouvrage est imprimé avec les nouveaux caractères que Jenson venait de graver et de fondre pour son *Saint-Augustin* et qui formèrent ce beau type conservé jusqu'à nos jours sous ce nom dans le langage typographique.

8. JUVENALIS. Jun. Juvenalis satyrœ cum commentario Domitii Calderini. Ejusdem Calderini defensio Commentariorum suorum in Martialem, adversus Brothœum. *Venetius Jacobus Rubeus*, 1475.

HAIN, III, 9,688.

La Bibl. Nationale possède un exempl. de cet ouvrage provenant de la Bibl. Loménie de Brienne. Sur mon exempl. de l'*Index* du P. Laire, on lit p. 367 en regard : « Acheté par la Bibl. du Roy 20 livres. »

Autre exempl. Mus. Brit., c. 16, l. 7. — Autre ex. Bibl. Monceaux.

Gr. in-4° papier de 96 ff. le premier blanc, car. rom. à longues lignes, 50 à la page pleine, sans chiffres ni sign. Rubriques et grandes lettres rouges et bleues peintes à la main.

Hauteur totale, 0,288 ; l., 0,200. Justification des pages pleines avec notes : h., 0,206 ; l., 0,142 ; sans notes : h., 0,195 ; l., 0,102.

(F° 1.) Blanc.

(F° 2.) Domitii Calderini Veronensis Secre/ || tarii Apostolici in Commentarios Ju/ || venalis ad clarissimum Virum Julia/ || num Medicen Petri Cosmi Filium Flo/|| rentinum.

(F° 3 v°.) Juvenalis Vita ex Anti || quorum Monumentis.

(F° 4 v°.) Domitii Calderini Veronensis Secretarii Apostolici Commentarii In satyras Juve/ || nalis, etc. — Grand S orné peint en rouge et bleu sur fond d'or ; dans le bas et sur la bordure, ornement polychrôme dans un cercle.

(F° 4 v°.) Junii Juvenalis Aquinatis satyra prima || (S) emper ego auditor tan || tum, etc.

(F° 86 v°.) A la fin des satires : Junii Juvenalis Aquinatis satyrarum Libri || Impressi Venetiis Diligentissime arte et In/ || genio Jacobi De Rubeis Natione Gallici VIII || KL Maias Anno Christi M.CCCC.LXXV. In/ || victissimo Et Inclyto Duce Petro Mocenico.

Nous reproduisons ici cet explicit en photogravure, afin de donner un fac-simile des caractères employés par Jacques Le Rouge à cette époque.

Iunii Iuuenalis Aquinatis Satyrarum Libri Impreſſi Venetiis Diligentiſſime Arte Et In/ genio Iacobi De Rubeis Natione Gallici VIII. KL. Maias Anno Chriſti M. CCCCLXXV. In/ uictiſſimo Et Inclyto Duce Petro Mocenico.

(F° 86 v°.) Fin des commentaires : Domitii Calderini Veronensis Secretarii Apostolici In satyras Juvenalis ad Clarissimũ || Viꝝ Julianum Medicen Laurentii fratrem Petri Cosmi Filiũ Florentinum Editi Romae :|| Quod Ibi Publice Profiteretur K. Septembris M.CCCC.LXXIII.

Au dernier f° : Domitii Calderini Veronẽsis cõmẽtarii in Juvenalẽ cũ de/ || fensiõ cõmẽtarioꝝ Martialis & Recrimíatiõe adversus Bro/ || theũ Grãmaticũ. Ad Julianum Medicen Florentinum. Editi || Romœ. K. Septẽbris M.CCCC.LXXIIII.

La même souscription, ajoute Brunet, *editi Romae Kal. Septembris,* etc., se trouve encore deux fois dans une édition du *Commentaire de Calderin,* sans texte, petit in-f°, avec des signat. de a — h (pour k), laquelle est sans lieu d'impression ni date et a été mal à propos annoncée dans le premier catalogue de Crevenna, t. III, p. 246, comme étant de Rome, 1474 ; car selon le P. Audiffredi (catal Romanorum, edit. Sæculi XV, p. 157 et 158), elle est sortie des presses de Venise, postérieurement à 1474.

Filigr. : 1 paire de balances dans 1 ovale ; une arbalète dans 1 ovale, à 2 flèches croisées ; un gonfalon ? surmonté d'un croissant.

9. JVSTINIANVS (Bern.) Opusculum de vita b. Laurentii, patriarchœ Venetiarum. *Venetiis J. de Rubeis,* 1475.
HAIN, 9478.

1 ex. Bibl. nat. Vélins, n° 2,739. (E. 33, n. 40, f° 127.) Rel. mar. fil. tr. dor. Sur le premier plat, armes papales surmontées de la tiare et accostées de deux clefs. Sur le second plat, armoieries d'un dignitaire de l'Église, surmontées du chapeau cardinalice. — Autre ex Mus. Brit. 4,864, ccc 13.

Petit in-4°, 25 lignes à la page pleine sans chiff. ni sign., 48 ff., dont le premier et le dernier blancs.

(F° 2.) Titre : Bernardi Iustiniani orato || ris in beati Laurentii patri || archae Venetiarum vitam ad monachos carthusien || ses prohœmium incipit.

Ce titre est imprimé en rouge. A la suite, grand E initial doré et entouré d'ornements polychrômes.

Au dernier f° on lit : Finis. || Clarissimi Oratoris Bernardi. Iustiniani || Opusculum De Vita Beati Laurētii Pa || triarchœ Venetiarum : Impressum Vene || tiis Labore Et Industria Iacobi De Ru || beis Gallici : Duce Inclyto Petro Moceni || co Sexto Idus Maias. || M.CCCCLXXV. ||

Nous avons pu voir à la Bibl, nationale l'exemplaire sur vélin qui s'y trouve. Les initiales sont peintes à la main en bleu et rouge. Tous les titres des chapitres sont imprimés en rouge.

On y remarque aussi des corrections manuscrites paraissant contemporaines de l'ouvrage.

10. VIRGILIVS (Publius Maro). Virgilii Opera, cum commentariis M. Servii Honorati. *Venetiis Jacobus Rubeus,* 1475.

1 ex. British Museum (11,352 h.). Article Virgile.

Gr. in-f°, car. rom., 284 ff. (le premier et le dernier entièrement blancs.), sans chiff., récl., ni sign. ; 47 lignes à la page pleine, sans capitales initiales.

(F° 283, r°.) Omnia Haec Volumina: Quae Virgilius Maro || Vates Emētissimus Composuit Una Cum || Servii Honorati Grammatici Commentariis Ac || Eiusdem Poetae Vita Mira Quadam Arte ac Di || ligentia Impressa sunt Venetiis Per Jacobum || Rubeum Natione Gallicum. Anno Domini || M.CCCCLXXV. Mense Ianuarii. Petro Mozanigo Inclyto Duce Venetiarum.

(F° 284 v°.) Tabula librorum.

Cette belle édition, la première qui renferme le célèbre Commentaire de Servius Honoratus, est d'une extrême rareté. Les quatre premiers feuillets renferment la *Vie de Virgile* et le commencement du Commentaire sur les *Bucoliques*. Le texte, qu'entoure ce même Commentaire, commence au 5ᵉ fᵗ ; les *Géorgiques*, au vᵒ du 82ᵉ fᵗ, et l'*Enéide* au vᵒ du 58ᵉ fᵗ ; le XIIᵉ livre de ce poëme finit au rᵒ du 233ᵉ fᵗ.

Les 49 ff. suivants renferment le XIIIᵉ livre et les petites pièces attribuées à Virgile. Les *Priapeia* sont très développées et comprennent 15 pp.

Brunet (*Manuel*, t. V, col. 1,273), et Deschamps (Suppl. au *Manuel*, t. II, col. 910), auxquels nous avons emprunté ces renseignements, n'ayant pu voir d'exemplaire de cet ouvrage, ont fait leur description d'après le bel exemplaire appartenant à sir M. M. Sykes (relié en mar. vert., dent. intér. doublé en vélin par Smith). Cet exemplaire est incomplet de 2 ff. (46 et 47) dans les *Georgiques*, et il a été relié ainsi et vendu incomplet. Cet incunable est rempli de témoins. (H., 0,327 ; l., 0,228.) Il est sans défaut, sans taches, sans piqures, mais il est incomplet, et cependant a été payé 32 l. (800 fr.) Il est imprimé sur un fort papier vénitien. Les filigranes observés sont l'ancre dans un cercle et 2 flèches en croix.

Cpr en 1480, autre édition imprimée par Jacques Le Rouge.

11. IVSTINIANVS. Justiniani Institutiones cum glossa. *Venetiis*, *Jacobus Rubeus*, 1476. In-f°.

HAIN, III, 9,501.

1 ex. Bibl. nat. (vélins, nᵒ 795).

In-fᵗ de 90 ff. (dont le premier blanc), caract. goth., lettres gr. et petites. Texte à 2 col. au milieu ; commentaires en marge de 75 lignes. Sans sign., rem. et pag. numérotées.

C'est le premier volume des œuvres de Justinien. Voy. plus loin la description des autres à leur ordre de publication.

(F° 1 v°.) Tabula rubricarum.

(F° 2 r°.) En rouge : In nomine domini nostri jesu || christi Imperator cesar flavi || us : iustinianus alemāicus : got || ticus : frācus : germāicus : atti || cus : alanicus : vādalicus ; affri || canus : pius : felix : íclytus vi || ctor ac triūphator : sēper au || gustus : cupide legū iuvētuti || incipit prohemium.

(F° 90 r°.) Col. 2 : Optimi ingenii vir Jacobus rubei natione gallicus huius operis ī || nstitutionum diligentissimus artifex extitit cui extremaꝫ impressionis || manum venetiis. iiij nōn, quintiles. Inclyto duce Andrea vendra || mino felicissime imposuit. M.cccc.lxxvi.

Cpr autre édition de Le Rouge, *Venise*, 1478.

Un exemplaire de cet ouvrage, velin, rel. ais de bois recouverts de maroq. rouge, riches compartiments à froid (reliure du temps), est passé à la vente Firmin Didot, en 1882, sous le n° 184. Il a été offert à l'État par la famille Didot et placé à la Bibliothèque Nationale.

La note suivante accompagnait la description du catalogue : « L'une des plus belles impressions de Jacques Le Rouge, originaire de Chablis, qui a acquis comme typographe une célébrité justement méritée. »

Au-dessus du texte de la première page est une belle miniature (l., 0,147 ; h., 0,064) représentant un *Empereur assis sur un trône*, tenant le globe symbolique dans une main et l'épée de justice dans l'autre. Nous avons donné plus haut la description de cette miniature ainsi qu'un *fac simile* de la page entière.

Ce volume, ainsi embelli, devait être un exemplaire de présentation à un haut personnage. Il provient de la bibliothèque du marquis d'Astorga ; dans le catalogue de cette vente (1re partie, n° 22), il a été présenté comme ayant été dédié à Ferdinand IV, empereur d'Autriche ! On aura voulu dire Frédéric III, empereur d'Allemagne, mort en 1493.

12. GEMINIANO (Dominique de Sancto). Prima lectura super sexto Decretalium, *Venetiis*, *Jacobus Rubeus*, 4 des *Ides de Septembre*, 1476. In-f°.

Hain, 7,539.

1 ex. Bibl. de l'Université de Bologne (incunables n° 369). — 1 ex. Mus. Brit. 5,127, c. 1. — 1 ex. Bibl. de Besançon (Castan n° 471). Ex. sur grand papier, mais dérélié et piqué des vers.

In-f° de 323 ff., car. goth. à 2 col., sans chiff. ni récl. Sign. a par 6, b, e, c par 5 ; d N par 4 ; n par 3 ; o — z, ꝛ, ꝯ, aa — cc par 4 ; ff par 3 ; gg par 3 ; hh — mm, par 4.

(F° 1.) Blanc.

(F° 2 r°.) Col. 1 : Clarissimi ꝛ utriusꝗ iuris interpreti·ex || cellentissimi domini Dominici d'Sancto Geminiāo. || Lectura prima super sexto || libro decretalium. || Uia glo. prima || sinē recitatione || est legēda, etc.

(F° 322 r°.) Col. 2, ligne 49 : Deo gratias. || Finitur hic prima pars lecture Excellentissimi iu || ris utriusꝗ interpretis domini Dominici de sanc || to Geminiano sup sexto libro decetalium (*sic*) : Imp̲s || sa Venetiis per magistrum Iacobum de Rubeis ||



PREMIER FEUILLET DES INSTITUTES DE JUSTINIEN

VENISE, JACQUES LE ROUGE, 1476

gallicum : hujus artis peritissimum. Anno. M. || CCCC.LXXVI. quarto Idus Septembres. An || drea vendramino inclyto duce Venetiarum. ||.

13. GALEOTTVS (Martius). Liber de homine. *Venetiis Jacobus Rubeus*, 1476.

HAIN, 7,437.

1 ex. Mus. Brit. (8,465, c.-48.) — 1 ex. Bibl. Troyes, (S. A. 754.) — 1 ex. Bibl. Besançon, (Incunables, 461).

Petit in-4°, car. rom. moy., 104 ff. n. ch., à 24 ll par page ; sign. a (12 ff.), b - k (8 ff.), l - m (10 ff.).

Voici la description donnée par M. Castan de l'ex. de Besançon :

(F° 1.) Blanc. — (F° 2, sign. z-2 au lieu de a-2.) Galeotti Martii Narniẽsis Epistola Ad Illu || stri. Prícipẽ Fedéricũ Ducẽ Vrbini Incohat. || (I) Amdudum Illustriss íe princeps || Refuta || tio Objectorꝶ In Librum De Hoíe A Geor || gio Merula inchoat. ||

(F° 5, sign. a-v, r°.) Titre de départ : Galeotti Martii Narniensis Refuta || tio, etc.

(F° 104 r°, l. 10.) Galeotti Marcii Narniẽsis Refutatio obie || ctorũ in librum de Homine a Georgio Alexã || drino quem Merulam appellat (*sic*) : ad Illustri || ssimum principem Federicum ducem Vr || bini finitur fœliciter. ||

Impressũ est opus Venetiis mirabili arte || ac diligentia Per Iacobum Rubeum Na || tio ne (*sic*) Gallicum huius artis ꝑitissimum. An || no incarnationis dominice millesimo CCCC || lxxvi. Andrea Vendremino inclyto Duce || Venetiarum. || Laus omnipotenti deo. || — (Id. v°.) Blanc.

Filig. : Balances suspendues à une étoile et enfermées dans un cercle. — Id., suspendues à un globe crucifère. — Ancre dans un cercle.

14. VALLA (Laurentii Vallensis Patricii Romani de linguae latinae elegantia et de hoc pronomine sui libri VI.) *Venetiis Jacobus Rubeus*, 1476.

HAIN, IV, 15,806.

Petit in-f° de 214 ff., car. rom. de 35 l. à la page, n. chiff. Rubr. r. et bl. Grandes lettres miniaturées et dorées qui dénotent un calligraphe expérimenté. Oiseaux de proie (semblables à ceux de Pierre Le Rouge), et autres, peints en vert. Le vol. commence par la table.

1 ex. Bibl. nat. Vélins 1,048 (D 14, n. 22). Rel. mar. r. tr. dor., reliure à la Duseuil. Magn. exemplaire. — 1 ex. Bibl. Besançon, (Incunables, n° 936). M. Castan dit, au sujet de cet exempl. : « Notre exempl., qui

est bien complet, quoique deux cahiers y soient mal placés (i avant h, o avant O), a exactement 214 ff., signées ainsi : A (8 ff.), a - m (8 ff.), n - O (6 ff.), o - z (8 ff.), & (8 ff.), ꝶ (10 ff.). Complément ms de la table et annotations marginales, en belle écriture italique de la fin du xvᵉ s. »

Rel. du xvᵉ s., en bois couv. de peau chamoisée verdâtre dont une partie seulement subsiste ; deux fermoirs dont les plaques en cuivre estampé sont ornées d'un agneau pascal ayant un a derrière lui.

(Fº 1 rº.) Laurētii Vallensis elegātioꝶ || cōpediosae collectiōis ī ordinem || alphabeti directae principium.

(Fº 10 rº.) Laurentii Vallensis Viri Clarissimi : et De Lingua lati || na Benemerentis ad Joānem Tortelliū Arretinum : Cui || opus Elegantiarum Linguae Latinae Dedicat Epistola :

(Fº 11 vº.) Proemium.

(Fº 214 rº.) Laurentii Vallensis Patritii Romani De Linguae Lati || nae Elegātia : Et De Hoc Pronoīe Sui Ad Ioānem Tortelli || um Opus Per Iacobum Rubeum Natione Gallicum Mira || Arte Ac Diligētia Impressum Est Anno Christi M.CCCC || LXXVI. Andrea Vendramine Inclyto Duce Venetiarum. — Vient ensuite une petite pièce de vers : Calphurñius || Antonio Pasqualino De Sancto Germano Campaniae S. || Restituit quondā patriae vexilla Camillus, etc....

15. TERENTIVS (Publius). Comediœ cum commentariis Donati et Calphurnii. *Venetiis Jacobus Rubeus*, 1476.
Hain, IV, 15,047.

1 ex. Bibl. nat. (Inventaire, Rés. g. Yc 130.) Rel. mar. tr. dor. H., 0,262 ; l., 0,197. In-fº de 175 ff. de 56 lignes à la page pleine, car. rom. Sign. a par 5 ; b, c, d, e, h, m, mm, n, o, p, q, s, u, x, & par 4 ; f, g, i, l, r, t, y, z par 3. Grandes lettres rubriquées à la main. Capitales peintes en rouge et bleu.

Les commentaires entourent le texte. Nous n'avons point rencontré de filigranes dans le papier.

(Fº 1.) Manque à l'ex. de la Nationale. Calphurnius Brix. Marco Aurelio viro praeclarissimo.

(Fº 2 rº). Terentii vita.

(Fº 7 rº.) ℂ Aelii Donati Grammatici clarissimi in sex. P. Terentii Afri || comœdias examinata interpretatio.

(Fº 39 vº.) ℂ Aelii Donati Grāmatici Cl. In Sexti P. || Terentii Afri Eunuchum Commentarium.

(Fº 91 rº.) Postq̄ Poeta sua sensit scripturā...

(Fº 175 rº.) P. Sexti Terentii Afri cū Aelii Donati grāmatici examinata īterpretaōe finis. || Insuper addita ē Calphurnii īn

Heautontimorumenon Terenti accurata expositio.|| Impressum quidem est opus hoc per Jacobum Gallicū mira arte ac diligentia. Anno domi||ni. M.CCCC.LXXVI. VIII Calendas Septēbris. Andrea Vendramino Duce Inclyto Venetiar.||

16. ARETINVS (Leonardus). Storia di Firenze. *Venise, Jacques Le Rouge*, (12 février) 1476. (1477, n. st.) Must be 1476, because Mozenigo died 23. Febr 1476.
HAIN, I, 1,562.

1 ex. Bibl. roy. de La Haye (C. Holtrop, n° 416). — 2 ex. Mus. Brit. (592 f. 11 (1) et 161, d. 21). — 1 ex Cat. B. Maglione. Vente du 21 mai 1894 (2ᵉ partie, n° 2,484). — 1 ex. Bibl. Université de Bologne (Incunables n° 62.) Relié avec l'*Histoire de Florence* de Pogge. — Bibl. Monceaux, 1 exempl. relié, comme le précédent, avec l'*Histoire de Florence*, imprimée la même année par Jacques Le Rouge.

Notre exempl. porte une rel. peau de truie bl., au dos de laquelle on a peint un écusson fleurdelisé, deux bouquets de fleurs et un papillon.

Le ff. 2 r° est orné d'une bordure (sauf sur la marge) de fleurs polychrômes avec dorures. Grand M orné et doré.

F° 18, grand E orné d'arabesques polychrômes et doré.

L'ornementation du volume n'a pas été continuée et les majuscules sont restées en blanc.

In-f° car. ronds, sans chiffres ni réclames. Sign. a - p. par 5 ; q par 6 ; r - x par 5. 218 ff. non chiff. à 41 l. p. page pleine, dont le pr. blanc.

Hauteur totale, 0,312 ; l., 0,225. — Justification : h., 0,225 ; l., 0,122.

Filigranes : Une ancre dans un cercle. — Une fleur de grenadier entre deux feuilles.

(F° 1.) Manque à mon exempl. — (F° 2, sign. a 2.) Prohemio Di Donato Acciaioli Nella || Historia Fiorentina Tradocta Per || Liu In Vulgare Alli excellentissimi Signori Priori Di Liberta Et || Gonfaloniere Di Giustitia del Popolo Fiorentino. ||

(F° 2 v°, ligne 7.) Comincia El prohemio Della Historia Fioren/ || tina Composta da Lionardo Aretino Tradocta Invulgatre (*sic*) Da Donato Acciaioli. ||

(F° 3, sign. a 3.) In fine : Comincia Il primo Libro Della Historia Fio || rentina. ||

(F° 218 r°, ligne 6.) Fine del duodecimo & ultimo libro della historia del Popolo Fioren || tino composta da Messer Lionardo aretino (1) in latino : Et tradocta í lin || gua tosca da Donato Acciaioli a di XXVII. Dagosto : Mccccl xxiii. Impres || so a Vinegia perlo diligente huomo Maestro Iacomo de Rossi di nati/ || one Gallo. Nellanno. del Mcccclxxvi a di xii di Febraio :

(1) Leonard d'Arezzo.

Regnante lo in || clyto Principe Messer Piero Mozenico. || Laus Immortali Deo. ||

Voici le fac-simile photographique de ce colophon :

FINE Delduodecimo & ultimo libro della historia del Popolo Fioren tino composta da Messer Lionardo aretino in latino: Et tradocta i lin gua tosca da Donato Acciaioli a di.xxvii.dagosto: M cccclxxiii. Impres so a Vinegia perlo diligente huomo Maestro Iacomo de Rossi di nati one Gallo: Nellanno del Mcccclxxvi.a di xii.di Febraio: Regnante lo in clyto Principe Messer Piero Mozenico.

LAVS IMMORTALI DEO.

1476

17. POGGIVS BRACCIOLINVS (Jo. Franciscus). Storia fiorentina. *Venetiis, Jacobus Rubeus,* (8 mars) 1476.
HAIN, IV, 13,172.

1 ex. cat. A. Perrodin, 1888, n° 346. — 1 ex. Bibl. roy. de La Haye (Holtrop, n° 427). — 1 ex. Mus. Brit. (592 f. 11 2). — 1 ex. Cat. B. Maglione. Vente du 21 mai 1894 (2° partie, n° 2,484). — 1 ex. Bibl. Université de Bologne (Incunables, n° 688). D'après une note du catal., le dernier feuillet de cet exempl. aurait été réimprimé à une époque ultérieure avec des caractères et une orthographe différents. Il est relié avec l'*Hist. de Venise* d'Aretino. — 1 ex Bibl. Monceaux. Rel. peau de truie, tr. jasp. relié avec l'*Hist. de Venise* de Leonardo Aretino imprimée par Jacques Le Rouge la même année. Exempl. bien complet et en bon état. Le premier f° est orné, comme l'autre ouvrage, d'une guirlande de fleurs peinte en bordure. Grand N orné, peint et doré. Les autres grandes lettres, qui commencent les chapitres, ont été laissées en blanc et n'ont point été peintes à la main comme la première.

Filigranes : Une ancre dans un cercle.

In-f° car. ronds, sans chiffres ni réclames. 116 ff. non chiff., dont le dernier blanc. Sign. a - x, a - n par 5, à l'exception de b, c, x, n par 4, e k k, k, i par 3. 41 lignes à la page pleine.

Hauteur totale, 0,312 ; l., 0,225. — Justification : h., 0,225 ; l., 0,132.

Edition princeps ; l'ouvrage a été réimprimé à Florence en 1492 par Bartolomeo Pio.

(F° 1 r°, sign. ai.) Prohemio Di Iacobo Di Messer Poggio Allo Il || lustrissimo Signor. Federico Damontefel || tro Conte Durbino. Nella. Historia. Fio || rentina. Di Messer. Poggio. Suo Padre. Et Tra || docta. Dalui. Dilatino. In Lingua Fiorentina. ||

(F° 3 r°, sign. a — iii.) Historia Di Messer Poggio. Tradoc || ta Di Latino. In Nostra Lingua. Da || Iacopo suo Figliuolo. Libro Primo.

(F° 115, r°.) Finito loctavo & ultimo libro della historia fiorentina di Messer Pog || gio tradocta di lingua latina in lingua toscana da Iacopo suo figliuolo || Impresso A vinegia per lhuomo di optimo ingegnio Maestro Iacopo de || rossi di natione gallo neli anni di Cristo M.CCCC.LXXVI a octo di || marzo Regniante loinclito Principe Messer Andrea vendramino. || Laus Deo. ||

Finito loctauo & ultimo libro' della hiſtoria fiorentina di Meſſer Pog
gio tradocta di lingua latina in lingua toſcana da Iacopo ſuo figliuolo
Impreſſo Auinegia per lhuomo di optimo ingegnio Maeſtro Iacopo de
roſſi di natione gallo neli anni di Criſto M. CCCC L XXV I a octo di
marzo Regniante loinclito Principe Meſſer Andrea uendramino.

Lauſ Deo

18. IVSTINIANVS. Justiniani Imperatoris Digestum novum cum glossa. *Venetiis*, *Jacobus* (Rubeus) *Gallicus*. 1477.
HAIN, 9,564.

Gr. in-f° goth., texte à 2 col. avec commentaires.

En réunissant à ce volume les *Institutions* éditées en 1476 par Jacques Le Rouge (voy. plus haut), les *Novelles* de 1477, les deux ouvrages du même auteur qui suivent et le *Codex* de 1478 (voy. plus loin), on aura la collection du *Corpus juris* en 6 volumes in-f° imprimés uniformément.

Il est très difficile de la trouver complète, et nous n'avons point rencontré ce volume jusqu'ici. Il existe également une édition publiée à la même époque à Venise par Jenson.

19. IVSTINIANVS. Justiniani Imperatoris Digestum infortiatum cum glossa. *Venetiis*, *Jacobus Rubeus*, 1477.
HAIN, III, 9,564.

1 ex. Mus. brit. (5,307 q.)

Gr. in-f° goth., 337 ff., car. gr. et petits, texte à 2 colonnes entouré des commentaires.

(F° 1 r°, c. sign. a ij ; col. 2, imp. en rouge): Soluto matriõio quẽ admõ || dos petatur (en noir): (P) Omporius || (D) otis cau || sae sẽper || & ubiqꝫ p̄ || cipua est.) || etc.

(F° 336 r°.) Accipe queso lector hoc nõ pãꝫ emolum̃ti ex officina magr̃i || Jacobi Gallici ex Rubeor. familia. quot magis atqꝫ magis intel || liges. Si recta intelligentia ac optima ratione omnia hujusce vo || luminis fueris scrutatus, etc. Actum Venetijs prias klendas Iunias. Mccccixxvij. || Andrea Vendramino Inclyto Prícipe Venetiar. ||

(F° 337 r°.) Table.

20. IVSTINIANVS. Justiniani Imperatoris Digestum vetus cum glossa. *Venetiis*, *Jacobus Rubeus*, 1477.

HAIN, III, 9,546.

In-f° de 439 ff., car. gr. et petits ; texte à 2 colonnes entouré des commentaires.

(F° 1 r°.) Blanc. — (F° 1 v°.) ( ) Igenus hoīum & mortaliũ vitam aīadvertimus : nihil est pro || fecto, etc.

(F° 2, a c. sign. a 2, imp. en rouge.) (I) N nomīe dñi Jesu Christi. || Imp̃ator Iustiniañ Ce || sar Flavius Alamanicus Goticus Franc̃ Germanicũ || Atticus Alafricus Vandalic̃ || Pí Felix Inclytꝫ victor ac || triũphator sempꝫ augustus || Theophilo et Dorotheo viris || illustribus & antecessoribus || Salutem.

(F° 438 v°.) Explicit Liber secunde par || tis digesti veteris feliciter.

Hoc opus exactum tenta celeberrime lector si bene ; si recte : charta notata manet, etc.

Confectum hoc opus ex officina Magistri Jacobi Galici || Rubeorum familia in urbe Venetiarũ inclyta. Olympia || dibus Serenissimi principis d. d. Andree Vendramini. || Anno M.cccclxxvij undecimas Klendas decembres.

(F° 439 r°.) Rubriques.

(Fol. 439 v°.) Table.

21. TARTAGNI (ALEXANDER). Alexandri Tartagni de Imola consiliorum volumen. *Venetiis*, *Jacobus Rubeus*, 10 Kal. Jan. 1477.

HAIN, IV, 15,265.

1 ex. Mus. brit. (5,255. i.)

In-f° goth. à 2 col. de 59 ll. de 250 ff. Sign.

(F° 1 r°.) Blanc. — (F° 1 v°.) Praefatio auctoris (Hain), ex qua apparet infortiatum et veterem pandectarum codicem ex eadem officina prodiisse.

(F° 2 r°, rubro.) Consilia excellentissimi utriusquqꝫ iuris || doctoris domini Alexandri de Tartha || nis de Imola foeliciter incipiunt.

(F° 250.) In fine : Actuȝ hoc opus famosissimi iuris utri || usque interpretis dñi Alexãdri Imolensis || in íclyta Venetiarū urbe ex officina Ma || gistri Jacobi Gallici e Rubeorũ familia || Olympiadis serenissimi principis d. d. || Andree Vendramini, decias Klẽndas Ia || nuarias. Mccccl yyvij. || Christo et laus & gloria detur.

A la suite vient la table.

Nous ne connaissons cet ouvrage que par cette description empruntée à Hain.

22. IVSTINIANVS. Justiniani Imperatoris Ñovellœ Codicis, libri tres posteriores. Libri Feudorum cum glossis. *Venetiis*, *Jacobus Rubeus*, 1477.

HAIN, III, 9,624.

In-f° de 237 ff., car. goth. Sign. a - bb. Texte à 2 col. de 57 et 75 lignes, commentaires sur les côtés.

(F° 1 r°.) Imprimé en rouge : In nomíe domini nostri jhe || su xrí de heredibus et falci || dia constitutõ prima, si heres || legata solvere voluerit. Cõsti || tutio Impȝ iustiniani, Joan || ni prefecto secũdo. Rubrica.

(F° 135 v°, col. 2, In fine lib. IX.) Deo gratias.

(F° 136 r°, c. sign. q i rubro.) Codicis Dní Justiniani impe || ratoris repetite preelectionis || Explicit liber nonus etc.

(F° 209 v°, col. 2, in fine libr. XIII. Cod.) : Deo gratias.

(F° 210 r°, c. sign. ꝛ.) En rouge : Incipit liber primus feudo || rum. Qui feudum dare pos || sunt, etc.

(F° 237 r°.) Explicit apparatus feudorũ libri voluminum. || Imꝑssũ est opus Venetiis, p. Jacobũ rubeũ Galli || cũ anno ab ícarnatione millesimo quater centesi || mo septuagesimo septiõ die sexta decima mensis || Januarii. Andrea Vendramino || Inclito principe regnante. ||

Première édition des *Novelles*. La seconde édition a été imprimée la même année à Mayence, le 12 des kalendes de septembre.

23. PEROTTVS (NICOLAUS). Rudimenta grammatices. *Venetiis*, *Jacobus Rubeus*, 1479.

Petit in-f° de 112 ff. impr. en r. et n. avec initiales peintes en rouge.

(F° 1.) Titre de départ : Nicolaï Perotti ad Pyrrhum Perottum nepotem ex fratre suavissimum Rudimenta grammatices.

A la fin : Per Jacobum Rubeum Natione Gallicum Impres-

sum M.CCCC.LXXVIII Tertio idus Martii Andra Vendramine Inclyto Duce Venetiarum.

1 ex. rel. mar. bl. fil. tr. dor. (aux armes de Morante), figure au catalogue de cette vente sous le n° 545, relié avec un ouvrage sorti des mêmes presses que nous avons décrit plus haut. (Vallensis (Laurentii) Opus elegantiorum linguæ latinæ, 1476). Le même volume a reparu dans le catalogue d'un libraire de Londres, qui l'a coté pour la vente au prix de 5 liv. 18 sch.

La première édition de cet ouvrage fut imprimée à Rome en 1473.

24. IVSTINIANVS. Justiniani Imperatoris Codex repetitae praelectionis glossatus. Libri IX. *Venetiis, Jacobus Rubeus*, 1478.
HAIN, III, 9,601.

1 ex. Mus. brit. (5,254. h.) — Autre ex. Bibl. royale de La Haye. (Holtrop, 428.)

In-f° car. goth. gr. et petits; texte à 2 col. Sign. 359 f°.

(F° 1 r°.) (c. sign. aij en rouge.) (I) N nomine dñi nostri ie || su christi. Codicis domi || ni Justiniani sacratissi || mi principis perpetui Augu || sti repetite prelectionis. Inci || pit ístitutio pría. De nono || codice faciendo. — Deinde : (I) mperator Iustinian Au || gustus ad senatum, etc.

(F° 357 r°,) Confectum hoc opus ex officina magistri Iacobi Gallici Ru || beorum familia in inclyta urbe veneciarum olimpiadibus sere || nissimi principis domini Do. Andree Vendramini || Anno Mccccl xxviij, die septima Madij. || Codicis domini iustiniani principis sacratissimi || repetite lectionis liber nonus Explicit feliciter.

(F° 357 v° à 359 r°.) Tables.

(F° 359 v°.) Registrum.

25. IVSTINIANVS. Justiniani imperatoris Institutiones cum glossa. *Venetiis, Jacobus Rubeus*, 1478.
HAIN, III, 9,505.

1 ex. Mus. brit, (5,254 h. i).

In-f° goth. car. gr. et petits, texte à 2 col. au milieu, commentaires de 75 lign. à la page sur les marges. 89 ff. Sign. foll.

(F° 1 r°.) Blanc. — (F° 1 v°.) Tabula rubricarum.

(F° 2 r°, c. sign. aij.) en rouge : In nomíe domini nostri jesu || christi Imperator Cesar flavi || us iustinianus alemaícus; got || ticus ; frācus ; germāicus ; atti || cus ; alāicus ; vādalicus : aphri || canus : pius : felix ; íclytus vi || ctor ac triūphator;

sẽper au || gustus ; cupide legũ iuvẽtuti || institutionũ incipit ( ) phemiũ.

(F° 89 r°, col. 2) Optimi ingenii vir Iacobus rubei natione gallicus hujus operis || institutionum diligentissimus artifex extitit cui extremam impres || sionis manu venetiis, die XX julij. inclito duce Jouane (*sic*) mocenigo || felissime imposuit. M.ccccIxxviij.

Brunet, en citant cette édition, ne décrit aucun exemplaire.

26. IVVENALIS. Satyrœ. *Pineroli*, *Jacobus Rubeus*, 1479.
HAIN, 9,668.

1 ex. Bibl. nat. (Rés. g. Yc. 500). Rel. v. (fortement piqué) Cachet de la Bibliothèque de la Sorbonne. H., 0,267 ; l., 0,209.

Petit in-f° de 54 ff. Sign. a - g par 4, le premier f° blanc. Caract. romains de Jenson. Grandes lettres réservées (non miniaturées). Capitales à chaque vers, séparées du texte.

(Pas de titre.) Le f° 1 commence ainsi : Materiam ac causas Satyrarum hac ĩspice prima...

(F° 54 r°.) Novembris Iuvenalis Aquinatis Satirarũ || Libri Impressi Pinerolii Diligentissime || Arte et Ingenio Iacobi De Rubeis || Natione Galici. VIII KL. novembris || Anno Cristi. M.CCCC.LXXVIII. || MCCCCLXXVIIII

27. GUARINUS. Guarini Veronensis grammatices regulœ. *Impressœ Pineroli*, *per Jacotinum Rubei*. 1479. — In-4°.

(F° 1.) Guarini veronensis viri peritissimi grammaticales regulae incipiunt.

Edition peu connue, dit Brunet (II col. 1777).

1re édition Nicolas Jenson, 1470.

C'est, sans doute, le premier ouvrage imprimé à Pignerol par Jacques Le Rouge, qui vint se retirer dans ce pays, tout en faisant de fréquentes absences.

Nous n'avons pu rencontrer d'exemplaire de cet ouvrage.

28. BOETHIUS (Annius Manlius Torquatus Severinus). De consolatione Philosophiœ, Libri V. *Pineroli Jacobus Rubeus*, 1479.
HAIN, I, 3,358.

1 ex. Bibl. Académie des Sciences de Turin. — 1 ex. Bibl. nat., rel. mar. v. fil. bordures et tr. dorés. (Inventaire rés., R. 84.) Cachet de la Bibl. royale. H., 0,276 ; l., 0,200. Grandes lettres rubriquées à la main et non toutes exécutées. Capitales peintes.

Petit in-f° goth. de 42 ff., 37 l. à la page. Sign. a, b, c, d par 4 ; e par 5.

(F° 1.) (C) Armina qui quōdam stu || dio florente peregi || Flebilis heu mestos rogor inire modos. || ℭ Ecce michi lacere dictāt || scribenda camene || Et veris elegii fletibus || ora rigant. ||

(F° 42 r°.) Novembris boetii pfecto ope libri. impressi || pinerolii diligentissime arte et ingenio Jacobi de rubeis natione gallici octavo Kl. novem || bris. Anno christi M.ccccIxx nono. || Le v° du f° est blanc.

L'abbé Mercier, de Saint-Léger, possédait un exemplaire de cette édition. Voici la curieuse note relevée dans le *Merceriana* (1) :

« Boethius, *De consolatione philosophiæ*, édition de Pignerol, chez Jacques de Rubeis, 1479, in-f° petit format.

« Le 18 octobre 1798, j'ai remis chez moi à Leblond, bibliothécaire de Mazarin, mon exemplaire tout couvert d'huile anciennement tombée dessus, pour un homme de sa connaissance habile à nettoyer les taches des livres. (Il se nomme Vialard et il demeure au collège d'Harcourt.) A le bien nettoyer, il en coûterait pour ce livre, qui vaut tout au plus 72 fr., une somme de cinq louis d'or, et peut-être encore, par le laps de temps, l'huile reparaîtrait-elle ; deux feuillets, fort gâtés (le VI et le VII) avaient été fort bien nettoyés. Au surplus, Vialard emploie le safran pour cette lessive ; les feuillets nettoyés en ont l'odeur. »

29. VIRGILIVS (Publius Maro). P. Virgilii Maronis opera cum comment. Servii Mauri Honorati. Adest etiam Vita Poetae et L.XIII Maphei Vegii. *Pineroli*, *Jacobus Rubeus*, 1480.

PANZER III, 155 (non cité par HAIN).

In-f°, car. romain.

A la fin : Omnia haec Volumina Mira Quadam Arte Ac Diligentia Impressa Sunt Per Jacobum Rubeum Natione Gallicum Anno Domini M.CCCC.LXXX, Mense Januarii. Petro Mozanigo Inclyto Duce Venetiarum. — Tabula.

Cpr 1re édition de Le Rouge à l'année 1475. Nous n'avons point rencontré cette édition. Peut-être y a-t-il une erreur de Panzer, qui aura donné une date et une origine fausses à l'édition de Venise, 1475 ?

30. OVIDIVS. Publii Ovidii Nasonis Metamarphoseon libri XV. *Pineroli*, *février* 1480. (1481, n. st.)

HAIN, 12,161.

(1) *Merceriana* ou Notes inédites de Mercier, de Saint-Léger, par M. Tourneux. (Cpr Bull. du Bibliophile et du Bibliothécaire, décembre 1892.)

1 ex. Mus. britann. (c. 20, e. 12.) — 1 ex. Bibl. du Roi à Turin, rel. mod. Magnifique exempl. ayant appartenu au baron Vernazza. — 2 ex. Bibl. nat. (g. y. c. 413 — 414), le 2e ex. très grand de marges (no 414). H., 0,285 ; l., 0,208. 1/2 rel. ordinaire. 1er ex. rel. mar. r. fil. et bord. dorés (no 413) ; manque le fo blanc et le fo correspondant (commençant ainsi : Concipiunt et ab his orîcuitur...), qui se trouvent bien dans le 2e ex.

In-fo de 170 ff., sans titre ni frontispice, car. rom. de Jenson ; 36 lignes à la page pleine. Sign. a — u par 4, b et x par 5. Grandes lettres réservées pour la miniature. Lettres majuscules séparées à chaque vers.

(Fo 1.) Blanc. — (Fo 2 ro.) In novo fertaminus mectatas dicere formas..... (en capitales.)

(Fo 170 vo.) Anno Salutis M.CCCC. Octuagesimo Intra || Kalēdas fabruarias Publii Nasonis Ovidii Me || tamorphoseos. Liber Impressus est. Pinerolii. || Diligēter emēdatus arte Jacobi de Rubeis || Natione galici. ||

31. PROSPER. Prosperi Aquitanici Carmina. *Veneliis*, *Jacobus Rubeus*... 1481. In-4o.

HAIN. 13,425.

Nous n'avons pu jusqu'ici rencontrer cet ouvrage en France.

Le Musée brit. en conserve un exemplaire. (1,070, c. 2.)

32. PROSPER AQUITANVS. De vita contemplativa et humana (cum commentariis). *Milano, per Jacobum Rubeum Gallicum*, 1481. In-4o.

Brunet (IV, 910) cite cette édition, dont un exemplaire a passé à la vente Héber.

Il serait intéressant de retrouver un exempl. de cette édition. C'est la seule mention que nous connaissions et qui nous permette de constater la présence à Milan de Jacques Le Rouge. Notre imprimeur s'était probablement arrêté dans cette ville à son retour de Venise et en se dirigeant de nouveau sur Pignerol, où il était de retour en juin 1481.

33. BREVIARIVM ad usum ecclesiœ Ebredunensis. — In civitate *Ebredunensi*, *per Jacobum Rubeum*, 1489, le 10 mars (1490, n. st).

1 ex. (seul connu) Bibl. nat.

In-8, velin, car. goth., 436 ff., les 10 premiers non chiffrés, les 425 suivants chiffrés 1 — 168 et 1 — 257. En tête du vo des feuillets chiffrés on lit le mot *Folium* et sur le recto le chiffre correspondant. Le dernier, non chiffré, est blanc. Impr. à 2 col. de 33 l., excepté les 10 ff. liminaires et la souscription de l'avant-dernier feuillet qui sont à longues lignes. Signatures, feuillets non chiffrés : A I — V. Feuillets chiffrés : A II - IIII ; B - VI - IIII ; X III - IIII ; a II et IIII - VI, b - m I - IIII ; n I - III ; o - t I - IIII, v I - III ; x - z I - III ; ꝛ I - III ; ʒ

I - IIII ; aa - ee I - IIII ; ff. 1 - III ; Impression rouge et noire. Hauteur de la justification, 0,132 ; largeur, 0,093. Le 1er f. est blanc ; les 6 ff. suivants sont occupés par le calendrier.

Au f° 8 r° commencent les pronostics des mois : *Sequuntur versus designantes qualitates cujuslibet mensis...* qui se terminent à la 6e ligne du f° 9 r°. A la ligne suivante commencent les tables du nombre d'or et des fêtes mobiles, qui s'étendent jusqu'au f° 10 r°, dont le v° est blanc.

Le premier des ff. chiffrés manque dans l'exempl. le seul connu, aujourd'hui appartenant à la Bibl. nationale.

Le f° chiffré 2, signat. Aij, porte en tête : « *In nomine Domini amen. Incipit breviarium secundum consuetudinem ecclesie Ebredunensis...* » La première partie, qui renferme le Propre du Temps, se termine au v° du f° 168.

Les 60 premiers feuillets de la seconde partie, qui se distingue de la première par un foliotage particulier, sont occupés par le psautier. Les ff. suivants, chiffrés 61 — 225, renferment le Propre des Saints ; les ff. chiffrés 226 et s. sont occupés par le Commun.

Au f° 256 r° et v° on trouve une Instruction imprimée en rouge sur la manière dont il faut se servir du bréviaire : *Ne in perplexo vel suspenso maneant mentes curatorum diocesis.*

Sur le f° 257 v° se trouve la souscription suivante imprimée en noir, que nous reproduisons en *fac simile*.

Iohannes dei et apostolice sedis gratia Archiepiscopus et prin
ceps ebredunen̄. Ad perpetuam rei memoriam. Tenore presentiū
universis posteris notum facimus. q̄ nos prout nostro pastorali incū
bit officio summopere affectantes breviariorum penuriā et corruptio
nem quas in nostra invenimus diocesi. per multorum correctam im-
pressionem repellere/ ac super officio dicendo/ mentes prius titubantes/
nostris declarationibus et ordinatōnibus/ claras reddere breviariorū
ipsorum/ secūdum usum ecclesie nostre ebredunen̄. cum faciliore ordine/
et officiorum novorum suis in locis s̄cti. p̄scriptum/ Spiritus roverij
civis ebredunen̄. curati ecclesie de ristolatio/ prefate nostre diocesis/
dilecti capellani nostri diligentia et labore emendatorum/ per rubri-
cas novas/ quomodo/ et quando officia/ presertim beate marie/ tam so
lemne/ q̄ parvum/ ac beati marcellini/ et defunctorum/ per anni discursū
dicenda sint/ et ad illa dicendum quis obligetur. declarando et ordi-
nando cum caracteribus industrij viri magistri Jacobini de rubeis
gallici/ lingonen̄ diocesis/ ac civis et in arte imprimendi peritiorum et
expertorum ab eo assumptorum artificū opa/ in civitate nostra ebredunen̄
i magno numero eo modo seu stilo/ quo hoc impressionē ī mēse marcij
Anni a nativitate dn̄i millesimi quadringentesimi nonagesimi noni
cōpletam. fieri iussimus et fecimus. Datū in palatio nr̄o Archiepali
ebredunen̄ die decima dicti mēsis marcij Anno quo supra.

R. Paris

Le dernier f° est blanc.

Ce bréviaire est le seul livre connu imprimé à Embrun au xv° siècle. Il le fut par les ordres de Jean Baile, archevêque d'Embrun de 1457 à 1494. Aussi M. Thierry-Poux en a-t-il donné la description dans ses *Monuments de l'Imprimerie en France au XV° siècle.*

M. J. Roman, avocat à Embrun, avait signalé ce beau livre pour la première fois en 1882 dans le *Bulletin d'hist. ecclésiastique et d'archéol. des Diocèses de Valence, Gap*, etc., t. III, p. 94-99.

Nous lui empruntons les détails suivants :

« Quatre corps de caractères ont été employés dans l'impression de ce volume : des grandes capitales de 0,006 millimètres, des capitales moyennes, des petites capitales et des caractères ordinaires. L'impression est en rouge et noir ; toutefois, un certain nombre de lettres capitales et de signes initiaux sont peints en bleu à la main. »

Après les six feuillets du Calendrier commencent, comme nous l'avons dit plus haut, les Pronostics. Nous donnons ici ces vers, curieux spécimens des recommandations hygiéniques, qui vont être répétés dans tous les livres liturgiques des xv° et xvi° siècles, notamment dans ceux de Sens et d'Auxerre, avec des variantes plus ou moins grandes.

SEQUUNTUR VERSUS DESIGNANTES QUALITATES CUJUSLIBET MENSIS

ET PRIMO MENSIS JANUARII.

In jano daris calidisque cibis potaris.
Atque decens potus post fercula sit tibi notus.
Ledit enim medo tunc potatus ut bene credo.
Balnea tutius intres et venam findere cures.
Ungere crura cave cum luna videbit aquosum
Insere tunc plantas, excelsas erige turres,
Et si carpis iter tunc tardius ad loca transis.

VERSUS FEBRUARII.

Nascitur occulta febris februario multa.
Potibus et escis si caute vivere velis.
Tunc cave frigora, de pollice funde cruorem
Sugge mellis sanum pectoris qui morbos curabit.
Piscis habens lunam noli curare podagram.
Carpe viam tutus, sit potio modo salubris.

VERSUS MARCII.

Marcius humores gignit variosque dolores.
Sume cibum pure coctura, si placet ure.
Balnea sunt sana, sed que superflua vana.
Vena nec abdenda nec potio sit tribuenda.
Nil capiti noceas aries cum luna refulget
De vena minuas et balnea tutius intres.
Non tangas aures nec barbam radere debes.

VERSUS APRILIS.

Hic probat in vere vires aprilis habere.
Cuncta renascintur, pori tunc aperiuntur.
In quo sculpescit corpus, sanguis quoque crescit.

Ergo solvatur venter cruorque minuatur
Arbor plantetur cum luna taurus habetur,
Non minuas tunc edifices nec semina spargas,
Et medicus caveat cum ferro tangere collum.

VERSUS MEII.

Maio secure laxari sit tibi cure
Scindatur vena, sed balnea dantur amena.
Cum calidis rebus sunt fercula seu speciebus.
Potitus astricta sit salvia cum benedicta.
Brachia non minuas cum lustrat luna gemellos,
Unguibus et manibus cum ferro cura negatur.

VERSUS JUNII.

In junio gentes perturbat medo bibentes
Atque novellarum fuge potus cervisiarum.
Ne noceat colera valet hec refectio vera
Lactuœ trondes ede, icinnus bibe fontes.
Peces (?) pulmo, jecur in cancro non minuatur.
Potio sumator securius perge viator.

VERSUS JULII.

Qui vult solamen sano hoc probet medicamen
Venam non scindat nec ventrem potio ledat.
Sonum compescat et balnea cuncta pavescat.
Prodest recens nuda altius cum salvia munda.
Cor gravat et stomachum cum cernit luna leonem
Ex nil ore romas, nex tunc medicinam sumas.

VERSUS AUGUSTI.

Quisquis sub Augusto vivat, medicamine rusto,
Raro dormitet estum coïtumque vitet,
Balnea non curet nec multum comestio duret.
Nemo laxari debet vel flenbotoniari.
Lunam virgo tenens uxorem ducere noli.
Viscera cum costis caves tractare cruore.
Semen detur agro ; dubites intrare carinam.

VERSUS SEPTEMBRIS.

Fructus maturi Septembris sunt valituri,
Et pira cum rino panis cum lacte caprino,
Atque de urtica tibi potio fertur amica.
Tunc venam pandas, species cum semine mandas.
Libra lunam tenens nemo genitalia tangat,
Aut renes, nates nec iter carpere debes.
Epiremam partem libre cum luna tenebit.

VERSUS OCTOBRIS.

October vina prebet cum carne ferrina.
Hec cum auccina caro valet et volucrina.
Quamvis sint sana tamen cit *(sic)* repletio vana.
Quamtumvis comede sed non precordia lede.
Scorpius augmentat morbos in parte pudenda.
Vulnera non cures, caveas ascendere naves,
Et si carpis iter timeas de morte minam.

VERSUS NOVEMBRIS.

Hec scire tibi datur quod reuma Novembris curatur.
Queque nocius vita tua sint preciosa dicta
Balnea cum venere tunc nullum constat habere.
Potio sit sana atque minutio bona.
Tunc nocet femori per partes motu sigitte.
Ungues vel crines poteris prescendere tute.
De vena minuas et balnea citius intres.

VERSUS DECEMBRIS.

Sane sunt membris calide mensi decembris.
Frigus vitetur, capitalis vena scindetur.
Potio sit vana sed vasis potatio cara.
Sit tepidus potus frigore contrarie tutus.
Capra nocet genibus ipsam cum luna tenebit.
Intrat aqua naucra citius curabitur eger.
Fundamenta ruunt modicum tunc durat idipsum.

Comme renseignements supplémentaires, nous ajouterons que l'unique exemplaire connu de ce Bréviaire a été trouvé dans l'église paroissiale de l'Arche, arrondissement de Barcelonnette (Basses-Alpes). Il avait été donné à cette église, le 1er août 1497, par Esprit Clari, curé de cette paroisse ; il a été déposé par son dernier possesseur dans la bibliothèque du petit séminaire d'Embrun, d'où il a passé, en 1891, à la Bibliothèque nationale. Un certain nombre de feuillets, qui avaient souffert, ont été remargés et le volume a été recouvert d'une reliure moderne.

Au verso du dernier f° imprimé et au r° du suivant qui sert de garde, on lit ce qui suit, au-dessous d'une peinture représentant l'écusson de la famille Clari (d'azur à 3 étoiles d'or 2 et 1, à la fasce d'argent). Sur la fasce, le donateur a fait inscrire son nom *S.* (en rouge) *Clari* (en noir) dans des rinceaux dorés sur un fond de pourpre ; la mention suivante se trouve à la suite : « An° M.L°LXXXXVII° et die prima mensis Augusti, ego Spiritus Clareti, curatus loci de Archa, diocesis Ebredunensis, do presentem breviarium in pagamino *(sic)* impressum dicte cure, ad honorem omnipotentis Dei et Virginis Marie ac beati Petri appostoli et omnium sanctorum et pro servicio capellanorum in loco dicto existentium ac etiam pauperum transientium ; volo quod semper incathenetur in dicta ecclesia de Archa ad voluntatem dominorum consulum et universitatis dicti loci. Et qui oras *(sic)* dixerit in dicto breviario, dicat unum *Pater Noster* et *Ave Maria* pro anima dicti domini curati. Amen. Spiriti Clareti. »

Qui ce livre cy ouvrera
Disce ung Ave Maria.
Ne le lessés pas sans fermer
Car il se metroit en danger.



LE BAPTÊME

MINIATURE DE L'ART DE BIEN VIVRE

Paris, Pierre Le Rouge, 1492.

IV

LES LE ROUGE DE VENISE

Nicolas Le Rouge. — Aloïs et François Le Rouge. — Laurent Le Rouge, de Valence. — Jean et Albert Rouge ou Roux, de Verceil. — Les Le Rouge, de Rome.

Il règne une telle incertitude sur les degrés de parenté des imprimeurs de la famille des Le Rouge, Français d'origine, qu'il nous faut dire quelques mots des imprimeurs contemporains de Jacques Le Rouge qui exercèrent la typographie à Venise et portèrent des noms se rapprochant du sien ou traduits de la même manière, soit en latin, soit en langage vénitien.



CALENDRIER DES BERGERS
Paris et Troyes.

Dès le mois d'avril 1479, moins d'un an après le départ de Jacques Le Rouge pour Pignerol et avant qu'il ait rien imprimé en cette ville, nous trouvons un imprimeur du nom de Nicolas Le Rouge, *Nicolaüs Rubeus*, qui imprime à son compte les *Novelles du Code de Justinien*. Nous avons relevé la description de cet ouvrage dans Hain (III, 198) et dans Panzer (III, 360), en parcourant avec soin ces livres précieux, mais jamais d'autres bibliographes n'ont signalé l'existence de cet imprimeur, et voici pourquoi il a été oublié. A la suite de son répertoire bibliographique, Hain a donné une table des imprimeurs de Venise, et précisément il a oublié de mettre à sa place ce Nicolas Le Rouge, dont il avait cependant décrit un ouvrage

dans le corps de son répertoire. Et comme trop souvent les auteurs qui suivent et traitent les mêmes matières vont droit aux tables pour puiser leurs renseignements, sans toujours se préoccuper de vérifications longues et minutieuses, il arrive que des erreurs se glissent et que les omissions se perpétuent.

Il faudra donc rétablir sur la liste des imprimeurs de Venise ce Nicolas Le Rouge dont la mémoire était perdue et que M. C. Castellani, le savant bibliothécaire de Saint-Marc, n'a pas cité non plus.

Afin de faciliter de nouvelles investigations sur cet imprimeur, nous donnons, telle que Hain l'a indiquée, la description du seul livre imprimé que l'on connaisse de lui :

IVSTINIANI Imperatoris Novellœ Codicis Libri tres posteriores. Libri Feudorum, cum glossis. *Venetiis*, *Nicolas Le Rouge*, 1479.
PANZER, III, 360 ; HAIN, III, 198.

In-f° goth. Car. gr. et petits. Texte à 2 col., avec les commentaires sur les marges. 64 et 75 lignes à la page. 226 ff.

(F° 225 b.) Explicit apparatus feudorum libri voluminū̄ʒ imp̄ souʒ opus || Venetiis per Nicolaū rubeū venetū Anno ab incarnatiōe || dñi M.ccccIxxviiij die xxvi ap̄lis Tēpore sēissimi í Xr̄o || prís & dñi Sixti divina p̄vidētia || pape quarti et illustrissimi dñi Ioannis || mocenico Venetoꝝ ducis. Quo tēpore || p̄ cise pleno populo pax significatae || iter turcaꝝ et íperio Venetoʒ. ||

De nouvelles recherches viendront, sans doute, appuyer cette première découverte et nous diront si Nicolas Le Rouge exerça l'imprimerie pendant plusieurs années ou s'il disparut définitivement sans avoir fourni une longue carrière.

En premier lieu, il faut remarquer que notre imprimeur se déclare citoyen de Venise : « *Veneliis*, *per Nicolaum Venelum* », dit l'explicit. Il était donc né à Venise ou tout au moins devenu citoyen de la grande République par son mariage ou autrement. Mais c'est tout ce que nous savons de lui pour l'instant, et nous le regrettons infiniment, car il apparait à Venise au moment précis où Jacques Le Rouge quitte son atelier, et peut-être celui-ci lui a-t-il cédé sa clientèle avant de partir. Ce qui pourrait le faire croire, c'est que justement Nicolas Le Rouge imprime des *Novelles* de Justinien ; Jacques Lerouge avait déjà donné, en janvier 1477, une première édition de cet ouvrage qui était sans doute déjà épuisée.

Une autre remarque à laquelle donne lieu ce nom de Nicolas Le Rouge, c'est qu'il est similaire de celui que nous retrouverons plus tard, à partir de 1496, en la personne de Nicolas Le Rouge, imprimeur à Troyes, à l'enseigne de Venise, *in intersignio Venetiarum*. Y a-t-il là une simple coïncidence, ou sommes-nous en présence d'un fils de Jacques Le Rouge qui aurait succédé à son père à Venise? Nous ne pouvons trancher la question aujourd'hui. Nous attirons, toutefois, l'attention sur ce fait singulier que Nicolas Le Rouge affirme son existence par l'impression d'un ouvrage, aussitôt le départ de Jacques, et que Jacques lui-même reparaît un instant à Venise en 1481, lorsqu'on ne voit plus surgir aucun livre signé de Nicolas. Qu'était-il arrivé? Nicolas Le Rouge était-il mort subitement et son père était-il revenu à Venise pour régler les affaires de son fils et recueillir sa femme et ses enfants en bas-âge? Toutes les suppositions sont permises et, dans ce cas, Nicolas Le Rouge, qu'on retrouve à Troyes quinze ans plus tard, pourrait être le propre fils de ce Nicolas Le Rouge et avoir exercé l'imprimerie beaucoup plus tôt.

Mais n'insistons pas, laissant aux bibliographes qui viendront après nous le soin d'élucider la question si nous ne pouvons y parvenir nous-même.

Avant de quitter ce Nicolas Le Rouge, imprimeur à Venise, il nous faut dire quelques mots d'un autre Nicolas Le Rouge dont nous constatons la présence à Venise en 1492 et en 1496.

Celui-là n'est point imprimeur; c'est un chanoine de Saint-Marc, un patricien, et il paraît avoir occupé un rang élevé dans la grande cité, car nous voyons un humaniste distingué, Mancinelli de Velletri, professeur de lettres anciennes à Venise, lui dédier le recueil de ses œuvres qui eurent trois éditions successives en 1492, 1496 (1), 1497, et qui portent la mention: *Ad reverendum aedis Geminiae antistitem divique Marci canonicum Nicolaum Rubeum, patritium Venetum, omnium bonarum artium et virtutis cultorem* (2).

L'édition de 1492 (20 novembre) fut imprimée par Jean Rosce Gallus *(per Joannem Roscium Gallum)* (3). Ce typographe est peut-

(1) Ant. *Mancinelli*, opera impresse, 1496, 21 Maï, per dominum Tacuinum. — Mus. britan., (11,404, gg. 10).

(2) Cpr Hain, III, 340, et Caronti, Incunaboli di Bologna, 454. Juvenalis satyrœ cum tribus commentariis videlicet Ant. Mancinelli, Domitii Calderini, Georgii Vallae, etc. (Impressum per Joannem de Cereto, 2 décembre 1492.) — 1 ex. Mus. britan. (11,386, m. 3 (1).

(3) Cpr 1 ex. Mus. britan., (11,406, cc. 8.)

être le parent de Denis Roce, libraire parisien de 1490 à 1518, pour lequel Guillaume Le Rouge imprima de nombreux ouvrages, ainsi que nous le verrons bientôt (1).

Après avoir constaté l'existence d'un second Nicolas Le Rouge, ami des lettres et contemporain de Jacques et des autres Le Rouge, mais que rien n'indique comme un parent, il nous faut noter d'autres imprimeurs dont la similitude de nom doit attirer notre attention.

En premier lieu viennent Aloïs et François Le Rouge, *Aloysius et Franciscus de Rubeis*, deux frères associés pour l'exercice de l'imprimerie et que Panzer indique comme imprimeurs à Venise en 1499 (2). Plusieurs bibliographes ont désigné ces deux frères comme les fils et les successeurs de Jacques Le Rouge; mais nous ne trouvons aucun document sur lequel on puisse s'appuyer pour soutenir cette assertion. On ignore complètement quand ils commencèrent à imprimer, et nous avons vu que Jacques Le Rouge avait quitté Venise depuis près de vingt ans quand on signale un labeur des deux frères. On ignore également quand et pourquoi fut rompue leur association.

On nous dit bien que François Le Rouge transporta ses presses à Ferrare, et nous trouvons, en effet, un imprimeur de ce nom dans cette ville, en 1532 et 1536 (Panzer, III, 6, n°s 21, 23) ainsi qu'en 1537 (Brunet, II, 1606), mais il signe ses labeurs de son nom latinisé *Franciscus Rubeus de Valentia* ou italianisé *Francesco de Rossi da Valenza*. Il a pour successeurs, en 1538, trois ouvriers, *Joannes de Buglhat*, *Henricus de Campis* et *Anthonius Hucher*, qui imprimèrent « *in edibus Francisci Rubei de Valentia* », un recueil de musique : *Liber cantus vocum quatuor*, décrit par Eitner (3), et que relate M. E. Picot (4). Nous serions donc plus porté à croire que François Le Rouge, de Valence, établi à Ferrare, est le fils de

(1) Panzer (III. 360) indique encore une édition des *Satires* de Juvenal avec des commentaires de Mancinelli, imprimé à Venise en 1494 par Jean de Cereto de Tridino et dédiée par le commentateur au même Nicolas Le Rouge. — Cpr 1 ex. de cet ouvrage au Mus. brit., (11,386. m. 3 (1).

(2) Tractatus de jure prothomiseos cum commento domini Matthei de Afflictis Napoliti et Baldi de Perusio. Venetiis per Alovisium et Franciscum de Rubeys, 1499, die 27 Julii. — In-f° de 20 ff., caract. goth. (Cpr Panzer, III, 2,553.)

(3) Bibliographie der Muriik-Sammel-Werke, 42.

(4) L'Imprimerie et la Librairie dans la Haute-Marne, compte-rendu dans la *Revue critique d'Histoire et de Littérature*, 19 novembre 1883, p. 405.

Laurent Le Rouge, qui s'intitule aussi *Laurentius de Valentia, Laurentius de Rubeis de Valentia, Lorenzo di Rossi da Valenza, Laurentio de Rossi.*

Ce Laurent Le Rouge imprimait à Venise dès 1482 (1) et il était associé avec d'autres imprimeurs ; il signe, en effet, le livre d'Averroès : « *Anno gratia Domini, 1482, impressus Venetiis per solertes impressores magistrum Laurentium de Valentia et socios.* »

Dès 1485, il avait quitté Venise et s'établissait à Ferrare, où on le trouve imprimant de nombreux volumes, soit seul, soit avec des associés. En 1492, il signe : *Laurentius de Rubeis de Valentia* (Brunet, I, col. 1,241) ; au mois de novembre de la même année : *Laurentius de Rubeis de Venetiis* (Brunet, III, col. 942), et au mois de décembre : *Ferrariæ per Laurentium de Valentia et Andream de Castro novo, socios* (Brunet, II, col. 151).

En 1497, nous trouvons encore plusieurs ouvrages de cet imprimeur ; mais, à cette époque, il signe seul en latin : *Laurentius de Rubeis de Valentia*, ou en italien : *Lorenzo di Rossi de Valenza* (2).

Cette filiation des Le Rouge de Valence nous parait donc suffisamment établie, et on retrouve au XVIe siècle jusqu'en 1570, à Ferrare, un autre François Le Rouge, qui serait ainsi un petit-fils de Laurent.

Nous avons voulu donner quelques détails sur cette famille parce qu'on a songé à y faire entrer tous les Le Rouge de France et à leur donner pour commune origine la ville de Valence en Dauphiné, tandis qu'au contraire l'antagonisme apparaît bien tranché. Jacques Le Rouge revendique toujours son titre de Francais, *Gallicus e diœcesi Lingonensi*, tandis que Laurent Le Rouge ne désigne jamais que le nom de sa ville natale : *da Valentia*, qu'il ajoute à son nom. Et cette ville de Valence, où il n'est point connu, ne nous parait point être celle de France, ce qu'il n'eût pas manqué d'indiquer, mais la ville de Valenza dans

(1) Cpr Panzer, I, 398, 400 ; III, 184, n° 635 ; VII, 3, n° 1 ; 6, n° 18.

(2) Cpr *Vita E Epistole de sancto Hieronimo volgare.* In-f° (n° 43, Cat. Piot, 1re partie, 1891.) Ce livre est remarquable par ses 80 gravures sur bois et son titre très orné, dont le dessin tout au moins est attribué à Mantegna. A la vente Sellière, un exemplaire de cette belle édition a dépassé le prix de 5,000 fr. ; c'est un beau spécimen de la décoration du livre telle que l'entendaient les Italiens dans les commencements.

Cpr encore Incunaboli di Bologna, n° 115. Bergomensis Jacobus Philippus. De plurimis claris sceletis *(sic)* ac mulieribus opus prope divinum novissime congestum.

le Milanais, près d'Alexandrie, l'ancien forum Fulvii Valentinium des Romains. Cette petite ville fortifiée était autrefois le siège d'une seigneurie ; elle fut donnée en 1516 par François I[er] à Artus Goufier, grand-maître de France, avec les terres de Caravas et Cazal-Mayor (1).

Une autre famille d'imprimeurs, qui traduisait son nom par *Rubeus*, aurait aussi prêté à la confusion si elle n'avait pris soin d'indiquer toujours son pays d'origine ; c'est la famille des Rosso ou Roux de Verceil, *Rubeus Vercellensis*, dont nous trouvons plusieurs membres établis à Venise à la fin du xv[e] siècle.

Jean Rouge ou Roux de Verceil, *Giovanni Rosso de Vercelli*, *Johannes Rubeus Vercellensis*, établi d'abord à Trévise (1480-85), apparaît pour la première fois à Venise en 1485 (2), et on constate sa présence comme imprimeur dans cette ville jusqu'à l'année 1519.

Citons, en passant, la belle édition du *Josephus*, *de bello judaïco*, traduite par Ruffin d'Aquilée, imprimée par Jean de Verceil à Venise en 1486 (Car. romain à longues lignes rubriquées, initiales peintes en rouge et bleu) et qu'un libraire anglais annonçait dernièrement au prix de 35 l. st.

De nombreuses éditions sont indiquées par Panzer comme sorties de ses presses, et M. le duc de Rivoli, dans ses *Livres à figures vénitiens*, cite une édition de Pline imprimée par Jean de Verceil à cette date de 1519.

De 1493 (Panzer, III, 344, 1,706) à 1499 (Panzer, III, 451, 2,465) il s'associa son fils ou son parent Albertino Rosso, *Albertinus Rubeus Vercellensis*, ou *Albertinus Vercellensis*, qui, à partir de cette dernière date, se sépara de lui pour ouvrir un atelier particulier.

Plus tard, en 1506, nous trouvons une association entre les frères Rosso, *Johannes* (Rubeus) et *Bernardinus fratres Vercellenses*. (Panzer, VIII, 393, 365.)

Nous voyons encore sur une édition des œuvres de Salluste sans date (Panzer, n° 2,834) la preuve d'une nouvelle association de Jean de Verceil..... *ex quo discimus Johannem Vercellensem et*

(1) Nous n'avions pas songé d'abord à cette petite ville et nous avions pensé que peut-être ces Rossi étaient nés accidentellement dans la ville de Valence en Espagne, puisqu'on ne trouvait rien à Valence en Dauphiné. Mais la Valenza du Milanais nous paraît bien la patrie de Laurent et de François Le Rouge.

(2) Cpr Incunaboli di Bologna, n° 227, 404, 425, 648, 670.

Franciscum Madium impressores fuisse, nous dit le savant bibliographe.

Enfin, notre imprimeur reprend sa liberté encore une fois et, de 1514 à 1519, il signe son nom seul : *Venetiis per Johannem Rubeum Vercellensem.*

Nous en avons fini avec ces explications, qui pourront paraître fastidieuses à bien des lecteurs ; elles étaient cependant indispensables pour montrer toutes les difficultés qu'il y a à se reconnaître dans ce dédale d'imprimeurs homonymes.

En ce qui concerne Jacques Le Rouge, notre compatriote avait pris ses mesures pour que son nom ne fut pas confondu lorsqu'il signait : *Magister Jacobus Gallicus, e Rubeorum familia.*

L'embarras ne commence donc que lorsqu'il s'agit de fixer la parenté de sa descendance, dont les membres n'ont pas pris les mêmes précautions.

Nous verrons plus tard qu'il y a beaucoup de probabilités pour que les enfants de Jacques Le Rouge soient rentrés en France ; on n'en relève pas de traces en Italie. Nous devons dire, cependant, qu'on trouve au XVIe siècle, comme imprimeur à Rome, un *Johannes Jacobus de Rubeis*, en italien : *Giovanni Jacopo de Rossi* (Brunet, n° 29,575), et même au XVIIe siècle un graveur estimé du même nom (1). (Brunet, IV, col. 1,406.) Mais rien ne nous autorise à nous emparer de leurs noms.

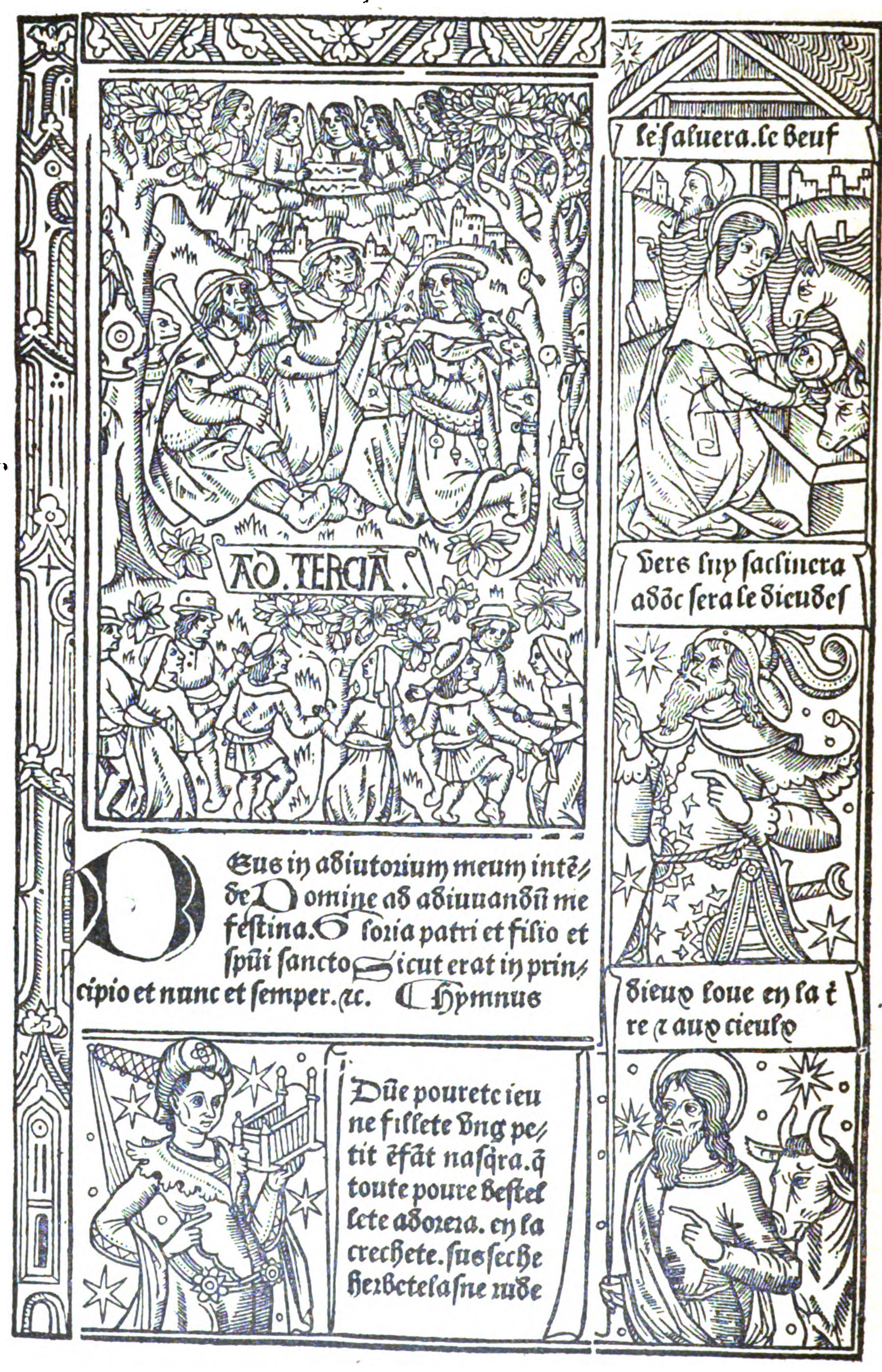
Nous allons donc rentrer en France et nous occuper des autres Le Rouge de Chablis.

(1) Voici le titre de deux ouvrages illustrés par ce graveur. La similitude du nom peut faire penser que nous avons là un descendant de Jacques Le Rouge :

BELLORII (J.-P.). Veteres Arcus Augustorum triumphis insignes ex Reliquiis quæ Romæ adhuc supersunt, cum imaginibus triumphalibus restituti, antiquis nummis notisque J.-P. Bellorii illustrati : nunc primum per Jac. de Rubeis aeneis typis vulgati. *Romæ*, 1690, gr. in-folio. — Orné d'un front. et 46 belles planches grav. dont 30 doubles.

BELLORII. Admiranda romanarum antiquitatum ac veteris sculpturæ vestigia..... a P. Sante Bartolo del. et incisa. *Romæ*, 1693, in-folio oblong. — Cont. 84 planches gravées.




le saluera. le beuf
Vers sur sa sinera
adōc sera le dieu des
dieux loue en la t
re & aux cieulx
AD. TERCIA.
Deus in adiutorium meum intē-
de Domine ad adiuuandū me
festina. Gloria patri et filio et
spūi sancto Sicut erat in prin-
cipio et nunc et semper. &c. Hymnus
Dūe pourete ieu
ne fillete vng pe-
tit ēfāt nasqra. q
toute poure bestel
lete adorera. en la
crechete. sus seche
herbete lasne rude

Une page des HEURES DE VERARD
Paris, Pierre Le Rouge, 1488 et années suiv.



PETITE GRAVURE DE LA MER DES HYSTOIRES
Paris, Pierre Le Rouge, 1478.

V

PIERRE LE ROUGE
A CHABLIS
EN 1478

La famille des Le Rouge de Chablis doit compter parmi les siens, ainsi que nous venons de le voir, la branche des Le Rouge installée à Venise et, si l'on y ajoute les Le Rouge de Paris et de Troyes on se demande tout d'abord comment les nombreux membres de cette famille ont été amenés à embrasser la profession d'imprimeur étant tous originaires d'une bourgade éloignée des grands centres, bourgade sans industrie, sans moyens d'instruction, et dont les habitants, livrés simplement à la culture de leurs terres et de leurs vignes, n'avaient rien en apparence qui les incitât à s'occuper des nouveautés venues de Mayence ou de Strasbourg.

Il est certain que, au XVe siècle, à cette époque troublée de notre France où les seigneurs eux-mêmes se glorifiaient de ne point savoir écrire, pour qu'une famille rurale pût sortir de son humble sphère, il fallait qu'elle eût été dotée au préalable d'une éducation première qui lui permît d'aborder les arts libéraux et industriels par les simples débuts de l'écriture et du dessin.

Quoique nous ne puissions procéder que par conjectures, nous allons essayer de rechercher, par l'examen des travaux de Pierre Le Rouge, ce qu'il fut à ses débuts, avant l'introduction en France de l'imprimerie et de la gravure sur bois.

Il faut noter d'abord, si l'on veut serrer la question, que la petite ville de Chablis était possédée presque entièrement par le célèbre chapitre de Saint-Martin de Tours. En 867, Charles-le-Chauve vint célébrer les fêtes de Noël à l'abbaye Saint-Germain d'Auxerre où son petit-fils Lothaire était mort deux ans auparavant. Il trouva au grand monastère d'Auxerre l'abbé de Saint-Martin de Tours, Hugues et ses clercs qui s'y étaient réfugiés, avec la châsse de Saint-Martin, pour échapper aux Normands qui infestaient les rives de la Loire, en remontaient le fleuve, et saccageaient les villes sur leur passage. Rempli de commisération pour les malheurs de l'abbé et de ses moines, le roi Charles voulut lui assurer un refuge où il pût mettre en sûreté les reliques de saint Martin en attendant des temps meilleurs, et il lui fit don du petit monastère de Chablis dédié jusque-là à Saint-Loup, et d'une partie du village qui en dépendait, le tout relevant immédiatement du fisc royal.

Le Chapitre de Saint-Martin, réfugié tout entier à Chablis, avec la châsse contenant les reliques de son saint patron, s'occupa, en attendant son retour à la maison mère, d'organiser cette nouvelle succursale qui devint la troisième fille de Saint-Martin de Tours. Il institua une collégiale de douze chanoines, à la tête desquels on plaça un prévôt chargé des intérêts matériels de l'abbaye et ayant tous les droits de haute et basse justice, qu'il partageait avec le pouvoir royal, et le nouveau Chapitre ne tarda pas à absorber toute la puissance seigneuriale tant à Chablis que dans les villages environnants (1).

Les chanoines de la Collégiale, fidèles aux traditions de la maison mère, s'empressèrent d'introduire à Chablis la culture

(1) Plus tard les comtes de Champagne avaient succédé au roi de France qui leur avait cédé l'*advouerie de Saint-Martin*, c'est-à-dire la charge de protecteur et de défenseur de l'abbaye de Saint-Martin de Tours à Chablis. Ils devaient en toute occasion prendre fait et cause pour les religieux, ainsi que pour les habitants qui résidaient sur les terres du Monastère. A cette charge obligatoire étaient attachés plusieurs émoluments et prérogatives, tels que droit de gîte et serment de fidélité qui tout d'abord donnèrent lieu à des revenus fructueux payés par le Monastère et les habitants. Au XIII[e] siècle les comtes de Champagne cédaient aux sires de Montréal une partie des droits qu'ils tenaient du roi de France.



des Arts libéraux si en honneur et si florissante à Tours. Ils établirent des écoles dont ils gardèrent la direction par la nomination du recteur qui leur appartint toujours, malgré les procès que leur intentèrent à diverses reprises, d'une part le représentant du comte de Champagne, de l'autre le chantre de l'église de Langres dont dépendait la paroisse de Chablis. Quoiqu'il en soit le grand prévôt de Chablis toujours nommé par Saint-Martin, était un haut et puissant personnage choisi parmi les chanoines de l'abbaye. Il rendait la justice pendant une année au nom de Saint-Martin et pendant une autre au nom des comtes de Champagne et ainsi alternativement.

Ne faut-il pas attribuer à la présence des moines de Saint-Martin et à l'influence du grand prévôt l'origine de l'éducation et de l'instruction supérieure que reçurent à la collégiale de Chablis les différents membres de la famille Le Rouge, notamment Pierre et Jacques. Et lorsqu'on trouve ensemble, en 1470, Nicolas Jenson et Jacques Le Rouge, tous deux imprimeurs à Venise, n'en peut-on pas conclure qu'ils s'étaient connus et qu'ils avaient reçu les mêmes leçons à Tours où sans doute Jacques et Pierre avaient été envoyés par les moines de Chablis pour parfaire leur instruction et y devenir des scribes habiles, des calligraphes et des miniaturistes.

On sait combien a été célèbre au Moyen-Age cette école de Tours qui a fourni de si beaux manuscrits sous le rapport de l'art calligraphique et de la miniature : le nom de Jean Fouquet, le peintre attitré de Louis XI et de Réné d'Anjou, peut être invoqué à cette occasion comme celui du maître, de l'initiateur de cette grande école provinciale. Il n'est donc pas téméraire de penser que c'est là que les Le Rouge commencèrent leur éducation artistique et professionnelle, que c'est là qu'ils connurent Nicolas Jenson, devenu graveur et maître de la monnaie de Tours.

A l'époque de l'apparition de l'imprimerie à Chablis le grand prévôt en exercice s'appelait Jacques Le Breton (Jacobus Britanis) (1).

M. Claudin, qui s'est préoccupé ainsi que nous de l'origine des Le Rouge, nous a obligeamment communiqué une note de laquelle il résulte que les Breton sont originaires de Touraine; parmi eux figure un Le Breton de la Doyneterie, roi d'armes de France. Les archives d'Indre-et-Loire possèdent une liasse de titres du xv[e] siècle concernant Chablis, et M. Claudin a pu constater que dans ces pièces il s'en trouve plusieurs en français où le nom de notre

(1) Cpr. Archives de l'Yonne, Collégiale de Chablis.

prévôt est bien écrit *Jacques Le Breton*. Ce Jacques Le Breton a peut-être été le Mécène qui a fait sortir les Le Rouge de Chablis et fait continuer leur instruction à Tours.

On a voulu attribuer la fortune de Pierre Le Rouge à la protection qui lui aurait été accordée par Guillaume et Pierre Budé qui possédaient des biens patrimoniaux à Milly, Chemilly, Poilly et autres villages situés près Chablis (1).

A la rigueur, on pourrait admettre que Pierre Le Rouge, lorsqu'il exerçait à Paris sa profession de calligraphe et de miniaturiste, a pu se réclamer de Pierre Budé qu'il avait peut-être vu à Chablis et à Joigny (2). Ce grand seigneur remplissait l'une des fonctions des quatre grands audienciers de France, premiers officiers de la Chancellerie. Quant à Guillaume Budé, fils du précédent, l'illustre savant, le fondateur de la bibliothèque de Fontainebleau et par suite de notre grande bibliothèque nationale, il était beaucoup trop jeune lorsque Pierre Le Rouge débuta à Paris pour avoir pu lui être de quelque utilité. Il n'avait que vingt ans en 1488, à l'époque où Pierre Le Rouge obtint du Roi le titre d'imprimeur royal, titre qui n'avait jusque-là été donné à aucun typographe et notre imprimeur l'obtint sans doute grâce aux nombreuses planches gravées répandues dans différentes éditions et qui l'avaient fait connaître, grâce surtout à son édition de la *Mer des Hystoires*, ouvrage qui réunit à la fois la beauté des caractères et la finesse du dessin des principales gravures sur bois, en même temps que l'exemplaire de dédicace du roi Charles VIII, conservé encore aujourd'hui à la Bibliothèque Nationale, nous montre le talent indiscutable du miniaturiste. Cet ouvrage est rempli, comme nous le verrons, de planches de qualités diverses sous le rapport de la gravure, mais dénotant toutes un dessinateur éminent, si l'on examine la savante composition des sujets et la hardiesse du trait.

Il suffit donc de renvoyer aux gravures de cet ouvrage, aux miniatures de l'exemplaire de la Nationale pour établir que Pierre

(1) Cpr. Vente en 1399 par Jean d'Athies, écuyer, seigneur de Jouancy en partie, et Pernotte de Chief de Vaux, sa femme, à Guillaume Budé, maître des garnisons des vins du Roi et de la Reine, de tout ce qu'ils possédaient à Poilly, et le quart des dîmes de Chemilly, pour 22 livres dix sous. (Arch. de l'Yonne, C. 2345).

(2) Il avait épousé une jeune fille appartenant à la famille Porcher de Joigny et il venait souvent de ce côté. De plus il avait un frère chanoine de l'église de Troyes. Comme son fils le fut plus tard, il était passionné pour les lettres et surtout pour les livres, *Vir librorum emacissinus*, comme le dit un historien du temps.

Le Rouge avait pratiqué la calligraphie, l'enluminure et la miniature avant d'aborder la gravure sur bois qu'il devait, l'un des premiers à Paris, appliquer à l'illustration du livre. Et il est presque certain qu'avant son apparition à Chablis en 1478, il ne s'était occupé ni de gravure, ni d'impression pour son compte.

Il nous faut maintenant rappeler un fait important que nous avons déjà noté, à savoir le départ de Venise de Jacques Le Rouge en 1478 et son absence jusqu'au mois de novembre 1479, époque où nous le retrouvons à Pignerol. Qu'est-il devenu dans l'intervalle ? La présence de Pierre Le Rouge à Chablis à la même époque nous fait supposer qu'il sera venu retrouver son frère afin de règler des affaires, affaires de succession sans doute. A cette époque, en effet, Pierre Le Rouge est devenu propriétaire à Chablis d'une maison dans laquelle il s'occupe de travaux d'impression, en attendant que son frère vienne d'Italie et réponde à son appel pour régler leurs affaires, et en 1483 on imprimera encore *in domo Petri Le Rouge* (1).

Le voyage de Jacques Le Rouge nous parait une coïncidence heureuse qui affermit Pierre dans la carrière de l'impression et de l'illustration du livre. Jacques Le Rouge avait sans doute apporté aux foires de Troyes de beaux spécimens de ses impressions vénitiennes et il aura prodigué à son frère les conseils et les exemples afin de l'initier définitivement à l'art de l'imprimerie qu'il avait déjà pratiqué dans les ateliers parisiens. *Le Livre des bonnes mœurs* imprimé par Pierre Le Rouge en 1478 est le résultat de ces premiers labeurs.

Peut-être même a-t-il utilisé son talent de dessinateur et de graveur pour créer de toutes pièces les matrices des caractères employés, caractères gothiques tout à fait différents de ceux créés et employés à Venise par Nicolas Jenson et Jacques Le Rouge.

On a dit et répété que le premier livre composé à Chablis dénotait un imprimeur peu exercé. Sur la foi de Brunet, qui n'a dû examiner que très superficiellement le seul exemplaire alors connu de cet ouvrage, si même il l'a eu entre les mains, on a délivré à Pierre Le Rouge un brevet de maladresse pour ses débuts. Mais en feuilletant avec soin le *Livre des bonnes mœurs*, notamment le bel exemplaire possédé aujourd'hui par la bibliothèque Mazarine, rempli d'illustrations calligraphiques faites à la main, on s'aperçoit bien vite que l'imprimeur, miniaturiste et calligraphe de profes-

(1) Cpr plus loin le Bréviaire d'Auxerre, imprimé à Chablis en 1483.

Cest liure de bonnes meurs fait et cōpose par frere iaquez le grāt religieulx de lordre des augustins Et compose et diuise en cincq parties La premiere diuise des sept pichiez mortelz et des sept vertus contraires

C Le premier deuise cōment orgueil fait cheoir et trabuchier les creatures

C Le second comment orgueil aueugle lentendement

C Le iii^e comment humilite donne a chascum de soy meismes conoissance

C Le iiii^e comment humilite est agreable adieu et au monde

C Le ve comment creature doit humblement obeir

C Le vi^e comment on doit congnoistre les biens receus

C Le vii^e comment on doit auoir pacience en auersitez

C Le viii^e cōment parle de ire qui est le second vice et premierement comment ire et haine nuisent a la creature

C Le ix^e parle et deuise comment nul ne doit estriuer ne faire noise

C Le xe parle de gloutonnie le iii^e vice et premierement comment elle fait moult de maulx corporelz et espirituelz

C Le xi^e comment abstinence qui est vertus contraire a gloutonnie fait moult de biens

C Le xii^e comment on doit viure chastement

C Le xiii^e parle de luxure qui est le iiii^e vice et comment par elle viennent plusieurs maulx

C Le xiiii^e parle denuie qui est le ve vice et comment enuie na point dexcuracion

C Le xv^e parle de paresse qui est le vi^e vice et comment enuie et diligence qui est contraire en elle

C Le xvi^e parle de libiralite qui est vertus contraire a auarice

C Le xvii^e parle dauarice vii^e vice

C Le xviii^e comment pouurete est adieu agreable

Cy apres sensuit la secōde partie de ce liure qui parle de lestat des gens deglise et des clers et contient cincq chappitres

C Le premier parle comment on doit honnorer leglise et lauoir en moult grant reuerance

C Le ii^e comment les gens deglise et en especial les prelas doiuent viure sobrement chastement et vertueusement

C Le iii^e cōmēt les prelas doiuēt leurz subgetz enseigner et gouuerner

C Le iiii^e comment les gens deglise doiuent prescher et administrer la verite de la foy xpistienne

C Le ve cōmēt on doit estudier et par especial en la saincte escripture

Cy apres sensuit la tierce partie qui parle des seigneurs temporelz et contient viii chappitres

Le premier comment les princes

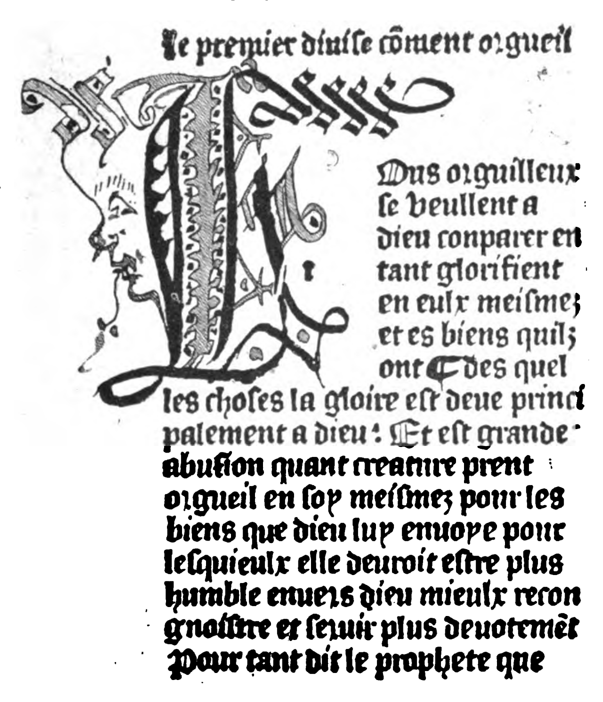
iia

Deuxième feuillet du LIVRE DES BONNES MŒURS

IMPRIMÉ A CHABLIS LE 1er AVRIL 1478

(Les parties calligraphiées en rouge figurent en noir ; celles peintes en bleu n'apparaissent que dans leurs contours au trait.)

(F° 3 r°.) Sign. iiia. Le haut de la page est resté blanc pour y placer certainement une miniature qui n'a pas été faite. La page commence ainsi : Le premier (chapitre) divise cōmēt orgueil. Grand T peint en rouge. Dans l'exemplaire de la Bibl. Mazarine, au contraire, cette lettre est très ornée de lignes capricieusement calligraphiées en rouge et bleu. Il en est de même pour les autres majuscules ornées, très simples à la Bibl. Nationale, très compliquées à la Bibl. Mazarine. Nous n'y reviendrons pas, et nous reproduisons ici une partie du feuillet de l'exemplaire de la Mazarine, avec la lettre calligraphiée :


Le premier diuise cõment orgueil
Tous orguilleux
se veullent a
dieu conparer en
tant glorifient
en eulx meismez
et es biens quilz
ont. Des quel
les choses la gloire est deue princi
palement a dieu. Et est grande
abusion quant creature prent
orgueil en soy meismez pour les
biens que dieu luy enuoye pour
lesquieulx elle deuroit estre plus
humble enuers dieu mieulx recon
gnoistre et seruir plus deuotemẽt
Pour tant dit le prophete que

(F° 4.) Sign. iiiia. Au v° on lit : Le second (chapitre) cōmēt orgueil aveugle entendemēt (Grande lettre callig.)

(F° 5.) Au v° : Le iii° cōmēt humilite dōne a chef || cun de soy meismes congnoissance. (Grande lettre callig.)

composé un autre ouvrage intitulé : *Zophilogium seu Sophologium ex antiquorum poetarum atque philosophorum gravibus sententiis collectum.* Il a été imprimé plusieurs fois. (Coloniœ, circa 1470 ; Parisiis, Crantz, Gering et Friburger, 1475, in-f° ; 1477, in-4°, et traduit en anglais, Westminster, 1487, in-f°.) Jacques Legrant, prédicateur très goûté des Parisiens et de la Cour au XIV° siècle, a dédié son ouvrage à Michel de Creney, précepteur, puis confes-

(F° 6.) V° d° : Le iiii° cõment humilite est agre || able a dieu et au monde.

(F° 7.) Au v° : Page blanche ménagée sans doute pour une miniature au bas de la 2° colonne.

(F° 8 r°.) Le v° : Cõment creature doit humblement obeir. (Ce f° manque à l'exemplaire de la Bibl. Mazarine.) C'est précisément le v° de ce f° qui est répété au f° 1 v° de l'exemplaire de la Bibl. Nationale.

Les f°s 9 à 16 sont complets dans les 2 exemplaires. Des blancs sont ménagés pour les miniatures.

Le f° 17 manque à la Bibl. Nationale, ainsi que le f° 56 de la fin (blanc).

Les f°s 19 à 24 sont complets dans les deux exemplaires.

Les f°s 25 signé d., et 49 signé g., manquent à la Bibl. Mazarine.

(F° 55.) Au v° de ce f°, une seule colonne au bas de laquelle on lit l'explicit suivant que nous reproduisons en fac-simile :

Explicit le liure de
bonnes meurs fait et
impresse a/chablis
par moy/Pierre le
rouge le/premier iour
dauril lan de grace mil
cccc lxxviii

(F° 56.) Blanc des deux côtés.

Brunet *(Manuel du Libraire)* dit, à propos du premier livre imprimé à Chablis : « C'est l'ouvrage d'un imprimeur peu exercé, car les signatures sont tantôt en bas et parfois en haut des feuillets et la justification des colonnes est si imparfaite, qu'au premier coup d'œil les lignes inégales paraissent des vers. Les titres des chapitres sont imprimés en lettres rouges ;

seur et aumônier du roi Charles VI et enfin évêque d'Auxerre de 1390 à 1409. Il résidait le plus souvent à Auxerre, où il remplissait les fonctions de chapelain de l'évêque. Cpr. sur Jacques Legrant l'abbé Sellier : *Mémoire sur quelques écrits d'auteurs français qui ont fleuri au XIV° siècle* (dans le t. XV des Mém. de l'Académie des Inscriptions) ; Sénebier, *Bibliotheca genevens.*, p. 407 ; Mémoires de Trévoux, août 1746, etc. La dédicace de cet ouvrage à un évêque d'Auxerre, originaire lui-même de la Champagne (Creney, près Troyes), peut faire supposer que Le Rouge eut des relations avec quelque descendant de cette famille nombreuse. On connaît, en effet, un Guillaume de Creney, chanoine de Troyes, puis d'Auxerre ; un Michel de Creney, chanoine de Notre-Dame de la Cité d'Auxerre ; enfin, un Pierre de Creney, docteur en Sorbonne et chanoine d'Auxerre.

le livre devait être orné de gravures qui n'ont pas été faites et la place est restée én blanc. »

Le savant bibliographe ne paraît avoir vu aucun exemplaire du *Livre des bonnes mœurs*, il s'est contenté de traduire la note que lui a consacrée le P. Laire (loco citat.) : « *Adaptari debebant figuræ; vacua enim pro illis loca in paginis relicta sunt. Opus totaliter discrepat à Sophologio Jacobi Magni ; ideoque non est ejus translatio. Extabat una ab hac diversa catalogo La Vallière, n° 1288.* »

Il est certain que Pierre Le Rouge, miniaturiste et calligraphe, avait l'intention d'orner de peintures et de rubriques tous les exemplaires de son premier labeur d'imprimeur à Chablis et la justification des colonnes dont on relève l'imperfection d'après l'exemplaire de la Nationale devait, sans aucun doute, voir ses lignes complétées et régularisées par des traits rouges ou bleus profilés au pinceau, comme on le remarque fréquemment dans les livres et manuscrits de cette époque et comme nous l'avons pu voir dans l'exemplaire de la Mazarine, si bien décoré de lettres initiales manuscrites et qui cependant ne contient pas les miniatures laissées en blanc.

C'est aussi pour cette raison qu'on ne trouve pas de titre au premier feuillet ; ce titre devait être composé et ornementé à la main et sans doute accompagné de miniatures au recto et au verso sur les exemplaires terminés.

L'ouvrage de Jacques Legrant fut du reste traduit en anglais et imprimé par William Caxton à Westminster, en 1487. (In-f° goth.) Sur cette édition on trouve le titre exact de l'ouvrage déjà donné plus haut.

En résumé l'exemplaire de la Bibliothèque Nationale est incomplet du titre, du f° 17 et du dernier f° blanc. Il est moins beau que celui de la Mazarine à cause des ornements calligraphiés qui lui manquent, mais il est plus grand de marges.

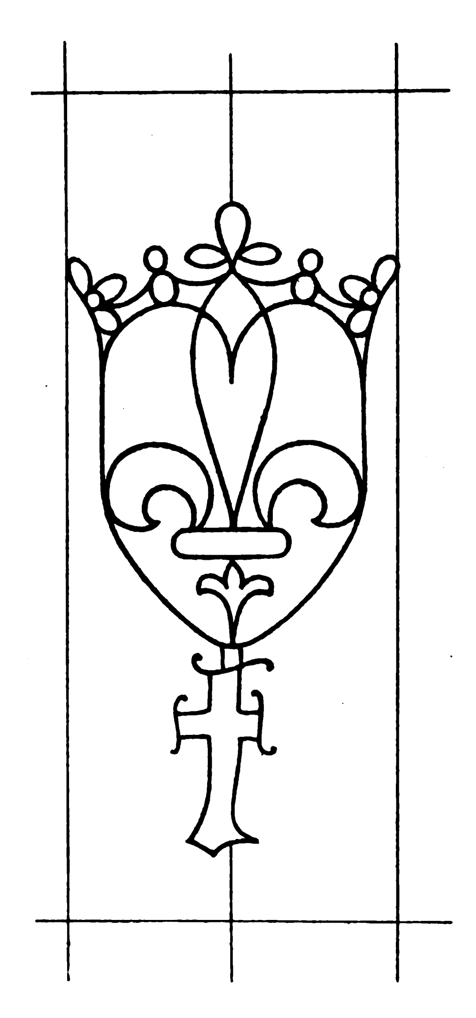
Celui de la Mazarine manque du f° 1 (titre) et du f° 8 correspondant. Il est également incomplet des f°s 25 (signé *d*), 32 et 49 (signé *g*) et 56 (blanc). Il est du reste magnifique de conservation, quoique rogné dans le haut, et remarquable par la beauté des feuillets et la fraicheur des illustrations à la main. De grandes lettres rouges et bleues accompagnées de grotesques et ornements calligraphiés à la main et de petites lettres gouachées en rouge, donnent à cet exemplaire l'aspect d'un manuscrit et en font un volume précieux à tous les titres.

Nous en avons donné plus haut trois fac-simile qui apportent pour la forme des lettres des indications suffisantes ; mais la

photographie ne reproduisant pas les couleurs, les illustrations peintes en bleu et en rouge ne donnent sur nos spécimens qu'une idée très imparfaite des capricieuses calligraphies de Pierre Le Rouge.

Les deux exemplaires ont été imprimés sur un papier provenant des fabriques de Troyes portant le filigrane que nous reproduisons ici.

L'écusson royal avec le T en appendice nous paraît l'une des marques de fabrique de Nicolas Ludot, le grand papetier troyen que nous verrons s'associer, en 1489, avec Guillaume Le Rouge pour une nouvelle édition des Postilles.





EXTRAIT DE LA MER DES HYSTOIRES
Paris, Pierre Le Rouge, 1488.

VI

JEHAN LE ROUGE

A CHABLIS, A TROYES ET A PARIS

LES CHARTES D'AUXERRE. — LES BRÉVIAIRES D'AUXERRE ET DE TROYES IMPRIMÉS EN 1483. — JEHAN LE ROUGE, ENLUMINEUR ET MINIATURISTE, CHEZ PIERRE LE ROUGE A PARIS.

Avant de suivre Pierre Le Rouge à Paris il nous faut parler d'un autre membre de la famille qui doit également figurer parmi les premiers imprimeurs français. Jehan Le Rouge parait avoir travaillé à Chablis d'abord, à la suite du départ de Pierre, puis à Troyes où nous le trouvons en 1486 exerçant la double profession d'imprimeur et de libraire. Plus tard encore, en 1489, nous trou-

vons dans un ouvrage imprimé à Paris par Pierre Le Rouge (1) des miniatures signées du monogramme I. R. Ce monogramme est sans doute la signature de Jehan Le Rouge, *Johannes Rubeus*, car à cette époque notre imprimeur parait avoir quitté Troyes et être revenu à Paris travailler dans l'atelier de son frère ou de son oncle. Il aurait donc été miniaturiste et sans doute aussi calligraphe et enlumineur, comme ce dernier, avant d'exercer la nouvelle profession. Nous ignorons complètement la date exacte des débuts de Jehan Le Rouge comme imprimeur et nous ne savons pas davantage s'il fut initié à l'art typographique dans les ateliers de Paris ou dans ceux de Jacques Le Rouge à Venise.

Nous trouvons pour la première fois un imprimeur à Troyes au mois de septembre de l'année 1483 où il vient d'imprimer le Bréviaire de Troyes. Le Bréviaire d'Auxerre ayant été imprimé à Chablis le 24 avril de la même année avec des caractères exactement semblables, ainsi que cela a été établi (2), il faut en conclure que le même imprimeur exerçait à Chablis à cette époque. Ces deux bréviaires ont été attribués jusqu'ici à Pierre Le Rouge parce que l'*Explicit* du bréviaire d'Auxerre porte : « *Impressum Chableys in domo Petri Le Rouge*. Mais on a vu plus haut que Pierre Le Rouge mettait son nom en toutes lettres sur les impressions exécutées à son compte. Si on ne l'y trouve pas cette fois, c'est qu'il n'a point pris part à l'impression du Bréviaire d'Auxerre que Jehan a imprimé dans la maison de son frère, comme il a imprimé à Troyes, au mois de septembre suivant, le bréviaire de ce diocèse, avec les caractères de l'atelier de Chablis. Sans doute on peut objecter que le nom de Jehan Le Rouge ne figure pas sur ces deux bréviaires, mais comme nous trouvons notre imprimeur établi depuis un certain temps déjà à Troyes, en 1486, il n'est pas téméraire d'affirmer que nous avons affaire au même personnage.

Nous renvoyons à la fin du chapitre la description des deux bréviaires d'Auxerre et de Troyes.

Une autre pièce de la même époque parait encore avoir été imprimée par Jehan Le Rouge quoiqu'elle ne porte ni date ni lieu d'impression. Nous voulons parler des *Chartes d'Auxerre*, imprimées sans doute à Chablis de 1481 à 1483. Le seul exemplaire

(1) Bréviaire d'Autun. Paris, Pierre Le Rouge pour Guillaume Seigneret, libraire à Autun, 1489.

(2) Cpr. *Recherches sur l'Histoire de l'Imprimerie à Troyes*, 3e édition, p. 16 et suiv.

connu de cette plaquette appartient à M. Claudin, libraire à Paris; il avait figuré précédemment dans un catalogue du libraire Tross qui l'avait vendu en Angleterre d'où M. Claudin a pu le rapporter. Cette pièce étant importante pour l'histoire des débuts de l'imprimerie dans notre contrée, nous en donnons la description afin d'attirer l'attention sur elle.

C'est un petit in-4° goth. caractères carrés, comprenant quinze folios pour le texte de 30 lignes à la page, et un folio pour la gravure de la Vierge, ensemble seize folios. Sign. a-b. Hauteur 0,161, largeur 0,116. Au f° 1 on lit le titre suivant :

« Au nom du père et du filz et du Saint esperit Amẽ. || Cy sensuit la coppie des chartres || immunites / liber || tes / previleges / et frãchises donnees et ottroyees par || les cõtes daucerre et depuis cõfermees et approuvees || par plusieurs roys de france des previlege des frãcs || bourgois manãs ⁊ habitãs en la ville cite fors bourgs || et banlieue daucerre. || »



Au nom du pere et du filz et du saint esperit Amẽ
Cy sensuit la coppie des chartres immunites/ liber
tes/preuileges/et frãchises donnees et ottroyees par
les cõtes daucerre et depuis cõfermees et approuuees
par plusieurs roys de france des preuileges des frãcs
bourgois manãs⁊ habitãs en la ville/cite fors bourgs
et banlieue daucerre

Ce titre est orné de trois petites gravures sur bois accostées les unes aux autres dans le haut de la page ; elles représentent Dieu le Père tenant le globe et bénissant, Dieu le Fils au prétoire, avec les attributs de la Passion et le Saint Esprit apparaissant aux apôtres. Le v° de ce premier feuillet est blanc. Puis viennent 14 folios dont le v° du dernier est blanc. Enfin un dernier folio, blanc au verso, est occupé au recto par une gravure représentant l'An-

nonciation, au-dessous de laquelle on lit : « *O Mater Dei memento mei.* »



O mater dei memento mei.

Le texte finit au f° 15 r°, ligne 12, par les paroles suivantes : « .... *et aultres presens I. de Chaulmont, en latz de soye et cire vert.* »

Le libraire Tross avait annoncé cette rarissime pièce au prix de 350 francs ; il pensait qu'elle pourrait bien être la première production de l'imprimerie à Auxerre. C'est là une hypothèse purement gratuite et que rien ne justifie jusqu'à présent.

Nous savons que l'imprimerie ne fit son apparition à Auxerre qu'en 1580 avec Savine, typographe venu de Sens, sous les auspices de l'illustre Jacques Amyot. On s'accorde à assigner à cette

précieuse plaquette une date se rapprochant des premiers temps de l'introduction des planches xylographiques dans les livres parisiens, de 1481 à 1485. Et comme à cette époque les Le Rouge avaient un atelier à Chablis, à cinq lieues seulement de la ville d'Auxerre, on peut attribuer l'impression des chartes d'Auxerre à celui qui imprima le bréviaire du même diocèse.

Si l'on examine les caractères dont on s'est servi pour l'impression de cette plaquette et qu'on les compare avec ceux employés pour le *Livre des bonnes mœurs* imprimé à Chablis en 1478, on leur trouve un grand air de famille qui fait hésiter au premier abord. Mais, comme nous l'a fait observer M. Claudin, « les capitales qui étaient défectueuses dans le livre de Chablis ont été regravées. C'est une imitation du type de Chablis, mais rectifiée et améliorée. » Il est donc probable que ces caractères ont été refaits par ou pour Jehan Le Rouge le second imprimeur de Chablis.

Les gravures sur bois de cette plaquette peuvent du reste nous guider dans nos investigations. La planche de l'Annonciation, rude et grossière, dénote plutôt un débutant dans l'art de découper le bois qu'un praticien exercé ou un artiste comme Pierre Le Rouge dont on connaît les chefs d'œuvre. Les petits bois placés en tête de la pièce et représentant la Trinité sont d'une facture plus relevée, mais ils ne sortent point de l'ordinaire et ne représentent pas le travail d'un artiste hors de pair. Aussi, quoique nous n'ayons pas de preuve certaine à produire, plaçons-nous cette plaquette parmi les impressions de Chablis exécutées par Jehan Le Rouge, lequel a imprimé dans cette ville tout au moins en 1483 et a laissé des souvenirs durables dans la mémoire des habitants, car, encore aujourd'hui, il existe à Chablis une ruelle qui porte son vocable et s'appelle la *ruelle Jean le Rouge*. Nous avons reproduit ici les gravures sur bois qui ornent les chartes d'Auxerre. Elles pourront servir de termes de comparaison.

Nous allons maintenant continuer notre enquête sur Jehan Le Rouge et le suivre à Troyes où des documents certains constatent sa présence.

C'est à M. Assier que l'on doit la connaissance de l'existence de Jehan Le Rouge comme imprimeur troyen. A plusieurs reprises le savant champenois s'est occupé des origines de la typographie à Troyes. En 1874 (1) il indiquait le nom de l'imprimeur qui avait

(1) *Entrée et séjour de Charles VIII dans la capitale de la Champagne, en 1486*, avec notes et pièces curieuses relatives à cette entrée et à l'établissement de la première imprimerie troyenne; Paris, 1874.



imprimé en 1486 les *Lettres d'octroy des foires de la ville de Troyes*, nom que M. Corrard de Bréban n'avait pu donner dans son histoire de l'imprimerie troyenne, malgré les plus actives recherches. En compulsant aux archives de la ville de Troyes le registre (K[1]) contenant les noms des habitants qui furent contraints de payer « l'*impôt touchant la nouvelle et joyeuse entrée du Roy en 1486* », M. Assier découvrit le nom tant cherché. Ce nom et la profession du titulaire avaient fort heureusement attiré l'attention des *collecteurs* qui écrivirent tout au long *Jehan Le Rouge, imprimeur*. « Ce Jehan Le Rouge, dit l'auteur de la trouvaille, ne paya pas moins de 25 sous, somme aussi importante que celle payée par Jacques Vacher, « maistre maçon et par Jacques de la Bouticle, fondeur de cloches (1). »

M. Assier ajoute : « Les comptes de l'évêché conservés aux archives de l'Aube, constatent également l'existence à Troyes d'une imprimerie la même année :

« Item le xve jour de décembre au susdit an, ay paie a Jehan Thierry *alias* de Brienne, régleur de livres, demourant au dit Troyes, pour la reiglure de cinq livres en grant volume *d'impression* pour icelluy Reverend : C'est assavoir Decretales, sixiesme Clementines, les Repertoires de Brixiense en deux volumes la somme de .... XLI s. VIII d.

« Item ay payé par plusieurs fois pour l'azur, vermeillon et saffran pour enluminer les livres que mon dit Seigneur a acheptė *des emprimeurs de ceste ville de Troyes*, divers jours : c'est assavoir Decretales, sixiesme Clementines, Perse, Térence, Juvénal, Catholicon, la Bible, Rationale divinorum officiorum, Ratio et modus, tous les Bartho, tous les Panor et tous les Saloy, les Répertoires de Brixiense et de Bartho, et l'exposition du psaltier (2). la somme de.. .... LIIII s. VII d.

« D'après ces documents, ajoute M. Assier, n'est-il pas permis de conclure que non seulement à cette époque la ville de Troyes possédait une imprimerie, mais que ses premiers typographes y jouissaient d'un certain crédit et y exerçaient même la profession de libraire ? » Cette conclusion semble confirmée par ce qu'on peut lire dans le registre des délibérations capitulaires du chapitre

(1) Parmi les habitants soumis à l'impôt, M. Assier cite encore, d'après le registre K[1], Lyenin, verrier, 62 s. 6. d.; Jehan Lefèvre, verrier, 8 s. 4 d. ; M[e] Pierre l'escrivain, 12 s. 6 d.; Jehan de la Hupproie, papetier, 29 s. 10 d. ; Pierre Soudain, verrier, 37 s. 6 d. ; Pierre d'Arras, parchemineur, 10 s. et Jehenson Garnache, architecte de la cathédrale, 12 s. 6 d.

(2) Arch. de l'Aube. G. 317. Registre, folios 32 et 33. Année 1486-1487.

de la cathédrale de l'an 1483, l'année même de l'impression du bréviaire.

Le 3 décembre, le chapitre ordonne qu'on célébrera une messe solennelle pour l'évêque de Troyes qui a donné au chapitre plusieux beaux livres, *plures pulchros libros*, *la postille de Nicolas de Lyra*, *Vita Christi*, *Saint Augustin*, *de civitate Dei*, *les lettres de Saint-Bernard*, *la légende dorée*, *la chronique des pontifes romains et des Rois de France*, *Valere Maxime*, *la rhétorique de Guillaume de Paris*, *Saint-Bernard*, *de meditationibus* et *la somme de Geoffroi*. (1)

En parcourant ces listes d'incunables précieux qui ornaient soit la bibliothèque de l'évêque, soit celle du chapitre, on se demande quelle était leur provenance. Puis en se reportant aux éditions parues avant l'année 1486, on ne tarde pas à reconnaître la main de Jehan Le Rouge, dans le choix qui en fut fait. En effet, Jacques Le Rouge, son frère ou tout au moins son parent, avait, ainsi que nous l'avons vu, édité en 1475 et 1476 plusieurs des ouvrages cités :

1° Johannis de Imola opus preclarum in Clementinas. Venetiis ex officina Jacobi de Rubeis, natione Gallici, 1475. Gr. in-f°.

2° Junii Juvenalis Satyrarum libri cum commentariis Domitii Calderini. Venetiis ex officina Jacobi de Rubeis, natione Gallici, 1475. Gr. in-4°.

3° Lectura Dominici Geminiani super sextum Decretalium. Venetiis per Jacobum de Rubeis, Gallicum. 1476. In-f°.

4° Autre édition du même ouvrage imprimée par Jacques Le Rouge à Pignerol, en 1479.

Les autres ouvrages, donnés par l'évêque de Troyes à son chapitre et dont nous avons relevé la liste, ont été également imprimés la plupart à Venise et principalement par Nicolas Jenson, champenois comme Jacques Le Rouge, dont il fut l'ami et le bienfaiteur ainsi que nous l'avons vu. Pour n'en citer qu'un seul, il faut parler des Postilles de Nicolas de Lyra, éditées pour la première fois en 1471, à Rome, et pour la seconde en 1480, à Venise par Jean de Cologne et Nicolas Jenson, alors associés. Or, cet ouvrage n'avait pas encore été édité en France en l'année 1486, et nous sommes bien forcé d'admettre qu'il existait entre Troyes et Venise des relations nombreuses.

Sans doute aussi Jehan Le Rouge avait travaillé précédemment à Venise dans l'atelier de Jacques Le Rouge ou celui de Jenson. Il

(1) Arch. de l'Aube. G. 1277. Registre, folio 328.

se chargeait de placer, principalement à l'époque des grandes foires champenoises de Provins et de Troyes, les ouvrages édités à Venise. Et, chose singulière, ces postilles devaient être réimprimées presqu'en même temps avec des illustrations qui manquaient aux précédentes éditions, à Chablis, par Guillaume Le Rouge, en 1489, à Paris par Pierre Le Rouge, en 1490 et 1491, et à Troyes par Guillaume Le Rouge, en 1492.

N'en faut-il pas conclure que Jehan Le Rouge, imprimeur à Troyes, avait de fréquentes relations avec Venise et qu'il servait de correspondant et d'intermédiaire aux imprimeurs de cette ville, à Nicolas Jenson en particulier, et à Jacques Le Rouge chez lequel il avait sans doute travaillé à une époque antérieure.

Du reste, les rapports entre la Champagne et l'Italie étaient fréquents. Un homme à cheval pouvait aller de Troyes à Venise en moins de vingt jours. A l'appui de cette observation, qui a son importance pour établir les relations des Le Rouge entre eux, on peut citer le passage suivant d'un Mémoire adressé au Roi en 1484 par les habitants de Troyes, pour obtenir le rétablissement dans leur ville des foires supprimées à Lyon (1).

« Item, Ytaliens, c'est assavoir Romains, Veniciens, Senois, Genevois, Lucquois, Milenois, Pymontois et Savoisiens peulent charger leurs marchandises à muletz jusques à Mascon, et d'ilec en la rivière de Sosne, jusques à Saint-Jehan-de-Laune, et du dit Saint-Jehan par charroy jusques au dit Troyes, au pris de VII s. VI d. t., ou environ, le cent dudit Saint-Jehan jusques au dit Troyes ; ou par mer peulent aller jusques en la rivière de Seine, se bon leur semble, à petiz fraiz ; et en viennent peleterie noire, espiceries, draps de soye, assiers, fustaines et plusieurs menuz ouvrages de Milan. Et se bon semble ausdits Veniciens, pourront venir par les Alemaines jusques à Saint-Nicolas (2) et du dit Saint-Nicolas au dit Troyes par charroy, le tout en XXIIII journées ou environ, au pris de IIII l. t. le cent et les marchans de cheval y pourront venir en XVI ou XVII jours. »

Dans le doute ou nous sommes sur ce qu'est devenu Jacques Le Rouge, dont on ne trouve plus la trace après 1490, on peut encore

(1) Cpr. Bulletin du Comité des travaux historiques du Ministère de l'Instruction publique. Année 1890, n° 4, p. 374 et suiv. Communication de M. André.

(2) Saint-Nicolas (Meurthe-et-Moselle), bourg situé sur la Moselle, à deux heures de Nancy et lieu de pèlerinage très fréquenté alors.

admettre une autre hypothèse, c'est qu'il partageait son temps entre Troyes et Pignerol et qu'il avait cédé une partie de son matériel à son frère ou son fils Jehan Le Rouge, tout en continuant à aider les membres de la famille dans leurs travaux, soit à Troyes, soit à Paris. Cependant il avait toujours un petit atelier à Pignerol où nous avons constaté sa présence en 1485.

En 1488, pendant l'un de ses voyages en Italie, où il allait sans doute pour terminer ses affaires, il s'arrêta à Embrun, sur la sollicitation de l'archevêque, pour y imprimer, avec l'aide de son ou de ses fils, le beau bréviaire que nous connaissons.

Jehan Le Rouge disparait en effet de Troyes à cette époque. Il cède la place à Guillaume Le Rouge, nouveau praticien, qui apparaît à Chablis en 1489 et va nous montrer un imprimeur et un graveur consommé, élève de Pierre Le Rouge sans aucun doute. En 1491 il est fixé à Troyes où nous le retrouverons bientôt.

Nous ne pouvons quitter Jehan Le Rouge sans parler d'une impression qui lui appartient. Nous voulons parler des *Lettres d'Octroy des foires de la ville de Troyes*, publiées à la fin de novembre 1486.

Pendant plusieurs années la ville de Troyes sollicita le rétablissement à son profit des foires qui avaient été supprimées à Lyon. M. Francisque André a raconté les péripéties de cette compétition et les causes qui l'avaient amenée, dans une notice qui accompagne le texte du Mémoire adressé au Roi, en 1484, par les habitants de Troyes et que nous avons cité plus haut. La requête des Troyens fut accueillie, malgré les sollicitations dans le même sens des villes de Tours et de Paris, et le 14 juin 1486, le Roi octroya « *aux manens et habitans de la ville de Troyes deux des foires qui étaient tenues précédemment dans la ville de Lyon.* » Toutefois ce n'est que le 24 novembre que les habitants eurent connaissance de cette faveur par un *vidimus* des lettres accordées rapporté par un délégué spécial envoyé à Paris pour presser cette affaire qui traînait depuis un certain temps. A cette date les habitants de Troyes, heureux de l'obtention de ce privilège, manifestèrent leur allégresse par des fêtes et des processions générales. Commerçants et gens pratiques, ils s'occupèrent immédiatement de faire publier les lettres qui instituaient leurs nouvelles foires. Ils les firent traduire en latin par un tabellion de l'officialité et imprimer à 500 exemplaires pour les répandre en Allemagne et dans tous les pays en relation avec la Ville de Troyes.

On ne connait aucun spécimen de ces Lettres d'Octroy publiées sans doute en placards qui furent affichés et bientôt détruits, mais

elles sont signalées par deux documents authentiques. C'est d'abord le compte financier, rendu par Jean Hennequin, cité par M. Assier (1) où l'on rencontre les mentions suivantes (2) :

« A Pierre de Thil, tabellion de la cour ecclesiastique de Troyes, pour son salaire d'avoir translate de françois en latin les dites lettres d'octroy des dites foires afin de les envoyer es Allemaines .... XII s. VI d.

A l'imprimeur pour ses peines d'avoir imprime cinq cens copies des dites lettres, comprins V sols pour le vin de la marchandise, par marche fait a luy.......................... VI l. II s. VIII d.

Aux notaires qui ont collationne et signe deux cens des dites copies.. IV l.

Aux clers qui en ont coppie sept a la main .... II s. VIII d.

Le second document qui établit la certitude de la publication des Lettres d'Octroy est le certificat de publication délivré à Mézières le 2 décembre 1486 et qui existe encore aux archives de la ville de Troyes. (AA, 41e carton, 3e liasse). L'impression eut donc lieu entre le 24 novembre et le 1er décembre. On ne pouvait y mettre plus de célérité.

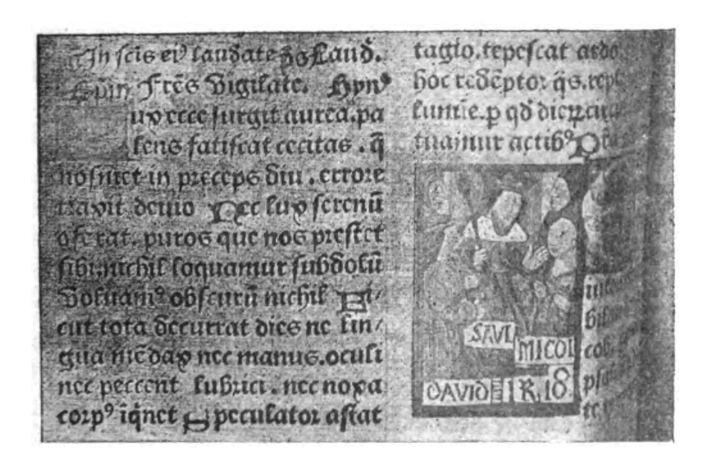
En 1486, Jehan Le Rouge demeurait à Troyes « en la Connestablie Oudinot. » (Archives de la ville de Troyes, Registre (K_1) 23e feuillet, 6e ligne). Si nous admettons, comme cela est probable, qu'il aida Jacques Le Rouge dans l'impression du bréviaire d'Embrun, nous devons nous demander ce qu'il devint après avoir collaboré à l'exécution de ce labeur.

(1) *Entrée et séjour de Charles VIII dans la capitale de la Champagne en 1486*, Paris, Chossonery, 1874.

(2) Compte de Jehan Hennequin, marchant demourant a Troyes, des receptes et depenses par luy faictes pour et a cause de la nouvelle et joyeuse entree du Roy nostre sire en cette ville en laquelle ce dit sire fist sa nouvelle et premiere entree le jeudi unziesme jour du mois de may, accompaigne de plusieurs de nos seigneurs de son sang et lignaige, de Monsieur le Chancelier et de plusieurs autres seigneurs, gens de son grant conseil, chefz de guerre et aultres, et d'icelle ville partit le vendredi seizieme jour de juing, à laquelle entree furent faicz plusieurs jeux, misteres et esbatemens, et avec ce furent a icellui sire et aultres des ditz seigneurs de son sang et conseil faiz plusieurs dons et presents, tant d'argent que de vin, linge et aultres, comme pour avoir et obtenir dudit sire lettres de exemption des tailles pour le corps et communaute de la dicte ville, laquelle exemption le dit sire octroya de sa grace et liberalite aux dits habitants et avec ce leur octroya deux des foires qui soulaient estre de la ville de Lyon. » (Archives de l'Hôtel-de-Ville de Troyes).

Jacques Le Rouge disparait à partir de cette époque, soit qu'il meure, soit qu'il revienne à Chablis et à Troyes aider Guillaume Le Rouge à reprendre et organiser l'atelier que Jehan Le Rouge avait fondé.

Quant à Jehan Le Rouge, nous soupçonnons qu'il vint à Paris travailler dans l'atelier de Pierre Le Rouge, apportant son concours tantôt comme typographe, tantôt comme enlumineur et miniaturiste. Ce qui nous le fait supposer c'est que nous avons relevé dans l'exemplaire du Bréviaire d'Autun, édité par Pierre Le Rouge en 1489 et qui appartient à la Bibliothèque Nationale (Vélins, 1593) la présence de miniatures dont les grandes offrent beaucoup d'analogie avec celles qui décorent l'exemplaire de la *Mer des Hystoires* offert à Charles VIII par l'imprimeur et qui se trouve également à la Nationale. Dans ce même bréviaire nous avons relevé de petites miniatures moins bonnes que les grandes et portant un monogramme avec un chiffre qui sans doute est un numéro d'ordre. Ce monogramme, composé des lettres I. R. nous parait être la signature de Jehan Le Rouge et nous aurions ainsi la preuve que notre imprimeur était de retour à Paris en 1489 et 1490 et qu'il travaillait dans l'atelier de Pierre Le Rouge. Nous attirons l'attention de tous ceux qui s'occupent de l'histoire du livre et des débuts de la typographie sur ce fait qui n'a encore été signalé par personne. Peut-être, par une étude attentive des livres à miniatures de cette époque, relèverait-on d'autres signatures.



Description des Bréviaires d'Auxerre et de Troyes.

I. BRÉVIAIRE D'AUXERRE imprimé à *Chablis*, 1483, le 24 avril.

1 ex. Bibl. Nationale. (Vélins, n°° 1,595-1,596.) (A 137, n° 185, Van Praët.)

In-8°, car. goth. à 2 col. de 33 lignes sans chiffres ni réclames. — 1er vol. 10 ff. non signés ; à partir du dixième, sign. A vi - S iiij ; ai-f vi ; 265 ff., plus un feuillet blanc, soit en tout 276 ff. — 2e vol., sign. aa - qq par 6 ; Gi - I iiij ; i par 5 ; aai par 4 ; en tout pour les 2 volumes 516 ff., dont le dernier est blanc au v°.

Ce premier exemplaire du *Bréviaire auxerrois* est divisé en deux volumes placés dans une reliure mar. rouge, fil. tr. dor. (XVIIIe s.) Les lettres initiales sont peintes en rouge et bleu ; quelques-unes sont dorées et les rubriques sont soulignées en rouge.

Premier volume. — Les dix premiers ff. ne sont pas signés ; ils contiennent le Calendrier et la Passion selon saint Jean. Au f° 9 r° 1re col. commence le Bréviaire. Nous donnons ici le fac-simile des cinq premières lignes :

¶ Incipit breviariū secundum
usum ecclesie antissiodorensis.
Et primo ¶ Sabbato in vigi
lia adventus dñi. Ad vs. super
psa feriales. an. Benedictus.

Deuxième volume. — F° 1 : Incipit Commune Apostolorum.

Le 73e f° est déchiré ; au 98e, on lit cette note ms : « Ce présent livre appartient à son maître Nisor ni doit poinct... Fait par moi François... le 22e jour de may 1607. »

Enfin, aux 134e et 135e ff., signature ms de *Claude Rambot.*

En tout 234 ff., dont le dernier est blanc au verso. Au recto on lit :

Explicit breviariū secū || dum eccle || sie antissiodo || rensis usum benevisum || necnō correctum p. hono || randos viros dños ejus || dem antissiodorēn eccle || sie. Completū xxiiii die || aprilis. Anno dñi. Mil || le ccccIxxxiii Im || pressūque Chableys in do || mo petri le rouge.

Comme pour le premier volume, les lettres ornées et les traits rouges des rubriques ont été dessinés après coup.

Aux f°s 225 et 227, on remarque deux têtes profilées à la main,

au trait rouge, qui dénotent une extrême légèreté de main et une grande habileté de dessin.

Voici le *fac-simile* de l'explicit :

Explicit breuiariũ secũ-
dum ecclesie antissiodo-
rensis vsum bene visum
necnō correctum p̄ hono
randos viros dn̄os eius
dem antissiodoreñ. eccle
sie. Completũ xxvii. die
aprilis. Anno dñi. Mil
le. CCCC. lxxxiii. Im-
pressumq; chableys in do
mo petri le rouge

L'exemplaire de la Bibl. Nationale provient des Jésuites de Clermont, qui le vendirent 55 livres en 1764.

La Bibliothèque d'Auxerre possède deux exemplaires incomplets de ce rarissime Bréviaire.

1° n° 81 (section départementale). Cet exemplaire sur vélin n'a que 582 pages. Il y manque toute la partie d'été et même plusieurs feuillets de la partie d'hiver. Les initiales y ont été peintes alternativement en rouge et en bleu, mais la place destinée aux intitulés ou rubriques est restée vide. L'ouvrage contenait, du temps de l'abbé Lebeuf, 1,047 pages, dont la dernière portait la souscription de l'imprimeur ; on n'en compte plus aujourd'hui que 582, comme nous l'avons déjà dit. En effet, sur la feuille de garde, le chanoine Frappier a écrit : « Ledit Bréviaire d'Auxerre, le premier imprimé à Chablis en 1483, comme il est dit à la fin de la page 1,047. » (Lebeuf, *Mém.*, t. I, p. 561) (1).

2° n° 82 (même section). Autre exemplaire sur vélin du même Bréviaire donné en 1857 par M. Th. Blin, ancien professeur au Collège d'Auxerre.

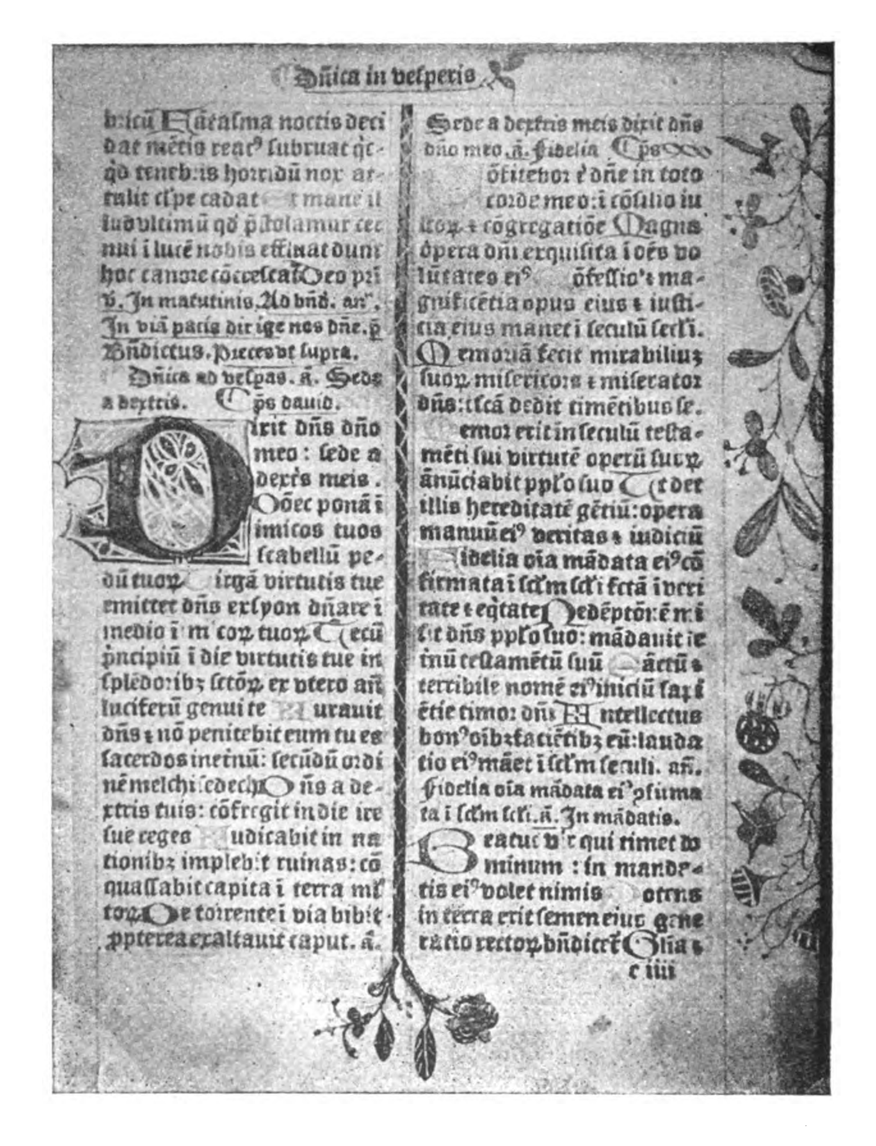
Sur la feuille de garde, le chanoine Frappier a écrit : « Impressum Chablyes an. 1483, ut videtur in finē proprũ sanctorum et ante commune. » Malheureusement, le folio et même le cahier où se trouvait cette mention manquent. Sur la contre-feuille, note ms de Lebeuf, *ad calcem*, d'une autre main : « An. 1483, à Chablis, ut habetur supra, post proprium sanctorum, ante commune sanctorum. »

(1) L'exemplaire de la Bibl. Nationale ne contient réellement que 516 folios et Lebeuf a dû se tromper en annonçant 1,047 pages, soit 524 folios.

Cet exemplaire ne contient que 148 folios pour la 1re partie, 172 folios pour la seconde ; ensemble, 320 folios.

Manquent au commencement 2 folios ; les cahiers G, H, G, I, K, L. 12 folios chaque ; aa, cc, 8 folios seulement ; dd, ee, 12 folios.

Le dernier folio du cahier f est blanc. Comme sur l'exemplaire de la Bibl. Nationale, les initiales sont peintes en rouge et bleu ; plusieurs grandes lettres sont dorées et enluminées. Des figures burlesques profilées à la main ornent le bas de beaucoup de pages. Quelques-unes sont agrémentées de guirlandes de fleurs et fruits peintes à la gouache. Nous reproduisons l'une de ces pages.


Dñica in vesperis

bicū Hacʼtasma noctis deci
dat mētis reat⁹ subruat qc-
qd tenebris horridū nox at-
tulit culpe cadat · t mane il
lud vltimū qd p̄stolamur cer
nui i lucē nobis effūdat dum
hoc canore cōcrescat · Deo pri.
v. In matutinis. Ad bñd. añ.
In viā pacis dirige nos dñe. p̄
Bñdictus. Preces vt supra.
Dñica ad vespas. añ. Sede
a dextris. ps dauid.
· ixit dñs dño
meo : sede a
dextris meis.
Donec ponā i
imicos tuos
scabellū pe-
dū tuoꝝ · irgā virtutis tue
emittet dñs ex syon dñare i
medio i m coꝝ tuoꝝ · ecū
p̄ncipiū i die virtutis tue in
splēdoribꝫ sctōꝝ ex vtero añ
luciferū genui te · urauit
dñs ꝫ nō penitebit eum tu es
sacerdos ineť nū : secūdū ordi
nē melchisedech · ñs a de-
xtris tuis : cōfregit in die ire
sue reges · udicabit in na
tionibꝫ implebit ruinas : cō
quassabit capita i terra mlʼ
toꝝ · e torrente i via bibet ·
ppterea exaltauit caput. añ.
Sede a dextris meis dixit dñs
dño meo. añ. Fidelia · ps
· ōfitebor t dñe in toto
corde meo : i cōsilio iu
stoꝝ ꝫ cōgregatiōe · Magna
opera dñi exquisita i oēs vo
lūtates ei⁹ · ōfessio ꝫ ma-
gnificētia opus eius ꝫ iusti-
cia eius manet i seculū secli.
Memoriā fecit mirabiliū
suoꝝ misericors ꝫ miserator
dñs : escā dedit timētibus se.
· emor erit in seculū testa-
mēti sui virtutē operū suoꝝ
ānūciabit pplʼo suo · t det
illis hereditatē gētiū : opera
manuū ei⁹ veritas ꝫ iudiciū
· idelia oia mādata ei⁹ cō
firmata i sclʼm sclʼi fctā i veri
tate ꝫ eq̄tate · edēptōn ē mi
sit dñs pplʼo suo : mādauit ie
tnū testamētū suū · āctū ꝫ
terribile nomē ei⁹ iniciū sap
ētie timor dñi · ntellectus
bon⁹ oibꝫ faciētibꝫ eū : lauda
tio ei⁹ mānet i sclʼm seculi. añ.
Fidelia oia mādata ei⁹ ꝯfirma
ta i sclʼm sclʼi. añ. In mādatis.
Beatus vir qui timet do
minum : in mandā-
tis ei⁹ volet nimis · otens
in terra erit semen eius gene
ratio rectoꝝ bñdicet · Gloria ꝫ
c iiii

II. BRÉVIAIRE DU DIOCÈSE DE TROYES. *Troyes* (*Jehan Le Rouge*), *1483*, *le 25 septembre.*

Le seul exemplaire connu de cet ouvrage se trouve à la Bibl. Nationale (B, 661) ; il est relié en veau, avec fermoirs en cuivre qui ont disparu.

Petit in-4° à 2 col. de 35 lignes. 355 folios non chiffrés avec sign· Caract. goth. de 2 grandeurs.

H., 0,151 ; l., 0,115. Capitales rouges et bleues peintes à la main : versets distingués par des caractères de deux hauteurs légèrement différentes.

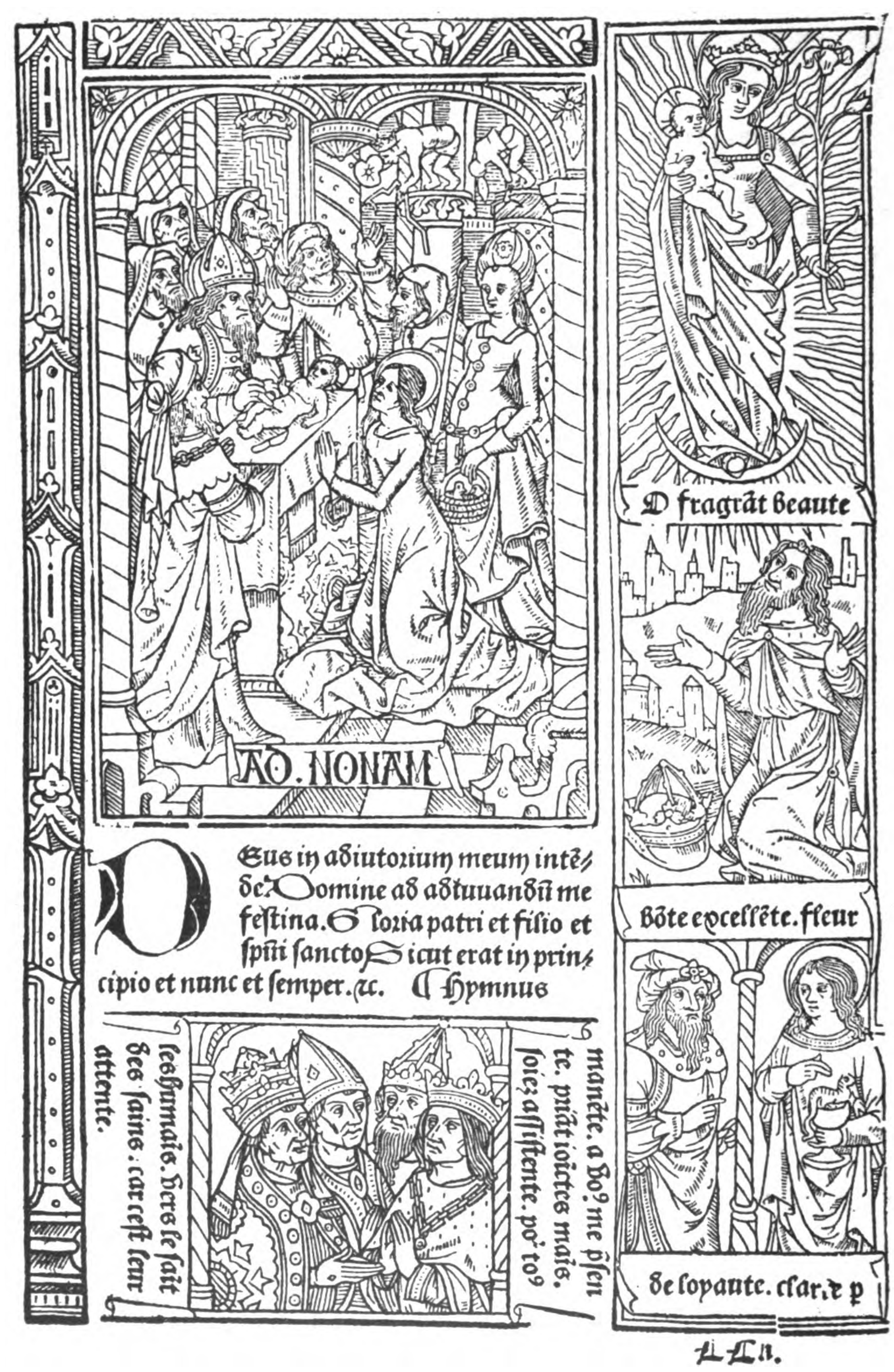
(F^os 1 à 6.) Calendrier.

(F° 7.) Incipit breviariū secūdū usū || ecclesie trecen. Et primo...

(F° 355.) Explicit breviariū secundū || ecclesie trecen usū. bene vi/ || sum necnon correctū. Im/ || pressumq; trecis atq; com || pletū vicesimaqn̄ta mēsis || septembris. Anno dñi mil || lesimo quadringentesimo/ || octuagesimo tercio.

On voit que l'imprimeur a gardé l'anonyme, absolument comme pour le Bréviaire d'Auxerre, imprimé au mois d'avril de la même année. Nous ignorons pour quelle raison. A Chablis, il met simplement : *In domo Petri Lerouge*; ce n'est donc pas Pierre qui l'a imprimé, car sauf les impressions entreprises pour le compte de Vérard, il signait son nom en toutes lettres. Guillaume qui, dans le système très rationel de M. Thierry-Poux, était le fils de Pierre Le Rouge, devait être encore trop jeune pour diriger lui-même un atelier et se mettre à la tête d'une entreprise commerciale. Reste donc Jehan qui, très vraisemblablement, était le frère de Pierre et avait déjà travaillé avec lui avant de venir à Chablis, puis à Troyes, où il fonda un établissement que nous trouvons florissant en 1486. Nous renvoyons à ce que nous avons dit sur Jehan Le Rouge au commencement de notre travail et nous donnons le *fac-simile* des dernières lignes du Bréviaire de Troyes.

Explicit breuiariū secūdū
ecclesie trecen usū. bene vi-
sum necnon correctū. Im-
pressumq; trecis atq; com
pletū vicesimaqnta mēsis
septembris. Anno dñi mil-
lesimo quadringentesimo.
octuagesimo tercio.



AD. NONAM

Deus in adiutorium meum inte-
de. Domine ad adiuuandũ me
festina. Gloria patri et filio et
spũi sancto. Sicut erat in prin-
cipio et nunc et semper. &c. ¶ Hymnus

O fragrãt beaute

Bõte excellẽte. fleur

de loyaute. clar. & p

mãdite. a vo⁹ me pñsen
te. priãt ioictes mais.
soiez assistente. po' to⁹
les humais. vers le sait
des sains. car cest leur
attente.

L ii.

UN FEUILLET DES HEURES IMPRIMÉES POUR A. VÉRARD

Paris, Pierre Le Rouge, 1488.



GRANDE MARQUE DE PIERRE LE ROUGE
Imprimeur royal à Paris.

VII

PIERRE LE ROUGE

A PARIS (1479-1493).

LES PREMIERS LIVRES ILLUSTRÉS DE GRAVURES SUR BOIS, A PARIS. — PIERRE LE ROUGE, CALLIGRAPHE, DESSINATEUR, MINIATURISTE ET GRAVEUR. — LA DANSE DES MORTS. — LE CALENDRIER DES BERGERS. — LES LIVRES IMPRIMÉS POUR VÉRARD ET LES AUTRES ÉDITEURS. — LES HEURES. — LA MER DES HYSTOIRES. — L'ART DE BIEN VIVRE ET DE BIEN MOURIR, ETC.

En quittant Chablis dans le courant de l'année 1478, pour retourner à Paris et reprendre les travaux de la vie quotidienne, Pierre Le Rouge voyait s'ouvrir pour lui des horizons nouveaux que les conversations et les conseils pratiques de son frère Jacques avaient fait sans doute apparaître. Il voyait clairement que son premier métier de scribe et de calligraphe était condamné à périr par suite de l'invention venue de Mayence qui se propageait si rapidement partout.

Il lui fallait donc, s'il voulait vivre et prospérer, ne pas s'attarder dans l'ornière des regrets et des luttes stériles, et s'initier définitivement aux secrets de l'art de l'impression qu'il avait déjà commencé à pratiquer.

Comme miniaturiste et enlumineur il conservait ses relations avec les libraires, qui jusqu'alors l'avaient fait vivre, et les premiers livres à gravures sur bois venus de Mayence et de Strasbourg qu'il put voir à Paris, durent vivement l'intéresser et provoquer chez lui le désir d'utiliser dans cette voie son talent de dessinateur.

Pierre Le Rouge fréquentait sans doute aussi les ateliers de typographie et prenait part à leurs travaux. Ces ateliers étaient alors peu nombreux à Paris ; mais s'il s'occupa à cette époque de travaux d'impression, ce ne fut pas pour son compte personnel, mais pour celui de différents libraires-éditeurs. On ne le voit signer aucun livre de son nom avant l'année 1487, c'est-à-dire huit ans après avoir donné à Chablis l'édition du *Livre des bonnes mœurs* de Jacques Legrand.

Quant à la gravure sur bois, elle ne fut exploitée que tardivement à Paris. Après les premiers essais elle avait momentanément périclité dans les pays d'outre Rhin, faute de dessinateurs suffisants ; mais elle avait pénétré dès 1476 en Italie où elle trouvait des interprètes qui surent en peu de temps tirer un parti avantageux de la gravure sur bois et sur métal pour l'illustration du livre.

Dès 1479 nous voyons Jean Alvisius et ses associés éditer à Vérone en in-4° les fables d'Esope qu'ils illustrent d'une gravure sur bois pour chaque fable. L'allemand Walch réimprime à Venise, avec de nombreuses planches, le *Fasciculus temporum* de Rolewinck, publié d'abord à Cologne. A la même époque l'industrie des bois gravés apparaît à Lyon, grâce au voisinage de Genève et surtout de Bâle, dont les imprimeurs avaient appris en Allemagne les procédés de la taille du bois, mais il faudra encore plusieurs années pour qu'elle s'installe à Paris.

Elle y arrive enfin et elle y est de suite appréciée à sa valeur. Le Missel de Paris sorti le 22 septembre 1481 des presses de Jehan Dupré contient, entre les folios 78 et 79, 2 folios non chiffrés consacrés à deux grandes gravures (Dieu le Père sur son trône et Jésus sur le Calvaire) qu'on rencontrera désormais avec quelques variantes au canon de chaque Missel. Cet essai isolé trouvera bientôt des imitateurs. A peine Jean, frère de Pasquier Bonhomme, a-t-il fait paraitre son premier livre imprimé avec figures (1) que tous les ateliers veulent l'imiter. Les libraires comprennent aussi de quelle importance est pour leur commerce l'illustration des pages et comme ils ont à leur disposition de nombreux artisans de la plume et du pinceau, ils s'empressent de charger les plus ca-

(1) *Destruction de Troye la grant*... Paris, Jean Bonhomme. Mai 1484.

pables de dessiner sur les planches de bois les sujets dont ils ont besoin.

Mais la plus grande difficulté n'était pas vaincue ; il arrivait souvent que d'un bon dessin sortait une piètre gravure. L'apprentissage des dominotiers, qui n'avaient eu jusque-là qu'à tailler des empreintes pour les jeux de cartes et de grossières images de dévotion, était encore à faire, et il était indispensable que les artistes eux-mêmes se missent à tailler le bois pour interpréter leurs dessins et la pensée qui les avait guidés. C'est ce qui explique les grandes différences de qualité qui existent entre les illustrations des livres à cette époque. Certaines gravures sont mal dessinées et la taille grossière du bois accentue encore leur conception barbare ; chez d'autres le dessin est bon, mais la taille hâtive et maladroitement exécutée gâte entièrement le travail de l'artiste. Enfin, lorsque celui-ci, après avoir établi son dessin, s'est adonné à en rehausser les valeurs par une taille bien comprise et l'a gravé lui-même, on le reconnait facilement. On admire encore aujourd'hui les travaux qui furent exécutés dès la première heure à Paris par certains de nos imagiers, tandis qu'en Allemagne et à Lyon on fut longtemps à ne produire que des œuvres grossières; la gravure en relief dut attendre pour y prendre son essor qu'un maître comme Albert Durer lui apportât le secours de son génie.

A Paris, au contraire, des peintres tels que Jehan Fouquet et Jehan Perréal, encouragés par le roi et les grands seigneurs de la cour, avaient donné un grand essor à la décoration des manuscrits et formé une école nombreuse où se recrutèrent rapidement des dessinateurs et des graveurs pour l'illustration du livre imprimé. Parmi ceux-ci il faut sans aucun doute compter Pierre Le Rouge.

« Que ces gens, dit M. Henri Bouchot (1), laissant le pinceau pour le crayon, se soient mis à dessiner des figures en bois, le cas n'est pas niable. On sait d'ailleurs que l'un d'entre eux suivait le roi Charles VIII aux armées d'Italie, et esquissa vraisemblablement les batailles de la campagne, au fur et à mesure des événements. Or, dans les livres publiés à cette époque en France, il se rencontre des vignettes trop rapprochées des miniatures pour qu'on n'en puisse reconnaitre le goût et la finesse français. Telle est, par exemple, l'illustration de la *Mer des Hystoires*, imprimée par Le Rouge en 1488, où la souplesse du dessin se marie dans quelques pièces à la dextérité extraordinaire des gravures. Quelques autres

(1) *Le livre, l'illustration, la reliure,* étude historique sommaire, par Henri Bouchot, ancien élève de l'école des Chartes, etc..... Paris. Quantin.

néanmoins laissent à désirer ; ils estropient les meilleures choses par leur trait inhabile et leur maladresse de main. N'étaient-ils point, ces tailleurs de bois, imprimeurs eux-mêmes, les Commin, les Guyot Marchant, les Pierre Le Caron, les Jean Trepperel et autres ? On serait tenté de voir dans certaines œuvres informes le travail hâtif et lestement conduit d'un artisan pressé par le tirage. Or, comme on sait, d'autre côté, la part prise par les libraires à la confection des planches, notre supposition ne paraît point inadmissible en soi. »

Nous avons voulu citer en entier cette opinion d'un auteur compétent qui vient corroborer la nôtre. Il nous faut chercher maintenant quels furent les premiers illustrateurs de livres parisiens, ceux qui tracèrent les dessins et les modèles et donnèrent une impulsion si vive à l'art nouveau de la gravure en relief, en taillant eux-mêmes quelques-uns des chefs d'œuvre qui nous sont parvenus.

Notre travail ayant simplement pour but de rechercher la part prise par les Le Rouge dans les progrès de l'imprimerie et de la gravure à Paris, nous n'avons point l'intention d'élargir outre mesure le cadre de cette étude. Et d'ailleurs nos connaissances sur la matière sont encore trop peu étendues pour que nous nous embarquions dans une étude générale des produits des presses parisiennes à la fin du xv[e] siècle. Il nous faut aujourd'hui circonscrire notre travail et voir quels furent les principaux imprimeurs et éditeurs de livres illustrés de planches de bois, pendant les douze années qui vont suivre l'année 1481 où apparait à Paris le premier livre avec gravures. Car Pierre Le Rouge disparaissant après 1493, sans doute atteint par la mort, nous n'aurons plus à nous occuper de lui que pour retrouver les bois gravés ou tout au moins dessinés par notre compatriote et utilisés à nouveau par son fils dans les éditions postérieures à cette époque.

Ces gravures sur bois nous permettront de retrouver la trace de Guillaume Le Rouge dont nous constatons la présence à Paris à plusieurs reprises et qui se servait du matériel de son père et du sien.

Laissant de côté les imprimeurs et éditeurs parisiens qui ne se sont point occupés de suite de l'illustration du livre, nous avons cherché à retrouver dans les ouvrages contenant des gravures sur bois des indications sur la manière de chaque artiste et sur cet artiste lui-même.

Beaucoup d'incunables illustrés nous sont passés par les mains, mais nous devons avouer qu'une grande obscurité règne encore

dans notre esprit et ne nous permet pas d'aborder un sujet aussi difficile avec la certitude de faire la lumière. Il faudrait pour un tel travail avoir à sa disposition tous les ouvrages imprimés à Paris aux xv[e] et xvi[e] siècles et les étudier en les groupant par ateliers et par dates chronologiques. Nous allons dire simplement ce que nous que avons observé, laissant à d'autres le soin de compléter cette étude.

Le premier livre imprimé à Paris avec date contenant des gravures que nous avons pu rencontrer est le Missel de Paris (1) édité par Jehan Dupré qui commence à imprimer cette année même. Au f° LXXIX (Canon) on trouve, comme nous l'avons dit plus haut, une grande planche à pleine page représentant le Christ en croix avec la Sainte-Vierge et Saint-Jean. A la suite on remarque une gravure représentant le Père éternel sur son trône, le chef couvert de la tiare est entouré de quatre anges, avec les emblêmes de quatre évangélistes aux angles de la planche. Malgré leur style un peu archaïque, ces deux gravures dénotent une main exercée et un dessinateur habile qu'on est étonné de rencontrer dès les débuts de la gravure sur bois à Paris. Mais si l'on fait attention que le nom de Dupré se trouve associé pour ce labeur avec celui de Désiré Huym, un nom allemand, on est amené à tirer la conclusion que ce Désiré Huym arrivait de Strasbourg, de Mayence ou de Cologne avec la connaissance du dessin et la pratique des procédés, et que Dupré fut heureux de s'associer un homme qui savait tailler le bois et allait lui donner une supériorité marquée sur les autres ateliers de typographie parisiens. C'est aussi vers cette époque que fut imprimé chez lui le *Livre des Institutes de Justinien*, production en vers français du normand Jean d'Annebaut (2), avec les caractères employés dans le même atelier pour la coutume de Normandie et avec une gravure sur bois représentant le jeune roi de France, assis sur son trône et entouré de ses familiers. On reconnaît bien dans cette planche le faire allemand de l'associé de J. Dupré.

Mais, pour des raisons que nous ignorons, cette association fut bientôt rompue et J. Dupré qui ignorait sans doute les principes du dessin et n'avait point pris le temps de s'initier d'une manière parfaite aux travaux de la gravure sur bois, ne produisit plus que des gravures inférieures et très rudimentaires jusqu'au jour où il

(1) *Missale parisiense....* Paris, Jehan Dupré et Désiré Huym. In-f° goth., r. et n. sign. a-z par 5. Ex. Bibl. nat. (Velins n° 914).

(2) Cpr. deux exemplaires de cet ouvrage rarissime à la bibliothèque du château de Chantilly.

adopta les procédés de la gravure en creux sur planches de cuivre. Et si plus tard on trouve dans ses éditions quelques belles planches, c'est qu'il a emprunté le secours de dessinateurs plus expérimentés. On peut suivre les débuts personnels de Dupré en 1483, dans le livre de Jehan Boccace (1), qu'il décore de gravures grossoyées et lourdement dessinées. Bientôt il va travailler pour Vérard pour lequel il imprime la première édition française du Decaméron de Boccace en 1485, mais, quoique cet éditeur cherche presque toujours à faire disparaître le nom de l'imprimeur sous sa marque personnelle, on reconnaîtra assez facilement les bois de Dupré à leurs imperfections de dessin et de taille, à leur archaïsme, à leurs anachronismes peu scrupuleux.

En 1486 nous le voyons bien à Abbeville faire usage de très belles planches dans les ouvrages qu'il imprime avec Pierre Gérard et tout le monde connaît la Cité de Dieu de Saint-Augustin traduite en français par Raoul de Presle. Mais pour l'exécution de ces splendides gravures dont il avait sans doute apporté les planches de Paris, il a eu certainement un collaborateur, aussi bien que pour celles du Lancelot du Lac qu'il imprima à Paris en 1488. Comment expliquer sans cette circonstance, les gravures si inférieures de dessin et d'une exécution si gauche qu'on trouve dans ses autres ouvrages, notamment dans le *Roman de la Rose* qu'il imprima en 1490 et qui a été réédité en *fac-simile* dans ces dernières années, malgré sa mauvaise exécution.

Nous retrouvons les deux belles planches de 1481 dans le Missel de Châlons édité par J. Dupré en 1489 et dans le Missel d'Auxerre de 1490 où elles se trouvent associées à d'autres gravures moins bonnes.

A la même date de 1481, Geoffroy de Marnef ouvrait à Paris un établissement de libraire-éditeur auquel il annexa plus tard un atelier de typographie que les héritiers du nom rendirent célèbre au XVIe siècle par les excellentes illustrations qui en sortirent, atelier où des artistes tels que Jean Cousin ne dédaignèrent pas de travailler. Mais les premiers essais de G. de Marnef dans la voie de l'Illustration du livre n'offraient ni un dessin parfait ni une taille bien réglée et il faut arriver jusqu'en 1493 aux *Heures à l'usage de Troyes* données par cet éditeur (2) pour trouver chez lui

(1) *Le livre de Jehan Boccace des cas des nobles hommes et femmes infortunez* translaté de latin en françois par Laurent de Premierfait. Paris. J. Dupré 1483. Petit in-f° goth. avec grav. sur bois au commencement de chaque livre. (Bibl. nat. Inv. Reserve G. 356).

(2) *Horae ad usum Trecensem*. Paris, pour Joffroy de Marnef, 13 aoust

une œuvre digne des progrès accomplis. Et nous inclinons à penser, comme nous le verrons plus loin, que tout au moins pour les gravures de ces Heures, G. de Marnef a emprunté le secours des Le Rouge.

De 1483 à 1485, apparaissent à Paris de nouveaux ateliers dirigés par Antoine Caillaut (1483-1505), Georges Mittelhus (1484-1500), Vincent Commin (1), Jehan et Pasquier Bonhomme, Pierre Levet (1485-1499), et quelques autres, mais leurs débuts sont modestes et ce n'est point là, dans ces ateliers, qu'il faut chercher des planches bien dessinées et artistement gravées.

Enfin en 1485 et 1486 de nouveaux imprimeurs et libraires-éditeurs s'installent à Paris et fondent des établissements qui primeront tous les autres, grâce au soin qu'ils vont apporter à l'illustration de leurs éditions, illustrations devenues un besoin aussi bien pour le commerce et la vente des livres imprimés que pour celui des manuscrits.

C'est d'abord Guy ou Guyot Marchant qui s'établit en 1483, mais ne commence réellement à être connu qu'en 1485. Ses nombreuses éditions populaires de la Danse des Morts et du Calendrier des bergers l'ont rendu célèbre et on le retrouve à Paris jusqu'en 1502.

Puis arrive Anthoine Vérard (1485-1512), le fameux propagateur des livres d'heures illustrés, des romans de chevalerie si appréciés au Moyen-Age et dont les éditions précieuses se vendent au poids de l'or encore aujourd'hui.

Enfin, en 1486, entrent en scène Philippe Pigouchet, le célèbre imprimeur et graveur (1486-1502), et le libraire Simon Vostre (1486-1520), dont les innombrables éditions de livres d'heures sont recherchées pour la beauté de leurs caractères et de leurs gravures. Mais ces illustrations, obtenues la plupart au moyen de planches de cuivre, mettent les ateliers de Pigouchet et les éditions de Vostre en dehors de notre enquête et nous ne nous occuperons pas en ce moment des chefs-d'œuvre sortis de leurs presses. Nous restons donc avec les ateliers de Guy Marchant et les livres d'Anthoine Vérard dont nous allons nous occuper plus spécialement, car il nous apparaît que Pierre Le Rouge, dont nous avons perdu la trace depuis son retour de Chablis a dù travailler pour ces deux éditeurs

1493, avec 17 grandes planches et nombreux petits bois. (Cpr plus loin la description de cet ouvrage.)

(1) Vincent Commin, libraire-éditeur, nous paraît avoir emprunté le plus souvent les presses de P. Le Rouge, qui imprima pour lui plusieurs ouvrages illstrués de gravures.



soit seul, soit avec son fils Guillaume et son neveu Nicolas et contribuer pour une grande part à l'illustration des livres parisiens qui vont lutter avec succès contre les éditions allemandes et italiennes.

Bien d'autres imprimeurs pourraient être cités comme ayant exercé leur art à Paris et illustré des livres à la fin du xv[e] siècle (1), mais tout en rendant justice à leurs travaux, nous devons les passer sous silence, car la plupart ne s'établissent qu'en 1489 et années suivantes et à cette époque la gravure sur bois avait pris son essor ; des élèves s'étaient formés dont quelques-uns devaient approcher les maîtres et nous sortirions du cadre que nous nous sommes tracé en nous en occupant.

En ce qui concerne Anthoine Vérard, une étude magistrale a déjà été faite des ouvrages mis au jour par cet éditeur, et Jules Renouvier (2) a été frappé bien avant nous de la beauté des planches des livres qui portent son nom. Tout en étant persuadé que Vérard n'était pas simplement éditeur, mais qu'il était en même temps miniaturiste, graveur et imprimeur, il est forcé de convenir qu'il s'est fait souvent aider dans ses travaux et que Pierre Le Rouge fut un de ses collaborateurs les plus assidus. Nous verrons tout à l'heure qu'il le fut dès la première heure et pour la plus grande part. Citons à ce propos le passage où Renouvier, à l'occasion d'un ouvrage édité par Vérard en 1490, affirme la grande valeur de Pierre Le Rouge comme imprimeur et comme illustrateur de livres.

« C'est surtout pour l'impression de ses livres d'histoire que Vérard paraît avoir emprunté le secours de ses confrères. ***Lucan, Suetone et Saluste en françoys, imprimé l'an 1490 par Pierre Le Rouge, libraire du roy notre sire pour Anthoine Vérard, marchant-libraire***, se distingue par l'ornementation historiée de trois grandes initiales : L à larges traits d'accolades et d'entrelacs où se groupent Saint-Georges, la reine de Lydie, le dragon et beaucoup d'autres animaux au milieu de feuillages occupant presque toute la page ; S formé de corps de dragons abouchés ; P historié de

(1) Citons parmi les plus méritants :

Pierre Le Caron (1489-1500). — Durand Gerlier (1489-1529). — Michel Lenoir (1489-1509). — Wolfgrand Hopyl (1489-1517). — Germain Bineaut (1490). — Denis Roce (libraire) (1490-1518). — Jehan Trepperel (1491-1508). — Denis Meslier (1491). — Enguilbert de Marnef (1491-1547). — (Le Petit) Laurent 1491-1517). — Gilles Cousteau (1492-1530). — Jean Maurand (1492).

(2) *Des Gravures sur bois dans les livres d'Anthoine Vérard.* Paris 1859.

l'Acteur dans sa chaire et devant son pupitre. Les pages où se placent ces lettres sont de plus ornées de bordures dans le goût des livres d'Heures.

La composition de toutes ces figures est ferme, la taille faite de hachures courtes et bien prises. Mais la plus grande part en revient, je crois, à Pierre Le Rouge, dont la marque, un rosier surmonté d'une fleur de lis couronnée, se trouve à la fin du livre et qui avait déjà donné des planches semblables dans une édition de *la Mer des Hystoires*, en 1488. On voit de plus ici plusieurs petites planches représentant des sujets de bataille et l'Acteur à son pupitre ; elles sont taillées au trait, d'une façon épaisse, et placées avec trop peu d'à propos pour n'être pas des illustrations d'emprunt jurant souvent avec la netteté typographique du livre. »

Comme on le voit la collaboration de Pierre Le Rouge aux éditions de Vérard est certaine et elle fut beaucoup plus persistante et suivie qu'on ne l'a cru jusqu'ici, parce qu'on a toujours accepté cette idée erronée que Vérard avait été lui même imprimeur. Plusieurs ouvrages portent en effet à l'*Explicit* : *imprimé par Anthoine Vérard*, etc. (1). Mais une étude attentive des éditions nous autorise à penser que l'éditeur d'ouvrages aussi nombreux ne pouvait être imprimeur en même temps et suivre pour son compte les opérations si complexes de la mise à jour d'un volume. Sans doute dans les premiers temps de son établissement, il a pu se rappeler son ancien métier de calligraphe et de miniaturiste, et illustrer certains exemplaires de luxe qu'il offrait en dédicace à ses protecteurs, mais il était vraiment trop occupé par la préparation puis par la vente de ses éditions pour pouvoir les imprimer lui-même. Et d'ailleurs le petit établissement qu'il occupa sur le pont Notre-Dame jusqu'en l'année 1500, ne lui aurait pas permis de loger des presses et des ouvriers. Il avait assez à faire d'y ranger les exemplaires de ses nombreuses éditions.

La diversité comme la qualité des gravures sur bois qu'on trouve dans ses livres ne dépendaient donc pas entièrement de lui, mais plutôt de l'atelier où il s'était adressé pour faire imprimer ses ouvrages. En effet les imprimeurs prirent de bonne heure l'habitude de joindre aux gravures principales, faites avec soin et découpées spécialement pour l'ouvrage qui leur était commandé, d'autres gravures moins importantes ayant souvent servi pour

(1) On lit souvent pōr (pour) qui a pu être confondu avec par.

d'autres labeurs, très souvent aussi mal dessinées ou dont le trait avait été mal suivi par des compagnons débutants. Suivant les besoins de la composition ces petits bois, gravés à la hâte, servaient, dans des moments de presse, à orner des ouvrages tout à fait étrangers à leur facture.

Jules Renouvier le dit lui-même (1) : « Le nombre considérable des planches qui accompagnent les livres de Vérard et l'inégalité de leur exécution, indiquent que pour la gravure comme pour l'imprimerie il eut des compagnons. Parmi ces imprimeurs, il y en a comme Le Rouge, Le Caron, qui sont connus par les gravures de leurs propres livres ; ils purent faire avec lui des échanges de planches. Parmi les compagnons ou apprentis qu'il employa il y en eut sans doute qui s'occupèrent plus particulièrement du travail mécanique de la taille du bois. Mais Vérard n'en fut pas moins maitre dans toutes les branches de son art, pour diriger, dessiner et manier au besoin le canif et le rouleau. »

Cette dernière remarque de Renouvier ne paraît plus exacte en ce qui concerne Vérard, aujourd'hui qu'on peut constater, en étudiant ses éditions, la diversité des ateliers d'où elles sont sorties, ce qui n'aurait point eu lieu si Vérard en avait eu d'organisés chez lui. L'illustre éditeur, avec son esprit d'initiative, n'aurait point manqué de le faire s'il y eût trouvé un avantage, ou plutôt s'il lui avait été possible de mener de front tant d'affaires à la fois. Mais il était bien préférable pour lui de faire imprimer ses livres au dehors, comme la plupart des éditeurs le font encore aujourd'hui, et de choisir ses collaborateurs dans les meilleurs ateliers.

L'observation de Renouvier s'applique à Pierre Le Rouge avec plus de force, car il résulte des labeurs sortis de ses presses, signés de son nom ou revêtus de sa marque, qu'il était très expert dans tous les travaux qui sont du domaine de l'imprimerie, de la gravure sur bois, de la miniature et de la calligraphie. Comme Vérard, il avait commencé par être calligraphe et miniaturiste. Comme lui aussi et bien plus tôt que lui, il s'était lancé dans les nouveautés apportées de Strasbourg.

Dès qu'il eut apprécié l'importance du nouvel art, que sa connaissance du dessin lui permettait d'aborder mieux qu'aucun autre, il voulut perfectionner l'industrie du livre par l'introduction d'illustrations presque inconnues à Paris avant qu'il n'eut apporté son précieux concours à Vérard, à Guy Marchant, à Commin, à Le Caron, etc.

(1) Loco cit. p. 49.

Mais ici commence la plus grande difficulté du problème que nous cherchons à résoudre, à savoir la reconstitution de l'existence de Pierre Le Rouge, celle de son fils Guillaume, enfin celle de Nicolas Le Rouge qui parait avoir été un neveu du premier.

Il est certain qu'on perd de vue Pierre Le Rouge à partir de mars 1478. Est il rentré à Paris directement, ou bien a-t-il été se perfectionner dans les ateliers de Bâle ou de Strasbourg ? Aucun document ne nous permet de déchirer le voile qui recouvre cette période de son existence. Pendant six ans il nous échappe et, en attendant que la vérité se dégage, toutes les suppositions nous sont permises.

Sans doute notre artiste bourguignon avait repris son labeur de chaque jour et son métier de calligraphe et de miniaturiste. Sans doute aussi il était rentré dans l'un des ateliers parisiens qu'il avait fréquentés tout d'abord au moment de son apprentissage, soit comme compositeur, soit comme prote ou correcteur. Sans doute encore Pierre Le Rouge et son fils Guillaume s'étaient initiés d'une manière complète aux travaux de la taille du bois. Mais il nous faudrait des éléments pour préciser davantage et arriver à la connaissance, à l'explication de ce grand fait qui intéresse au plus haut point l'histoire de l'art, à savoir : l'apparition à Paris en 1485 de gravures sur bois remarquables et comme on n'en avait point encore observé dans les quelques livres timidement illustrés, sortis jusqu'alors des presses parisiennes. Des gravures intéressantes à plusieurs titres apparaissent tout à la fois chez un éditeur, Vérard, qui avait soin de ne pas divulguer le nom de l'artiste qu'il employait et chez un imprimeur-éditeur, Guy Marchant, dont l'atelier n'avait produit jusque-là aucun livre illustré, aucune planche gravée et qui prend soin lui aussi de ne pas donner le nom du graveur qu'il emploie. Mais cet artiste va se dénoncer lui même par ses œuvres qui sont d'un dessinateur original et primesautier en même temps que d'un graveur émérite.

Ces belles planches reproduisent un sujet qui, malgré son horreur et ses scènes lugubres, intéressait au plus haut point nos ancêtres du xve siècle. Nous voulons parler de cette *Danse macabre* peinte sous les arcades du Charnier des Innocents dès 1425. Ces scènes étranges frappaient vivement l'imagination de nos aïeux ; elles avaient soulevé la curiosité des Parisiens aussi bien que celle des étrangers qui s'efforcèrent bientôt de les imiter; de nombreux manuscrits les avaient reproduites et amplifiées bien avant l'invention de l'Imprimerie.

Un sujet aussi populaire ne pouvait manquer d'être reproduit

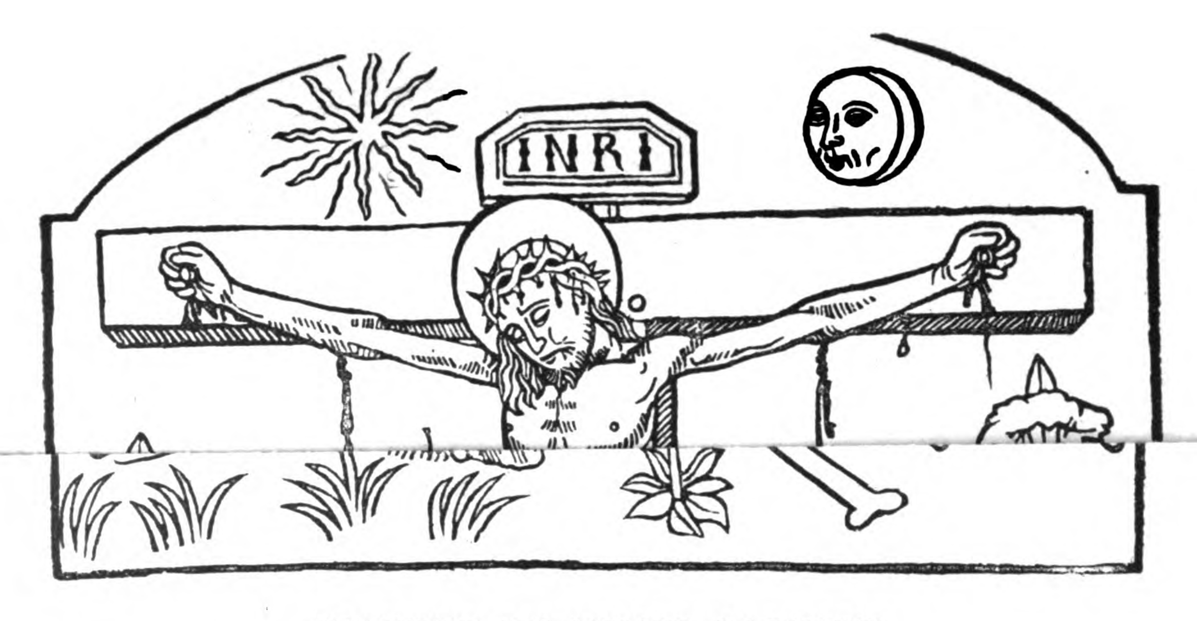
par les procédés typographiques. A peine la gravure sur bois faisait-elle son apparition à Paris que les imprimeurs faisaient graver des planches reproduisant exactement les scènes du Charnier des Innocents qu'on débitait à profusion avec des légendes et dialogues en vers analogues au sujet, dont on attribue encore aujourd'hui la paternité au célèbre Gerson, mais sans aucune preuve qui puisse autoriser cette attribution. Bientôt, vers 1488, on introduisait dans les livres d'Heures des séries de gravures plus petites reproduisant les mêmes scènes. Nous allons nous arrêter un instant sur ces Danses des Morts, malgré leur sujet peu attrayant, et nous en suivrons les premières éditions afin de montrer que les Le Rouge en furent les graveurs.

Qu'était-ce d'abord que ces fameuses Danses des Morts si célèbres au Moyen Age ? De nombreux érudits se sont occupés de ce sujet qui parait épuisé aujourd'hui. Après les travaux de Langlois, de G. Peignot, de de La Borde, de Francis Douce, de Champollion-Figeac, et de tant d'autres, il ne nous appartient pas d'en disserter à nouveau. Nous ne pouvons que renvoyer aux ouvrages spéciaux les lecteurs que ce sujet pourrait intéresser. Mais il nous sera permis de faire un résumé de la question en empruntant quelques passages aux auteurs cités plus haut.

Comme l'a fort bien expliqué Langlois, la Danse des Morts ne fut que la mise en scène du drame moral et chrétien que l'on trouve dès le XIIe siècle dans les sermons populaires des prédicateurs et des scholastiques et dont le fond est une sorte de prosopopée dans laquelle la *Mort*, personnifiée, s'adresse aux gens de toutes les conditions.

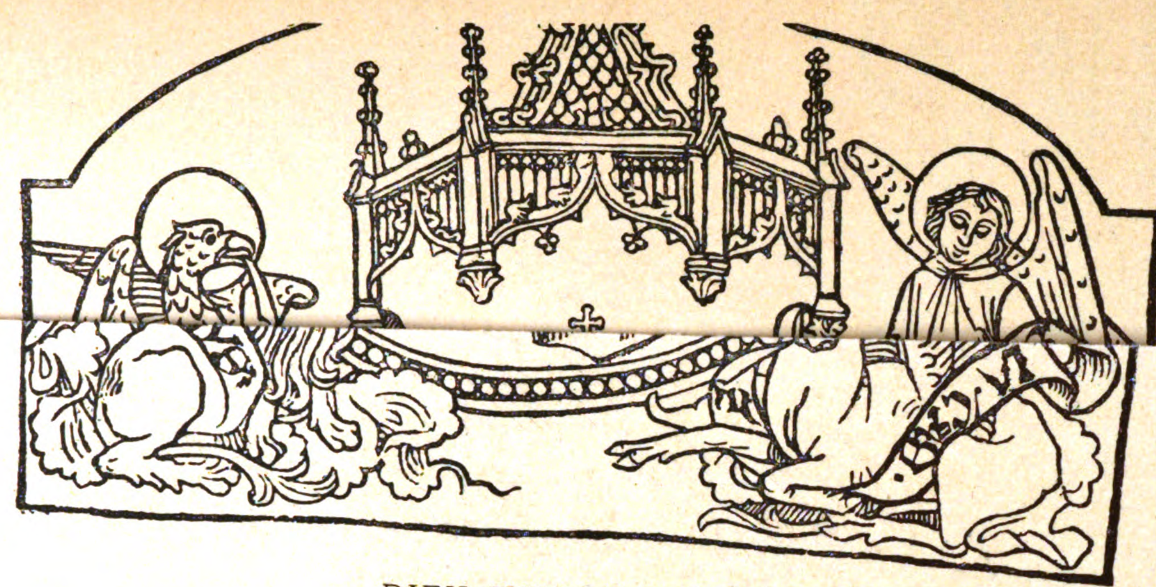
De ces sermons, l'idée passe naturellement dans les poésies populaires et donne naissance à des quatrains, à des versets dont on ne connait pas les auteurs encore aujourd'hui, et d'après lesquels on dut exécuter les figures qu'on trouve sur d'anciens manuscrits, avant même qu'un peintre les eût interprétées sur commande, sous les galeries du cimetière ou Charnier des Innocents. Dans ces figures l'esprit gaulois, comme aussi la satire du pauvre contre le riche, trop souvent sa seule consolation, trouvaient un large aliment.

« Il ne faut pas douter, dit M. Langlois, que le peuple tendant toujours à s'émanciper, malgré l'opposition des grands, n'ait accueilli avec enthousiasme ces sortes de caricatures de l'époque, qui lui offraient, sous une forme assez plaisante, une certaine consolation en lui montrant les chefs de la Société et les seigneurs traités sur le même pied que les plus misérables. »



GRAVURE DU MISSEL PARISIEN

PREMIER LIVRE ILLUSTRÉ A PARIS, EN 1481, POUR JEHAN DUPRÉ



DIEU TOUT PUISSANT

GRAVURE DU MISSEL DE PARIS, JEHAN DUPRÉ, 1481 ET AUXERRE, 1490

Le clergé entretenait avec soin tout ce qui pouvait, au milieu de populations non encore affinées, entretenir cette image salutaire de la mort qui retenait par la crainte tant d'âmes naïves, à la conscience peu éveillée.



L'ARCHEVESQUE. — LE CHEVALIER

(Gravure réduite. — Haut. réelle, 0,104 ; L. 0,162)

Spécimen de la DANSE DES MORTS. — Paris (Pierre Le Rouge), pour Guy Marchant. — Troyes, Nicolas Le Rouge.

Les simulacres de la Mort faisaient partie de toutes les représentations publiques des Mystères, si en vogue au Moyen-Age. Des

cérémonies spéciales s'étaient même glissées dans certains diocèses et nous n'avons qu'à ouvrir le Glossaire de Ducange pour nous en faire une idée. Voici la traduction de l'article latin :

« *Danse des Machabées*, vulgairement *Danse macabre*. Cérémonie en forme de divertissement instituée par les ecclésiastiques dans un but religieux et dans laquelle les gens de tous rangs, tant de l'Eglise que de l'Empire, menant ensemble une danse, disparaissaient l'un après l'autre, signifiant par là que la mort vient saisir chacun à son tour. Il est fait mention de cet usage dans un vieux Codex manuscrit de l'Eglise de Besançon, cité dans le *Mercure de France* du mois de septembre 1742 (p. 1955). On y lit : « Que le Sénéchal a payé à Jehan de Calais, matriculaire de Saint Jehan quatre simaises de vin (8 septiers) fournies par ledit matriculaire à ceux qui, le dix juillet dernier (1453) après l'heure de la messe, ont *fait la Danse des Machabées*, dans l'Eglise de Saint-Jehan l'Evangéliste, à l'occasion du chapitre provincial des frères mineurs. »

Il est une autre légende, aussi ancienne que la précédente qu'on trouve intimement associée à la Danse macabre dès les premières éditions. Nous voulons en dire aussi quelques mots afin de n'avoir plus à y revenir.

Dans le cours du XIIIe siècle il parut un ouvrage français en vers sous le titre de *Li trois Mors et li trois Vis* (les trois Morts et les trois Vifs.) On en possède encore aujourd'hui plusieurs exemplaires manuscrits avec les noms des auteurs Baudoin de Condé et Nicolas de Margival.

Le poème raconte que trois nobles jeunes hommes, chassant dans une forêt, furent arrêtés par un grand nombre de spectres hideux, images de la Mort, desquels ils reçurent une leçon terrible sur la vanité des grandeurs humaines. Il y avait sans doute là encore une légende populaire existant depuis longtemps en France et en Italie, car Vasari (1) signale une très ancienne allusion à cette vision dans une peinture d'André Orcagna (2) placée dans le *Campo santo* de Pise qui représente le même sujet avec quelques légères différences.

« Le peintre a figuré trois jeunes gens à cheval avec des couronnes sur leurs toques ; environnés de plusieurs serviteurs, ils se divertissent à chasser avec leurs faucons. Saint-Macaire, anachorète égyptien, près de la cellule duquel ils se trouvent, leur pré-

(1) Vasari, *Vite de Pittori*. Édit. de 1568. In-4°.

(2) André Orcagna, artiste originaire de Florence (1327-1399).

sente d'une main un phylactère chargé d'une inscription où se lisent autant qu'il est possible de les déchiffrer les mots suivants.... ce qui signifie : « Si notre esprit se mortifie à cette vue, notre orgueil et notre vaine gloire l'anéantiront dans la pensée de la mort. » De son autre main le saint Ermite dirige l'attention des nobles cavaliers sur trois cercueils ouverts, sur lesquels sont un squelette et deux cadavres dont l'un est celui d'un roi.

La version des Trois Morts et des Trois Vifs est composée de rimes alternées, semblables à celles d'une troisième légende, la vision de Philibert ou Fulbert, touchant le *Débat du corps et de l'Ame*, ouvrage attribué à Saint-Bernard ou à Gautier de Mapes, que nous retrouverons bien des fois imprimé avec de nombreuses planches à la suite de la Danse macabre.

L'histoire des Trois Morts et des Trois Vifs faisait aussi partie des peintures de la Danse Macabre du Cimetière des Innocents. Elle avait même précédé celle-ci à Paris, car elle avait été sculptée sur le portail de l'église du même nom en 1408, par ordre de Jean, duc de Berry (1). On trouve la même légende dans un grand nombre d'Heures manuscrites, à l'Office des Morts.

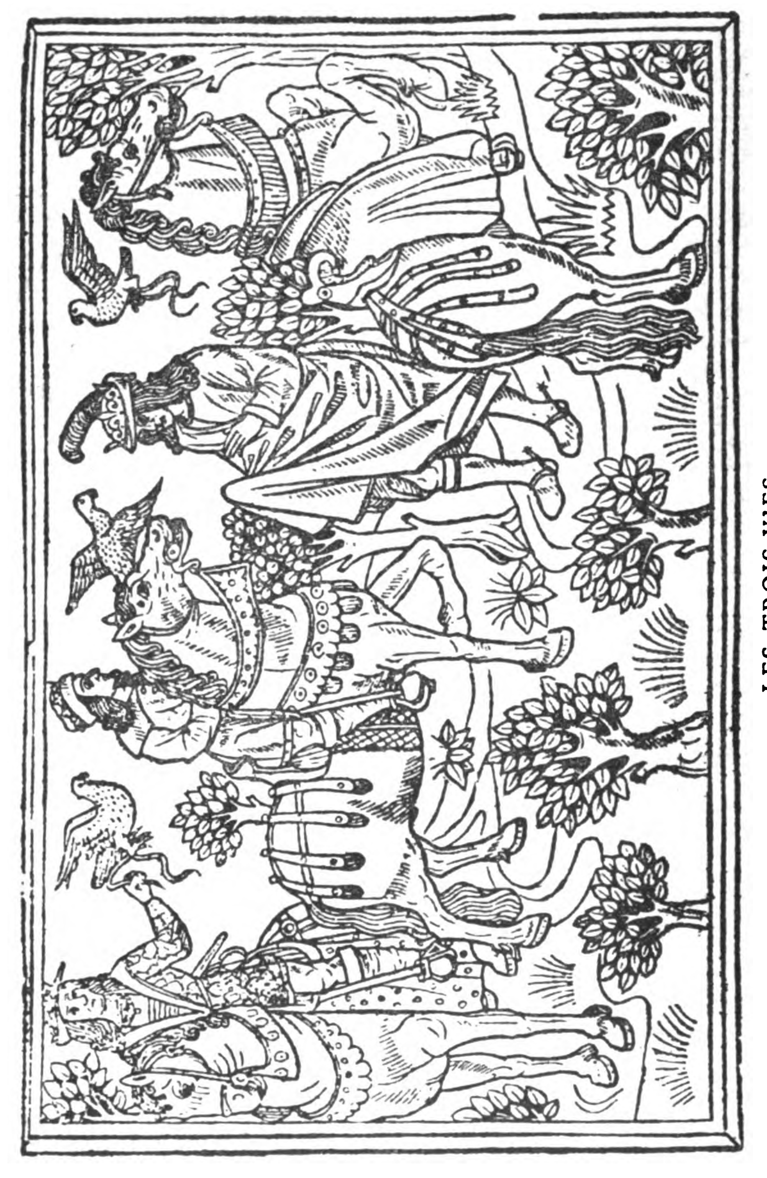
Nous en avons dit assez pour faire comprendre quelle était l'immense popularité de ces légendes, entretenues avec soin par le clergé, et de quelle faveur elles seraient accueillies le jour où un graveur habile en favoriserait une édition à bon marché, remplie de planches parlant aux yeux de ceux qui ne savaient pas lire et c'était le plus grand nombre.

Vérard et Guy Marchant en furent les éditeurs, mais nous devons dire de suite qu'ils n'en furent pas les graveurs. Etabli dès 1483, G. Marchant n'avait encore produit aucun ouvrage illustré lorsque, au mois de septembre 1485, il sortit de ses presses, en même temps qu'il en paraissait une autre chez Anthoine Vérard, une édition qui est devenue tellement rare qu'on n'en connait plus aujourd'hui en France qu'un exemplaire, celui de la bibliothèque de Grenoble, découvert dans cet établissement par M. Champollion-Figeac (2). On n'y trouve que 17 gravures. Guy Marchant donna successivement plusieurs autres éditions rapidement épuisées de la *Danse des Morts*, mais quoique de nombreuses additions aient enrichi successivement ces éditions de planches complétant les scènes

(1) Dubreuil, *Théâtre des Antiquités*. Paris, 1612, in-4°, p. 834. On y trouve les vers qui accompagnaient cette sculpture.

(2) En 1867, M. Claudin, libraire à Paris, en a vu un second exemplaire en très bon état à la bibliothèque de la ville de Metz.

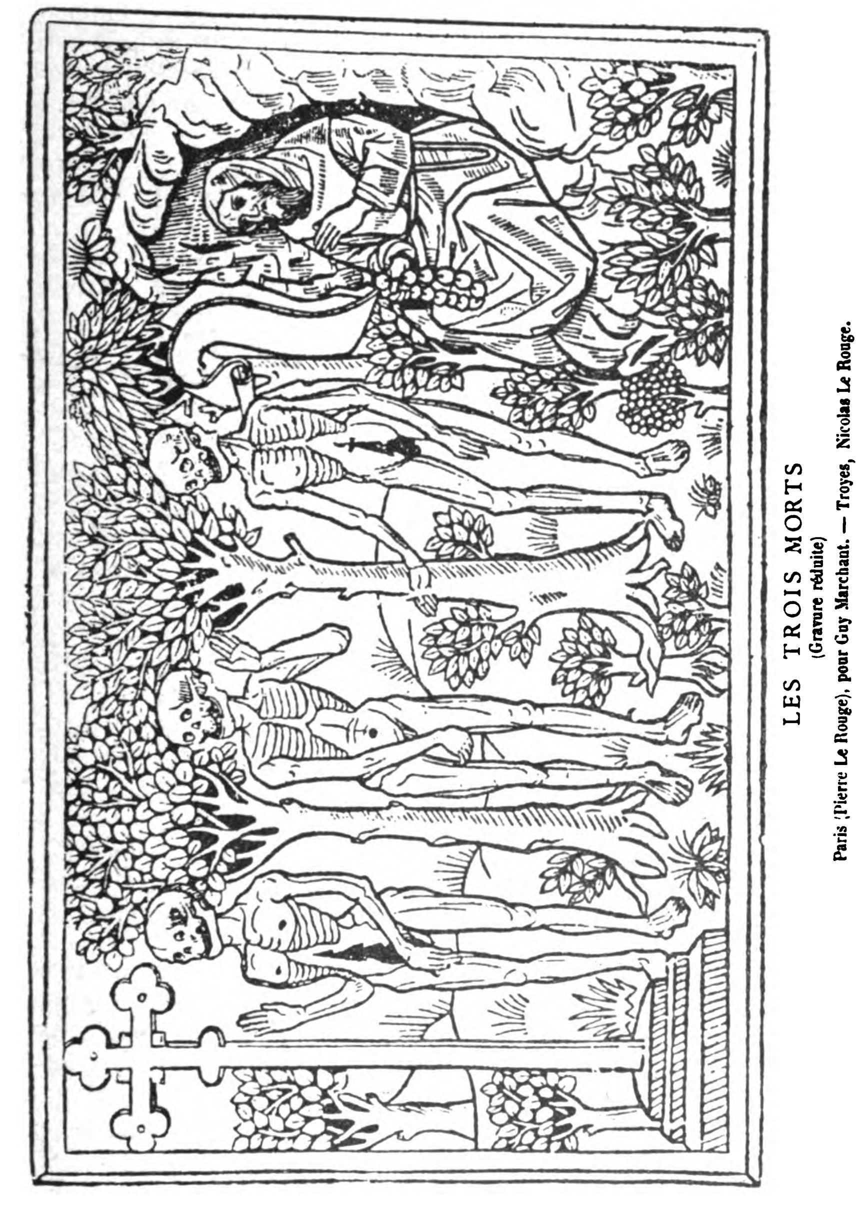
et les personnages, il est certain aujourd'hui qu'il ne fut pas l'auteur des gravures pas plus que de celles qui ornent les éditions du



LES TROIS VIFS
(Gravure réduite. Hauteur réelle, 0,104 ; L., 0,158)
Paris (Pierre Le Rouge), pour Guy Marchant. — Troyes, Nicolas Le Rouge.

Calendrier des Bergers également sorties de ses presses à la même époque. On a en effet retrouvé le faire et le talent de l'artiste qui

les illustra dans d'autres œuvres ornant des ouvrages sortis de son atelier personnel, tandis qu'au contraire on ne peut voir dans les



LES TROIS MORTS
(Gravure réduite)
Paris (Pierre Le Rouge), pour Guy Marchant. — Troyes, Nicolas Le Rouge.

gravures sur bois que Marchant éditera plus tard, et surtout à partir de 1493, que des planches grossoyées et hâtivement faites

qui ne supportent pas un instant la comparaison avec les belles planches de la Danse des Morts. Et la première marque de Marchant elle-même, si intéressante, gravée par l'artiste éminent qu'il employait dans les premiers temps, n'a aucun rapport avec les autres marques qu'il dut faire ou faire faire lorsqu'il n'eut plus sous sa main le collaborateur qu'il essaya en vain d'imiter.



PREMIÈRE MARQUE DE GUY MARCHANT

A la même époque, Vérard donnait également une édition de la Danse des Morts avec des planches qui ont de tels points de ressemblance avec celles de Guy Marchant qu'on les a longtemps confondues. Leurs grandes qualités sont les mêmes et il est impossible d'affirmer la supériorité de l'une sur l'autre. Voici comment s'exprime M. Georges Duplessis (1) à cette occasion : .... *La Danse des Morts*, imprimée pour la première fois en 1485 par les soins d'Anthoine Vérard, et souvent réimprimée depuis,

(1) G. Duplessis, *Histoire de la gravure*, 2e édition, Paris, Hachette, 1880.

contient, plus encore peut-être que les ouvrages précédents, des planches dignes de l'attention non seulement des curieux, mais encore des artistes. Les personnages que la mort appelle brutalement à elle reçoivent d'une façon particulière le lugubre messager. Chaque personnage a sa physionomie individuelle bien déterminée, formellement exprimée. Celui qui inventa ces figures était, il n'en faut pas douter, un peintre de mérite, et celui qui les grava dans le bois commençait déjà à être bien maitre de son outil et à le diriger savamment. »

Tous ceux qui ont examiné ces belles planches sont unanimes à les proclamer l'œuvre d'un artiste hors ligne. Nous allons essayer maintenant de montrer que seul Pierre Le Rouge a pu les graver, du moins les premières, soit pour Vérard, soit pour Guy Marchant. Notre compatriote travaillait en effet déjà pour Vérard au moment de l'apparition de ces planches. Quoiqu'on ne retrouve à Paris aucun ouvrage signé de son nom avant l'année 1487, il devait déjà posséder un atelier suffisant pour exécuter les commandes d'éditeurs tels que Vérard qui ne voulaient voir figurer d'autre nom que le leur sur les ouvrages dont ils avaient entrepris la publication. Et nous sommes disposé à admettre avec un historien de l'imprimerie et de la librairie parisienne, Lottin, si nous ne nous trompons pas, qu'il y eut dès les débuts une association entre Anthoine Vérard, l'éditeur, et Pierre Le Rouge, l'illustrateur et l'imprimeur de livres.

Si nous laissons de côté, pour un instant, les planches de la Danse macabre, nous trouvons en 1485 et 1486 deux ouvrages qui nous paraissent sortir des mains de notre imprimeur. En 1485, Anthoine Vérard édite la traduction française des *Commentaires de César* de Robert Gaguin. Nous rencontrons dans cet ouvrage des gravures sur bois que nous pourrons signaler à nouveau dans d'autres ouvrages imprimés par Le Rouge. En 1486, ce sont les *Cent nouvelles nouvelles*, également imprimées pour Vérard sans nom d'imprimeur; nous y voyons aussi des planches que nous retrouverons plus tard dans d'autres ouvrages sortis de l'atelier de Pierre Le Rouge, notamment en 1487 et en 1492. La seule difficulté qui nous avait arrêté d'abord pour avoir la certitude de ces attributions, c'est que les caractères employés pour ces éditions l'avaient été également par Jehan Dupré. Cela prouve qu'il ne faut pas s'arrêter d'une manière absolue à ces reconnaissances de caractères. Deux ateliers ont pu se servir des mêmes fontes, et les planches de Le Rouge retrouvées dans des ouvrages portant sa marque sont des indices bien plus probants pour la détermination des œuvres appartenant à notre artiste.

Anthoine Vérard, après s'être servi pendant quelque temps des presses de Jehan Dupré, cessa d'employer cet imprimeur et s'adressa à Pierre Le Rouge qui pouvait lui rendre plus de services à cause de son talent de dessinateur et de graveur. S'il n'y a pas eu une association dans la véritable acception du mot, il y a eu entre ces deux hommes une continuité de relations et d'intérêts qui n'a cessé qu'à la mort de Pierre Le Rouge, et ces relations se continueront avec Guillaume Le Rouge, son successeur, ainsi que nous le verrons plus tard.

Nous avons pu nous convaincre de ce fait en examinant une partie des livres édités par Vérard jusqu'en 1493. Dans presque toutes ces éditions nous avons retrouvé des gravures ayant figuré en même temps dans des livres édités directement par Pierre Le Rouge, devenu imprimeur royal, titre qu'il obtint le premier et à l'exclusion de tous autres de ses contemporains de la même profession. Vérard lui-même n'obtint plus tard que le titre de libraire royal, ce qui est encore une preuve de plus à faire valoir qu'il ne fut pas imprimeur. A partir de 1489 on trouve bien quelques ouvrages imprimés par Pierre Le Caron et autres pour Vérard, mais ils sont peu nombreux et c'est le moment où Pierre Le Rouge, sans doute fort occupé pour son compte, ne pouvait suffire aux labeurs proposés à son atelier.

D'ailleurs Pierre Le Caron, lui aussi, emprunta plusieurs fois les presses de Pierre Le Rouge et les gravures de ses ouvrages ont de tels points de ressemblance avec les siennes, qu'on peut supposer qu'il les fit tout au moins dessiner par le maître.

Comment expliquer la désignation de Le Rouge comme imprimeur royal, au milieu de tous ces typographes émérites qui avaient nom, Jehan Bonhomme, Jehan Dupré, Guy Marchant, Pigouchet et tant d'autres, s'il n'avait eu lui-même une réelle supériorité ? Il a pu certainement être recommandé à la Cour par quelque puissant personnage qui avait apprécié et fait admirer en haut lieu les calligraphies, les belles miniatures, les gravures sur bois exceptionnelles dont il avait doté Guy Marchant et Anthoine Vérard, avant de prendre lui-même le titre de maître-imprimeur; mais il lui fallait une éducation professionnelle bien complète pour lutter avec de pareils rivaux et devenir le *primus inter pares*.

Nous sommes donc d'avis qu'il faut attribuer à Pierre Le Rouge l'impression et les gravures de la plupart des ouvrages édités sous la marque de Vérard sans nom d'imprimeur de 1485 à 1493. L'examen des caractères employés pour chaque édition confirmera sans doute notre manière de voir. Sans vouloir généraliser cette thèse d'une manière absolue nous donnerons dans un instant la

liste et la description des ouvrages que nous avons pu examiner et qui nous ont aidé à nous former une conviction.

Mais avant de donner l'énumération des ouvrages imprimés par Pierre Le Rouge, il nous faut revenir au point de départ et dire encore quelques mots des différentes Danses des Morts éditées à Paris par Anthoine Vérard et par Guy Marchant.

Les éditions parisiennes de la Danse des Morts que nous avons pu examiner et dont les gravures peuvent être attribuées à Pierre Le Rouge et à son fils Guillaume, sont au nombre de neuf, si l'on considère la Danse des Hommes et la Danse des Femmes de 1491 comme des éditions séparées. Nous ne parlons pas en ce moment bien entendu des éditions troyennes de Guillaume et de Nicolas Le Rouge dont l'examen viendra encore affermir notre opinion.

Il y a d'abord l'édition de Vérard publiée en 1485 qui nous paraît être la première. Les gravures de cet ouvrage, qui ne contiennent que la Danse des Hommes en partie et la légende des trois morts et des trois vifs, ont été employées de nouveau en 1492 dans une édition exécutée également pour Vérard.

Les deux exemplaires de la Bibliothèque Nationale incomplets et les seuls qui soient connus sont imprimés sur vélin et illustrés de peintures qui rehaussent la valeur des belles planches qu'ils contiennent, mais ne permettent pas d'en apprécier la gravure comme dans celles éditées sur papier par Guy Marchant et non miniaturées ou gouachées(1). Heureusement nous avons pu voir dans une édition de la Danse des Morts publiée à Lyon à la fin du xv[e] siècle une répétition de ces planches de la Danse des Hommes, copiées et décalquées sur celle éditée par Vérard et publiée en 1485. L'édition lyonnaise a même reproduit la grande lettre ornée du titre qui n'existe pas dans l'exemplaire de la Nationale et cette grande lettre, un L calligraphié et accompagné de dessins, a de tels points de ressemblance avec la lettre également calligraphiée placée sur le titre de la *Mer des Hystoires* imprimée et illustrée par Pierre Le Rouge en 1488, qu'on ne pourrait hésiter, s'il y avait des doutes, à attribuer le dessin de ces deux lettres au même artiste. Nous donnons plus loin (page 148) le fac-simile de ces deux lettres si importantes pour notre étude.

(1) L'exemplaire du Cabinet des Estampes, provenant de la bibliothèque du château de Blois, renferme bien les planches de l'édition de Vérard, mais il ne nous paraît pas en tout semblable sous le rapport de la disposition du texte. Peut-être est-ce un exemplaire de l'édition de 1492, que nous n'avons pu voir.



Les huit autres éditions parisiennes de la fin du xv[e] siècle sortent toutes de l'atelier de Guy Marchant, sauf celle de 1492, et les gravures qu'elles contiennent ont été dessinées par la même main. Elles ne diffèrent, ainsi qu'on le verra par la description que nous en donnons, que par le nombre des planches, qui va en augmentant à mesure que l'imprimeur perfectionne ses éditions. Les gravures ont un si grand air de famille avec celles éditées par Vérard qu'on les a crues longtemps les mêmes. Un examen plus attentif a fait voir que la Danse des Morts de Vérard et celles de Marchant, tout en représentant des scènes et des personnages analogues, ont des grandeurs et des dispositions différentes. Sans aucun doute l'artiste travaillait pour les deux éditeurs ; chargé par eux d'exécuter des planches pour la Danse macabre, il s'est efforcé d'établir dans les deux séries des différences qui devaient permettre de les distinguer facilement.

Comme nous l'avons vu, les motifs de la Danse macabre ont été empruntés aux peintures du Charnier des Innocents ; mais avant qu'elles eussent été reproduites par la gravure, ces peintures avaient été copiées avec plus ou moins d'exactitude par différents artistes. On les retrouve dans plusieurs manuscrits antérieurs à l'année 1485, notamment dans celui que conserve la Bibliothèque Nationale. (M[s] Vélins, n° 7310 ; Fonds Colbert n° 1849).

C'est un petit in-f° avec une reliure aux armes de Colbert frappées sur les plats. Il paraît remonter à la fin du règne de Louis XI et par conséquent à une époque antérieure à la première édition connue du même livre (1).

Les miniatures, fort bien exécutées, représentent non seulement la Danse des Hommes en 40 sujets, mais encore celle des Femmes. Et cette dernière circonstance mérite surtout d'être remarquée ainsi qu'on l'a déjà fait avant nous. « Les premières éditions, dit M. Leber (2), ne contenant que les hommes, puis les hommes et quelques sujets de femmes, on pourrait en induire que la Danse des Femmes, imitée de celle des Hommes, n'a été exécutée que postérieurement aux premières gravures des Hommes ; et l'on se tromperait, suivant toute apparence, puisque le fait contraire résulterait de l'existence du manuscrit dont il s'agit. »

Le texte et les figures de ce manuscrit sont entièrement semblables aux éditions de la Danse macabre sortie des presses de

(1) Louis XI est mort le 3 août 1483 à Plessis-les-Tours ; la 1[re] édition de la Danse des Morts date de l'année 1485.

(2) Langlois, t. I. *Lettre de Leber*, p. 75.

Guy Marchant, mais chaque feuillet ne contient que deux personnages tandis que dans les éditions de Paris et de Troyes il y en a quatre. Les planches éditées par Vérard se rapprochent davantage de l'esprit des miniatures du manuscrit que celles de Guy Marchant.

Pierre Le Rouge nous paraissant avoir travaillé d'abord dans l'atelier de Guy Marchant (1), puis pour le compte de Vérard, dès les premiers temps de son établissement, il devient probable que les deux séries de planches ont été dessinées et gravées par lui-même. Il y a cependant une réserve à faire en ce qui concerne la Danse des Femmes que Guy Marchant ajouta à la série des Hommes en 1491. Cette série, aussi bien dessinée que celle de la Danse macabre des Hommes, lui est certainement inférieure pour la gravure. A son apparition, Pierre Le Rouge, très occupé dans son atelier par les commandes de Vérard, était sans doute peu disposé à graver des planches pour son confrère Marchant et il aura chargé Guillaume Le Rouge son fils, peut-être même Nicolas Le Rouge son neveu, de le remplacer. Nous allons voir bientôt du reste que les nombreux rapports des Le Rouge avec Guy Marchant sont bien établis par l'existence d'un personnage troyen, Pierre Desrey, littérateur et historien, lequel eut de nombreuses relations, aussi bien avec les Le Rouge qu'avec Anthoine Vérard et Guy Marchant. Sa traduction latine du texte de la Danse macabre, en vers latins, laquelle fut imprimée en 1490 chez Marchant pour le compte de E. de Marnef (2), nous est un sûr garant, une preuve de leurs relations aussi bien que le texte de la préface des ***Postilles et Expositions des Évangiles*** imprimées à Troyes en 1492, laquelle nous montre Desrey associé avec Guillaume Le Rouge pour la confection de ce livre, déjà édité par les mêmes à Chablis en 1489. Le transport à Troyes, après l'année 1493, des gravures de la Danse macabre, exactement les mêmes que celles de Paris, nous donne la certitude que Guillaume et Nicolas en avaient gravé la plus grande partie sur les dessins et sous les yeux de Pierre Le Rouge, et en devinrent les possesseurs et propriétaires incontestables et incontestés à la mort de celui-ci.

(1) En 1483, l'année même où Guy Marchant commence à imprimer pour son compte, il termine le 10 décembre un ouvrage populaire qui n'a pas encore d'illustration, mais pour la première fois il place sa belle marque de libraire reproduite plus haut, où l'on reconnaît la main d'un graveur expérimenté qui n'est autre que Pierre Le Rouge. Cpr. *De Arte bene vivendi beneque moriendi tractatus*. Paris, 1483.

(2) Enguilbert de Marnef avait à Troyes des amis nombreux, et nous le verrons, en 1493, éditer un *Livre d'Heures* à l'usage du diocèse.

Avant d'aller plus loin il nous faut parler d'une autre publication de Guy Marchant, qui eut les honneurs d'une grande et longue popularité. Pendant de nombreuses années et jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, les éditions du *Calendrier des Bergers* se sont succédé, soit à Paris, soit à Troyes et les nombreuses illustrations de cet ouvrage ont dû contribuer pour beaucoup à son succès. Elles ont été copiées partout, aussi bien en France qu'à l'étranger, mais la contrefaçon de ces planches se reconnaît facilement.



LE BERGER AU FIL A PLOMB
Paris et Troyes.

C'est en 1493 et peut-être avant, que nous voyons apparaître la première édition chez Guy Marchant qui avait publié dès cette époque plusieurs éditions de la Danse des Morts. Nous avons là en même temps le premier Almanach qui ait été imprimé en France et on s'explique facilement la faveur d'un ouvrage qui s'adressait aux masses populaires et rurales et leur donnait des conseils de toute sorte sur la médecine et l'hygiène des hommes et des animaux, l'agriculture, la manière de se comporter en ce monde en vue d'arriver saintement dans l'autre, en même temps qu'il donnait aux gens illettrés des notions sur l'astronomie et la division du temps ; les démonstrations étaient renforcées par des images explicatives pour la

classe nombreuse de ceux qui ne savaient pas lire dans les lettres moulées.

La morale et la religion n'y étaient point négligées; comme tous les livres de cette époque le *Calendrier des Bergers* cherche à réprimer la tendance de ceux qui abusent des sept péchés capitaux en leur mettant sous les yeux les peines du purgatoire et les tourments de l'enfer. On y trouve les planches de l'*Art de bien vivre et de bien mourir* exécutées par Pierre Le Rouge et éditées par lui en 1492, en deux séries différentes dans les détails et les allures, comme dans les planches de la *Danse des Morts*, et on n'a point un grand effort à faire pour reconnaître son crayon dans les gravures principales. Sans doute il n'a pas tout gravé et l'on pourra trouver des planches moins bien exécutées par le graveur interprète du dessin. Mais on sent la main d'un grand artiste même dans



BERGER S'ORIENTANT LA NUIT

Paris, G. Marchant. — Troyes, N. Le Rouge.

ces planches mal découpées; nul doute que cet artiste ne soit le même que l'auteur de la Danse macabre, c'est-à-dire Pierre Le Rouge, puisque nous trouvons antérieurement plusieurs de ces gravures dans des livrets portant son nom; l'exception ne porte que sur quelques planches que l'usure et les accidents durent faire remplacer dans les éditions successives. Il s'est chargé du reste de nous en donner lui-même la preuve en exécutant pour Vérard et Marchant une édition du Calendrier.

De 1493 à 1500 nous ne comptons pas moins de six éditions



L'APPARITION AUX BERGERS
Troyes, Guillaume Le Rouge, 1492.

sorties des ateliers de Guy Marchant ou portant son nom. Celui-ci s'est associé pour ces publications avec d'autres éditeurs; en 1493, avec Vérard, en 1500, avec Petit, ce qui établit en même temps les relations continuelles des Le Rouge avec ces libraires. Nous retrouvons les planches de ces éditions à Troyes chez Nicolas Le Rouge et nous les suivrons pendant trente ans encore dans les trois éditions exécutées par l'imprimeur troyen jusqu'en 1531. Et il y a une telle ressemblance entre la plupart des planches de Pierre Le Rouge et celles exécutées par lui pour Guy Marchant que nous n'hésitons pas à leur donner la même origine, tout en faisant des réserves pour la taille de quelques-unes qui a pu être

exécutée par Guillaume, par Nicolas Le Rouge ou par un autre artiste moins habile.

La collaboration de Guillaume et sa présence dans l'atelier de Marchant nous paraissent aussi certaines; la taille des bois qui ornent les livres qu'il publia à Troyes en 1491 et 1492 a un grand air de famille avec ceux qui parurent antérieurement chez Marchant.

Afin d'élargir la discussion de ce problème, tout résolu pour nous, nous donnons la description des éditions de Marchant, de Vérard et de J. Petit avec la reproduction de quelques-unes des planches que l'on pourra comparer à celles qui figurent dans les éditions troyennes de Nicolas Le Rouge, notamment dans celle de 1529 dont nous avons pu relever les principales. La plupart nous présentent une identité parfaite, aussi bien que pour les planches de la Danse des Morts reproduites également à Troyes par Nicolas Le Rouge en 1496 et années suivantes.

Il faut en excepter cependant les planches qui reproduisent les peines de l'Enfer et du Purgatoire, dont trois éditions donnant les mêmes séries offrent cependant des différences appréciables. Nous expliquerons plus loin la cause de ces changements.

Nous pensons avoir suffisamment attiré l'attention sur l'auteur des belles planches de la *Danse macabre* et du *Calendrier des Bergers* qu'on ne peut séparer ; nous allons maintenant suivre Pierre Le Rouge devenu imprimeur à son compte et probablement associé avec Vérard pour ses principales éditions. Nous terminerons le chapitre le concernant par la description des ouvrages illustrés soit par notre graveur pour le compte de Vérard et celui de Marchant, soit imprimés pour son compte ou celui d'autres libraires et éditeurs.

Comme nous l'avons dit, nous trouvons pour la première fois la trace de Le Rouge à Paris d'abord, en 1485, dans la traduction des *Commentaires de César* de Robert Gaguin, qui contient plusieurs gravures répétées dans d'autres ouvrages de Le Rouge, de 1488 à 1492, puis dans un ouvrage édité par Vérard le 24 décembre 1486, sous le nom des *Cent nouvelles nouvelles*. Cet ouvrage est un recueil de contes badins et fort grivois composé dès 1456 lorsque le dauphin, depuis Louis XI, vivait à Geneppe en Brabant à la cour de son oncle Philippe, duc de Bourgogne, près duquel il s'était réfugié. Plusieurs seigneurs de la Cour et le Dauphin lui-même contribuèrent à l'invention de ces contes. Mais c'est à Antoine de la Sale, un écrivain doublé d'un homme d'esprit, l'ami du Pogge, l'illustre littérateur italien, qu'on attribue la rédaction de ce recueil qui circula longtemps en manuscrit, mais



Lettre ornée du titre de la DANSE MACABRE
Paris, Pierre Le Rouge, 1485.

n'eut pour la première fois les honneurs de l'impression qu'en 1486. Cette édition, dont nous donnons plus loin la description, contient des gravures que nous retrouvons dans d'autres ouvrages imprimés par Pierre Le Rouge. La souscription finale nous indique qu'elle est imprimée *pour Anthoine Vérard, libraire.* L'éditeur supprimait, autant qu'il le pouvait, le nom de l'imprimeur, lorsque surtout cet imprimeur, comme Le Rouge, pouvait publier des ouvrages pour son compte.

En 1487, le 28 février, Pierre Le Rouge nous apparait, avec un ouvrage du philosophe anglais Ockam (1), imprimé en latin « *impresse que Parisii arte magistri Petri Rubei impressoris regii......* C'est du reste le seul volume que nous puissions signaler cette année comme sorti de ses presses et portant son nom. Mais cette circonstance est une preuve de plus que Le Rouge imprimait depuis un certain temps déjà pour Vérard ses principaux ouvrages, tout en ayant repris sa liberté d'action. Et le fait devait être bien connu de ses contemporains. Comment aurait-il pu sans cela obtenir ce titre d'*imprimeur royal* qui fut conféré à un imprimeur pour la première fois en 1487 pendant que Vérard n'obtenait que plus tard celui de *libraire royal.* Des recherches ultérieures viendront certainement confirmer et corroborer ces faits que nous enregistrons. Le P. Laire (2), en citant cet ouvrage, avait remarqué déjà ce titre d'*imprimeur royal* donné à notre compatriote de Chablis; il appuie sur le fait en disant : « *Jam ab hoc anno principes suos habebant Typographos.* » La bibliothèque Mazarine possède un exemplaire d'une seconde édition parue la même année sans nom d'imprimeur ni lieu d'impression. Quoique les caractères soient différents, il y a lieu de penser que cette édition fut également imprimée par le même pour le compte de Vérard.

(1) Guillaume d'Occam ou Ockam, philosophe anglais, né au village d'Ockam dans le comté de Surrey, mort, suivant Fabricius et la plupart des bibliographes, à Munich le 7 avril 1347. M. B. Hauréau lui a consacré un long article dans la biographie Didot. Il donne sur chacun de ses ouvrages des renseignements précieux. Voici ce qu'il dit à propos de l'ouvrage imprimé par Le Rouge. *Quodlibeta septem : Paris, P. Rubeus, 1487* in-4° ; Strasbourg, 1491 in-f°. « La première de ces éditions nous est donnée comme corrigée, *emendata,* par un certain Corneille Oudendrick. Puisque Wadding distingue les *Quodlibeta* publiés d'un recueil plus considérable qu'il intitule *Quodlibeta magna,* et dont il désigne un exemplaire manuscrit au Vatican, il serait utile de comparer les deux textes. Un autre manuscrit devrait être d'ailleurs comparé à celui du Vatican : c'est le numéro 1601 de la Sorbonne, à la Bibliothèque Impériale. »

(2) Index librorum, II, p. 107.

En 1488, Pierre Le Rouge continue à imprimer pour Vérard et pour d'autres éditeurs.

C'est d'abord la traduction française de Végèce (1) parue sous le nom de l'*Art de chevalerie* et imprimée en in-f° au mois de juin 1488 pour le compte de Vérard, avec plusieurs gravures parmi lesquelles nous en reconnaissons ayant déjà figuré dans l'édition des *Cent nouvelles* imprimée pour le même éditeur.

Puis nous trouvons la traduction des *Ethiques d'Aristote* de Nicolas Oresme, avec la belle planche de dédicace gravée par Pierre Le Rouge, et que nous retrouvons dans d'autres ouvrages.

Pierre Le Rouge entreprend à la même époque, pour le compte du libraire Vincent Commin une édition du *Bréviaire de Paris* dont on ne connait à l'heure actuelle qu'un exemplaire (Partie d'Été). Peut-être même avait-il imprimé antérieurement, pour le même V. Commin, le *Bréviaire* et le *Missel de Sens* qui parurent en 1485 sous le nom de ce libraire, mais nous n'avons pu jusqu'ici découvrir aucun exemplaire de ces ouvrages, en sorte que cette question intéressante reste en suspens.

On constate ensuite l'impression de la 1re édition de la *Mer des Hystoires* en deux gros volumes in-f°s, dont le premier parut en juillet 1488 avec le nom de Pierre Le Rouge et sa marque tandis que le second volume ne parut qu'en février 1488 (1489 n. style) toujours avec sa marque et son nom, mais avec la mention qu'il fut achevé pour le libraire Vincent Commin. Il y eut donc une association entre eux pour l'impression de cette édition qui fut entreprise en dehors de Vérard. Nous avons déjà parlé de la beauté des impressions de Pierre Le Rouge et de ses illustrations. C'est dans la *Mer des Hystoires* qu'on peut le mieux admirer son talent professionnel et son goût artistique. Nous en donnons aux pièces justificatives une description détaillée avec la désignation des principales planches, car beaucoup de ces gravures se retrouvent dans des ouvrages édités par Vérard, souvent avec les mêmes caractères, et nous donnent la certitude qu'ils furent imprimés par Le Rouge; nous les retrouverons plus tard dans les livres imprimés par Guillaume Le Rouge pour le même éditeur.

M. Georges Duplessis, dans son *Histoire de la gravure en France*,

(1) Vegèce, écrivain militaire romain, vivait dans la seconde moitié du IVe siècle. Il a composé un *Epitome rei militaris* en cinq livres, précieux résumé de l'art de la guerre, tel qu'il était compris et mis en pratique par les Romains. La première édition datée est sortie des presses de Rome en 1487; mais elle était en latin et la traduction française, sous le titre de l'*Art de chevalerie*, fut très recherchée à l'époque de son apparition.



ne pouvait manquer de s'occuper des gravures de ces beaux volumes et voici comme il s'exprime à leur sujet (1) :

« Il convient encore de mentionner une édition de la *Mer des Hystoires* que Pierre Le Rouge avait imprimée à Paris dès 1488. Pierre Le Rouge était imprimeur du Roi et fut sans doute le premier qui se servit des ornements et des lettres ornées dont nous venons de parler ; mais ici nous trouvons quelques grandes estampes sur bois tout à fait remarquables. On doit regarder le baptême de Clovis et la bataille de Tolbiac, gravés sur la même planche, comme une des plus précieuses productions de la gravure sur bois en France au xv[e] siècle. Cette estampe est presque un simple trait, et quelques tailles indiquent seulement la forme des objets représentés ; elle a beaucoup d'analogie, ainsi que les autres estampes de ce livre, avec les miniatures dont nous vantions au commencement la délicate grandeur, et nous trouvons ici de la souplesse, presque de la grâce dans le dessin, une certaine liberté même dans la gravure ; si la perspective est encore absente, le graveur compense ce défaut par la variété des ornements qu'il emploie.

« La Renaissance qui approche fera justice de l'exagération et celle-ci sera remplacée bientôt par une élégance sobre et habilement calculée ».

Nous n'insisterons pas sur la valeur de cette belle édition. C'est le chef-d'œuvre de Pierre Le Rouge ; nous donnons en même temps dans le cours de cet ouvrage plusieurs reproductions des gravures qu'il contient; on comprendra mieux ainsi le travail de nos premiers graveurs. On voit qu'ils se souviennent encore de leur profession d'écrivain et d'enlumineur, ils nous donnent des lettres historiées et des ornements rappelant le tour de main du calligraphe cherchant encore à imiter la décoration des manuscrits. Ce grand L orné (p. 148), cet S où deux monstres s'entredévorent, ce grand I où figure avec tant de majesté le Dieu bénissant (p. 16), nous rappellent les plus beaux morceaux de l'art au Moyen-Age, avec la grâce des arabesques et des motifs sortis de la plume capricieuse du calligraphe ou du pinceau de l'enlumineur.

La *Mer des Hystoires* est la traduction du *Rudimenta Novitiorum*, compilation latine imprimée pour la première fois à Lubeck en 1475 et contenant un abrégé de l'Histoire universelle qui s'arrête à l'année 1479. Si l'on s'en rapporte à la préface, elle a été traduite en français par un chanoine de Mello en Beauvoisis, qui a continué cette chronique jusqu'au règne de Louis XI, mais qui ne s'est

(1) G. Duplessis. *Histoire de la gravure en France*. In-8°. 1861. p. 12.

pas nommé. Jusqu'ici personne n'a pu découvrir le nom de cet auteur; certains détails de cette préface nous font soupçonner que le chanoine de Mello pourrait être un pseudonyme sous lequel un écrivain champenois, Pierre Desrey, par exemple, aurait caché son nom pour des motifs que nous ignorons. Il serait utile de faire dans ce sens des recherches d'autant plus intéressantes que Pierre Desrey, habitant le plus souvent à Troyes, connaissait les Le Rouge et était leur collaborateur (1).

Comme on le voit par le passage de la préface que nous donnons plus loin, l'auteur nous parle de ses relations avec les habitants de la ville de Sens, notamment avec André de la Haye, seigneur de Chaumot (2), receveur des aydes de cette ville. Cela nous fait supposer que l'auteur devait être un habitant de la Champagne, voisin de Sens, et que ce n'est point fortuitement qu'il a confié à Pierre Le Rouge l'impression de sa chronique.

Jusqu'à plus ample informé, nous soupçonnons que Pierre Desrey pourrait être pour quelque chose dans cette publication. L'incertitude où l'on est de donner un nom à l'auteur de cette compilation française n'a point échappé à Barbier. Le savant bibliographe dit en effet (III, 269) que, d'après une note inscrite au commencement du xvi[e] siècle sur un exemplaire ayant appartenu à Saint-Denis de Reims, elle serait due à Vincent Commin, le libraire qui fit imprimer à son compte par Pierre Le Rouge, la première édition de la *Mer des Hystoires*. Vincent Commin avait certainement des relations avec Sens puisqu'il fut chargé, en 1484, de l'impression du Bréviaire et du Missel du diocèse, mais est-ce une raison pour lui attribuer la rédaction de la *Mer des Hystoires* ?

Dans l'état des choses, nous nous contentons d'appeler l'attention des érudits sur ce problème littéraire.

Voici le passage de la préface qui nous a inspiré ces réflexions :

..... Quant en translatãt ce present euvre je eu en par moy considere que lacteur se tait des nobles roys de France || de leurs triũphans gestes & glorieux fais. lesq̃lx se bien estoient digeres || & elegãment descripts & couches surmonteroient de beaucõp nõ pas seulement les faitz des nobles troyens || & chevalereux romains. Mais aussi les puissãs grecs & haultaís assiriẽs || saulve leur eloquẽce q̃les a si hault esleves. Jay voulu labourer a extraire & tirer des croniques de france || les excellences et choses singulieres dignes de memoire. dũg

(1) Cpr plus loin ce que nous disons de Pierre Desrey.

(2) Chaumot, village du canton de Villeneuve-sur-Yonne, possédait un château considérable, détruit à l'époque de la Révolution.

chacũ roy || depuis le pmier jusques au tres soutil et tres prudent roy Louis XIe de ce nom inclusivemẽt. En demonstrant leur source et naissance parfondement.....

..... Par quoy veu q̃ ie suys françois natif et chanoine de mello en beauvoisin il me sembloit que en ce faisant || je feroye chose qui seroit plaisante et agreable a tous ceulx q̃ sõt nez et nourriz en la ditte langue francoise. En adjoustãt auculnes choses singulieres || faictes et executees es lieux et places quilz contemplent et voiyent a loeil. Et ou ilz hantent et sont de jour en jour cõtinuellemẽt avecques les causes dessus dites || lesq̃lles neantmoins a loccasion de mes occupations familieres ||me laissoiẽt perplex et indetermine. jay este en la fin singulierement persuade || et de ce faire principalement delibere par les vertueuses exhortatiõs || & eminentes raisõs de noble hõme Andre de la haye, seigneur de Chaumot || & receveur des aydes & payement des gens de guerre || es ville & election de Sens. Aux persuasions duql jay affecte obtemperer et complaire. Car en bien poisant et considerant la bõne affection et honneste desir quil avoit es dittes histoires des roys de france || desq̃lx il a este et est officier || je me fusse mõstre ingrat de refuser tel labour et de regeter ses vertueuses requestes et raisõnables intentions. En tant qu'il est mon amy tres cher || et bien facteur moult singulier. Attẽdu mesmemẽt que a sa seule requeste iay cette translation entreprise ||continuee || & jusques a la fin cõduite et menee.

Il faut encore noter en 1488 l'apparition dans les livres imprimés pour le compte de Vérard de belles planches destinées à orner les nombreuses éditions des *Heures* qu'il édita concurremment avec Simon Vostre. On les a attribuées à tort à Vérard lui-même; il est temps d'en restituer la gravure et l'impression à Pierre Le Rouge.

Dès 1487, Anthoine Vérard avait fait paraître une édition ornée de huit grandes planches et d'une vingtaine de petites, mais sans aucune bordure. Ces planches, ainsi qu'on l'a dit, étaient aussi rudimentaires dans leur composition et leur dessin que dans les procédés d'exécution ; l'éditeur s'était servi pour leur confection d'un artiste autre que Le Rouge et qui fut sans doute Jehan Dupré avec lequel il avait été en relations précédemment. Le collaborateur de Vérard se montra cette fois encore fort inhabile, aussi le succès du livre fut-il très médiocre. L'éditeur comprit de suite qu'il lui fallait perfectionner les illustrations et s'adresser définitivement à un homme ayant fait ses preuves dans l'art du graveur et pouvant l'aider à lutter contre ses concurrents mieux inspirés, notamment contre la belle édition des *Heures* que Simon Vostre fit paraître le 17 avril 1488 avec des gravures exécutées par



In principio erat verbum: et verbum erat apud deum: et deus erat verbu; Hoc erat in principio apud deū. Omnia per ipsum facta sunt: & sine ipso factū est

Protecteur des bōs catholiqs. dōne no⁹ croire tellement. les polles euangeliqs. quon te void finablemēt. de saint ichan

qui premierement. dit que tu es deifie. sans fin et sans commencement. en ce point la testifie

UN FEUILLET DES HEURES DE VÉRARD

Paris, Pierre Le Rouge, 1488.

Philippe Pigouchet, et des bordures historiées dont la mobilité permettait d'obtenir une grande variété dans la disposition des pages.

Anthoine Vérard commanda donc une nouvelle édition des *Heures* où rien ne devait manquer, et ce fut sans doute Pierre Le Rouge qui fut chargé de la gravure et de l'impression de ce chef-d'œuvre de typographie, qui fut le début d'autres éditions remarquables où Vérard employa tantôt les mêmes planches, tantôt des gravures qui leur sont bien inférieures lorsqu'il n'eut plus à sa disposition son intelligent collaborateur.

Jules Renouvier a attribué à Vérard lui-même le dessin et l'exécution des belles planches des *Heures* de 1488 et années suivantes, mais nous avons déjà fait remarquer l'erreur de cette attribution ; la différence de valeur des gravures de ses différentes éditions est un argument qui saute aux yeux ; si Vérard avait dessiné et gravé ses planches lui même, on ne retrouverait pas une différence aussi grande dans les planches de l'édition de 1487 et dans celles de 1488 et années suivantes. La vérité, c'est qu'il s'adressa à plusieurs ateliers, à celui de Jehan Dupré d'abord, puis à celui de Pierre Le Rouge aussi longtemps qu'il l'eut à sa disposition. Et, lorsque de nouveaux ateliers de graveurs se furent formés, il s'en servit également. C'est ainsi qu'on peut expliquer la différence dans le dessin et la qualité des nombreuses planches qu'il employa, aussi bien pour ses *Livres d'Heures* que pour ses livres d'histoire et ses romans de chevalerie.

Renouvier a décrit les *Heures* de Vérard de 1488 et Brunet, dans son *Manuel du Libraire*, a énuméré les différentes éditions des *Heures* éditées par l'infatigable libraire pendant plus de 25 ans aussi bien à l'usage de Paris et de Rome qu'à l'usage des diocèses provinciaux de Poitiers, Tours, Besançon, etc. Nous pourrions renvoyer le lecteur, pour la connaissance de ces *Heures*, à l'ouvrage de Brunet. Nous préférons en donner la nomenclature et la description lorsque cela nous sera possible. On pourra ainsi les comparer plus facilement avec les *Heures* de Poitiers (1) et les *Heures* de Paris, 1490, dont nous avons pu voir des exemplaires non enluminés et dont nous donnons une description.

De 1488 à 1492, nous ne comptons pas moins de onze éditions des *Heures* imprimées pour Anthoine Vérard. Nous les plaçons parmi les ouvrages imprimés par Pierre Le Rouge.

(1) Un exemplaire de ces *Heures* se trouve à la Bibliothèque Mazarine, où il a été inscrit par mégarde dans le catalogue des Incunables sous le titre de *Heures de Paris*, 1490, tandis que ce sont bien des *Heures* à l'usage de Poitiers.



De 1492 à 1494, nous n'avons relevé aucune nouvelle édition des *Heures* portant le nom de Vérard.

En 1495, il en apparait de nouvelles, et jusqu'en 1512 on en compte au moins trente éditions différentes.

Les grandes planches et les petits bois gravés que nous signalons dans les premiers se retrouvent, pour la plus grande partie, dans les éditions qui suivent et on peut y constater la main de l'artiste, sûr de son crayon et de sa taille, dont nous admirons les chefs-d'œuvre dans la *Mer des Hystoires* de 1488.

Il faut donc admettre que les gravures exécutées pour les pre-


ꝛ te redēptoꝛ q̄re. Repelle tu
caliginē. itrīsec⁹ ꝯmaxie. Ut ī
beato gaudeat se collocari lu-
mine. Presta pater. Psalm⁹
Sal-
uū
me
fac
ds: qm̄ ītraue
runt aq̄ usq;
ad aīam meā
Infix⁹ sū ī
limo pfūdi: ꝛ
nō ē substācia Ueni ī altitu-
dinē maris: ꝛ tēpestas demersit
me. Laboraui clamās rauce
facte sūt fauces mee: defecerūt

PETITE MINIATURE SIGNÉE I. R.

Paris, Pierre Le Rouge, 1489.

mières éditions ont été utilisées dans la suite, aussi bien que les caractères, par Guillaume Le Rouge, successeur de Pierre. Nous en avons la preuve dans l'édition de 1502 notamment, où on reconnait les caractères de l'atelier de Pierre Le Rouge en même temps que les planches de l'édition de 1488.

Nous n'avons pu examiner toutes ces éditions et les comparer entre elles. Cependant, nous en donnons la nomenclature dans l'œuvre de Guillaume Le Rouge, afin de faciliter le travail à celui qui voudra faire des recherches suivies sur ces différentes éditions où, sans doute, de nouvelles planches ont été introduites.

Avec l'année 1489 nous voyons apparaître le *Bréviaire* d'Autun, imprimé par Pierre Le Rouge pour le compte de Guillaume Seigneret, libraire à Autun. Comme les ouvrages précédents, ce bréviaire est rempli de gravures qu'il eût été intéressant d'étudier. Malheureusement l'exemplaire de la Bibliothèque Nationale, que seul nous avons pu voir, est imprimé sur velin et les gravures ont été recouvertes de miniatures et enluminures qui empêchent tout examen du travail du graveur. Aucun exemplaire sur papier et non enluminé ne nous ayant été signalé, nous sommes obligé de suspendre notre enquête.

Les miniatures sont bien conservées ; elles dénotent un artiste habile, mais nous devons dire, toutefois, qu'elles sont inférieures aux belles miniatures de l'exemplaire de la *Mer des Hystoires* appartenant à la Bibliothèque Nationale, exemplaire de dédicace offert au roi de France et dont nous donnons la description. Ces miniatures n'en sont pas moins précieuses, si l'on relève cette particularité que plusieurs sont signées du monogramme I. R., qui, comme nous l'avons dit plus haut, nous parait une signature et que nous attribuerons, jusqu'à preuve contraire, à l'un des Le Rouge, Jehan, le typographe de Troyes, que nous perdons de vue à cette époque et qui nous parait revenir à Paris dans l'atelier de son frère, ainsi que nous l'avons dit plus haut.

Après le *Bréviaire* d'Autun, nous pouvons encore signaler comme imprimés en 1489 quatre autres ouvrages.

C'est d'abord l'*Exposition du Psautier en français*, traduction abrégée de Nicolas de Lyra (1). On y trouve de grandes lettres rouges et bleues peintes à la main et quelques bordures gravées sur bois et enluminées. Au f° 6, on remarque une gravure à pleine page représentant le Roi assis sur son trône, entouré de douze personnages. Au f° 7, l'auteur écrivant est un petit bois gravé qui figure également dans la *Mer des Hystoires*. Enfin, le dernier folio contient la marque de Pierre Le Rouge accostée de deux tiges de lis que nous avons reproduite en fac-simile.

Notons, en passant, que pendant que Pierre Le Rouge imprimait à Paris *l'Exposition du Psautier*, Guillaume Le Rouge, son fils, imprimait à Chablis, avec de nombreuses illustrations, ainsi

(1) Nicolas de Lyra, célèbre docteur et professeur de théologie, provincial des Cordeliers pour la province de Bourgogne, mort à Paris le 23 octobre 1340. Il écrivit nombre d'ouvrages, entre autres des *Commentaires* sur la Bible et l'Ancien Testament, très estimés en leur temps. Cet ouvrage eut les honneurs de l'impression dès 1471, sous le titre de *Postillæ perpetuæ, sive brevia commentaria in universa Biblia*. (Rome, 1471-1472, 5 vol. in-f°.)



que nous le verrons tout à l'heure, *les Expositions des Évangiles en français* et qu'il réimprimait à Troyes, en 1492, *les Postilles et Expositions des Évangiles*, traduites par Pierre Desrey, le littérateur troyen.

Au mois d'août 1489, Vérard put faire paraître la traduction française des huit livres de politique d'Aristote (1). Nous reconnaissons dans cette édition des gravures qui se retrouvent dans d'autres livres imprimés pour A. Vérard par Guillaume Le Rouge, après la mort de Pierre.

Il nous faut placer ensuite à la date de 1489 un petit ouvrage de dialectique, imprimé sans nom d'auteur ni d'imprimeur, sous le titre de : *Destructio naturarum communium contra reales*. Cet opuscule ne contient pas de gravures. Les caractères étant exactement les mêmes que ceux de l'ouvrage suivant : *Sophismata magistri Alberti de Saxonia*, relié à la suite dans le vol. n° 107 des Incunables de la bibliothèque d'Amiens, il y a lieu d'en attribuer l'impression à Pierre Le Rouge (2). Les *Sophismata* ont été imprimés à Paris le 12 décembre 1489, ainsi que Le Rouge a le soin de nous le dire, pour le compte de Durand Gerlier, libraire-éditeur, qui venait de s'établir à son compte. La marque originale de Gerlier qui figure sur cet ouvrage a dû être, pour le moins, dessinée par Le Rouge.

Nous plaçons à l'année 1490 l'impression par P. Le Rouge des *Apologues et fables d'Esope de Laurent Valle translatés de latin en français par Guillaume Tardif* (3), Paris, sans date. Nous y trouvons entre autres une grande miniature recouvrant un bois gravé représentant l'auteur assis et visité dans son cabinet par le roi et sa suite. C'est le bois de dédicace bien connu que l'on trouve dans la *Bataille judaïque* dans l'*Art de bien vivre et de bien mourir*.

Réimprimé à Cologne en 1478, cet ouvrage eut ensuite de nombreuses éditions à Venise, Bâle, Lyon, etc. Il y aurait à rechercher si la première traduction française imprimée par Pierre Le Rouge en 1489 n'aurait point été faite par Desrey, de Troyes, l'ami et le collaborateur de Guillaume Le Rouge, ainsi que nous le verrons plus loin.

(1) Cette traduction a pour auteur un savant Normand, Nicolas Oresme, doyen de l'église de Rouen et chapelain du roi Charles VIII.

(2) Albertus de Saxonia (Albert de Saxe), savant dominicain, vivait dans la première moitié du XIVe siècle.

(3) Guillaume Tardif, professeur de belles-lettres au collège de Navarre, né au Puy vers 1440. On connaît de Tardif plusieurs ouvrages importants et notamment le *Livre de l'Art de faulconnerie*, Paris, 1492, traité composé par ordre de Charles VIII.

(Voy. plus loin) et dans d'autres ouvrages imprimés par Pierre Le Rouge.

C'est aussi en 1490 qu'il faut placer l'impression du ***Roman des Sept Sages.*** (Paris, Pierre Le Rouge, pour Pierre Le Caron). Cet ouvrage rarissime dont le seul exemplaire connu a été retrouvé il y a quelques années par notre compatriote, M. Lefèvre, de Brienon, libraire à Bordeaux, et cédé par lui à la Bibliothèque Nationale, contient, outre la marque de Le Rouge, une planche placée sur le titre et représentant les Sept Sages devant le Roi. Sur l'exemplaire de la Bibliothèque Nationale, une enluminure sobrement exécutée n'empêche pas de retrouver sur cette planche la méthode simple et ferme de l'artiste de Chablis.

Nous terminons l'année 1490 par deux éditions imprimées par P. Le Rouge pour Vérard.

Lucan, Sueton et Salluste en français, et ***Sénèque, Les mots dorés.*** Ces deux ouvrages dont le premier porte la date du 22 décembre 1490 et le dernier est sans date, paraissent avoir été imprimés ensemble. Tous deux ils reproduisent de belles gravures déjà signalées dans la ***Mer des Hystoires.***

En 1491 parurent plusieurs ouvrages importants édités par Vérard, imprimés et illustrés par Le Rouge.

Citons d'abord *le premier* (*et le second*) *volume d'Orose* (1). Nous retrouvons dans cet ouvrage beaucoup de gravures déjà signalées ainsi qu'un grand nombre de petits bois moins importants et moins bien exécutés dont nous avons ajouté la désignation dans la description de l'ouvrage afin de les retrouver s'il y a lieu dans d'autres publications.

Le 9 mai 1491, Pierre Le Rouge termine encore un ouvrage intéressant. Ce sont les ***Heures de la Vierge***, imprimées pour le compte de Vincent Commin et dont un magnifique exemplaire sur vélin existe dans la bibliothèque de M. James de Rotschild. Ici encore la gravure des planches a disparu sous les miniatures, mais on n'ose pas s'en plaindre et on est obligé d'admirer l'artiste qui nous a laissé d'aussi magnifiques spécimens de son talent.

Enfin il faut encore citer en 1491 une nouvelle édition latine des ***Postilles*** de Nicolas de Lyra dont la traduction française avait été publiée en 1489 par le même Pierre Le Rouge.

En 1492 parurent successivement plusieurs volumes qu'on

(1) Paul Orose, historien et théologien latin, né à Tarragone (Espagne) à la fin du IVe siècle. Sa chronique, très en faveur au Moyen-Age, a été réimprimée plusieurs fois.



trouve tantôt isolés, tantôt réunis. Ils le furent du reste définitivement dans une nouvelle édition portant la date de 1493.

Nous voulons parler des ouvrages suivants qui eurent un grand succès et de nombreuses éditions chez Vérard :

1° *L'art de bien vivre ;*

2° *L'art de bien mourir ;*

3° *Traité des peines d'enfer et de purgatoire* ;

4° *Traité de ladvénement de Antecrist* ;

5° *Des quinze signes précedens le jugement général de Dieu et des joies du Paradis.*

Ces livrets populaires, ornés de nombreuses planches, étaient en même temps de puissants instruments de propagande religieuse. Dans l'*Art de bien vivre* on trouve des gravures tout à fait remarquables, notamment pour la représentation des divers sacrements. La plupart du temps ces gravures sont recouvertes de miniatures précieuses, mais interceptant le travail de la gravure. Nous donnons plusieurs spécimens de ces belles miniatures que nous avons malheureusement été forcé de réduire, et dont la photogravure est impuissante à rendre les tons et les valeurs.

La planche de dédicace où l'auteur offre son livre au roi de France est remarquable aussi bien dans les exemplaires sur papier qui offrent la gravure simplement tirée en noir, que dans les exemplaires sur vélin, où les planches sont recouvertes de magnifiques miniatures. Nous donnons ici un fac-simile réduit de la miniature, et nous avons placé en tête de notre travail la même planche non recouverte par la peinture.

Les gravures de l'*Art de bien mourir* sont des répétitions mieux traitées des anciens bois xylographiques des premières éditions allemandes de l'*Ars moriendi*. C'est une des plus belles impressions exécutées par Le Rouge pour Vérard que nous ayons été à même de voir. Nous donnons des fac-simile de l'exemplaire miniaturé de la Bibliothèque nationale. Les autres traités sont également ornés de planches remarquables rappellant tantôt les joies du Paradis, tantôt les tourments de l'Enfer, représentés d'une façon naïve et terrible, suivant les idées que nos pères se faisaient des peines éternelles. Nous retrouverons la plupart de ces planches dans le *Calendrier des Bergers* édité par Guy Marchant à nombreuses éditions, puis par Nicolas Le Rouge à Troyes, et nous pourrons constater encore une fois la corrélation qui existe entre tous ces travaux de gravure et d'impression.

A la mort de Le Rouge les planches durent rester pendant quelque temps dans son atelier entre les mains des imprimeurs qui travaillaient pour Vérard en attendant le retour à Paris de

Guillaume Le Rouge, alors fixé à Troyes, et qui ne tarda pas toutefois à reprendre l'atelier de son père, car nous pouvons constater qu'elles font partie de nouvelles éditions en 1493 et 1496.

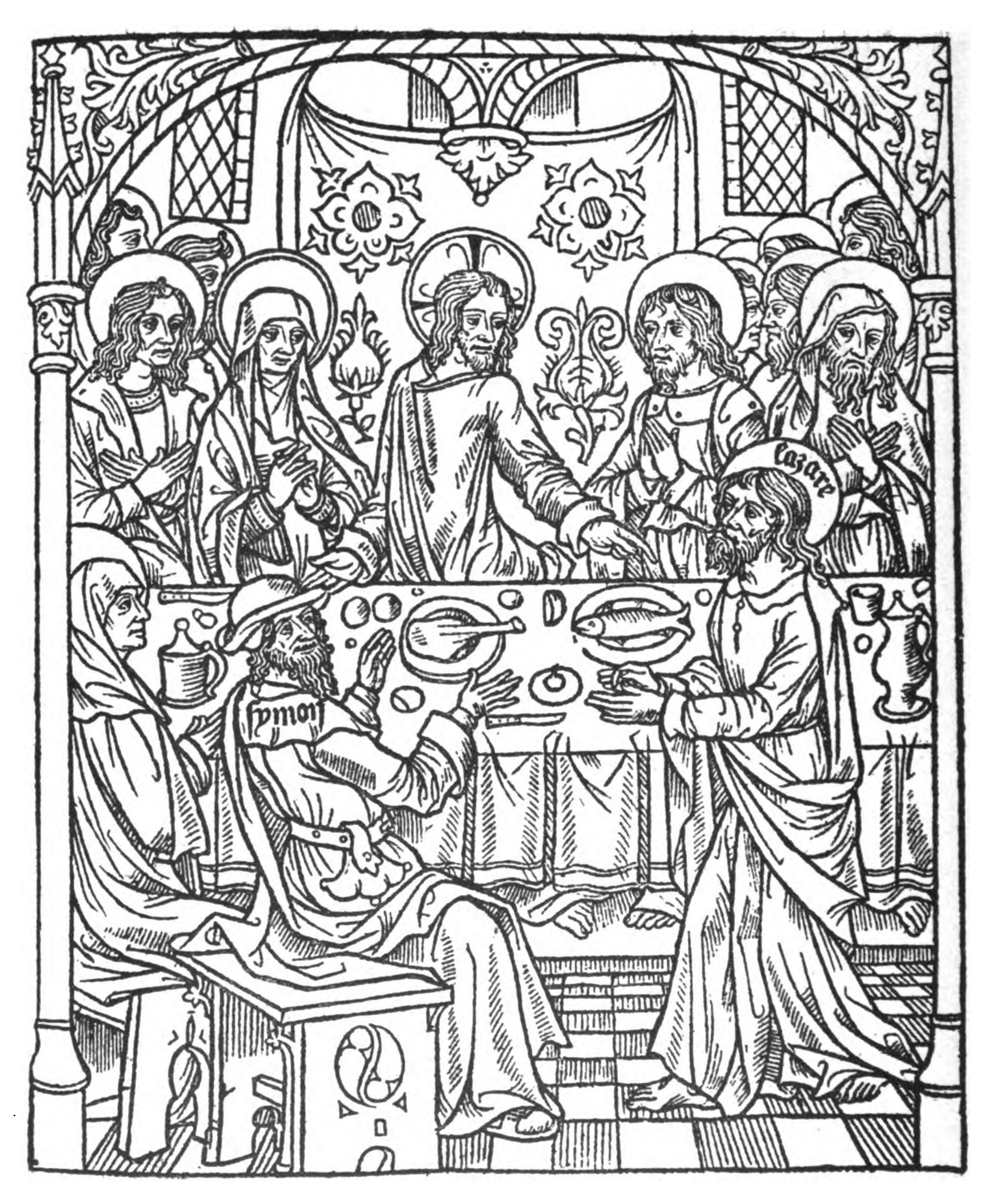
L'ART DE BIEN VIVRE

Paris, Pierre Le Rouge, 1492.



Pres consequēment a
uons a veoir bien au
long et a determiner
specialemēt des sept sacremēs
de nostre mere saincte eglise/bap
tesme/confirmation/penitēce/
ordre/mariage/le saict saceme
de lautel/et lenuylemēt q̄ on
appelle le sacrement de derre-
niere unction. Et pour ce que q̄
veult bien viure et consequem
mēt bien mourir doit auoir les

GGi



RÉCIT DE LAZARE CHEZ SIMON

Gravure extraite des PEINES DE L'ENFER ET DU PURGATOIRE. — Paris, P. Le Rouge, 1492.

Nous les retrouverons à Troyes pour la plus grande partie dans les premières éditions du *Calendrier des Bergers.*

Il faut encore citer comme imprimé par Pierre Le Rouge en 1492, *Les dévotes Louanges de la benoiste Vierge Marie* (Paris, 3 septembre 1492), petit in-4° sans illustrations.

En cette même année, Pierre Le Rouge imprima la version française de l'histoire de la guerre des Juifs de Flavius Josèphe. L'impression de *La bataille judaïque* fut terminée le 7 décembre 1492. Elle est dédiée au roi Charles VIII. Les bordures des pages sont les mêmes que celles de la *Mer des Hystoires*; on y reconnait également plusieurs grandes et petites planches, ayant figuré dans cet ouvrage et dans d'autres sortis de l'atelier de notre imprimeur. Nous avons pu examiner l'édition sur les deux exemplaires de la Bibliothèque Nationale, l'un imprimé sur velin contenant 143 miniatures, l'autre imprimé sur papier et dont les planches sont restées intactes.

Nous donnons ici la reproduction d'un petit bois gravé très intéressant qu'on y trouve. A coup sûr c'est une réminiscence de l'artiste qui avait vu de près la rage impuissante du paysan dépouillé par le seigneur féodal, le soudard impudent auquel tout était permis. En quelques coups de crayon Le Rouge a reconstitué avec la plus grande énergie cette scène muette et cependant si éloquente.

Le dernier ouvrage que nous puissions attribuer d'une manière certaine à Pierre Le Rouge, et qui nous a été signalé au cours de l'impression de notre travail, est le *Beau Missel à l'usage du diocèse de Toul.* Le possesseur du seul exemplaire connu, M. Paul Durieu, conservateur adjoint au musée du Louvre, a bien voulu nous en permettre la description. Cet exemplaire sur vélin contient plusieurs gravures intéressantes et bien traitées, et d'autres qui dénotent des ouvriers plus ou moins habiles. L'ouvrage fut terminé le 3 avril 1492 avant Pâques, c'est-à-dire en 1493, avec la manière de dater actuelle.

Nous donnons plusieurs fac-simile de gravures relevées dans ce Missel. On pourra sans doute, à l'aide de ces pièces, retrouver d'autres impressions de notre compatriote. La planche (h. et l. 0,153) qui représente la Messe de saint Grégoire, à l'*introït* de la messe, a servi plus tard pour l'illustration d'autres missels imprimés sans doute par Guillaume Le Rouge, mais que nous n'avons pas retrouvés. Le cabinet des Estampes de la Bibliothèque nationale (Gravures sur bois anonymes, France, E a. 21 (L 5) possède un feuillet (papier, h. 0,285, l. 0,185) où nous avons retrouvé cette

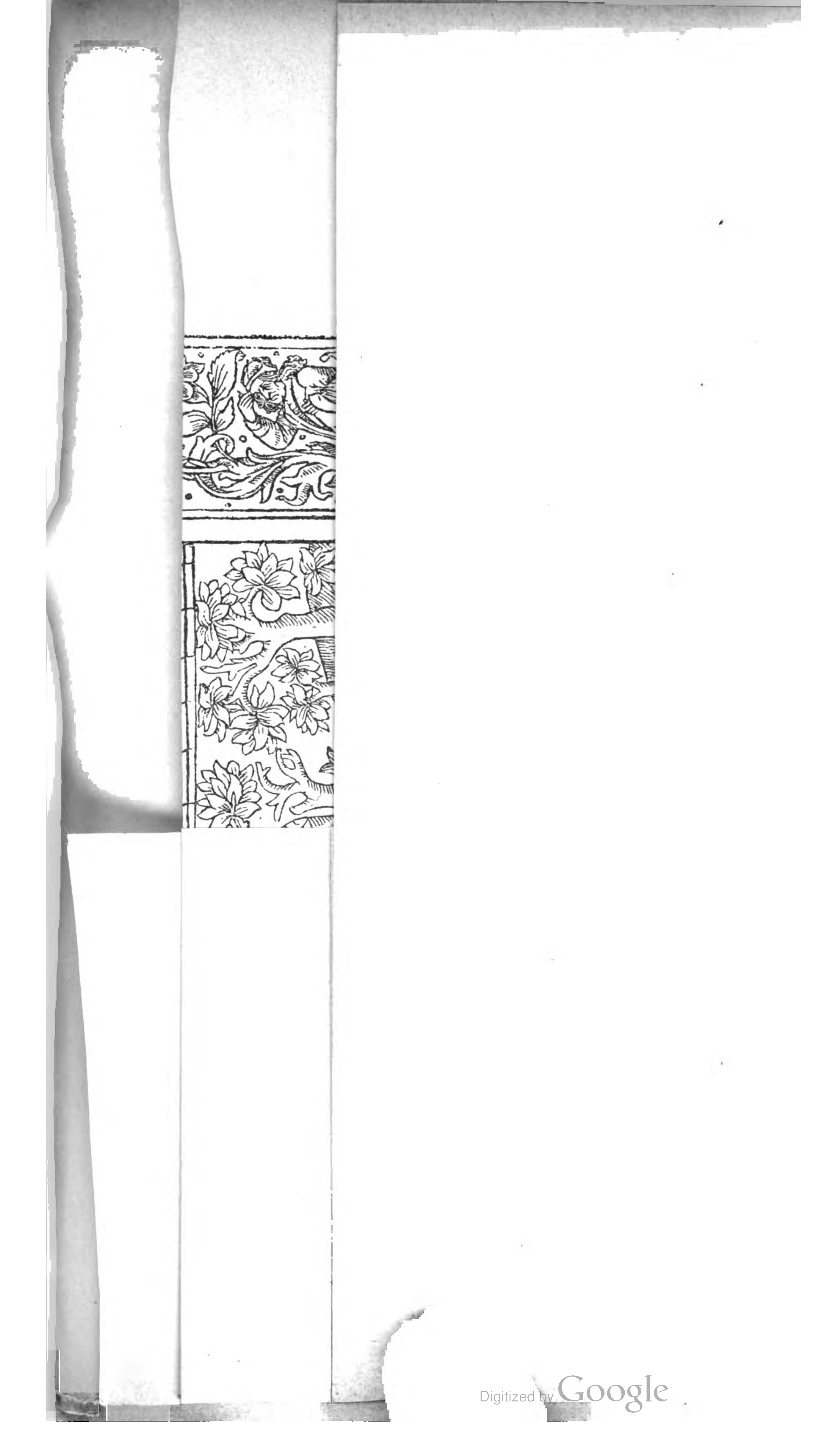
même gravure du Missel de Toul, mais entourée de bordures qui ne sont pas celles de Pierre Le Rouge. Ces bordures sur fond noir nous reportent à quelques années plus tard, avec un enfant tirant



LE SERF ET LE SEIGNEUR
Paris, Pierre Le Rouge.

de l'arc les yeux bandés, des sirènes, des animaux fantastiques, etc. Dans le bas de la page, on remarque une banderolle sans inscription tenue par deux anges assis, et un écusson central destiné à contenir des armoiries laissées en blanc. Cette courte description pourra peut-être servir à retrouver le Missel qui contient cette page et ces ornements.

A partir de 1493 nous perdons la trace de Pierre Le Rouge et il est probable qu'il est mort dans le cours de cette année. Nous l'avons suivi depuis l'année 1478, c'est-à-dire pendant un espace de quatorze ans, mais il est certain qu'il avait vécu et travaillé



précédemment à Paris et ailleurs et qu'il devait être d'un certain âge. Était-il déjà malade en 1492. Nous serions porté à le croire, car l'une des éditions de l'*Art de bien mourir* publiée par Vérard au mois de juillet 1492 fut imprimée par deux associés Gillet Cous-



SUPPLICE DES ORGUEILLEUX

Paris, Pierre Le Rouge, 1492.

teau et Jehan Ménard (1) avec les planches de Pierre Le Rouge. Nous trouvons cependant d'autres ouvrages imprimés sous son nom à la fin de l'année 1492 et au commencement de 1493. Pendant le cours de l'année 1493 il meurt sans aucun doute et cela parait résulter de l'examen des gravures des trois volumes des *Chroniques de France* publiés par Vérard et dont l'un porte le nom de Jehan Maurand. Plusieurs des gravures de ce grand ouvrage sont bien dessinées et accusent une main exercée comme l'était celle de Le Rouge, mais la gravure en est vulgaire et la taille grossoyée atteste l'ignorance et la lourdeur de main du graveur.

Du reste les deux grandes planches de l'*Entrée du Roi et du couronnement*, tout à fait remarquables comme composition et comme dessin, font contraste avec la vulgarité des autres pièces improvisées ou empruntées à d'autres ouvrages. Dans la première, le Roi, à cheval entre deux soldats, s'avance vers une troupe de bourgeois ; dans la seconde, les évêques et les princes apportent au Roi, assis près de la Sainte Ampoule, les bannières, l'écusson, l'épée, les éperons et la couronne.

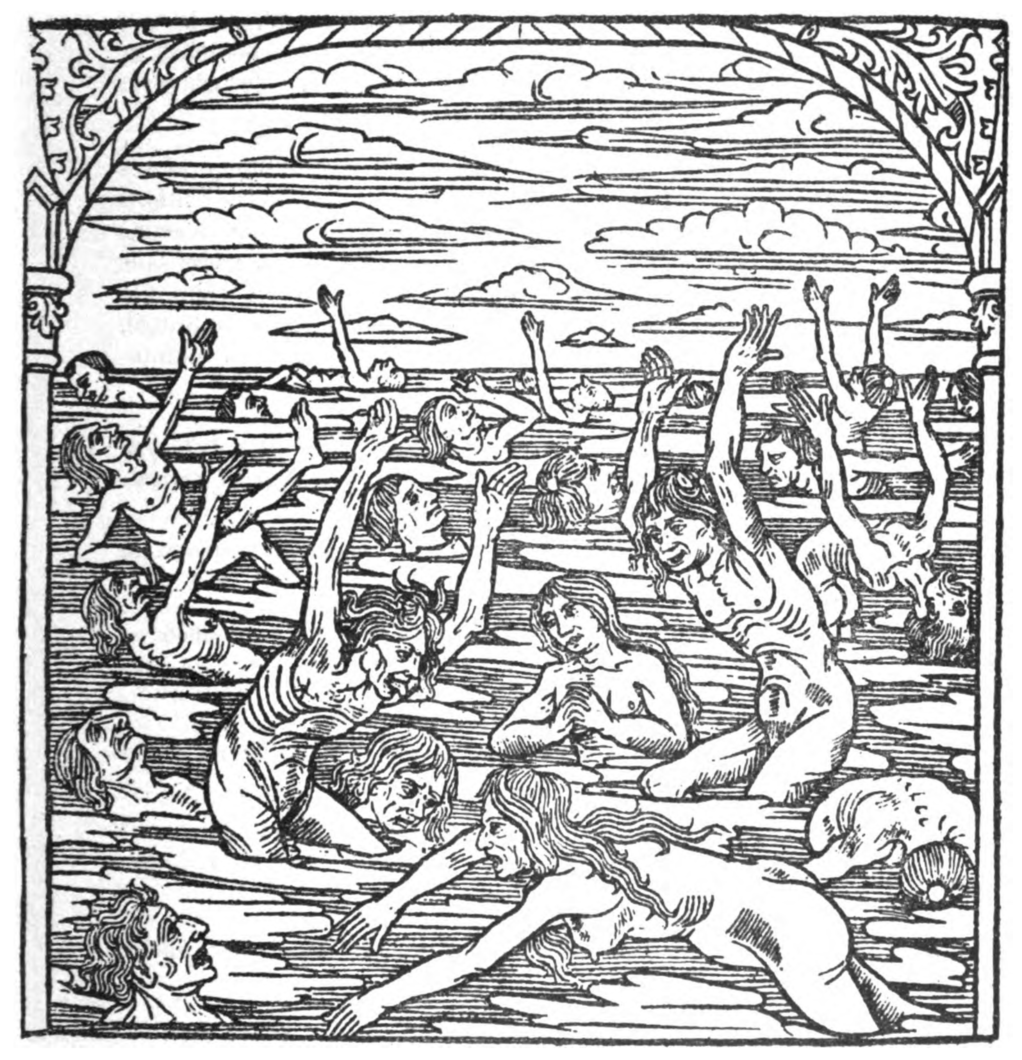
Au tome I on rencontre plusieurs entourages ayant figuré à la *Mer des Hystoires* et l'on remarque que l'impression de ce volume fut retardée. Les tomes II et III parurent en effet en juillet et août (le t. II avec la signature de Maurand) tandis que le t. I ne parut que le 1er septembre sous le nom de Vérard et sans souscription d'imprimeur. N'en faut-il pas conclure que Le Rouge, chargé de l'impression des *Chroniques de France* est mort pendant l'impression du tome I et avant que les gravures fussent terminées ?

Quoiqu'il en soit on ne retrouve plus le nom de Pierre Le Rouge imprimeur à Paris à partir du mois de mai 1493 et son atelier parait avoir été fermé à cette époque pendant quelque temps. Mais nous verrons bientôt Guillaume Le Rouge, son héritier, revenir à Paris et se servir de ses planches et de ses caractères, pour l'impression de nouveaux ouvrages.

C'est aussi à cet instant que l'on remarque une grande décadence dans les planches des ouvrages édités par Vérard qui avait perdu son éminent collaborateur et ne s'était sans doute pas entendu de suite avec son successeur. On peut s'en rendre facilement compte en parcourant la *Bible des poètes* (Métamorphoses d'Ovide)

(1) Gillet Cousteau et Jehan Ménard, apparaissant pour la première fois à cette date comme imprimeurs, on peut supposer qu'ils travaillaient dans l'atelier de Le Rouge qu'ils s'établirent lorsque cet atelier fut désorganisé. On peut faire la même observation pour Jehan Maurand qui apparaît en 1493. Tous trois sont peut-être d'anciens compagnons de l'atelier de Le Rouge.

qui parut chez Anthoine Vérard le 1er mars 1493 (1494 n. st.). A propos de cette publication, J. Renouvier a porté le jugement suivant (1) : « L'incohérence de l'invention et l'impropriété de l'expression, jointes à la monotonie du travail, sont faites pour rebuter l'observateur le plus intrépide. »



SUPPLICE DES ENVIEUX.
Paris, Pierre Le Rouge, 1492.

(1) Cité par M. Didot dans son *Histoire de la Gravure sur bois*.

Malheureusement on peut appliquer ce jugement à un grand nombre de planches des ouvrages de Vérard ne sortant pas de l'atelier des Le Rouge. C'est du reste une étude qui demande à être complétée, de même qu'il sera utile d'examiner avec soin les éditions parues chez le même éditeur depuis le retour à Paris de Guillaume Le Rouge qui travailla comme son père pour Anthoine Vérard et peut-être plus longtemps que lui. Nous allons le voir bientôt utiliser non seulement les caractères et les planches de l'atelier de Pierre Le Rouge, mais aussi une partie des gravures sur bois qu'il avait rapportées de Chablis et de Troyes.

Pour terminer ce chapitre intéressant Pierre Le Rouge et ses impressions, il nous faut donner la liste de plusieurs éditions faites par Anthoine Vérard de 1486 à 1493 et que nous n'avons pu rencontrer. Une étude de ces ouvrages nous apportera sans doute de nouveaux documents sur notre imprimeur et établira la continuité des relations entre Anthoine Vérard et Pierre Le Rouge, que nous avons déjà pressentie et que nous pouvons dès maintenant affirmer.

Liste des Ouvrages édités par Anthoine Vérard de 1486 à 1493 que nous n'avons pu collationner et parmi lesquels doivent se rencontrer des impressions de Pierre Le Rouge.

1. Crescens (Pierre de). Le Livre des prouffitz champestres et ruraulx. 10 juillet 1486.
2. Missale parisiense. Octobre 1488.
3. Vigny (Jean de). La Légende dorée des Saints et Saintes, traduite en français. 1488.
4. Villon. Le grant et le petit Testament. 1489.
5. Olivier de la Marche. Le Chevalier délibéré. 7 août 1488.
6. Michel (Jehan). Cest le mistere de la passion de Jesus-Christ, joue a Paris et a Angiers. 1490.
7. Le Pelerinage de lame. 1490.
8. Lordinaire des Crestiens. Paris, 1490. Autres éditions en 1492, 1494, 1495.
9. Michel (Jehan). Cest le mistere de la resurrection de N.-S. Jesucrist. Circa 1491.
10. Le Roman de la Rose. 1490.
11. Quinte-Curce, de la vie d'Alexandre le Grand. 1490 (Circa). Autre édition en 1503.
12. La vie des sainctz en françois. 10 février 1490 (1491, n. st.).
13. Vengeance (La) de nostre Seigneur par personnages..... 28 mai 1491.
14. Somme rurale (La) compilee par Jehan Boutillier. 1491.
15. Le livre de Matheolus (contre le mariage) vers 1492.
16. Lart de faulconnerie et des chiens de chasse. 5 janvier 1492 (1493).
17. Les paraboles de maistre Alain en françois. 20 mars 1492 (1493).



ARISTOTE LISANT

Petite gravure de la MER DES HYSTOIRES. — Paris, Pierre Le Rouge, 1488.

VIII

PIÈCES JUSTIFICATIVES CONCERNANT PIERRE LE ROUGE

I. — *Liste des Ouvrages imprimés ou illustrés à Paris par Pierre Le Rouge, soit pour son compte soit pour le compte d'éditeurs.* 1485-1493

1. LES DANSES DES MORTS, éditions parisiennes de 1485 à 1492. Sous ce titre, nous donnons la description de neuf *Danses des Morts* imprimées à Paris où nous retrouvons les belles planches exécutées par Pierre Le Rouge. Sous le n° X, nous décrivons la *Danse des Hommes et des Femmes* imprimée à Lyon à la fin du xvsiècle, où nous trouvons des reproductions des gravures de la *Danse des Hommes*, imprimée chez Vérard en 1485, et de celle des *Femmes*, imprimée chez Marchant en 1491.

I. *La Danse macabre.* Paris, Guy Marchant, 28 septembre 1485. Petit in-f°.

II. *La Danse macabre.* Paris, pour Anthoine Vérard, 1485. Petit in-f°.

III. *La Danse macabre.* 7 juin 1486. *La Danse macabre des Femmes. Le Débat du corps et de l'âme.* Paris, Guy Marchant, 7 juillet 1486. Petit in-f°.

IV. *Chorea ab eximio Macabro versibus alemanicis, edita et a*

Petro Desrey, Tricacio quondam oratore nuper emendata. Paris, Guy Marchant pour Geoffroy de Marnef. Octobre 1490. Petit in-f°.

V. *La Danse macabre des Hommes.* Paris, Guy Marchant, 20 janvier 1490. Petit in-f°.

VI. *La Danse macabre des Hommes.* Paris, Guy Marchant, 10 avril 1491. Petit in-f°.

VII. *La Danse macabre des Femmes.* Paris, G. Marchant, 30 avril et 2 mai 1491. Petit in-f°.

VIII. *La Danse macabre.* Paris, Gille Cousteau et Jehan Ménard, 26 juin 1492. Petit in-f°.

IX. *La Danse macabre.* Paris, 1492. In-8°(sans nom d'imprimeur).

X. *La grant Danse des Hommes et des Femmes.* Lyon, (S. d. ni nom d'imprimeur.) Petit in-f°.

2. Gaguin (Robert) *Les Commentaires de Jules César* mis en français. Paris (Pierre Le Rouge) pour Anthoine Vérard, 1485.

3. Les Cent Nouvelles Nouvelles. Paris, pour Anthoine Vérard, 1486. Petit in-f°.

4. Ockam (Guillaume). Guillelmi de Ockam, Anglici, Ordinis Minorum, quodlibeta septem Theologica adversus hereticos, ex emendatione Cornelii Oudendrik. Parisiis, Petrus Rubeus, 1487. In-4°.

5. Ockam (Guillaume). Quodlibeta septem, etc. (S. l. n. d.) Paris, Pierre Le Rouge, 1487. Edition différente de la précédente. In-4°.

6. Végèce. L'Art de Chevalerie. Paris (Pierre Le Rouge), pour Vérard, 26 juin 1488. In-f°.

7. Oresme (Nicolas). *Les Ethiques d'Aristote* traduits en français. Paris (Pierre Le Rouge) pour Vérard, le 8 septembre 1489. In-4°.

8. Bréviaire a l'usage de Paris. Paris (Pierre Le Rouge), pour Vincent Commin, 1488. In-8°.

9. Heures imprimées pour A. Vérard de 1488 à 1492. Sous ce titre, nous plaçons la description de 11 éditions où l'on retrouve en tout ou en partie les planches des *Grandes Heures* de 1488 gravées par Pierre Le Rouge pour Anthoine Vérard. La rareté de ces éditions ne nous a point permis de les comparer entre elles et nous ne les avons pas toutes vues. Pour ces dernières, nous avons emprunté les descriptions succinctes de Brunet et autres bibliographes.

I. *Heures à l'usage de Paris.* Paris, pour A. Vérard, 1488. In-4°.

II. *Heures*, etc., autre édition, 1488. In-4°.

III. *Heures*, etc., autre édition, s. d. (1488). In-4°.

IV. *Heures*, etc., autre édition. Petit in-8°, s. d. (Almanach de 1488 à 1508.)

V. *Heures*, etc., autre édition, 1488. In-8°.

VI. *Horæ intemerate Virginis secundum usum Pictavensen* Paris, pour A. Vérard. (S. d.) Calendrier de 1488 à 1508.

VII. *Heures à l'usage de Tours.* Paris, pour A. Vérard. (S. d. 1488.)

VIII. *Heures à l'usage de Rome*. Paris, pour A. Vérard. (S. d. 1489 ?)

IX. *Heures*, etc. Paris, pour A. Vérard, 5 janvier 1489 (1490, n. st.).

X. *Heures à l'usage de Paris*. Paris, pour A. Vérard, 20 février 1489 (1490, n. st.).

XI. *Heures de la Vierge à l'usage de Rome*. Paris, pour A. Vérard, 20 août 1490.

10. La Mer des Hystoires. Paris (Pierre Le Rouge), pour Vincent Commin, libraire, 1488.
11. Bréviaire a l'usage d'Autun. Paris (Pierre Le Rouge), pour Guillaume Seigneret, libraire à Autun, 1489.
12. Lyra (Nicolas de). Exposition du Psautier en françois. Paris, P. Le Rouge. (S. d. 1489.) 2 vol. pet. in-f°.
13. Destructio naturarum communium contra reales. (S. l. n. d. Paris, P. Le Rouge, 1489 ?). In-4°.
14. Oresme (Nicolas). Les huit livres de politique d'Aristote. Paris (P. Le Rouge) pour A. Vérard. 8 août 1489. Petit in-f°.
15. Albert de Saxe. Sophismata magistri Alberti de Saxonia. Paris (P. Le Rouge), 1489, pour Durand Gerlier.
16. Tardif (Guill.). Les apologues et fables de Laurent Valle, translatées de latin en françois. Paris (P. Le Rouge), pour A. Vérard (S. d. circa 1490).
17. Le Roman des sept Sages. Paris (P. Le Rouge), pour Pierre Le Caron, 1490.
18. Lucan, Suetone et Salluste en françois. Paris (Pierre Le Rouge), pour A. Vérard (S. d. 1490). In-f°.
19. Senèque. Les mots dorés. Paris (Pierre Le Rouge), pour A. Vérard (S. d. 1490). In-f°.
20. Orose. Le premier et le second volume d'Orose. Paris (P. Le Rouge), pour A. Vérard. 20 août 1491. In-f°.
21. Heures de la Vierge. Paris (P. Le Rouge), pour Vincent Commin, 9 mai 1491. Grand in-8°.
22. Lyra (Nicolas de). Postilla super Psalterium (S. l. Paris, P. Le Rouge). 1491. In-4°.
23. L'Art de bien mourir. Paris, P. Le Rouge. 1492. Petit in-f°.
24. L'Art de bien vivre. Paris, P. Le Rouge. 15 décembre 1492. Petit in-f°.
25. L'Art de bien mourir. Paris, Gillet Cousteau et Jehan Menard, 18 juillet 1492. Petit in-f°.
26. Martial d'Auvergne. Les tres execrables louanges de la benoite Vierge Marie. Paris, P. Le Rouge, 3 septembre 1492. In-8°.
27. Josèphe. De la Bataille judaïque. Paris (P. Le Rouge), pour A. Vérard, 1492. In-f°.
28. Missel a l'usage de Toul. Paris, P. Le Rouge, 3 avril 1492. (1493 n. s.)
29. Chroniques de France. Paris (P. Le Rouge) et Jehan Maurand pour A. Vérard. 1493. 3 vol. in-f°.
30. Editions parisiennes du Calendrier des Bergers De 1493 à 1500, nous avons relevé six éditions parisiennes du *Kalendrier des Bergers*.

Nous n'en avons pas rencontré d'antérieures à 1493. Cependant, il est certain qu'il a dû en exister de plus anciennes, ainsi que nous le disons dans la description de l'édition de 1493. Les nombreuses illustrations du Calendrier se répètent dans toutes les éditions et nous les retrouverons ensuite à Troyes dans les Calendriers de Nicolas Le Rouge.

I *Le Calendrier et Compost des Bergers*. Paris, Guy Marchant, 18 avril 1493.

II. *Calendrier des Bergers*. Paris, Guyot Marchant, 18 juillet 1493.

III. *Calendrier des Bergers*. Paris, Guyot Marchant, 7 janvier 1496.

IV. *Le Compost et Kalendrier des Bergers*. Paris, Guy Marchant, 16 septembre 1497.

V. *Le Compost et Kalendrier des Bergères*, Paris, Guy Marchant, 17 août 1499.

VI. *Le Kalendrier et Compost des Bergers*. Paris, Guy Marchant, pour lui et Jehan Petit. 10 septembre 1500.





SAINT JEAN

Paris, Pierre Le Rouge, 1488.

II. — *Description des Ouvrages imprimés par Pierre Le Rouge à Paris.* (1485-1494).

1. — LES DANSES DES MORTS, édition parisienne, de 1485 à 1492.

I. La Danse macabre. *Paris (Pierre Le Rouge), pour Guy Marchant.* 28 septembre 1485. Petit in-f°.
Hain, 312.

1 ex. Bibl. de Grenoble, Incunables n° 327. (Le seul exempl. connu en France.)

Petit in-f° composé de 2 cahiers de 10 ff. avec 17 gravures et 33 fig., sans chiffres, signatures ni réclames. Texte sur 2 colonnes. Caractères gros gothiques avec majuscules. Dimension des gravures, 160mm × 105mm ; dimension du texte, 15mm × 94mm ; chaque colonne a 70mm de largeur ; la page entière, compris gravure et texte, 200mm de hauteur.

Cette édition, qui ne renferme que la Danse des Hommes, est regardée comme la première de toutes les Danses macabres éditées.

Le seul exemplaire connu en France à l'heure actuelle a été découvert par M. Champollion-Figeac à la bibliothèque de Grenoble, où il

existe encore. Mlle Pellechet, qui l'a eu entre les mains, a bien voulu nous communiquer ses notes qui nous ont permis de rédiger d'une manière exacte et certaine la description de cette édition. En 1874, l'abbé Valentin Dufour a publié une notice (1) sur cette première Danse macabre et en a reproduit le texte et les gravures réduites qui, tout en étant suffisantes pour en donner une idée, ne sont pas toujours exactes comme le serait un *fac-simile* photographique (2). Nous retrouverons ces planches avec d'autres dans les éditions subséquentes sorties de chez Guy Marchant. Et, plus tard, nous les verrons employées par Nicolas Le Rouge à Troyes. Ainsi que nous l'avons dit, ces planches nous paraissent avoir été dessinées et gravées par Pierre Le Rouge. Nous ne reviendrons pas ici sur ce fait qui nous paraît incontestable. Voici maintenant la description de l'exemplaire de Grenoble avec la liste des planches dans leur ordre d'insertion.

(F° 1 r° et v°.) Ce folio, qui devait contenir le titre, est lacéré et manque presqu'entièrement, de sorte que l'on ignore quel était le titre exact de cette Danse des Morts. Mais nous connaissons tout au moins quelle était sa disposition par la copie qui en a été faite pour une édition lyonnaise, ainsi que nous l'avons dit d'autre part. Le grand L orné qui illustrait ce titre est bien de la main de Le Rouge et il y a la plus grande analogie avec celui de la *Mer des Hystoires* de 1488 qui reproduit exactement plusieurs motifs du titre de la *Danse des Morts* de 1485.

Le verso était-il blanc ou occupé par la gravure reproduite à Lyon et représentant la Trinité ? Il est difficile d'affirmer l'une ou l'autre hypothèse en l'absence de documents positifs. Il faudra la découverte d'un second exemplaire complet de l'édition de 1485 pour éclaircir ce petit problème.

(F° 2 r°.) L'acteur assis devant son pupitre, tourné à droite. Dans le haut, un ange tenant un phylactère au milieu duquel on lit : Hec pictura decus, pompam, luxum ꝗ relegat : || Inꝗ choris nostris linquere festa monet. || (F° 2 v°.) Blanc.

(F° 3 r°.) Le Pape, l'Empereur.
(F° 3 v°.) Le Cardinal, le Roy.
(F° 4 r°.) Le Patriarche, le Connestable.
(F° 4 v°.) L'Archevesque, le Chevalier.
(F° 5 r°.) L'Evesque, l'Escuyer.
(F° 5 v°.) L'Abbé, le Baillif.

(1) La Danse macabre des SS. Innocents de Paris, d'après l'édition de 1484 (lisez 1485), précédée d'une étude sur le cimetière, le charnier et la fresque peinte en 1425, par l'abbé V. Dufour, Parisien. In-12, 1874. Les planches ont été réimprimées en 1875 en in-4°.

(2) Le texte, l'orthographe et la ponctuation laissent également à désirer.



LA MORT SORTANT DU TOMBEAU

Gravure extraite de la DANSE DES MORTS. — Paris et Troyes.

(F° 6 r°.) Le Maistre, le Bourgeois.
(F° 6 v°.) Le Chanoine, le Marchand.
(F° 7 r°.) Le Chartreux, le Sergent.
(F° 7 v°.) Le Moyne, l'Usurier, le pauvre Homme.
(F° 8 r°.) Le Médecin, l'Amoureux.
(F° 8 v°.) L'Avocat, le Ménestrel.
(F° 9 r°.) Le Curé, le Laboureur.
(F° 9 v°.) Le Cordelier, l'Enfant.
(F° 10 r°.) Le Clerc, l'Hermite, le Mort.

(F° 10 v°.) L'acteur assis à droite montrant le phylactère tenu par l'ange où sont gravées dix lignes de préceptes en latin. A ses pieds le roi mort étendu par terre, la couronne placée à côté. A la fin de la 2e colonne on lit l'explicit suivant : Cy finit la dāse macabre imprimee || par ung nomme guy marchant de || morant au grāt hostel du college de || navarre en champ gaillart a paris. || Le vint huitīsme iour de septembre || mil quatre cēt quatre vingȝ et cinq. ||

II. La Danse macabre. *Paris* (*Pierre Le Rouge*, *pour Anthoine Vérard*, 1485).

1 ex. Bibl. Nationale, velins n° 579 (dans les vitrines de l'Exposition.) (Rel. mar. v. fil. tr. dor., cachet de la Bibl. royale sur le 1er f.)— Autre ex. Bibl. Nationale, cabinet des estampes, n° 1601 (Marolles n° 254). (En placard et incomplet.)

Petit in-f° goth. à 2 col. de 12 ff. avec 20 grav. sur bois et 40 fig. Sign. a iii b iii. Les 18 premières gravures représentent les mêmes sujets que l'édition de Guy Marchant. Les deux dernières représentent l'une les 3 Morts et l'Hermite, l'autre les trois Vifs à cheval. Brunet, s'appuyant sur l'apparition de ces 2 planches, a conclu que cette édition devait être classée immédiatement après la précédente, c'est-à-dire à la fin de l'année 1485. On n'y trouve pas non plus l'Orchestre des quatre Morts qui apparaîtra seulement dans l'édition de 1486. Mais ce sont de simples indices qui n'autorisent pas à classer définitivement cette édition à l'année 1485. L'observation de Brunet, tout en étant sérieuse, tombe devant le fait de l'existence de manuscrits antérieurs à cette date où toutes les scènes de la Danse des Morts ont été représentées. Il n'y a donc pas de raison pour affirmer la priorité d'une édition sur l'autre.

Cependant, on peut supposer que Vérard, sur le vu des gravures exécutées pour Guy Marchant, en commanda immédiatement de semblables à Pierre Le Rouge, qui se surpassa, s'il est possible de s'exprimer ainsi, dans cette réplique du même sujet. Ces gravures sont, en effet, d'une facture magistrale que les belles miniatures de l'exemplaire de la Bibl. nationale ne peuvent faire oublier et que la copie faite à

Lyon, comme nous l'avons dit précédemment, rappelle bien, malgré ses imperfections d'exécution.

La suite des gravures de l'édition exécutée pour Vérard diffère non seulement par les dimensions mais aussi par la composition des scènes, le costume des personnages et la pose de la Mort. Les personnages de cette édition et de la précédente sont les mêmes ; ils sont aussi placés dans le même ordre ; mais le *Maistre* de l'édition de Guy Marchant est appelé l'*Astrologien* dans l'édition exécutée pour Vérard. C'est, toutefois, le même texte et, par conséquent, le même personnage. Nous allons donner, comme pour la précédente édition, la liste des gravures et l'ordre dans lequel elles sont placées, nous réservant de supprimer pour les éditions subséquentes cette nomenclature qui deviendrait fastidieuse et de n'indiquer que les changements ou augmentations.

Il faut remarquer, au préalable, que l'exemplaire de la Bibl. Nationale qui a servi à notre description ne contient pas de titre. Il a dû cependant en exister un avec le feuillet blanc qui devait le précéder. La découverte d'un exemplaire complet pourra seule nous édifier sur l'ornementation et la composition de ce titre.

(F° 1 r°.) L'acteur assis devant son pupitre et tourné à droite. Dans le haut, l'ange présentant un phylactère avec les deux lignes ci-dessus transcrites. Dans le bas, un meuble sur lequel sont des livres, un écritoire et une plume. Dans le coin, un chien, muni d'un collier, ronge un os.

(F° 1 v°.) Le Pape, l'Empereur, scènes divisées par une colonne, ce qui n'existe pas dans la Danse exécutée pour Guy Marchant. Cependant, les personnages anticipent d'une scène à l'autre.

(F° 2 r°.) Le Cardinal, le Roy.

(F° 2 v°.) Le Patriarche, le Connestable.

(F° 3 r°.) L'Archevesque, le Chevalier.

(F° 3 v°.) L'Evesque, l'Escuyer.

(F° 4 r°.) L'Abbé, le Baillif.

(F° 4 v°.) L'Astrologue, le Bourgeois.

(F° 5 r°.) Le Chanoine, le Marchant.

(F° 5 v°.) Le Chartreux, le Sergent.

(F° 6 r°.) Le Moine, l'Usurier.

(F° 6 v°.) Le Médecin, l'Amoureux.

(F° 7 r°.) L'Advocat, le Menestrier.

(F° 7 v°.) Le Curé, le Laboureur.

(F° 8 r°.) Le Cordelier, l'Enfant.

(F° 8 v°.) Le Clerc, l'Ermite, le Mort.

(F° 9 r°.) L'acteur assis, à droite, montrant le phylactère tenu par l'ange, avec le roi mort et sa couronne étendus par terre.

(F° 9 v° et 10 r°.) Pas de planches.

LE CURÉ, LE LABOUREUR

Dimensions réelles : Hauteur, 0.104 ; L., 0,152.

Gravure extraite de la DANSE DES MORTS. — Paris et Troyes.

(F° 10 v°.) Les Trois Morts et l'Ermite placé à gauche, la croix à droite ; dans l'édition de Guy Marchant, le tout est dans le sens opposé.

(F° 11 r°.) Les trois Vifs à cheval ; deux des chasseurs ont lâché leurs faucons ; le troisième n'en a pas.

(F° 11 v° et 12 r°.) Pas de planches. (F° 12 v°.) Blanc.

Au bas du f° 12 r° et dernier on lit : Cy finist la dãce macabre historiee || et augmentee de plusieurs nouve/ || aux personnages et beaux dits. Et || les trois mors ꝛ trois vifs ensẽble || nouvellemẽt ainsi cõposee et impri/ || mee a Paris........... (Puis deux lignes effacées.)

Ces lignes devaient contenir le nom et l'adresse de l'imprimeur que Vérard, suivant son habitude d'éditeur jaloux, a fait disparaître.

On conserve au cabinet des estampes de la Bibl. Nationale une autre édition incomplète de cet ouvrage, imprimée d'un seul côté sur velin, collée sur trois cartons, avec les gravures superbement miniaturées. Il n'y a pas de titre imprimé ; un frontispice richement décoré représente l'écusson aux armes de France, couronné et soutenu par des anges à genoux. Au-dessous de l'écusson lis sur tige du plus bel effet, et de chaque côté deux oiseaux de proie une patte levée. On y lit le titre suivant d'une écriture ancienne : *Dance macabre ou l'empire de la mort sur tous les états de la vie humaine. Peinte contre le mur de la cour du château de Blois, vers 1502, tems ou Louis XII, roi de France, fit embellir ce lieu, occupé, avant ce prince, par les seigneurs de la maison de Champagne, ceux de la maison de Châtillon, comtes de Blois, et par celle d'Orléans.* Sans doute cet exemplaire avait servi de modèle aux artistes chargés d'illustrer les galeries du château de Blois.

Cette édition, qui ne se révèle qu'en placards, n'est accompagnée d'aucune souscription, en sorte que, jusqu'à nouvel ordre, nous la mentionnerons simplement sans en faire l'objet d'un article spécial. Cependant, on constate des différences sensibles avec l'édition que nous venons de décrire. Le *Proeme de l'Ermite*, pièce de 70 vers qui se trouve dans celle-ci, ne figure pas dans l'édition en placards qui, comme on le sait, provient de la bibliothèque du château de Blois. De plus, les dits des trois Mors et des trois Vifs y sont imprimés, les vers à la suite les uns des autres comme de la prose, sans doute pour économiser les pages.

Nous retrouverons dans un instant, à la date de 1492, les gravures de l'édition de Vérard utilisées pour une nouvelle édition exécutée pour le même libraire par G. Cousteau et J. Ménard, sans doute pendant la maladie de Pierre Le Rouge.

III. LA DANSE MACABRE. *Paris*, *Guyot Marchant*, 7 juin 1486. HAIN, 313, et LANGLOIS, 331.

1 ex. Bibl. Nationale.

Petit in-f° de 16 ff. à 2 col. pour la Danse des Hommes, et 16 ff. à 2 col. pour la Danse des Femmes, qui apparaît pour la première fois et est datée du 7 juillet 1486. Sign. a - b pour la Danse des Hommes, c - d pour la Danse des Femmes.

(F° 1.) Ce present livre est appele miroër || salutaire pour toutes gens : et de || tous estats et est de grant utilite : || et recreacion pour pleuseurs enseu || gnemens tant en latin comme en || francoys lesquelz il contient. || ainsi compose pour ceulx qui desirent ac || querir leur salut : et qui le voudront || avoir. La Danse Macabre nouvelle ||

(F° 16, b viij.) Cy finist la dāce macabre historiee et augmentee de plusieurs nouveaux personnages et beaux ditz et les trois mors et trois vifs ensēble nouvellemēt ainsi cōposee et imprimee par Guyot Marchant demorant a Paris..... lan de grace mil quatre cent quatre vingt et six, le septiesme jour de juing.

Cette édition, que l'on regarde comme la seconde de Guy Marchant, renferme les mêmes planches et caractères que la précédente ; elle en diffère seulement en ce qu'on y trouve six nouvelles gravures, la pièce en vers des trois Morts et des trois Vifs et enfin en ce qu'il y a au-dessous des gravures des sentences latines en vers ou en prose, prises ordinairement dans les livres saints. L'orchestre des quatre Morts apparaît dans cette édition pour la première fois.

A la suite on trouve *la Danse macabre des Femmes et le debat du Corps et de lAme*.

Au dernier folio on lit : Ce petit livre contient trois choses : cest assavoir la danse macabre des femmes. Le debat du corps et lame et la complaincte de lame damnee. Lequel a ete imprime a Paris par Guyot Marchant demorant ou grant hostel de champs Guiliart derrenier le college de Navarre lan de grace mil quatre cent quatre vingz et six le septiesme iour de juillet.

Cette suite de la Danse macabre des Femmes paraît être la première éditée par Marchant. On n'y voit que trois gravures, savoir : 1° l'Acteur ; 2° les quatre Morts formant orchestre ; 3° la Reyne et la Duchesse ; les strophes rimées ne sont pas accompagnées de planches.



LA TROISIÈME TENTATION (L'AVARICE)

Gravure miniaturée extraite de l'ART DE BIEN MOURIR. — Paris, Pierre Le Rouge, 1492.





LA MORT A CHEVAL ET LA BÊTE DE L'APOCALYPSE

Gravure réduite de la DANSE DES MORTS. — Paris et Troyes.

Dimensions réelles : Hauteur, 0,102; L., 0,160.

Les deux parties, formant un ensemble, comme le prouvent les signatures, ne doivent pas être séparées.

IV. La Danse macabre en latin. *Paris*, *Guy Marchant*, 1490. Ides d'octobre.

1 ex. Bibl. Nationale (Velins 780, rel. chagr. noir avec têtes de morts et attributs mortuaires, tr. dor.) — 1 ex. reproduction Paulowski (g q. 7).

In-f° goth. de 16 ff, le v° du dernier blanc avec 24 fig. Sign. a iiii, b iiii, et 16 ff. pour la Danse des Femmes.

(F° 1.) Titre (Grand C orné) : « Chorea ab eximio || Macabro versibus alemanicis edita et a || Petro Desrey trecacio quōdam orato || re nuper emendata. Parisiis || per magistrum Guidonem mercatorem pro || Godefredo de Marnef ad intersigniū || pellicani in vico divi iacobi commorāti. || Anno dñi quadringentesimo nonagesimo supra millesimū idibus || octobris impressa.

Petite marque du libraire Marnef au-dessous.

Le nom de Pierre Desrey, de Troyes, qui apparaît ici, est très important à constater. Il prouve que Guy Marchant et Geoffroy de Marnef étaient en relations avec lui. Pierre et Guillaume Le Rouge avaient sans doute servi de trait d'union, ainsi que nous l'avons fait remarquer plus haut.

(F° 1.) L'Acteur. (Ce n'est pas la même planche que celle employée en 1486, 7 juillet.)

(F° 2 et s.) Les planches paraissent être les mêmes que celles de 1486.

(F° 6 v°.) Il y a une interversion avec l'édition de juillet 1486; la planche du Médecin et de l'Amoureux remplace celle du Maître d'école et de l'Homme d'armes qui se trouve plus loin. Ce sont les seules différences à noter.

Comme en 1486, il n'y a que trois planches à la Danse des Femmes, dont le texte a été également traduit en vers latins.

(F° 13 v°.) L'Acteur, gravure en tout semblable à la même planche de Troyes.

Au dernier folio : Finis Chorea Macabre.

A propos de cet ouvrage, Langlois a donné la note suivante qu'il est bon de relater ici :

« On a longtemps prétendu que le poëte Macabre était Allemand, et cela d'après ce titre (de la Danse de 1490) qui, par les mots : *versibus alamanicis*, semblerait l'indiquer. Mais M. Ellissen (p. 78 et 117) relève avec raison cette erreur qui fut, après le xv° siècle, répandue par

Goldast dans son *Speculum omnium statuum*, par Fabricius (Bibl. lat. v. 1, 12 p. 1.) et par Jochet et Rotermund (*Gelehrten-Lexicon*, *Lexique scientifique*, article *Macaber*, et suite de cet ouvrage IVᵉ vol. p. 298.) »

De même MM. Peignot et Douce (article *Holbein*, dans la *Bibliographie universelle*) l'ont également répété.

Dans l'ouvrage de Goldast, le titre du chapitre renfermant les vers de Macabre est ainsi conçu :

« Eximii Macabri speculum choreæ mortuorum versibus alamanicis « (id est, in morem ac modos rhythmorum germanicorum compositus) « ab eo editum et a Petro Desrey Trecacio oratore ante annos sesqui- « centum emendatum. »

« On voit donc bien par là que Desrey ne traduisit point les vers de Macabre de l'allemand en français, mais qu'il corrigea simplement des vers latins allemaniques, c'est-à-dire rimés à la manière allemande et qu'il en fit en partie des hexamètres et des pentamètres réguliers.

« Cette observation nous montre suffisamment que le prétendu poëte Macabre n'était pas Allemand, mais elle ne peut complètement réfuter l'opinion de ceux qui prétendent qu'il est l'auteur de la Danse des Morts et qu'il lui a donné son nom. »

En 1890, M. Pilinsky a reproduit cette édition en fac-simile.

V. La Danse macabre des Hommes, *Paris*, *Guy Marchant*, 20 janvier 1490 (1491 n. s.).

Petit in-fᵒ goth. de 14 ff. non chiffrés, à 2 col., avec fig. sur bois. Cette édition, copiée sur celle de 1486, passe pour la 4ᵉ de la Danse des Hommes sortie des presses de Guy Marchant. Les mêmes caractères avaient déjà servi à l'édition latine qui est du mois d'octobre 1490, ainsi que les planches déjà signalées.

(Fᵒ 1.) Cy est la nouvelle danse macabre des hommes dicte Mirouer salutaire de toutes gens et de tous estats pour plusieurs beaux dictz en latin et francoys lesquelx y sont contenus et si est de grant recreacion pour plusieurs ystoires et enseignemens monitoires a bien vivre et mourir. Ainsi imprimee pour tous ceux et celles qui la vouldront avoir et desirent faire leur salut.

Marque de l'imprimeur autour de laquelle on lit : Guiot marchāt imprimeur demourant au grand hostel de navarre en chantgaillart a paris.

Au bas de la page on lit encore : Miroer tres salutare. La nouvelle danse macabre des hommes.

Au dernier folio en 8 lignes :

Cy finit la danse macabre historiee et augmētee de plusieurs nouveaulx personnaiges et beaux dis tant en latin que

en francoys nouvellement ainsi composee et ĩprimee par Guyot marchant demourant a paris ou grant hostel du college de navarre en chāp gaillart. Lan de grace mil quatre cens quatre vingʒ et dix le xx iour de ianvier.

Comme pour les précédentes éditions, la première planche représente l'acteur assis devant son pupitre et entouré de plusieurs meubles gothiques chargés de livres. Dans un des angles supérieurs du cadre, un ange déroule un phylactère portant ces mots :

Hœc picture decus : pompam, luxumqꝫ relegat.
Inqꝫ choris nostris, linquere festa monet.

Au-dessus de l'estampe, on lit :

Speculum salutare choree Macabri.

Puis ces quatre vers :

Discite vos choream cuncti qui cernitis istam.
Quantum prosit honor, gloria, divicie
Tales estis enim mature morte futuri :
Quales in effigii mortus turba vocat.

Au-dessous de la planche, après quatre vers insignifiants, on trouve deux huictains par lesquels l'auteur est censé débuter :

AUCTOR.

Creatura rationabilis
Que eternam vitam desideras
Hec doctrina tibi notabilis
Est : si ipsam bene consideras
Hic quilibet adiscit choreas.
Hanc choream Macabri nominans
Hec est via super omnes vias
Nulli parces omnia criminans.

In hoc potest speculo legere
Omnis homo tradens ad tumulum
Sapiens est qui scit se videre
Mortuus dat viventi speculum
Tu majores vides ad oculum
Hanc choream conducere : quia
Viventium corpora singulum
Fabricantur una materia.

VI. La Danse macabre des Hommes. *Paris*, *Guy Marchant*, 10 avril 1491.

In-fº goth. de 14 ff. Sign. a et b.

Au dernier folio : Cy finit la Dāse macabre... nouvellement ainsi composee et imprimee par Guyot Marchant demourant a Paris au grāt hostel du college de Navarre en Champ Gaillart lan de grace mil quatre cens quatre vingt et unze, le x iour de avril.

Edition très rare de la Danse macabre des Hommes ; nous n'avons pu en rencontrer d'exemplaire ; Brunet (II, 492) en donne la description ci-jointe : Chaque page, à l'exception des deux dernières, présente une gravure sur bois, avec des sentences latines et des vers français, imprimés sur 2 colonnes. Les deux dernières pages n'ont pas de planches, et le texte y est à longues lignes. Cette description est donnée dans un catalogue des livres et manuscrits vendus à Londres par Puttick et Simpson, le 21 février 1850. (Voir le n° 440 dudit catalogue.)

VII. La Danse des Femmes. Les trois Morts et les trois Vifs. Le Débat du corps et de l'âme. La Complainte de l'âme damnée. *Paris*, *Guy Marchant*, 1491.

Hain, III, 312.

1 ex. Bibl. Nationale, (Y. 5133. Réserve F. 2.)

Petit in-f° goth., comprenant deux parties à 2 col. de 29 ff. avec grav. sur bois (1). Sign. a iiij - B iij ; a iij - b iij. Rel. mar. v. fil. tr. dor. Relié avec le Kalendrier des Bergers, édition de 1497.

(F° 1 r°.) Cy est la danse macabre des fēmes || toute hystoriee et augmētee de nou || veaulx personnaiges avec plusieurs || dis moraulx en latin et en francoys q̄ || sont enseignemens de bien vivre || pour bien mourir.

Un grand ornement calligraphique précède ce titre. (V° blanc.)

(F° 2 r°.) L'Acteur. Bois gravé reproduit à Troyes avec quelques différences.

(F° 2 v°.) Les quatre Morts musiciens. Ce bois est exactement le même que celui de Troyes, ainsi que les suivants qui représentent la Danse des Femmes en dix-huit planches allant du f° 3 au f° 11. Dans l'exemplaire de la Bibl. Nationale, quelques personnages sont gouachés et les planches ne sont pas toujours à la même place que dans l'édition de Troyes, mais elles sont bien exactement les mêmes.

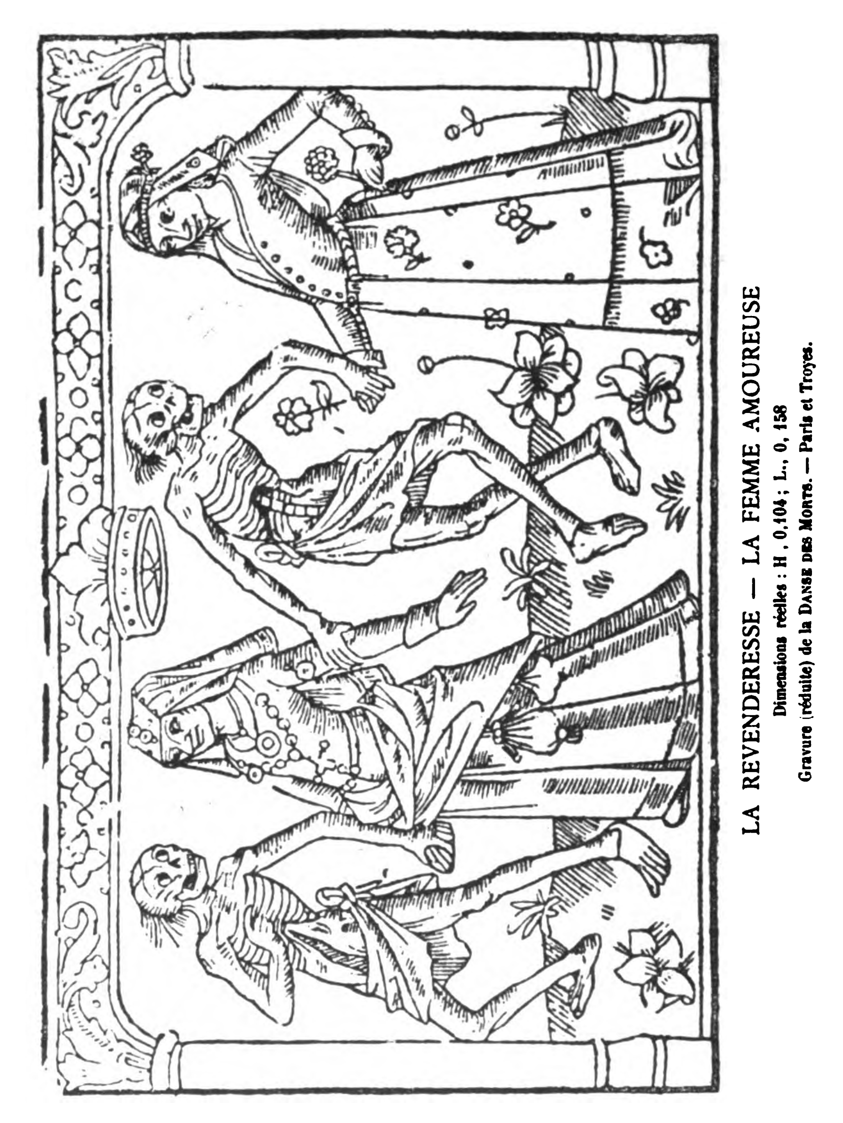
(F° 12.) Grande planche qui manque à Troyes, ainsi que les f°s 12 v° et 13 r°.

(F° 13 v°.)La Mort à cheval, gravure exactement celle de Troyes.

(F° 14 r°.) Femme les bras croisés, bois qui se retrouve dans les différentes éditions du Calendrier des Bergers à Paris et à Troyes.

(1) Sur le dernier f° de la 1re partie on lit la date du *second iour de may*. A la fin de la seconde partie on lit la date du *derrenier iour de avril*. Les caractères sont semblables pour les deux parties ; mais, ainsi que l'a fait remarquer Silvestre, les signatures de la seconde partie ne suivent pas celles de la première, et la date de cette seconde partie est antérieure à celle de la première.

(F° 14 v°.) Marque de Guy Marchant (les deux mains), au-dessus de laquelle on lit : Cy finist la danse macabre des fēmes || toute hystoriee et augmētee de plu || sieurs personnages et beaux



LA REVENDERESSE — LA FEMME AMOUREUSE
Dimensions réelles : H. 0,104 ; L., 0, 158
Gravure (réduite) de la DANSE DES MORTS. — Paris et Troyes.

dictz en || latin et francoys. Imprime a Paris par Guyot Marchant || demorant ou grant hostel du Champ || Gaillard derriere le college de Navarre || lan de grace mil quatre cens quatre vingtz et unze le second iour de May.

(F° 15 r°.) S'ensuyvent les trois mors et les trois vifs avec le debat du corps et de lame.

(F° 16 r°.) Les trois Morts avec l'Hermite. Gravure sur bois qui se retrouve à Troyes.

(F° 17 r°.) L'Acteur. Reproduction de la planche du f° 2.

(F° 20 r°.) Sensuit le debat dun corps et dune ame. — L'homme malade dans son lit et dans la tombe, petite gravure avec texte explicatif : *La grande Vision...*

Nous avons observé cette gravure dans les ouvrages imprimés à Troyes, notamment dans l'édition de G. Le Rouge de 1491. Le texte est accompagné d'une bordure d'oiseaux et de limaçons.

(F°s 21 et 23.)	Vision ; se retrouve dans les éditions de Troyes.		
(F° 25.)	Autre Vision ;		Id.
(F° 25 v°.)	Id.		Id.
(F° 26 v°.)	Id.	2 bois ;	Id.
(F° 27 r°.)	Id.	1 bois ;	Id.
(F° 27 v°.)	Le Moine et les Diables.		Id.

(F° 28 r°.) Cy apres est la complaincte || de lame damnee.

(F° 28 v°.) Grande gravure sur bois représentant des supplices en enfer ; elle se retrouve dans les ouvrages de Troyes.

(F° 29 v°.) Ornements calligraphiques (Grotesques). Cy sont les trois morts et les trois vifs || en francoys, et aussy trois mors et || trois vifs en latí. Le debat du corps || et de lame et la complaincte de lame || damnee. Imprime a Paris par Guiot || marchant ou grāt hostel du champ || gaillart derriere le college de Navarre. Lan mil quatre cens quatre vingz || et unze le derrenier iour de avril. ||

Au-dessous marque de Guy Marchant.

Cette édition doit être la seconde de la Danse des Femmes imprimée séparément. L'édition de 1486 ne renferme que trois gravures et trente-deux strophes. Dans celles-ci, on trouve en plus de toutes les gravures de la Danse des Femmes, quatre sujets isolés et deux personnages qu'on ne rencontre pas dans toutes les éditions : *la Bigote* et *la Sote;* le tout accompagné de sentences latines.

Toutes ces gravures se retrouvent dans les éditions troyennes de Nicolas Le Rouge.

Pierre Desrey n'aurait-il pas travaillé à cette édition comme à la précédente ?

VIII. LA DANSE MACABRE. *Paris*, *G. Cousteau* et *J. Ménart*, 26 juin 1492.

Ex. seul connu Bibl. Didot, n° 582. Mar. r. doubl. de maroq. bleu fil. coins en feuillage, avec têtes de morts en mosaïque et tête de mort dor. au centre. A l'extérieur, fil. têtes de mort au centre et aux coins tr. dor. dans un étui de maroq. bleu. (Lortic.)

In-4° goth. à 2 col. de 12 ff., fig. à mi-page au nombre de 19.

« Cet exemplaire, dit M. Didot, provient de la bibl. Archinto de Milan et il a été acheté 1,500 francs à M. Tosi. Le dessinateur de ces bois si intéressants *doit être le même que celui qui a composé les figures du Compost de Guyot Marchant*. Les figures, de grande dimension, occupent plus de la moitié de la page ; elles sont d'un beau style et bien dessinées et la gravure, tout en étant largement exécutée, a conservé la naïveté et la correction du dessin. C'est, de l'aveu de M. Charles Brunet, l'un des monuments les plus remarquables de l'art français à cette époque.

« Les planches gravées et le texte sont les mêmes que dans le bel exemplaire que possède le cabinet des Estampes à la Bibl. Nat. et qui provient du château de Blois, mais l'impression en diffère, et mon exemplaire possède 52 vers de plus. Le caractère, qui est tout neuf, est le même qui a servi à la belle édition de *Josephus de la bataille judaïque*, publiée par Vérard, la même année.

« C'est, sans doute, la beauté de ce caractère et aussi celle des gravures qui ont inspiré à l'auteur ces vers latins, à l'imitation des colophons placés à la fin des livres des premiers imprimeurs :

Certe nova pressos si cernis mente libellos
Ingenium totius exuperabit opus.
Nullus adhuc potuit hujus contingere summum :
Ars modo plura nequit : ars dedit omne suum.

« En voyant ce petit ouvrage imprimé récemment, il vous paraîtra le chef-d'œuvre de l'art. Personne n'a pu atteindre à une telle perfection. L'art ne saurait rien produire de mieux ; il s'y montre tout entier. »

A la suite est une sorte de dicton rimé :

Vir fuit istud opus, quod conditor indicat hujus.

« L'Homme est la matière de ce livre, et c'est ce que l'auteur y démontre. »

Au dernier folio on lit : Cy finist la dãce macabre historiee et augmentee de plusieurs nouveaux personnages ⁊ beaux dits.

Et les trois mors ꝫ trois vifs ensēble nouvellemēt ainsi cōposee et imprimee a Paris par Gillet Coustiau et Jehan Menart. Lan de grace mil quatre cēs quatre vings et douze le xxvi[e] iour de juing.

Cette édition nous paraît avoir été éditée avec les bois qui avaient servi en 1485 pour l'édition de Vérard. Gillet Cousteau et Jehan Ménard ont imprimé, à la fin de l'année 1492, plusieurs ouvrages avec des bois tirés de l'atelier de Pierre Le Rouge, probablement pendant sa maladie. Peut-être même faisaient-ils partie de l'atelier de notre imprimeur lorsqu'ils exécutèrent ces labeurs, soit pour son compte, soit pour celui de Vérard.

Nous n'avons pu voir aucun exemplaire de cette édition, celui de M. Didot a été vendu lors du décès de l'éminent bibliophile, et nous ignorons ce qu'il est devenu. Si son heureux possesseur lit quelque jour ces lignes, nous le prions de nous mettre à même d'en comparer les planches avec celles de l'édition de 1485.

IX. LA DANSE MACABRE augmentée de plusieurs beaulx dis et les trois vifs et les trois mors. (*Lyon?*), 1492. (Sans nom d'imprimeur).

I ex. cart. n° 395. Catal. des livres rares et précieux de M. le comte de Lignerolles. 4° partie. Vente en mars 1895. (Manque les feuillets Ai.) In-4° goth. de 24 ff.

Au dernier f° on lit : « Cy finit la danse macabre augmentée de plusieurs beaulx dis et les trois vifz et les trois mors ensemble nouvellement composés et imprimez lan mil ccccIxxxxii. »

Nous n'avons pu voir cette édition, que nous ne pouvons que signaler en attendant une description moins succincte.

X. LA GRAND DANSE DES HOMMES ET DES FEMMES..... *Lyon*, 18 février 1499? (Sans nom d'imprimeur.) (Imprimé par Pierre Maréchal et Barnabé Chaussard?)

1 ex. n° 614, cat. Yemeniz. (Mar. bl. tr. dor.) Exemplaire de Gaignat et de Mac-Carthy. — 1 ex. incomplet des folios Bii et G iii (dernier) chez M. de Lignerolles. H., 0,295 ; l., 0,21.

In-f° goth. avec fig. sur bois sans chiffres ni réclames. Sign. A - G par 6.

Ce dernier exemplaire, qui nous a été communiqué, nous a démontré la grande importance de cette édition pour notre travail, car la première partie (Danse des Hommes) est une reproduction exacte de l'édition imprimée pour Vérard par Pierre Le Rouge en 1485, tandis que la Danse des Femmes a été copiée sur l'édition de Guy Marchant de 1491. Or, nous n'avions pu voir que très imparfaitement les gravures de l'édition de 1485, dont le seul exemplaire connu se trouvant à la Bibl. Nationale

était imprimé sur vélin et recouvert de miniatures. De plus, ainsi que Massmann l'a fait observer avant nous, le nombre des feuillets de l'édition de la Bibl. Nationale paraît incomplet. La première chose qui nous a frappé, c'est le grand L du titre, calligraphié dans le genre du grand L de la *Mer des Hystoires* de 1488 qui en reproduit plusieurs motifs, tout en les traitant différemment et avec plus d'ampleur. Cpr. fac-simile, p. 148.

Cette grande lettre du titre de la Danse des Morts nous paraît un argument irréfutable en faveur de la thèse que nous soutenons que seul Pierre Le Rouge a pu dessiner et graver la Danse des Morts imprimée pour Vérard aussi bien que celle éditée par Guy Marchant. Aussi, la lettre ornée de l'édition lyonnaise, qui est évidemment une copie faite soit sur l'édition de Vérard, soit sur celle de G. Marchant, est-elle une preuve indéniable de la participation de Pierre Le Rouge à l'illustration des premières Danses des Morts parisiennes. Nous avons du reste retrouvé cette grande lettre dans plusieurs ouvrages édités à Lyon, et notamment dans les deux éditions de la *Mer des Hystoires*, imprimées, la première par Jehan Dupré en 1491, et la seconde par Claude Davost pour Jehan Dyamantier, en 1503. Cette circonstance nous amène à penser que les planches de l'édition de 1499 appartiennent à une édition lyonnaise plus ancienne de la Danse des Morts que nous ne connaissons pas. Les imprimeurs lyonnais copiaient fort souvent les éditions parisiennes, mais ils n'avaient point comme à Paris des graveurs émérites, et les planches contrefaites se reconnaissent presque toujours à première vue. Les gravures lyonnaises de la Danse des Morts sont copiées scrupuleusement, et celles de la Danse des Hommes prises sur l'édition de Vérard de 1485, ont été calquées fidèlement, mais les traits n'ont pas la finesse du travail de Pierre Le Rouge. Une planche ajoutée, et qui n'existe pas dans les éditions parisiennes, nous donne la mesure du talent des graveurs lyonnais ; c'est celle du libraire et de l'imprimeur. Nous la donnons ici afin de bien en montrer la différence avec les belles planches parisiennes.

Nous allons donc décrire l'édition de Lyon 1499, en indiquant les gravures qui ont été reproduites d'après l'édition de 1485.

(Fº 1 rº.) Titre : (L) a grãt danse macabre des hõmes || et des fẽmes hystoriee et augmen || tee de beaulx dis en latin. || Le debat du corps et de lame. || La cõplainte de lame dampnee. || Exortation de bien vivre et bien mourir. || La vie du mauvais antecrist. || Les quinze signes. || Le jugement. ||

Grand L calligraphié orné de grotesques et animaux et de la figure de saint Georges terrassant le Dragon. Nous avons reproduit plus haut (page 148) cette belle gravure, qui a tant de points de ressemblance avec la grande lettre de la *Mer des Hystoires*. La planche sur laquelle elle a été copiée doit appartenir, comme nous l'avons expliqué, à l'une des éditions de 1485. H., 0,198 ; l., 0,177.

(F° 1 v°.) Grande gravure sur bois tenant toute la page et représentant la Trinité. Dans le haut, Dieu le père bénissant, entouré des anges ; au-dessous, le Saint-Esprit sous la forme d'une colombe et Jésus en croix entouré des quatre évangélistes. Cette gravure n'existait sans doute pas dans l'édition de 1485, car le graveur lyonnais, livré à ses seules inspirations, n'a produit qu'une planche affreuse sous le rapport du dessin et de l'exécution matérielle et tout à fait indigne de figurer à côté des belles planches de Pierre Le Rouge. H., 0,196 ; l., 0,182.

(F° 2 r°.) Lecteur : Grande gravure représentant l'auteur assis devant un pupitre ; à ses pieds, un chien rongeant un os ; devant lui, un bahut sur lequel sont des livres et accessoires. Au-dessus, planant dans l'air, un ange tenant un phylactère sur lequel est écrit :

Hec picture decus pompam luxũqꝫ relegat.
Inqꝫ choris nostris linquere festa monet.

C'est bien la planche de 1485.

(F° 2 v°.) Les quatre Musiciens. Copie grossoyée de la planche des Musiciens. Paris, G. Marchant, 1486. H., 0,103 ; l., 0,156.

(F° 3 r°.) Le Pape, l'Empereur. Cette planche et les suivantes ont été calquées sur celles de 1485. Le dessin est exactement le même, ainsi que les dimensions ; mais il y a des différences notables dans les tailles qui dénotent un ouvrier inhabile à reproduire fidélement l'œuvre du maître. Le terrain est indiqué par un fond noir sur lequel les plantes figurées ressortissent en blanc. H., 0,139 ; l., 0,180.

(F° 3 v°.) Le Cardinal, le Roy. H., 0,139 ; l., 0,180.

(F° 4 r°.) Le Légat, le Duc. Cette planche n'est point celle qui figure dans l'édition de 1485 sous le titre de : Le Patriarche, le Connétable ; c'est une imitation de la planche de Marchant, mais de la grandeur des précédentes et avec la colonne centrale séparative. Le terrain est simplement figuré au trait ainsi que les plantes destinées à l'accentuer. H., 132 ; l., 0,176.

(F° 4 v°.) Le Patriarche, le Connestable. H., 0,137 ; l., 0,180.

(F° 5 r°.) L'Archevesque, le Chevalier. H., 139 ; l., 0,180.

(F° 5 v°.) Levesque, lescuier. H., 0,140 ; l., 0,180.

(F° 6 r°.) L'Abbé, le Baillif. H., 0,135 ; l., 0,180.

(F° 6 v°.) L'Astrologien, le Bourgeois. H., 0,135 ; l., 0,175.

(F° 7 r°.) Les Imprimeurs, le Libraire. Cette planche ne figure pas dans l'édition de 1485, du moins dans l'exemplaire que nous avons pu voir à la Bibl. Nationale ; elle nous paraît d'invention lyonnaise, car nous ne l'avons relevée nulle part dans les différentes éditions que nous avons pu voir. H., 0,137 ; l., 0,180.

Texte placé au-dessous de la planche des Imprimeurs et Libraires et qu'on ne trouve pas dans les autres éditions.

❡ LE MORT.

❡ Venez danser ung tourdion
Imprimeurs sus legierement
Venez tost/ pour conclusion
Mourir vous fault certainement
Faictes ung sault habillement
Presses/ ⁊ capses vous fault laisser
Reculer ny fault nullement
A louvrage on congnoist louvrier.

❡ LES IMPRIMEURS.

❡ Helas ou aurons nous recours
Puisque la mort nous espie
Imprime avons tous les cours
De saincte theologie
Loix/ decret/ ⁊ poeterie/
Par nr̃e art plusieurs sont grans clers
Relevee en est clergie
Les vouloirs des gens sont divers.

❡ LE MORT.

❡ Sus avant vous ires apres
Maistre libraire me regardez de
[bien pres
Laissez voz livres maintenant
Danser vous fault/ a quel galant
Mettez icy vostre pensee
Comment vous reculez marchant
Cõmencement nest pas fusee

❡ LE LIBRAIRE.

❡ Me fault il maulgre moy danser
Je croy que ouy/ mort me presse
Et me contrainct de me avancer
Nesse pas dure detresse
Mes livres il fault que ie laisse
Et ma boutique desormais
Dont ie pers toute lyesse,
Tel est blece qui nen peult mais.

(F° 7 v°.) Le Chanoine, le Marchant.
(F° 8 r°.) Le Chartreux, le Sergent.
(F° 8 v°.) La planche manque à l'édition de 1499.
(F° 9 r°.) Le Moyne, l'Usurier. H., 0,137 ; l., 0,180.
(F° 9 v°.) Le Médecin, l'Amoureux. H., 0,138 ; l., 0,180.
(F° 10 r°.) L'Advocat, le Menestrier. H., 138 ; l., 0,178.
(F° 10 v°.) Le Curé, le Laboureur. H., 137 ; l., 0,180.
(F° 11 r°.) Le Promoteur, le Geôlier. H., 0,136 ; l., 174.
(F° 11 v°.) Le Pelerin, le Bergier. H., 0,135 ; l., 0,171.

Ces deux planches ne figurent pas dans la Danse des Morts de Vérard ; elles sont empruntées à l'édition de Guy Marchant et fort grossièrement exécutées.

(F° 12 r°.) Le Cordelier, l'Enfant. H., 0,137 ; l., 0,180.

(F° 12 v°.) Le Hallebardier, le Sot. Cette planche n'existe pas dans la série de Vérard. C'est une mauvaise copie des planches éditées chez Marchant. H., 0,137 ; l., 0,172.

(F° 13 r°.) Le Clerc, l'Ermite (l'édition de 1485 porte *Le Moine)* ; toutefois, c'est la même planche. H., 0,138 ; l., 0,180.

(F° 13 v°.) L'Acteur et le Roy mort. H., 0,140 ; l., 0,182.

(F° 14 r°.) La Mort à cheval. (Copie de la planche des éditions de Paris et de Troyes.

(F° 14 v°.) Balade (pas de planche).

(F° 15 r°.) To, to, to, que chascun savance... — Le More sonnant de la trompe sur une tour. H., 0,130 ; l., 0,88.

(F° 15 v°.) L'Ermite et les trois Morts. Reproduction imparfaite de la planche de l'édition de Vérard 1485, ainsi que la suivante.

(F° 16 r°.) Les trois Vifs. Comme en 1485. H., 0,138 ; l., 0,182.

(F° 16 v°, 17 r°, 17 v°.) Pas de gravures. Suite du dialogue en vers des trois Mors et des trois Vifs. A la fin : Cy finist la danse macabre des hõ || mes avec les trois mors ⁊ les trois vifʒ || Et sensuit la dãse macabre des femmes. ||

(F° 18 r°.) Répétition de la planche du f° 1 v°.

(F° 18 v°.) Répétition de la planche du More.

Tost tost venez femmes danser
Apres les hommes incontinent...

(F° 19 r°.) Répétition de la planche de l'Acteur du f° 2 r°.

(F° 19 v°.) Les quatre Musiciens. Répétition de la planche du f° 2 v°.

Cette planche et les suivantes sont des copies maladroitement exécutées des planches de la Danse des Morts de G. Marchant et de N. Le Rouge.

(F° 20 r°.) La Royne, la Duchesse. H., 0,102 ; l., 0,155.

(F° 20 v°.) La Regente, la Femme de Chevalier. H., 0,102 ; l., 154.

(F° 21 r°.) Labbesse, la femme de lescuier. H., 0,104 ; l., 0,153.

(F° 21 v°.) La Prieure, la Demoiselle. H., 0,103 ; l., 0,153.

(F° 22 r°.) La Bourgeoise, la Femme vefve. H., 0,104 ; l., 0,155.

(F° 22 v°.) La Marchande, la Baillifve. H., 0,103 ; l., 0,154.

(F° 23 r°.) Lespousee, la Femme mignotte, d°.

(F° 23 v°.) La Pucelle vierge, la Théologienne, d°.

(F° 24 r°.) La nouvelle Mariee, la Femme grosse, d°.

(F° 24 v°.) La Chamberiere, la Recommanderesse, d°.

(F° 25 r°.) La vieille Damoiselle, la Cordeliere, d°.

(F° 25 v°.) La Femme d'acueil, la Nourrice, d°.

(F° 26 r°.) La Bergiere, la Femme aux Potences. H., 0,103 ; l., 0,155.

(F° 26 v°.) La Femme de village, la Vieille. H., 0,102 ; l., 0,153.

(F° 27 r°.) La Revenderesse, la Femme amoureuse. H., 0,103 ; l., 0,153.

(F° 27 v°.) La Garde dacouchees, la jeune Fille, d°.

(F° 28 r°.) La Religieuse, la Sorciere. H., 0,103 ; l., 0,155.

(F° 28 v°.) La Bigote, la Sotte, d°.

(F° 29 r°.) La Royne morte. Répétition de la planche du f° 13 v°.

(F° 29 v°.) La Mort à cheval. Répétition de la planche du f° 15 r°.

(F° 30 r° et v°, 31 r°.) Pas de gravure.

(F° 31 v°.) Les trois Mors. Répétition de la planche 15 v°.

(F° 32 r°.) Les trois Vifs. Répétition de la planche 16 r°.

(F° 32 v°.) Le More. Répétition de la planche du More.

(F° 33 r°.) Le débat du Corps et de l'Ame. La Vision de Philibert. H., 0,123 ; l., 0,171.

Gravure représentant un homme dormant dans un lit à baldaquin et un corps assis dans un cercueil. L'âme, sous la forme d'un enfant debout, lui adresse la parole.

(F° 33 v°.) Pas de gravure.

(F° 34 r°.) Cy respond le corps à l'âme. — Petite gravure représentant la même scène que sur la planche précédente, mais traitée différemment. H., 0,083 ; l., 0,080.

(F° 34 v°.) Cy parle lame au corps. L'âme, sous la forme d'un enfant placé au bord de la tombe, s'adresse au corps couché dans la tombe. H., 0,088 ; l., 0,079.

Sur la même page, répétition de la planche précédente, f° 36 r°.

(F° 35 r°.) Répétition de la planche du f° 36 r°.

(F° 35 v°.) Répétition des 2 planches du f° 36 r° et v°.

(F° 36 r°.) Sensuit la complainte de lame dampnee. — Petit bois représentant un pélerin. H., 0,037 ; l., 0,028.

(F° 36 v°.) La complainte de lame dampnee. — Bois horriblement grossoyé figurant l'âme enchaînée, tirée et tourmentée par quatre diables. H., 0,133 ; l., 0,175.

(F° 37 r°.) Pas de planche.

(F° 37 v°.) Exortation de bien vivre et de bien mourir. Grande planche représentant une croix à la droite de laquelle se tient la Mort avec un bonnet d'astrologue, tenant une femme à côté d'un cercueil et discourant. De l'autre côté, une femme sort des joyaux d'un coffre. H., 0,133 ; l., 0,175.

(F° 38 r° sign. g ii. Sensuivent les XV signes). Pas de gravure.

(F° 38 v°.) La vie du mauvais antecrist selõ lappocalipse & selõ les opiniõs des sainctꝫ docteurs. — Au-dessous de ce titre, grand bois représentant l'apôtre saint Jehan assis auprès d'un fleuve et écrivant en compagnie d'un ange ; en face de lui, la bête aux 7 têtes de l'Apocalypse. Dans le Ciel, le Père éternel entouré des anges annonçant le jugement dernier. Cette gravure (h., 0,127 ; l., 0,180), est très mauvaise comme exécution. Cependant son

ensemble assez correct fait supposer qu'elle a été copiée sur une gravure antérieure d'une qualité meilleure.

(F° 39 r°. Sign. g iii.) Pas de gravure.

(F° 39 v°.) Cy finist la vie du mau || vais antecrist. — (Pas de gravure).

(F° 40 r°.) Les quinze signes. — Petite gravure (h., 0,096 ; l., 0,072) représentant un moine dans une chaire prêchant devant le pape et les cardinaux.

(F° 40 v°.) Pas de gravure.

(F° 41 r°.) Le Jugement. — Petit bois (très mauvais) représentant Jésus montrant les stigmates. Aux quatre angles, les attributs des quatre évangélistes saint Jehan, saint Mathieu, saint Luc et saint Marc. H., 0,054 ; l., 0,038.

(F° 41 v°.) Pas de gravure.

Le f° 42 et dernier manque à cet exemplaire.

Sur l'exemplaire Yemeniz, n° 614 du catalogue, le f° 42 contient au recto les 60 derniers vers avec la souscription : Imprime a Lyon le xviii iour de fevrier lan mil cccc xcix.

2. GAGUIN (Robert). Les Commentaires de Jules César traduits en françois. *Paris* (*Pierre Le Rouge*), *pour Anthoine Vérard.* 1485.

1 ex. Bibl. Mazarine, Incunables n° 408.

In-4°, pap. rel. moderne (manquent f° 42 et 47). Goth. à 2 col. de 36 l. à la page pleine de 110 f°. Grandes lettres rouges et bleues peintes à la main. Grav. sur bois. Sign. a - n par 4 ; o par 3 ; p. par 2.

(F° 1.) Titre : (L) es commentaires || de Jules César. || — Grand L à dessins imitant la calligraphie. V° blanc.

(F° 2 r°.) Grande planche sur laquelle est représenté Robert Gaguin à genoux, offrant son livre au roi assis sur son trône et entouré de ses familiers. Scène encadrée par deux colonnes semées de fleurs de lis avec trois écussons armoriés placés dans le haut et les armes de France au milieu. H., 0,140 ; l., 0,120.

(F° 3 v°.) Planche représentant un combat (cavaliers et fantassins) encadré dans un large filet noir. H., 0,100 ; l., 0,140.

(F° 19 r°.) César et ses troupes aux bords de la mer. Gr. sur bois. H., 0,098 ; l., 0,137. Même planche au f° 95 v°.

(F° 28 r°) (diiii.) Cy commence le 3° livre. — Gravure représentant un combat. H., 0,096 ; l., 0,138.

(F° 36 r°.) Sensuit le quatriesme livre. — Gravure représentant César sous sa tente, au milieu du camp. H., 0,100 ; l., 0,140. Même planche au f° 72.

(F° 45 r°.) Sy commence le cinquiesme livre. — Gravure représentant un combat. H., 0,100 ; l., 0,139. Même planche au sixième livre, f° 61.

(F° 110 v°.) Cy finist la translacion des commẽ || taires Julius Cesar sur le fait de la con || queste du pays de gaule faicte ꝯ mise en || francoys et presentee au roy Charles || huitiesme de Frãce par frere Robert ga || guin docteur en decret et general mini || stre de lordre des freres de saincte trini || te et redemption des prisonniers chri / || stiens lan mil. cccc. octante cinq. ||

Une partie des gravures de cette édition se retrouvent en 1488 dans *Vegèce, l'art de Chevalerie,* que nous décrivons plus loin.

3. LES CENT NOUVELLES NOUVELLES. *Paris, 24 décembre 1486.* (Imp. par Pierre Le Rouge) pour Anthoine Vérard.

1 ex. Bibl. Nationale (Inventaire, réserve Y² 174), rel. v. pl.

Petit in-f° de 144 ff. goth. à 2 col. de 36 lignes. Grandes et petites lettres rouges, illustrées à la main. Sign. A - T par 8, à l'exception de A par 9 ; F par 6 et T par 10.

Première édition très rare et dans laquelle chaque nouvelle est précédée d'une gravure sur bois La moitié environ des gravures a été répétée et utilisée plusieurs fois. Les bois en sont petits et plusieurs à compartiments. Ils sont bien dans le style de Pierre Le Rouge, et ils ont été exécutés avec soin, sauf quelques-uns qui sont grossoyés, et ont été taillés par un dominotier peu exercé.

Les seigneurs aux longs cheveux, aux chapeaux à plumes, les paysans avec leurs chaperons à grands rebords et leurs grands sarreaux de toile, les chambrières accortes et délurées, sont bien semblables aux types créés par Les Le Rouge et qu'on retrouve dans leurs livres, à Paris et à Chablis.

(F° 1 r°.) Dédicace : « A mon tres redoubte seigneur Monseigneur || le duc de Bourgoingne et de Breban ||

Au-dessus, grande gravure sur bois représentant le Dauphin (depuis Louis XI) entouré de sept personnages (1).

Cette planche se retrouve exactement la même dans l'édition de la *Bataille judaïque* de l'historien Josèphe, imprimée pour Vérard par Pierre Le Rouge, en 1492, et dont nous donnons plus loin la description. Il apparaît, dès lors, que Pierre Le Rouge a imprimé également cette édition de 1486 des *Cent Nouvelles Nouvelles.*

(1) Cette gravure et celle du f° 2 ont sans doute été exécutées d'après un dessin figurant sur le manuscrit ancien qui servit pour cette première édition.



PREMIER FEUILLET DU LIVRE DE POLITIQUE D'ARISTOTE

PARIS, PIERRE LE ROUGE, POUR ANTHOINE VÉRARD. 8 AOUT 1489

(F° 2 r°.) L'auteur à genoux offrant son livre au roi assis sur son trône et entouré de personnages de la cour. Dans le haut, écusson de France, accosté de celui du Dauphin. Au-dessous, on lit : Sensuyt la table de ce present livre intitule des Cent Nouvelles Nouvelles, etc.

Cette seconde gravure se retrouve également dans plusieurs ouvrages imprimés par Pierre Le Rouge, soit avec l'écusson de France et de Bourgogne, soit sans cet écusson, mais avec la même disposition. Le libraire Albert Cohn, de Berlin, a reproduit cette planche, dans son catalogue de 1892, en donnant la description d'une édition des *Cent Nouvelles*, imprimée pour Vérard, sans date, mais de la même époque.

Nous retrouverons cette planche dans plusieurs autres ouvrages imprimés pour Vérard, soit par Pierre, soit par Guillaume Le Rouge, notamment en 1489 dans le livre de politique d'Aristote, et en 1503 dans Lucan, Sueton et Salluste.

(F° 10 r°.) La *première Nouvelle*. Petit bois gravé à deux compartiments. Dessins analogues au sujet.

Et ainsi de suite ; chaque nouvelle est précédée, comme nous l'avons dit, d'une gravure sur bois.

Au f° 144 et dernier, on lit :

« Cy finissent les cent nouvelles nouvel || les composees et recitees par nouvelles || gens depuis naguerres et imprimees a || Paris le xxiiie iour de decembre mil || cccclxxx et vi p ãthoine Verard li || braire..... »

Ce livre est un recueil de nouvelles racontées à la Cour par les gentilshommes de l'entourage du Dauphin, depuis Louis XI. Elles furent rédigées et copiées à plusieurs exemplaires bien avant d'être imprimées. Elles sont attribuées pour partie à Louis, dauphin, fils de Charles VII, puis à Messeigneurs de la Roche et de Beauvoir, à Messire Michault de Changy, Monseigneur de Saint-Yon, Philippe de Laon, Monseigneur de Villiers, Monseigneur le Sénéchal de Guyenne et à Antoine de la Sale. C'est ce dernier qui, d'après les bibliographes, aurait fait la réunion des Nouvelles.

Vérard a donné trois éditions de cet ouvrage ; celle-ci qui, sans doute, parut la première ; une autre, sans date, mais imprimée également vers 1486 ; enfin une troisième, aussi sans date et qui parut en 1504. Elles sont toutes trois fort rares et les figures qui se trouvent en tête de chaque Nouvelle sont différentes dans les trois éditions.

Pour donner une idée de la rareté de ce livre, nous dirons

qu'un exemplaire de l'édition sans date a été annoncé au prix de 2,250 marcks en 1892, chez Albert Cohn, libraire à Berlin.

Dans un exemplaire de l'édition de 1486 appartenant à M. Claudin, nous avons relevé sur le papier les filigranes suivants :

Ecu écartelé au premier et quatrième à une fleur de lis, qui est de France ; au deuxième et troisième à un dauphin qui est de Dauphiné. — Un cœur versant une larme, surmonté d'une couronne. — Une ancre avec crochets à deux branches. — Une ancre avec crochets à deux branches, avec une croix. — Une main étendue. — Ecu écartelé comme le n° 1 et surmonté d'une couronne. — Deux clefs adossées. — Un pot à anse, surmonté d'une croix. — Un Y à la queue fleuronnée, surmonté d'une croix latine. — Une main avec un fleuron au-dessus du doigt du milieu. — Une main avec un fleuron au-dessus du doigt du milieu, autre variété. — Une étoile non couronnée. — Ecu aux armes de Paris, surmonté d'une fleur de lis.

Plusieurs de ces filigranes appartiennent aux fabriques de Troyes.

4. OCKAM. Guillelmi de Ockam, Anglici, ordinis missorum, quotlibeta septem Theologica adversus hereticos, ex emendatione Cornelii Oudendrick. *Parisiis*, *Petrus Rubeus*, *28 febr.* 1487.

Hain, III, 517.

1 ex. Bibl. Nationale, rel. mar. r. provenant de Loménie de Brienne. — 1 ex. Bibl. Mazarine (Incunables, 452), rel. v. fil. (les 4 derniers f. refaits). — Autre exempl. Mus. britann. (4,762, 1 et 6. 4. h. 9).

In-4° goth. de 204 ff. à 2 col. de 34 l. à la page pleine. Grandes lettres rouges et bleues peintes à la main. Sign. a - z ; & ; q par 4. Pas de gravures.

Au f° 196, 1re col. : Expliciunt Quotlibeta || venerabilis inceptoris Guil || lermi Ockam de ordine fratrum || minorum, Emendata diligẽ || ter per eximium virum Cor || nelium oudendrick artiũ ma || gistrum ꝯ in sacra pagina li/ || centiatũ. Impressaqꝫ parisii || arte magistri Petri Rubei im || pressoris regii, Anno dñi || mill° quadringentesi° octogesimo septimo. die penultia mensꝫ februarii. ||

(F°s 197-204.) Table.

C'est le premier ouvrage où Pierre Le Rouge prend le titre d'imprimeur du Roi.

5. OCKAM (GUILLAUME) Quodlibeta. S. l. n. d. (*Paris*, *Pierre Le Rouge*, 1487.)
HAIN, II, 940.

1 ex. Bibl. Mazarine (Incunables, 47). Rel. molle XVIe s., vélin blanc.
In-4° de 135 ff. non chiff., pap. car. goth. à 2 col. de 41 ll. chacune, rubr.

(F° 1.) Titre : Quotlibeta Guillermi hockam. ||
(F° 2.) (P) rima questiõ || est utruȝ probari possit || ꝑ naturale roẽm...
(F° 133.) Expliciunt quotlibeta venerabilis ĩcepto || ris Guielmi okan de ordine fratrũ mi || norum Emendata diligenter ꝑ eximium || virũ Corneliũ oudendrick artium magi || strũ ꝯ in sacra pagina lĩciatum. || (Table) || Incipiunt tituli q̃oñum.
(F° 134 et 135.) Tabula quodlibetorum. A la fin : Explicit tabula quodlibetorum. ||

Les caractères des deux éditions sont différents. Cependant, on attribue également cette édition à P. Le Rouge.

6. VEGÈCE. L'art de Chevalerie. *Paris* (*P. Le Rouge*) *pour Anthoine Vérard*, *26 juin* 1488.
HAIN, 15,917.

1 ex. Bibl. Nationale (Réserve R 611). Rel. mar. r. Ornem. fil. et tr. dor. — 1 ex. Bibl. Mazarine (Incunables, 480). Rel. anc., veau pl. gaufré. (Fleurons et mascarons séparés par des losanges.)
In-f° goth. de 106 ff. non chiff. ; car. goth. de 2 grandeurs, à 2 col. de 33 l. Sign. a - n par 4. Lettres et ornements callig. en rouge et bleu. Gravures sur bois.

(F° 1.) Titre : (grand L calligr.) Lart de chevalerie selon Vegece.
(F° 2.) Table des chapitres.
(F° 6 v°.) Cy finist la table de lart || de chevalerie selon Vegece.
(F° 7 r° blanc.) Gravure sur bois semblable à celle qui se trouve dans l'édition des Cent Nouvelles de 1486. Un prince discourant devant le roi et sa cour. H., 0,097 ; l., 0,140.
(F° 8.) Cy apres sensuit le livre || des fais darmes et de chevalerie lequel || est divise en 4 parties (ayant chacune une planche).
(F° 35 r°.) Cy commence le premier || chapitre de la seconde partie de ce present livre auq̃l il par || le de Scipion laffricain.— Prince discourant devant des personnages couronnés. Assemblée

de princes. Bois gravé à mi-page avec un encadrement au trait large.

(F° 60 v°.) Bois gravé déjà noté dans l'édition des *Commentaires de César*, décrite au n° 2 et dans celle des *Cent Nouvelles de 1486*. Encadrement à large filet noir.

(F° 82 v°.) Même observation.

(F° 104.) Explicit le livre de droit darmes || subtilite ⁊ cautelle ad ce servãs se || lon Vegece de lart de chevalerie. || Imprime le xxvi° iour de Juing || mil cccc quatre vings || ⁊ huit pr Anthoine Verard Li || braire demourant a Paris sur le || pont note dame a lymaige sainct || Jehan levãgeliste ou au palaiz || ẽ pres la chapelle ou on chãte la || messe de messeigneurs les ꝑsidents. ||

Au-dessous, marque de Vérard.

(F° 105 v°.) A la fin : Cy sont les VII vertus || que en noblesse doibt a || voir Et par especial es || princes.

(F° 106.) Blanc.

Suivant M. Paulin Paris, l'auteur de cette compilation française serait Christine de Pisan.

7. ORESME (Nicolas). Les Ethiques d'Aristote, traduites en français. *Paris (Pierre Le Rouge), pour Anthoine Vérard, le 8 septembre 1488.*

1 ex. Bibl. Mazarine (Incunables, 486), rel. vel.

In-4° pap. de 30 ff. à 2 col. de 38 l. à la page pleine. Grandes lettres réservées et n'ayant pas été exécutées. Gr. sur bois. Sign. A, a - v par 4 ; y, z par 3 ; ⁊ par 4 ; A - E par 4 ; D par 3.

(F° 1 r°.) Titre : Les Ethiques en francoys.

(F° 1 v°.) Grande gravure de présentation déjà citée plus haut, que nous retrouvons dans plusieurs ouvrages sortis de l'atelier de Pierre Le Rouge et notamment dans le *Livre de Politique* du même auteur dont nous donnons également la description. (Cpr. le facsimile de cette gravure).

(F° 2 r°.) Prologue.

(F° 8.) Blanc.

(F° 9.) Folioté ii (Sign. a i.). Le ꝑmier livre dethiq̃s.

Après le f° 227 (v° blanc) commence le *X° livre d'Ethiques*, avec une nouvelle pagination de 1 à 29 et les sign. A-E par 4 ; D par 3.

Au v° du f° 29, à la fin, on lit : Imprime a paris le viii iour de || Septembre Mil cccc qua || tres vings ⁊ huyt, sur le pont nostre || dame A lymaige sainct Jehan levã || geliste ou au

palays au premier pil/ || lier empres la chappelle ou lõ chã.|| te la messe de messeigneurs les presi/ || dens. ||

8. BRÉVIAIRE à l'usage de Paris. *Paris, Pierre Le Rouge pour Vincent Commin*, 1488.

1 ex. papier, appartenant actuellement à M. Dorbon, libraire à Paris. Manquent la partie d'hiver et le f° iiii du cahier DD. Rel. avec fermoirs veau pl. gaufré où le nom de *Denis Roce* (libraire à Paris) est frappé sur les plats.

Au milieu de la reliure et dans une bordure avec fleurs de lis aux coins, personnage (saint Sébastien) percé de flèches par un archer. Dans le haut un ange lui apporte la couronne de martyr. Le seul exempl. connu. La partie d'hiver n'a pas été retrouvée jusqu'ici. H., 0,167 ; l. 0,116.

In-8°, car. goth. rouge et noir, 280 ff. à 2 col. de 34 lignes, répartis en 36 cahiers. Premier cahier (préliminaire) non signé ; sign. a-g ; ã ẽ ĩ õ ; AA - XX ; AAA - CCC. — Les grandes initiales tracées à la main en rouge et en bleu. Aucune espèce d'ornement.

DESCRIPTION :

1° *Cahier préliminaire non signé : Titre et Calendrier.*

(F° 1 r°.) Titre : Qui en veult avoir on en treuve
A tres grant marche et bon pr̄tȝ
A la Rose en la rue neufve
De Nostre dame de paris.

(F° 1 v°.) Tabula pascalis (pour les années 1489-1520).

Vient ensuite le calendrier.

2° *Propre du temps pour l'été.*

(Cah. a-g par 8, sauf le cahier g qui en a 4 ; en tout 52 ff.)

(Fol. ai.) In vigilia sãcte trinita || tis ad vespas sup psõs ãn ||

3° *Commun.*

(Cah. ã, ẽ, ĩ et õ, tous de 8 ff., sauf õ qui en a 4, en tout 28 ff.)

(F° 53 ã i.) Cõe sctoꝝ. In vigilia u || ni apti vl ptimoꝝ ad ves. sr̄ || põs añ. ||

A la fin de cette partie, f°. õ 4 v°, on lit :

Ce present breviayre fut impri || me a Paris lã mil. cccc. iiiixx. ⁊ viii || au moys de Septẽbre pour Vincẽt cõ || min marchant libraire demourãt || a Paris a la Rose en la rue neufve no || stre dame par pierre le rouge librai || re ⁊ imprimeur du roy nostre sire. ||

Marque de Pierre Le Rouge.

4° *Propre des Saints pour la partie d'été.*

(Cahiers AA - XX et AAA - CCC. 24 cahiers, tous de 8 ff. ; en tout 192 ff. Le feuillet 4 du cahier DD manque.)

(Fol. AA 1.) De sāctis post trinitatē.

A la fin, fol. 8 du cahier CCC, col. 1 : Explicit officiū sctoꝝ ꝫcotꝫ || ordinariū venerabilis ecliē || parisiensis.

A la suite, une prière : In laudē dñice passionis || resurrectionis ac sacroste || eucaristie cōmunionis. ||

Ce bréviaire de Paris avait été rédigé par Jean Le Munerat, chanoine de l'église de Paris. On lit à la fin du Commun (fol. ō 3 v°) :

Orate pro magistro Jo || hanne le Munerat || hujus ordinarii ordinatore.

Le plan suivi par le rédacteur est indiqué par la note qui est imprimée à la page suivante (fol. ō 4 v°).

Ad laudem Dei omni || potentis ejusꝗ inte || merate genitricis totius || ꝗ curie celestis. astat con || fectum seu oneratum hoc || parisiense horaruꝫ canoni || carum ordinarium in quo || super cetera simile prí ar || te confecta. hoc unum ex || cellit q legende tam de tē || porc q de sanctis in illis ni || mium pusille seu modice || longiores moderate tamē || inscripte sunt. Quod horta || tu atꝗ instantia plurimo/ || rum ecclesiasticorum viro || rum de tam modica lectio || ne minus contentorum se || in illis minꝫ debito dignuꝫ || Deo officium persolvere ar || bitrantium ac de hoc con || querentium inchoatum : tā || dē duce altissimo mltis cū || laboribus ꝝ vigiliis extitit || consūmatum Anno domí || milesío. cccc. iiii xx. viii. Pon || tificatus reverendi in xp̄o || patris dñi ludovici divina || miseratione parisiensis e || piscopi. XVI. vigilia sancti || dyonisii primi parisiorum || presulis.||

9. HEURES *imprimées pour Vérard*, de 1488 à 1492. (8 éditions, I à VIII.)

I. — HEURES A L'USAGE DE PARIS. *Paris, pour A. Vérard, 1488.*

1 ex. Bibl. Nat. (Vélins, n° 1,631.) Hauteur, 0,250.

In-4° goth. de 108 ff. non chiffr., plus 54 ff. pour les Suffrages, à 20 lignes par page pleine.

Titre : A la louange de dieu de la tres saincte ꝝ || glorieuse mere, et a ledification de tous bōs catholiques furent commencees ces presētes || heures par le commandement du roy nostre || sire pour Anthoine verard libraire demourāt || a paris sur le pont nostre dāe a lymage sainct || iehan levangeliste,

ou au palais au premier || pilier devant la chapelle ou len chante la mes || se de messeigneurs les presidens. || — Au-dessous de ce titre, deux stances, l'une de cinq vers, commençant : Jesus soit en ma teste et mon entendement, et l'autre de quatre stances : Qui du tout son cueur met en dieu. Dans l'encadrement, à droite, il y a trois compartiments séparés chacun par deux lignes qui doivent être lues de suite et complétées par les deux lignes qui sont au-dessous du troisième compartiment ; un quatrième compartiment est au bas de la page qui est signée a.

Ces heures que nous désignerons, dit Brunet, sous le nom de *Grandes Heures de Vérard*, parce qu'elles ont environ 23 millim. de plus en hauteur que les autres éditions in-4° données depuis par le même libraire, sont remarquables par les figures et les bordures gravées sur bois qui les décorent (1). Le dernier folio est terminé par la grande marque de Vérard, accompagnée d'un huitain commençant ainsi : « En la parfin de lœuvre louer Dieu. »

Brunet cite un second exemplaire sur papier qui, suivant Renouvier, appartiendrait à la Bibl. Mazarine. Vérification faite par nous-même, nous nous sommes assuré que Renouvier s'est trompé et qu'il a décrit les Heures à l'usage de Poitiers, les seules qui se trouvent à la Bibl. Mazarine, au lieu des Heures de Paris. Voyez plus loin la description de ces Heures.

L'exemplaire qui a servi à cette description et que nous avons vu à la Bibl. Nationale, étant miniaturé, il est difficile de le comparer aux autres éditions, mais il doit être semblable à celles des Heures de Poitiers et de Tours, où quelques changements de prières indiquent seuls que ces Heures appartiennent à un autre diocèse.

Cette édition, pour être complète, doit contenir une deuxième partie que Brunet décrit ainsi (sous le n° 155) : Sensuivēt les suffrages et oraisons des sainctz et sainctes escriptz au kalendrier de ces presentes heures, procedans selon les moys et iours de lan (sans lieu ni date). Petit in-4° goth. de 54 ff. avec fig. Comme ce livre n'a point de calendrier que le titre indique, il est à croire que c'est une partie détachée d'une édition des

(1) Le savant bibliographe nous paraît ici commettre une erreur. Ces heures étaient désignées sous le nom de *Grandes Heures*, par opposition aux *Petites Heures* du même éditeur qui contenaient des prières et des illustrations différentes. Ces dernières in-8° au lieu d'être in-4°. H. 0, 185, l. 0,120, tandis que les Grandes Heures comprenaient 0,220 à 0,250 de hauteur.

Heures imprimées par Vérard, vers 1488. Sur le verso du dernier folio, au-dessous de la marque de Vérard, se lisent les huit vers : En la parfin deloeuvre louer dieu... que nous retrouverons dans les autres éditions. Chaque page est entourée d'un large carré à compartiments. (Cpr l'ex. de la Bibl. Nationale.)

II. HEURES A L'USAGE DE PARIS. *Paris, pour A. Vérard.* 1488.

1 ex. Bibl. Firmin Didot.
In-4° goth. papier. H., 0,227.

Brunet a décrit dans les termes suivants cette édition, que nous n'avons pas vue, mais qui contient les mêmes gravures que la précédente, tout en n'étant pas la même édition :

« M. Amb. Firmin Didot, possède une édition des grandes Heures de Vérard, différente des précédentes, mais portant le même titre et conservant la plus grande partie des mêmes figures et des mêmes bordures, quoique autrement placées. L'exemplaire est imprimé sur papier. Le volume se compose de quinze cahiers, dont les quatorze premiers cotés *a, b*... et de *a* à *m* ont chacun huit folios. A la suite de la sign. m vient immédiatement le cahier p, sans qu'il y ait de lacune apparente dans le texte. Si ce dernier cahier était de huit ff. comme les quatorze autres, il compléterait le nombre de cent-vingt ff., mais dans l'exempl. décrit, il n'a que quatre ff. dont le dernier verso porte vingt-cinq lignes finissant par les mots : *je suis ton serf*, au-dessous desquels est un espace équivalent à quatre ou cinq lignes resté en blanc, et on n'y trouve ni la marque de Vérard, ni le huitain déjà cité. Le cahier a, qui n'a que six ff. dans l'édition de la Bibl. Nationale, en a huit dans celle-ci, et au verso du quatrième se trouve un petit almanach pour vingt-un ans, comprenant les années 1488 à 1508. La figure de l'*homme anatomique* occupe le recto du cinquième folio dont le verso présente la figure du saint Graal. Les trois feuillets suivants sont remplis par le calendrier. Il est à remarquer que l'almanach et les deux figures qui le suivent manquent entièrement dans le premier cahier en six ff. des deux autres éditions. Dans celle-ci, au recto du deuxième folio du cah. I, commencent les prières précédées de ce sommaire : Sensuyvent plusieurs devotes louenges || peticions, oracions ꝯ rẽqstes qui a touts per || sõnes ayant entendement sont necessaires a || dire a nostre seigneur iesu crist. || Parmi ces prières, plusieurs sont en latin, mais le plus grand nombre est en français, ce qui diffère des deux autres grandes éditions de Vérard que nous supposerons plus anciennes que celle-ci. »

Nous sommes de l'avis du savant bibliophile, et on pourra certainement identifier cette édition avec l'une de celles éditées à partir de 1489.

Dans ces conditions, il n'y aurait qu'une édition des grandes Heures parisiennes de Vérard à la date de 1488.

Nous allons donner la description de plusieurs éditions, soit à l'usage de Paris, soit à l'usage de Rouen, de Poitiers ou de Tours, imprimées à la même époque, puisque l'almanach commence en 1488 et va jusqu'en 1508, mais qui cependant paraissent postérieures à la première. Dans ces éditions, on trouve les gravures de la première utilisées à nouveau.

III. HEURES A L'USAGE DE PARIS. *Paris, pour Anthoine Vérard*, s. d. (Almanach de 1488 à 1508.)

BRUNET, n° 121.

1 ex. cat. de la bibl. de feu M. Benedetto Maglione de Naples. 1re partie, n° 18. Vente du 22 au 27 janvier 1894. (Mar. r. dos orné, comp. de fil. sur les plats, tr. dor. Rel. anglaise.) — Hauteur, 0,220.

Gr. in-8° goth. de 112 ff. non chiff., fig. et bordures Sign., a - o par 8 ; le 3e f° de chaque cahier marqué ii.

(F° 1.) A la louange de Dieu de sa tres saincte et || glorieuse mere ꝛ a ledification de tous bons || catholiques furent cõmẽcees ces presẽtes heu || res pour Anthoine Vérard libraire demourãt || sur le pont nostre dame a lymage saint Jehan || levangeliste ou au palais au premier pilier || devant ou on chãte la messe de messeigneurs || les presidens a Paris. ||

Cette édition, que l'on a supposée sans motif avoir été imprimée par Etienne Jehannot ou Janot, le premier des imprimeurs de ce nom, pour Anthoine Vérard, a été décrite par Brunet (V, col. 1603 et 1604, n° 121), mais quoique cette description ait été donnée d'après le présent exemplaire, elle offre beaucoup d'erreurs, ainsi qu'on peut s'en assurer par la description suivante, plus exacte et plus complète, donnée par le rédacteur du catalogue Maglione.

Le recto du premier folio comprend le titre précédé de deux stances, l'une de cinq vers commençant ainsi : Jesus soit en ma teste et mon entendement, et l'autre de quatre vers dont voici le premier : Qui du tout son cueur met en Dieu.

Au verso se trouve, non pas la planche de la Création, mais celle représentant Dieu le Père, Jésus portant sa croix, et au milieu la Vierge présentant son sein ; en haut, le Saint-Esprit ; plus bas, l'*Acteur* (dont on a fait l'éditeur Vérard) agenouillé, un roi, un bûcheron, etc. (Voy. cette planche p. 210.)

Au-dessous de cette planche, commence une Oraison a la Vierge Marie de lacteur de ces pre || sentes heures, || suivie d'une Oraison a nostre seigneur, qui se termine au recto du f° a 4 ; ces deux prières sont en français. L'almanach pour vingt-un ans occupe le verso du quatrième folio.

Au cinquième folio on voit au recto la fig. de l'*Homme anatomique* et au verso celle du *saint Graal* ; enfin, les trois folios suivants sont remplis par le calendrier, qui est en français.

Au recto du septième folio du cahier b se trouve une prière en latin, précédée de ce titre : Oraison pour les fievres, et au verso de ce folio on voit une grande planche représentant, sur le premier plan, la création de la femme et, dans le fond, Adam et Eve, d'abord tentés par le serpent et ensuite chassés du Paradis terrestre (Cpr. p. 212 cette gravure employée également pour les Heures de Poitiers.); au-dessous de cette planche, on lit ce titre pour les Heures de la Vierge qui commencent au folio suivant : Hore intemerate virginis || virginis marie secundum usum || Romanum. ||

Au recto du premier folio du cahier m commencent les prières précédées de ce titre :

Sensuivent plusieurs devotes louen || ges peticions oraisons et requestes qui a tou || te personne ayant entendement sont necessai || res a dire a nostre seigneur iesus crist || ; le plus grand nombre de ces prières est en français, les unes en prose, les autres en vers.

Au verso du folio n viii figure la grande marque de Vérard, accompagnée des huit vers : En la parfin de lœuvre louer Dieu, etc.

Le cahier o comprend les sept pseaulmes en francoys translatees au plus pres du latin et une Oraison tres devote a nostre Seigneur.

Toutes les pages sont entourées de larges bordures composées de quatre compartiments sur la marge latérale extérieure et de un ou deux sur la marge inférieure ; ces compartiments, séparés par des lignes de texte, soit en français, soit en latin, contiennent, sur fonds criblé, des scènes du Nouveau-Testament, des bustes de saints et de saintes, les sibylles, etc.

L'ouvrage est décoré, en outre, de vingt et une grandes planches, en y comprenant celles dont nous avons parlé plus haut et la marque de Vérard, et de trente-sept petites figures placées dans le texte ; deux des grandes planches, la *Visitation* (f° c iii v°) et le *roi David* (f° g ii, r°) se répètent (f° d i v° et oi r°), ce qui les réduit à dix-neuf sujets.

Seul exemplaire connu, sur vélin avec tous les sujets des bordures des pages où se trouvent les grandes planches, les grandes planches elles-mêmes, les petites figures du texte et les initiales peintes avec soin en or et couleur par un miniaturiste habile de l'époque. Il est d'une conservation parfaite et provient des bibliothèques Libri (1862) et Ambroise Firmin-Didot (1879) ; on a substitué l'*ex libris* de Yemeniz à celui de ce dernier bibliophile. Quelques petites taches. Hauteur, 0,200.

L'auteur de la note ci-dessus, en affirmant que c'est le seul exemplaire connu, s'est peut-être trompé. La description suivante d'un autre exemplaire des Heures de Vérard que nous avons trouvée dans un catalogue de 1882 (vente E.-M. B.) [Bancel], nous fait supposer que c'est un exemplaire de la même édition. Dans tous les cas, ce serait une réimpression presque textuelle. Il serait à désirer qu'on put collationner et comparer ces deux exemplaires.

IV. HEURES. *Paris, pour Anthoine Vérard.* (S. d.). Almanach de 1488 à 1508.

1 ex. mar. la Vall. fil. à fr. et large bordure dorée au centre ; dent. inter. tr. dor. (Trantz-Bauzonnet). Hauteur, 0,193. N° 24 du cat. des livres précieux et des manuscrits avec miniatures composant la bibl. de M. E. M.-B. [Bancel]. (Vente par Labitte, du 8 mai 1882 et j. s.)

Nous empruntons la description suivante à ce catalogue :

Heures imprimées pour Ant. Vérard : A la louenge de Dieu, de sa tres saincte et || glorieuse mere et a ledification de tous || bõs catholiques furent commencees ces || presentes heures par le commandement du || Roy Nostre Sire pour Anthoine Verard librai || re demourant a Paris sur le pont Nostre da || me a lymage saint Jehan levangeliste ou || au palais au premier pilier devant ou on || chante la messe de messeigneurs les Presi || dens. (Almanach de 1488 à 1508.)

Nous n'avons trouvé citée nulle part une édition des *Heures de Vérard* qui réponde exactement à la nôtre, laquelle comprend cent-douze ff. non chiff. à trente-une lignes par pages entières, sign. A - B et a - m par huit ff. (le troisième folio de chaque cahier marqué II.)

Petit in-4° goth. bordures à compart. à chaque page et figures sur bois.

Comme dans l'édition dite des *Grandes Heures*, on remarque au-dessus du titre deux stances, l'une de cinq vers, commençant ainsi :

Jesus soit en ma teste et mon entẽdement

et l'autre de quatre vers :

Qui du tout son cueur met en Dieu...

Au verso du titre, se trouve la grande planche que Brunet décrit, d'après l'exempl. de la Bibl. Mazarine représentant Dieu le père, Jésus-Christ portant sa croix, et au milieu la Vierge présentant son sein ; en haut, le Saint-Esprit ; plus bas, l'éditeur offre son livre à un personnage couronné (le roi Charles VIII probablement) ; au-dessus, commence une oraison à la Vierge, suivie d'une autre à Notre-Seigneur, toutes deux en français ; puis vient au verso du quatrième feuillet l'almanach pour vingt-un ans ; la figure anatomique occupe le recto du cinquième feuillet, dont le verso représente la figure du saint Graal ; à la suite, se trouve le calendrier, qui comprend trois feuillets. On y compte, indépendamment des figures dont nous avons déjà parlé et des petits sujets qui se trouvent dans les bordures, seize grandes planches (dont une est répétée) et trente-sept petites, qui ont l'avantage de ne pas être coloriées, chose rare pour les premières Heures de Vérard, ce qui fait ressortir la naïveté des figures et donne un cachet tout particulier aux premiers livres d'heures de ce libraire, le plus célèbre de la fin du xv[e] siècle.

Au recto du septième folio du cahier k commencent les prières, précédées de ce sommaire : « Sensuivent plusieurs devotes louenges, peticions, oraisons et requestes... »

Le plus grand nombre de ces prières est en français, les unes en prose, les autres en vers. Au verso du dernier folio, se trouve la grande marque de Vérard, puis le huitain : « En la parfin de lœuvre louer Dieu... »

V. Heures a l'usage de Paris. (Almanach de 1488 à 1508.) Brunet, 122.

1 ex. Bibl. Nat. n° 1631 (vélins, A. 171, n° 240). 1[er] vol. du cat. Van Praët. D'après cet auteur, l'édition porte exactement le même titre que la précédente édition (n° III) ; seulement, dans ce titre, on lirait *commencescees* au lieu de commencees, et elle a également trentre-trois lignes sur les pages qui sont entières. Mais la hauteur du volume n'est que de 194 millim. On n'y compte que 104 ff. au lieu de 112, parce que le *Psautier en français* n'y est pas joint.

In-8° goth. de 104 ff. non chiff., figures et encadrements. Marque de Vérard au verso du dernier folio.

En somme, c'est une édition à comparer et à vérifier.

Le n° 123 de Brunet doit être l'une des éditions précédemment décrites et nous paraît devoir être supprimé.

VI. Horæ intemerate Virginis secundum usum Pictavensem. *Paris, pour A. Vérard* (s. d.). Calendrier de 1488 à 1508.
Brunet, 119.

1 ex. Bibl. Mazarine. Incunables, n° 614 (1).

In-4° goth. Papier, en 1 vol. de 139 ff. non chiff. à 20 l. par page. Sign. A par 6, B par 8 ; AA jusqu'à FF par 8 ; a par 6, e par 4 (ayant le verso du dernier folio tout blanc) ; ꝑ par 8 et ñ par 4. Fig. et bordures sur bois des grandes Heures de Vérard (n° 1). Initiales et capitales rubriquées au pinceau.

(F° 1 r°.) Titre : A la louenge de dieu, de sa tres saincte ꝯ || glorieuse mere et a ledification de tous bõs catholiques furent commencees ces presẽtes || heures par le cõmandemẽt du roy nostre || sire pour Anthoine Verard libraire demourãt || a paris sur le pont nostre dãe a lymage sainct || iehan levangeliste ou au palais au premier || pilier devant la chapelle ou len chante la mes || se de messeigneurs les presidens. ||

Au-dessus du titre, deux stances, l'une de cinq vers commençant ainsi :

Jesus soit en ma teste ꝯ mon entendement
Jesus soit en mes yeux et mon regardement.

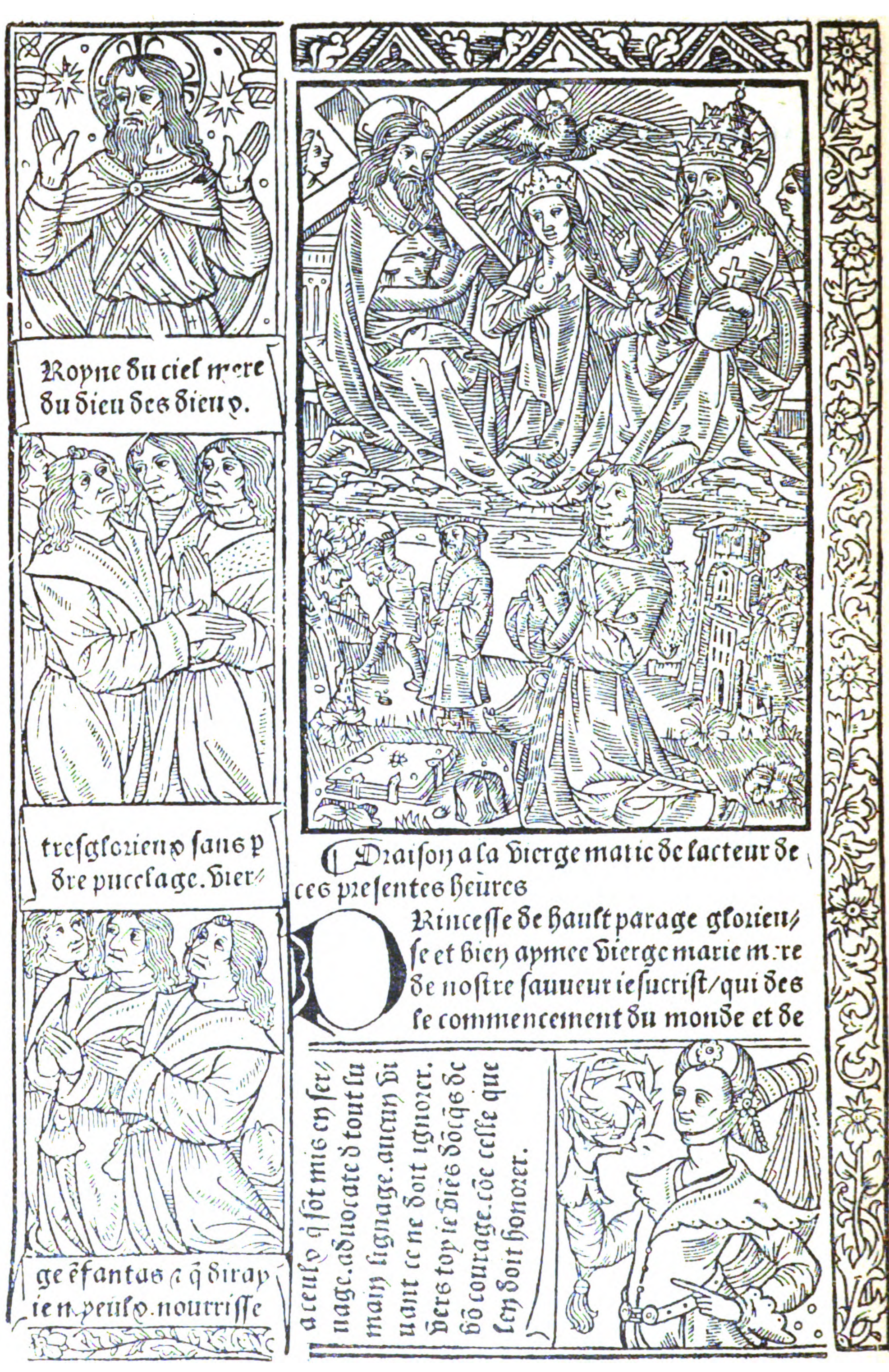
L'autre de quatre stances commençant ainsi :

Qui de tout son cueur met en dieu.

La page est encadrée de petites planches où sont représentés Dieu le père en buste, les trois Rois en demi-figures, deux martyrs et une sybille. Les compartiments sont séparés par deux lignes qui doivent être lues de suite et complétées par les deux lignes qui sont au-dessous du troisième compartiment ; un quatrième compartiment est au bas de la page signée a.

(F° 1 v°.) Grande planche (h., 0,85, l., 0,75), représentant Dieu le père et Jésus portant sa croix ; au milieu, la Vierge présentant son sein droit ; en haut, le Saint-Esprit, et plus bas l'acteur ou l'imprimeur de ces présentes Heures agenouillé. Il est en cheveux longs, vêtu d'une grande robe, avec une aumônière à la ceinture ; il a devant lui son bonnet et son livre. Renouvier, qui a décrit cette planche qu'il attribuait à l'éditeur, dit que c'est le portrait de Vérard. Nous ne voyons pas pourquoi ce ne serait point le portrait de Pierre Le Rouge lui-même, auquel nous attribuons, avec plus de vraisemblance, la gravure de cette planche. Dans le

(1) C'est l'exemplaire qui a été décrit à tort par Renouvier et Brunet comme un exempl. des Grandes Heures de Paris.



Royne du ciel mere du dieu des dieux.

tresglorieux sans p dre pucelage. Vier ge efantas a q diray ie n. peulx. nourrisse

Oraison a la vierge marie de lacteur de ces presentes heures

Princesse de hault parage glorieu/se et bien aymee vierge marie mere de nostre saulueur iesucrist/qui des le commencement du monde et de aceulx q sot mis en ser/uage. aduocate d tout hu/main lignage. aucun vi/uant ce ne doit ignorer. Vers toy ie dies doncqs de bo courage. coe celle que len doit honorer.

UNE PAGE DES GRANDES HEURES DE VÉRARD
à l'usage de Paris, Rome, Tours, Poitiers, etc.

Pierre Le Rouge, 1488.

fond, on voit à droite un roi ; à côté de son palais et à gauche, ce même roi faisant abattre un arbre.

Au-dessous de la planche commence une Oraison à la Vierge-Marie de l'acteur de ces présentes Heures, suivie d'une autre à Nostre Seigneur, toutes les deux en français. Dans la première de ces prières, se trouve une allusion au travail du graveur. L'oraison commence ainsi : Princesse de hault parage. ... mes vices et mes peches mont longtemps recule et distrait, par quoy ne me suis ose ingerer de parler ne prier Iesus Crist ton fils. Car ce eust este trop grande hardiesse a moi veu que iestoye et suis trop grand pecheur de moy presenter devant lui sans avoir l'aide de toi dame, pour me faire ma planche et pour adresser mon oraison envers luy.....

On a supposé que le roi qui figure deux fois sur cette gravure est le roi de France Charles VIII, faisant abattre le bois nécessaire à l'établissement des planches qui ornent le livre d'Heures illustré qu'il aurait commandé. Cette explication est tout au moins admissible et cette histoire ferait grand honneur au graveur Pierre Le Rouge si elle était reconnue exacte.

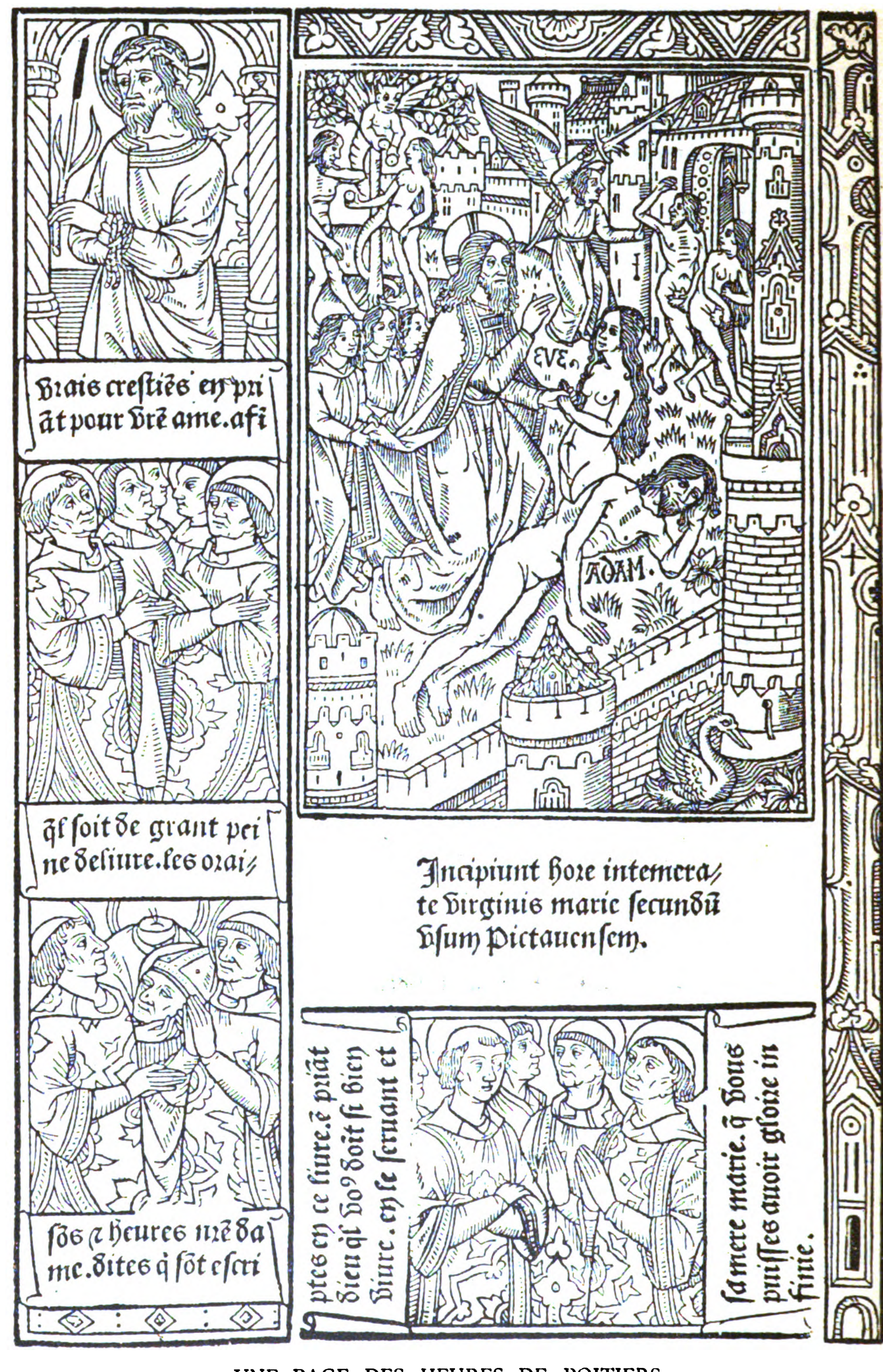
Les pages de ce beau livre sont encadrées de bordures et de planches figurées, séparées comme au titre, par des phylactères où se lisent des oraisons rimées en français. Ce sont, du reste, les mêmes planches que celles des Grandes Heures qui ont été utilisées pour les différentes éditions à l'usage de Paris, de Rome, de Tours, etc. Nous avons profité de la netteté des gravures de cet exemplaire des Heures de Poitiers, imprimées sur papier et non miniaturées, pour reproduire dans notre travail cinq des plus beaux feuillets.

Comme on le voit, le livre se poursuit dans le même arrangement de petits sujets à bordures, de grands sujets aux principaux offices. On y distingue pour les petits sujets : les *Anges en adoration*, les *Evangélistes*, les *Prophètes*, les *Sybilles*, les *Saints*, les *Anachorètes*, les *Enfants en prières*, l'*Annonciation*, la *Nativité*, la *Vierge et l'enfant Jésus*, la *Passion*, le *Calvaire*, l'*Ecce homo*, la *Vierge dans le Ciel*, etc.

Les grands sujets sont au nombre de treize, dont un est répété.

1° *La Création du Monde* (f° 10) (1). Le Créateur orné de la tiare, en robe et manteau, avance la jambe et lève le bras vers le ciel où se trouvent les anges agenouillés, tandis que les mauvais anges sont précipités sous forme de diables. Comme l'a fort bien fait remarquer Renouvier, auquel nous empruntons ces observa-

(1) Cpr. cette planche p. 154.



UNE PAGE DES HEURES DE POITIERS

Paris, Pierre Le Rouge, pour Vérard, 1488.

tions fort justes, « le travail de cette planche montre une assurance de dessin, une sobriété de taille et une netteté de composition qui sont, dès lors, des qualités acquises à l'Ecole française. »

2. *La création de la Femme* (f° 15). Adam est endormi, Eve apparaît. Des anges tiennent le manteau du Créateur pendant qu'il opère. L'absorption du fruit défendu et la punition sont représentées dans le fond par de petites figures adroitement posées. Le paradis est borné par une enceinte fortifiée avec fossés où se promène un cygne. Eve a une figure charmante avec des formes féminines très accusées, en contraste avec celles d'Adam. Au-dessous, on lit ces mots, qui ne laissent aucun doute sur la composition de ces Heures (Cpr. cette planche, p. 212):

Incipiunt hore intemera/ || te virginis marie secundū || usum Pictavensem ||.

3. *Ave Maria gracia plena*. Ici la scène est double ; au-dessus de la Salutation, on voit les quatre vertus : Justice, Miséricorde, Paix et Raison devant le trône du Tout-Puissant. Les unes ont des mines plus sévères que les autres, mais toutes quatre, nous dit encore Renouvier, sont de petites bourgeoises accortes dans leur maintien et leurs jupes déjà très amples.

4. *Ad Terciam* (f° 28). L'Annonciation aux bergers, scène triple traitée avec une bonhomie ravissante : En haut, concert d'anges ; plus bas, trois vieux bergers au milieu de leur troupeau, écoutent entre deux arbres, à côté de leurs chiens et de leurs gourdes. Plus bas encore, de jeunes bergers dansent avec leurs bergères. (Cpr. cette planche p. 92.)

5. *Ad sextam*. Adoration des Rois. Joseph manie le rabot sur la terrasse.

6. *Ad nonam* (f° 32). La Circoncision. Nous retrouverons cette jolie gravure interprétée de la même façon dans l'œuvre de Guillaume Le Rouge. (Cpr. cette planche p. 120.)

7. *Le Massacre des Innocents*. Ils sont, suivant l'usage, en maillot; le graveur, fait remarquer Renouvier, a singulièrement rendu, par des traits en paraphe, les flots de sang qui s'échappent des flancs de deux poupons éventrés sur le devant; mais, avec toute son ingénuité, il dessine en maître ; la mère du premier plan, un genou en terre, un bras étendu vers le ciel, est superbe.

8. *Ad complectorium*. Le couronnement de la Vierge.

9. *David. Tibi soli peccavi ; Domine ne in furore tuo...* Le roi à cheval est poursuivi par un ange armé du glaive ; il tombe dans une mare au milieu de monstres. Cette planche est répétée.

10. *Pro defunctis ad Vesperas*. Service funèbre. Cercueil enfermé

dans un treillis hérissé de chandelles, entouré de prêtres et de pleureurs.

11. *Domine labia mea aperi.* Un roi debout, en chemise et nu-pieds, porte la croix, au milieu de ses soldats.

12. *Veni sancte spiritus.* Les apôtres boivent à la cuillère dans une fontaine sur laquelle plane le Saint-Esprit.

13. *Ad Laudes.* L'Immaculée Conception. Anne et Joachim s'embrassent sur le seuil de la porte dorée.

L'exemplaire que nous venons de décrire se termine pour la première partie au verso du quatrième folio du cahier signé ñ. Il est continué pour la seconde partie, qui commence ainsi : Suffragia plurimorum sanctorum quo || ruȝ nos necesse est habere continuos apud al|| tissimum intercessores incipiunt feliciter. || Cette partie comprend 68 ff. portant les signatures A par 8, B par 6, C par 8, A jusqu'à F par 8, G par 6. Au verso du dernier folio, se trouve la grande marque de l'éditeur Vérard surmontée des armes de France, et au-dessous un huitain commençant par ces mots : En la parfin de lœuvre..... déjà signalé dans les précédentes éditions.

VII. Heures de Tours. *Paris, pour Anthoine Vérard*, 1488.

1 ex. Bibl. de Villafranca, n° 237 *bis*.

Voici la description complète de cette édition relevée dans le catalogue de Villafranca :

Gr. in-8° goth., fig. sur bois. (Cuir de Russie à comp. tr. dor. Reliure anglaise.) H. 0,241, l. 0,156 ; marge 27.

(F° 1.) Titre : A la louenge de dieu de sa tres saincte et || glorieuse mere et a ledification de tous bõs || catholiques furent commencees ces presen || tes heures par le cõmandemẽt du roy nostre || sire pour ãthoine verard libraire demourãt a || paris sur le pont nostre dame a lymage saint || iehan levangeliste ou au palays au premier || pilier devant la chapelle ou len chante la mes || se de messeigneurs les presidens. (Almanach pour les années 1488 à 1508.)

Ce magnifique et rarissime livre d'Heures, appelé par Brunet : *Les Grandes Heures de Vérard*, a été imprimé pour l'usage du diocèse de Tours, ainsi qu'il résulte des deux mentions suivantes : 1° Incipiunt hore intemerate virginis marie secundũ usum Turonensem, et 2° Tours, recueillies, la première, à la suite des Evangiles, feuillet A - i ; la seconde, à la fin des *Heures*, feuillet F 8.

Il est formé de 156 ff. in-4° munis de cinq séries de signatures (une pour chaque section du Manuel) : A, 6 feuillets ; B, 8 feuillets ; A à C, 24 feuillets ; D, 4 feuillets ; D (encore) à F, 24 feuillets ; a long, 8 feuillets ; e long, 4 feuillets ; A à C, 24 feuillets ; A à G, 54 feuillets. Chaque cahier se compose de deux feuilles pliées en quatre, encartées l'une dans l'autre, portant la même signature et numérotées 1 et 2 ; de sorte qu'on lit, par exemple : premier feuillet, A-1 ; deuxième feuillet, rien ; et troisième feuillet, A-ij. Toutes les pages ont chacune vingt-neuf lignes encadrées d'une large bordure à sujets ayant dans la marge extérieure 42 millim. de largeur et dans celle du bas 48 millim. de hauteur.

Un exemplaire de ces *Grandes Heures*, imprimé en 1487 (1), (une année seulement avant celui-ci) pour l'usage de Rome, a été décrit avec soin et détails par Renouvier, dans son étude sur Vérard ; cette description est conforme, quant aux ornements, à celle que l'on pourrait faire du présent livre ; nous renvoyons donc les bibliophiles à l'opuscule très connu de Renouvier ; toutefois, nous signalerons une quatorzième planche, omise dans l'édition de 1487 ou créée pour celle-ci, la *Nativité*, à *Prime* (B 7). Notre tableau spécial indique la distribution de ces planches, à la réserve d'une seule, la première, placée au verso du titre et décrite par le biographe de Vérard. Elle représente la Sainte Vierge dans les cieux, entre le Père éternel et le Fils de Dieu; au-dessous, on aperçoit en prière un personnage qui serait, « à n'en pas douter, le portrait même de Vérard », dit Renouvier. Cette assertion est très vraisemblable, en définitive, attendu que, dans la plupart des anciens manuscrits, l'auteur ou le scribe, ou l'enlumineur, se montrait ainsi en tête d'une invocation rédigée par lui. Dans le fond de cette même figure, on voit encore un roi sortant de son palais, tandis qu'un autre fait abattre un arbre. Renouvier croit voir une allusion à Charles VIII fournissant le bois propre à la gravure des planches destinées à orner le livre qu'il a, comme l'énonce le titre, commandé au célèbre libraire.

Au-dessus du titre, que nous avons reproduit, Vérard a imprimé une invocation à Jésus en vers (Jesus soit en ma teste et mon entendement) que l'on trouve aux *Heures* éditées par Vérard.

Au calendrier, chaque page porte deux mois, avec l'indication des jours malheureux insérée dans les phylactères des bordures.

(1) Ici le savant annotateur nous paraît avoir commis une erreur ; la description de Renouvier se rapporte à l'édition de 1488, l'édition de 1487 ne comprenant que des gravures inférieures, ainsi que le dit lui-même Renouvier.



Partout ailleurs qu'au calendrier, les bordures sont divisées en quatre compartiments séparés par des légendes presque toutes en français et composées en grande partie par Vérard sur les prophéties des Sibylles, sur la vie de Marie, de Jésus et des Saints.

Les Oraisons en langue française sont nombreuses ; les Heures sont toutes terminées par une prière en vers.

Remarques : Pas de repère. — Le verso de e long 4 est demeuré blanc. — Toutes les capitales sont rubriquées rouge ou bleu. — Marque de Vérard au verso du dernier folio.

Pour servir à l'histoire des livres, nous rappellerons, avec un catalogue anglais, qu'un exemplaire en vélin a été vendu à la vente Perkins 5,600 francs.

VIII. HEURES A L'USAGE DE ROME. *Paris, pour A. Vérard.* (Almanach pour 21 ans, de 1488 à 1508.)

BRUNET, 120.

1 ex. Bibl. Didot.

In-4° goth. avec grandes planches et encadrements.

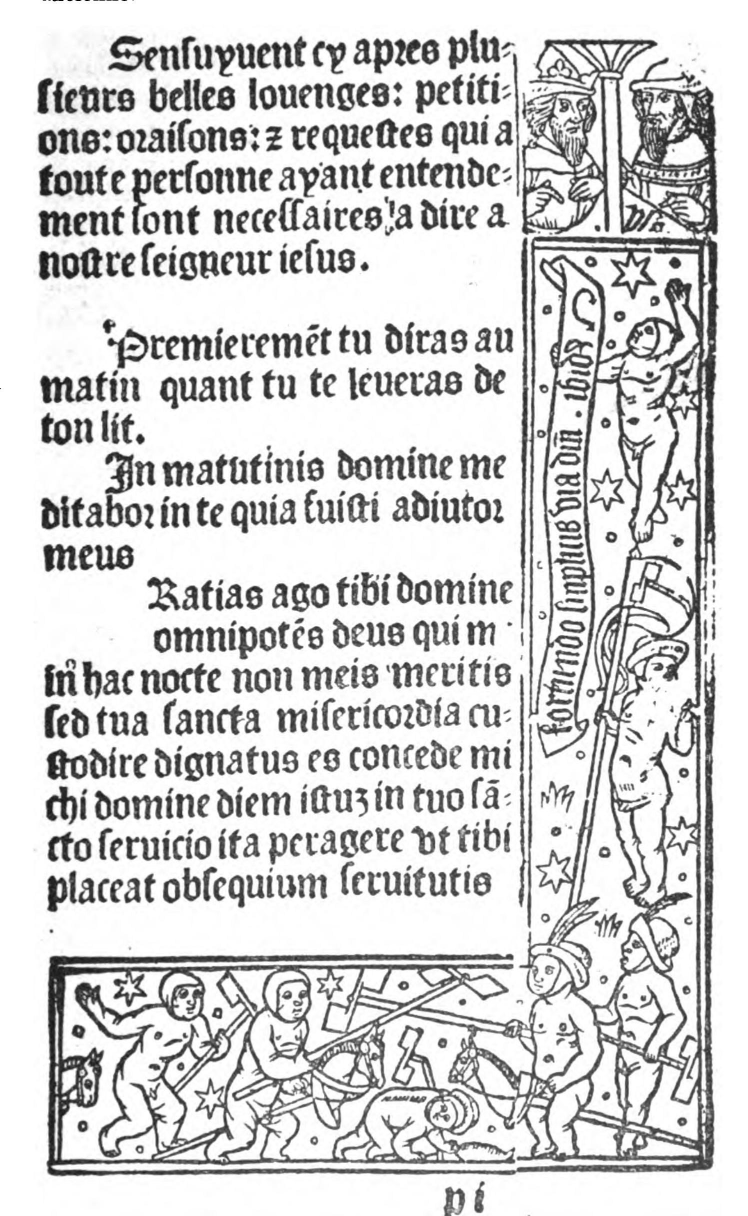
Cette édition, dit Brunet, est de Vérard, mais le recto du 1er folio de l'exempl. que nous avons sous les yeux étant resté en blanc, ni le nom de l'imprimeur, ni la date ne s'y trouvent. Le verso de ce premier folio offre la figure de l'homme anatomique. L'almanach est au recto du 2e folio dont le verso reproduit la figure du saint Graal. L'exemplaire décrit s'arrête au verso du 4e folio du cah. I où commencent les prières *Ad complectorium*, mais il n'est pas complet. Il contient seize grandes planches déjà employées, les unes dans la grande édition de Vérard décrite ci-dessus, les autres imitées de celle de Vostre. Les bordures présentent des sujets de l'histoire sainte, des bustes de personnages de différentes conditions et quelques arabesques, mais pas la Danse des Morts qu'on rencontre dans les éditions de Simon Vostre. Nous la croyons un peu moins ancienne que celles dont les bordures offrent d'autres sujets.

N'ayant point rencontré d'exemplaire de cette édition, nous sommes obligé de nous contenter de cette description, suffisante du reste pour la faire reconnaître.

IX. HEURES A L'USAGE DE..... *Paris, pour Anthoine Vérard*, 5 janvier 1489. (1490. N. st.)

In-8° de f° non paginés, à 20 ll. par page. Sign. A-P. H., 0,185; l., 0,135 (ff. non rognés). Petits bois en bordure au bas et sur le côté extérieur de chaque folio. Pièces en latin et en français.

Nous ne connaissons cette édition que par un fragment de quatre folios trouvés à la Bibliothèque Nationale en dépeçant une reliure ancienne.


Sensuyuent cy apres plu-
sieurs belles louenges: petiti-
ons: oraisons: z requestes qui a
toute personne ayant entende-
ment sont necessaires a dire a
nostre seigneur iesus.

Premieremēt tu diras au
matin quant tu te leueras de
ton lit.
In matutinis domine me
ditabor in te quia fuisti adiutor
meus
Gratias ago tibi domine
omnipotēs deus qui m
in hac nocte non meis meritis
sed tua sancta misericordia cu-
stodire dignatus es concede mi
chi domine diem istuz in tuo sā-
cto seruicio ita peragere vt tibi
placeat obsequium seruitutis

pi

UN FEUILLET DES PETITES HEURES DE VÉRARD.

Paris, 5 janvier 1489.

En tête du 1er f° r° de ce fragment, sign. p i, on lit : Sensuy- vent cy apres plu/ || sieurs belles louenges : petiti/ || ons : oraisons : 𝔷 requestes qui a || toute personne ayant entende/ || ment sont necessaires a dire a || nostre seigneur iesus. ||

Dans le haut du folio, à droite, petit bois représentant deux personnages à mi-corps séparés par un pilier et se faisant face ; l'un des deux a le chef orné d'une couronne. Au-dessous, un enfant au milieu des astres soutient une banderolle avec légende biblique, tandis que d'autres enfants simulent un combat sur des chevaux de bois. (Cpr. cette planche ci-contre.)

Au verso de ce folio, on lit : Quant tu ystras hors de || ta maison dy..... Dans le haut, à gauche, deux personnages dont un roi. Au-dessous, bordure garnissant le côté et le bas et représentant treize personnages, hommes et femmes, en prière, avec deux banderolles et légendes bibliques. (Cpr. photogravure p. 223.)

(F° 2 r°.) Ce folio est déchiré à moitié. On lit en tête : Quant on prend le pain || La bordure de côté n'existe plus. De celle du bas, on ne voit que deux figures d'hommes.

Au verso on lit : Contre la tempeste || et au bas on distingue un enfant et un papillon faisant partie d'une planche qu'on reconnaîtdans l'édition suivante.

(F° 3 r°.) Dans le haut on lit : Pour impetrer grace || de ses pechez. || Dans le haut, à droite, petit bois représentant Dieu bénissant. Au-dessous, bordure fleurs et oiseau, avec une banderolle sur laquelle on lit : Respice finem. Dans le bas, quatre femmes dans l'attitude de la prière. (Cpr. photogravure p. 225.)

(F° 3 v°.) Dans le haut on lit : Pour quelque tribulation. || Sur le côté et dans le bas, bordure formée de trois compartiments sur laquelle on a tracé un concert d'anges à genoux, au milieu des cieux, avec trois banderolles sur lesquelles le mot *Sanctus* est répété. (Cpr. photogravure p. 221.)

(F° 4, qui paraît le dernier.) Au recto on lit : Ces presentes heures furēt || achevees le v iour de janvier || lan mil cccc. quatre vingtz || et neuf. Pour anthoine verard || libraire demourant a paris sur || le pont nostre dame a lenseigne || de sainct iehan levangeliste ou || au palays au premier pillier de || vant la chapelle ou on chante la || messe de messeigneurs les presi || dens. — Dans le bas et sur le côté, bordure sur laquelle on a représenté des personnages en prière avec trois banderolles à légendes. — Au verso, grande marque de Vérard. H., 0,111 ; l., 0,074.

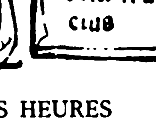
Nous ne connaissons pas d'exemplaire complet de cette édition, qui paraît être le type des *Petites Heures* abrégées de Vérard.

Mais nous allons retrouver dans l'édition suivante les mêmes bordures spéciales qu'on ne trouve pas dans les *Grandes Heures* décrites précédemment.

Ces presentes heures furet acheuees le v. iour de Januier lan Mil. CCCC. quatre vingtz et neuf Pour anthoine verard libraire demourant a paris sur le pont nostredame a lenseigne de sainct iehan leuangeliste ou au palays au premier pillier de uant la chapelle ou on chante la messe de messeigneurs les presi dens.







UN FEUILLET DES PETITES HEURES

Paris, pour Vérard, 5 janvier 1489.

X. HEURES A L'USAGE DE PARIS. *Paris (Pierre Le Rouge), pour Anthoine Vérard*, 8 février 1489 (1490 n. st.).

1 ex. Bibl. Nat. (Réserve, n° 1,632.) Vél. rel. mar. br. gauffré avec flammes et fleurs de lis. H., 0,190 ; l., 0,130.

In-8° goth. de 94 ff., dont 8 ff. prélim. non sign. et 86 ff. sign. a - l par 4 ; aa par 2. Gravures sur bois avec bordures des deux côtés. Almanach de 1488 à 1508.

(F° 1 r°.) Le saint Graal soutenu par deux anges. H., 0,100 ; l., 0,067. Au-dessous on lit : Cest la mesure de la plaie du coste nr̃e seignr̃ || Iesucrist et fut apporte de cõstãtinople au roy char || lemaine affin que nulz ẽnemis ne lui penssent nuy || re en bataille...

Comme l'a fait remarquer J. Renouvier, la planche du saint Graal remplace la gravure où l'artiste s'est représenté à genoux pendant que le Roi donne des ordres pour abattre l'arbre qui donnera le bois nécessaire au graveur pour son travail. Cette planche paraît avoir été réservée spécialement pour orner les *Grandes Heures*.

On retrouvera le saint Graal dans les *Heures* imprimées pour Vérard de 1506 à 1510.

(F° 1 v° et suiv.) Petit almanach pour XX ans.

A partir de ce folio, toutes les pages sont encadrées de bordures à sujets d'enfants jouant à différents jeux, d'animaux, fantastiques ou autres, de saints et saintes en prières, d'épisodes de la création. Nous avons vu que dans la précédente édition les bordures n'existent que du côté extérieur.

(F° 2 v°.) L'Homme anatomique. H., 0,084 ; l., 0,082.

(F° 9.) In principio erat verbum. — Les Bienheureux et les Diables (C'est la planche des éditions antérieures que nous avons reproduite p. 154.) Au-dessous, armoiries peintes spéciales à cet exemplaire, soutenues par deux anges et qu'on retrouve en plusieurs endroits du volume.

(F° 11 v°.) Création de la Femme. (Planche reproduite p. 212.)

(F° 12 r°.) L'Annonciation, gravure à deux compartiments. H., 0,114 ; l., 0,075.

(F° 12 v° et suivants.) Petits bois intercalés dans le texte représentant des épisodes de l'ancien et du nouveau Testament.

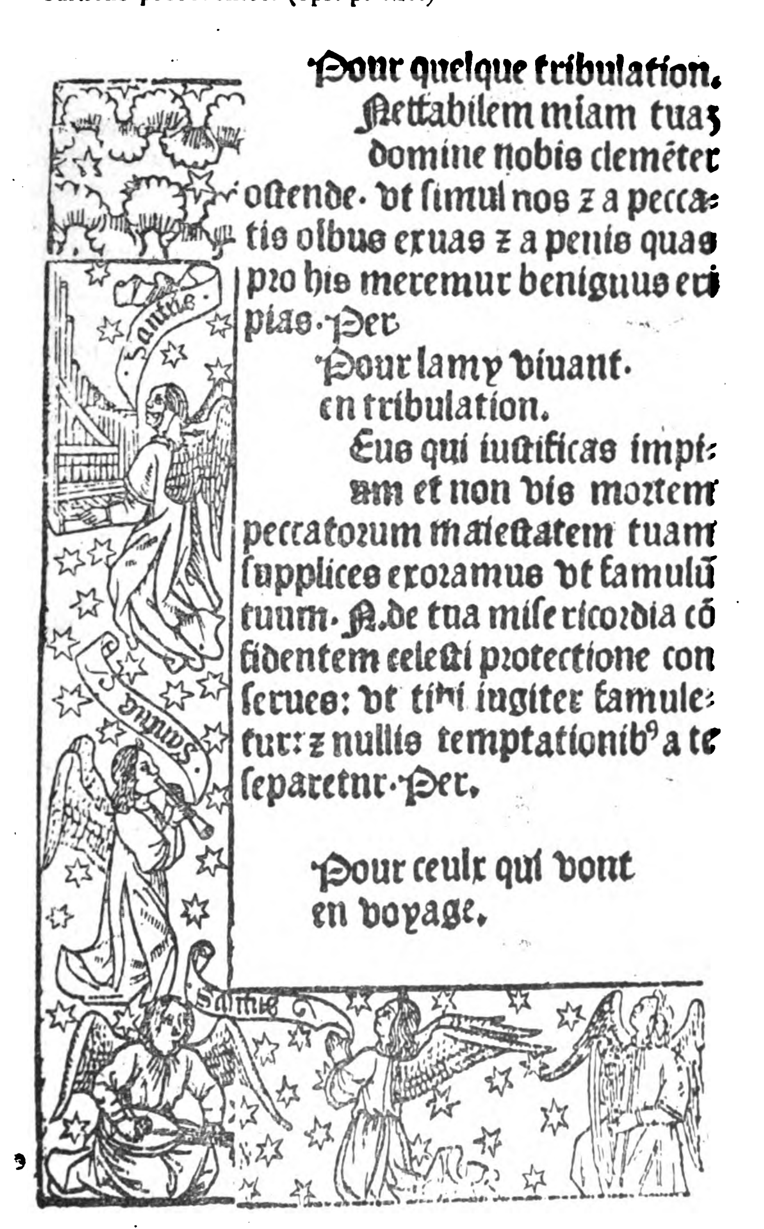
(F° 16 v°.) Ad Laudes. — La Visitation. H. 0,114 ; l., 0,075.

(F° 21 v°.) Ad primam. — Annonciation aux Bergers, en deux compartiments. H., 0,115 ; l., 0,075.

(F° 23 v°.) Ad terciam. — L'Adoration des Bergers. (Voir cette pl. p. 92.)

(F° 25 v°.) Ad sextam.— L'Adoration des Mages. Même planche qu'aux éditions précédentes.

(F° 27 r°.) Ad nonam.— La Circoncision. Même planche qu'aux éditions précédentes. (Cpr. p. 120.)



Pour quelque tribulation.
Ineffabilem miam tuaȝ
domine nobis clemẽter
ostende. vt simul nos ꝛ a pecca-
tis oibus exuas ꝛ a penis quas
pro his meremur benignus eri-
pias. Per.
Pour lamy viuant.
en tribulation.
Deus qui iustificas impi-
um et non vis mortem
peccatorum maiestatem tuam
supplices exoramus vt famulũ
tuum. N. de tua misericordia cõ
fidentem celesti protectione con
serues: vt tibi iugiter famule-
tur: ꝛ nullis temptationib⁹ a te
separetur. Per.

Pour ceulx qui vont
en voyage.

UN FEUILLET DES PETITES HEURES

Paris, pour Vérard, 5 janvier 1489.

(F° 29 r°.) Ad vesperas. — Massacre des Innocents.

(F° 33 v°.) Ad complectorum. — Couronnement de la Vierge.

(F° 50 v°.) Pro defunctis ad vesperas. — Gravure représentant un catafalque et une cérémonie funéraire. Même planche qu'aux précédentes éditions.

(F° 88 numéroté 82 r°.) Ces presentes heures furent acheveees || le viii. iour de fevrier lan. Mil. cccc. || quatre vingtz et neuf pour Anthoine verard || libraire demourant a paris sur le pont nre || dame a lenseigne saint iehan levãgeliste || ou au palais au premier pillier devant la || chapelle ou on chante la messe de messei/ || gneurs les presidens. ||

(F° 82 v°.) Grande marque de Vérard recouverte, sur l'exemplaire de la Bibliothèque Nationale, par les armoiries notées cidessus et répétées deux fois, l'une en forme d'écusson, l'autre en forme de losange.

(F° 89 r°.) Domine labia mea aperies. — Le roi David portant la croix. H., 0,111 ; l. 0,075.

(F° 91 r°.) Domine labia me aperies. — Les apôtres buvant à la cuillère. Mêmes dimensions que la planche précédente.

XI. Heures de la Vierge a l'usage de Rome. *Paris, pour Anthoine Vérard.* 20 août 1490.
Brunet, 125.

1 ex. Bibl. Nat. Vélins. (Inventaire B. 1891.)

In-4° goth. de 107 ff. Nomb. grav. sur bois. Sign. A iii - a - m par 2. Lettres initiales et capitales rubriquées.

(F° 1 r°.) Il n'y a pas de titre. L'ouvrage commence, ainsi que plusieurs des éditions précédentes, par une invocation à Jésus en huit vers commençant ainsi :

Jesus soit en ma teste et mon entendement,
Jesus soit en mes yeux et mon regardement...

Plus bas on lit des conseils hygiéniques comme il était d'usage alors d'en mettre dans les ouvrages de dévotion :

Bon et brief régime.

Humble maintien, joyeux et asseure
Langage meut amoureux véritable
Habit moyen honneste assaisonne
Froit en son fait constant ꝯ raisonnable
Hanter les bons saiges vaillans et preux.
Refection sobre a heure brefve table
Font lhõme saige et a tous gracieux.

La page, ainsi que les suivantes, est encadrée de vignettes représentant des sujets divers. Dans le haut de ce folio, Jésus montrant les marques de ses mains ; personnage drapé, le chef

mee. Qui viuis.
Quant tu ystras hors de ta maison dy.
Vias tuas domine demonstra michi: z semitas tuas edoce me. Gressus meos dirige secũdum eloquium tuum: vt nõ dominetur mei omnis iniusticia. Dirige gressus meos in semitis tuis: vt non moueantur vestigia mea.
Quant tu entreras en leglise dy.
Asperges me domine ysopo z mũdabor lauabis me z super niuem dealbabor. Miserere mei deus secundum magnam misericordiam tuam.
Quant tu seras deuant le crucifix dy.

magna est super celos mia tua.

UN FEUILLET DES PETITES HEURES

Paris, pour Vérard, 1489.

couvert d'un chapeau, représentant sans doute Dieu le père ; trois groupes de femmes debout; la Vierge entourée de rayons; la résurrection, la sortie du tombeau, etc.

(F° 1 v°.) Almanach pour vingt ans. Dans l'encadrement se trouvent des personnages debout, une Pentecôte, etc.

(F° 2 r°.) Janvier et février. Dieu bénissant, anges à genoux et debout, etc.

(F° 2 v°.) Mars et avril.

(F° 3 r°.) Mai et juin.

(F° 3 v°.) Juillet et août.

(F° 4 r°.) Septembre et octobre.

(F° 4 v°.) Novembre et décembre.

Tous ces folios, ainsi que les suivants, ont des bordures et encadrements composés de petits sujets ayant déjà figuré dans les éditions précédentes.

(F° 5 r°.) A principio erat verbum.

(F° 13 v°.) Incipiunt hore beate marie virginis secundum usum Romane curie.

(F° 14 v°.) Ave gracia plena.

(F° 19 r°.) Ad Laudes. L'Immaculée conception.

(F° 23 r°.) Domine labia me aperi. Les apôtres boivent à la cuillère rangés autour d'une fontaine sur laquelle plane le Saint-Esprit.

(F° 24 r°.) Ad matutinas de conceptione. La gravure est la répétition de celle décrite au f° 19 r°.

(F° 25 r°.) Ad primam. (De nostra domina.) Adoration des bergers en trois scènes charmantes.

(F° 28 r°.) Ad terciam. (De nostra domina.)

(F° 30 v°.) Ad sextam. Adoration des rois dans la maison. Au-dessous, dans l'étable, Joseph travaille à son établi.

(F° 33 v°.) Ad nonam. La Circoncision. Cette gravure est bien dans la gamme du petit bois des éditions de Chablis et de Troyes par G. Le Rouge; il est seulement de proportions plus grandes.

(F° 36 v°.) Le Massacre des Innocents.

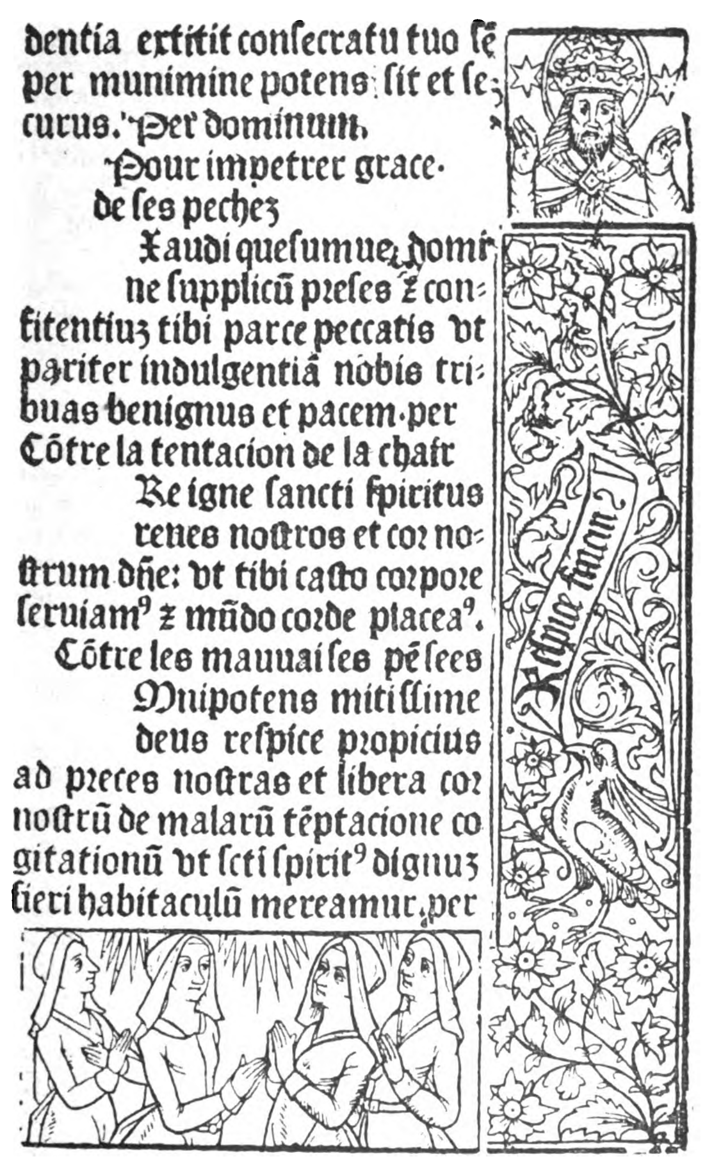
(F° 40 v°.) Ad complectorium. Le couronnement de la Vierge.

(F° 51 v°.) David. Tibi soli peccavi, Domine, ne in furore tuo. Le roi à cheval, poursuivi par un ange armé de l'épée vengeresse, tombe dans une mare remplie de monstres.

(F° 62 r°.) Pro defunctis ad vesperas. Cercueil entouré de flambeaux ; prêtres et femmes pleurant.

(F° 107 v°.) Marque de Vérard, au-dessous de laquelle on lit : Ces heures furẽt achevees en lhonneur de nos || tre seigneur iesucrist & de la glorieuse vierge ma || rie. Le xx iour daoust.

Mil cccc. quatre vings & || dix. Pour Anthoine Verard libraire demorãt a || paris sur le pont nostre dame, a lymaige s. iehan levãgeliste ou au palais au p̃mier pillier devãt || la chapelle ou lon chante la messe de messeig- || neurs les presidens. ||


dentia extitit consecratu tuo sẽ
per munimine potens: sit et se-
curus. Per dominum.
Pour impetrer grace
de ses pechez
Xaudi quesumus domi-
ne supplicũ preces & con-
fitentiũ tibi parce peccatis ut
pariter indulgentiã nobis tri-
buas benignus et pacem. per
Côtre la tentacion de la chair
Re igne sancti spiritus
renes nostros et cor no-
strum dñe: ut tibi casto corpore
seruiam⁹ & mũdo corde placea⁹.
Côtre les mauuaises pẽsees
Mnipotens mitissime
deus respice propicius
ad preces nostras et libera cor
nostrũ de malarũ tẽptacione co
gitationũ ut sctĩ spirit⁹ dignũ
fieri habitaculũ mereamur. per

UN FEUILLET DES PETITES HEURES
Paris, pour Vérard, 1489.

Nous avons voulu décrire entièrement cette édition des Heures de Vérard et rappeler les gravures qu'elle contient, parce qu'elle nous a paru l'une des plus complètes de celles qui furent imprimées pendant l'existence à Paris de Pierre Le Rouge, soit à l'usage du diocèse de Paris, soit à l'usage de Tours, de Besançon et autres.

Pour terminer cette série des *Heures* imprimées par Pierre Le Rouge pour le compte de Vérard, il nous faudrait encore consacrer un article à la description d'une autre édition des *Heures de la Vierge?* imprimée à Paris pour Anthoine Vérard (circa 1491). Mais nous nous contenterons de la mentionner ici, car jusqu'à présent nous n'en connaissons que deux feuillets qui ont été trouvés récemment à la Bibliothèque Nationale en dépeçant une reliure ancienne. Les quatre pages, qui nous ont été obligeamment communiquées par M. Delisle, sont remplies par des prières à la Vierge en latin et encadrées par des gravures qui rappellent bien la main de Pierre Le Rouge et qui sont empruntées aux éditions portant les dates du 5 janvier et du 8 février 1489.

Les caractères de ces éditions sont différents ; ils nous paraissent semblables à ceux employés par Pierre Le Rouge pour les *Heures de la Vierge* qu'il imprima en 1491 pour Vincent Commin. Une partie des bois employés pour les bordures est empruntée aux éditions décrites plus haut sous les nos IX et X.

Ces renseignements suffiront, sans doute, pour faire retrouver l'édition à laquelle ces feuillets appartiennent.

10. LA MER DES HYSTOIRES. *Paris, Pierre Le Rouge, pour Vincent Commin, libraire.* 1488.

1 ex. Bibl. Nat. (Invent. Réserve G 215.) Rel. maroq. fil. et b. dorés, avec les gravures enluminées.

2 vol. gr. in-f° goth. papier, à 2 col. de 50 lignes, avec chiffres et signatures. Gravures sur bois très nombreuses et très remarquables (près de 200, dont un certain nombre répétées).

La Bibl. Nat. possède, en outre, l'exemplaire de ce beau livre imprimé sur vélin et décoré de miniatures admirables qui a été offert au roi Charles VIII. Ces miniatures décèlent un artiste hors ligne possédant une grande habileté et un goût exquis.

T. I. 12 ff. non chiff. occupés par le titre, la préface et la table des chapitres, et 257 ff. chiff. pour le texte. — T. II, 8 ff. prélim. contenant le même titre qu'au premier volume et la table des chapitres ; 271 ff. chiff. pour le texte, et enfin 28 ff. non chiff., dont le premier blanc, renfermant le martyrologe des saints. Au dernier folio, la souscription et la marque de P. Le Rouge. Sign. AA - MM par 4 ; NN par 5 ; ā, ē par 4 ; t, ō par 3 ; f f par 4.

Filigranes. Un Y à la queue barrée et fleuronnée, surmonté d'une croix latine. C'est une des marques du papetier Nicolas Ludot, de Troyes. Nous la retrouverons dans d'autres ouvrages.

Nous allons signaler les principales gravures sur bois de cette belle édition :

(T. I. F° 1 non chiff.) Titre : *Le premier volume de la Mer des Hystoires.* Grande lettre initiale L. Cette magnifique gravure sur bois rappelle de suite un maître qui fut certainement un dessinateur et un calligraphe habile, avant de devenir un graveur sur bois. La lettre est entourée d'animaux et de dessins fantastiques. La reine de Lydie, accompagnée d'un chevalier fièrement campé dans son armure de fer, complète cette ornementation étrange dans sa simplicité, mais du plus bel effet. Nous avons donné un *fac simile* de cette belle planche à la page 149 et l'avons placée en face de la même lettre ornée de la *Danse macabre*, à laquelle elle ressemble par tant de points.

(F° 13 folioté 1.) Grand I orné et accompagné d'arabesques, avec une belle figure du Christ bénissant placée au centre. Nous avons également fait reproduire cette lettre page 16.

(F° 3.) Création de la Lumière.

(F° 4 v°.) Création de la Terre. Le Père éternel étendant la main comme dans la lettre I du f° 1.

(F° 7 v°.) Création des Animaux.

(F° 8 r°.) Création de la Femme.

(F° 13 v°.) Le repos du septième jour. Personnages adorant la Trinité.

(F° 16 r°.) Grande planche représentant le Père éternel, au milieu d'un concert séraphique, soutenant une chaîne de médaillons généalogiques avec Adam et Eve et leurs enfants. Au coin, à droite, la scène du meurtre d'Abel. Le tout encadré par des bordures mobiles où nous trouvons, au milieu d'arabesques et d'animaux fantastiques, la reproduction de l'oiseau qui se trouve sur la marque de Pierre Le Rouge.

(F° 24.) Construction d'une ville. On trouve dans les deux volumes plusieurs variétés de ces gravures représentant des ouvriers dans diverses attitudes et construisant des édifices. Ils sont intéressants en ce qu'ils nous montrent ce qu'était un atelier de construction au xve siècle et de quels outils on se servait alors. On y remarque l'emploi de la brouette, qu'une légende du xviiie siècle a fait inventer par Pascal, tandis qu'elle était connue depuis bien longtemps.

(F° 34.) *Le second âge commence à Noë.* Grande planche repré-

sentant le sacrifice d'Abraham, l'arche, etc., avec chaînes soutenant des médaillons généalogiques.

(F° 42.) Ecrivain dans sa bibliothèque.

(F°s 70 et 71.) Grande et curieuse carte du Monde avec personnages tirés en noir.

(F° 112 v°.) Grande S ornée. Dragons et animaux fantastiques au milieu de fleurs et feuillages. Au bas, grande planche en bordure qu'on retrouve souvent dans le corps du volume. Fleurs, oiseaux et arabesques avec deux écussons restés en blanc pour permettre la peinture des armoieries des nobles acquéreurs de l'ouvrage. Nous avons reproduit en fac-simile ce magnifique feuillet.

(F° 168 v°.) Arbre de Jessé.

(F° 257 v°.) Marque de Pierre Le Rouge, au-dessus de laquelle on lit : « Ce premier volume fut acheve a || Paris par Pierre Le Rouge imprimeur || du Roy lan mil iiij$_c$iiij xx et viij ou || mois de juillet. ||

Nous retrouvons au t. II la plupart des planches du t. I ; quelques-unes seulement paraissent pour la première fois. Le titre se compose, comme au premier volume, de la grande lettre L à côté de laquelle on lit : Le second volume de || la mer des hystoires. ||

(F° 25 v°.) Saint Jehan l'évangéliste ; petite gravure encadrée dans des arabesques et grotesques ; la légèreté de ce dessin savant et sobre est à noter ; c'est bien la même main qui a tracé ces fines arabesques où se jouent oiseaux et animaux, signalées dans le premier volume. H. avec la bordure, 0,100 ; l., 0,077. (Cpr. fac-simile, p. 173.)

(F° 33 v°.) Le philosophe Carnéides et sa femme.

(F° 70.) *L'Annonciation à la Vierge Marie.* H. avec la bordure, 0,116 ; l.,0,078.

(F° 70 v°.) *La Vierge et sainte Elisabeth.* H. avec la bordure, mêmes dimensions.

(F° 72 v°.) Jésus bénissant ; grand bois déjà signalé au t. I et reproduit dans notre travail (p. 16).

(F° 73 v° et 74 r°.) Le sixième âge. 2 grandes planches d'anneaux généalogiques accompagnant la lignée de la Vierge Marie avec plusieurs gravures représentant le Père éternel, l'Annonciation, la naissance de Jésus, etc. H. de chaque grav., 0,370 ; l., 0,247.

(F° 78 r°.) L'adoration des Mages.

(F° 88 v°.) Jésus sur la croix, entouré des saintes femmes.

(F° 89 r°.) La Pentecôte.

(F° 91 v°.) Communion de la Vierge.

(F° 101 v°.) L'auteur lisant devant un personnage assis sur un trône et entouré de ses familiers. H., 0,097 ; l., 0,077.

(F° 124.) Gravure à deux compartiments ; dans le premier, on a représenté une troupe d'hommes d'armes sortant d'une ville et



L'ADORATION DES MAGES
Paris, Pierre Le Rouge, 1488.

stationnant devant un fleuve ; dans le second, procession de moines dans une basilique. H., 0,104 ; l., 0,178.

(F° 137.) Bataille de Tolbiac et baptême de Clovis. Magnifique gravure à pleine page, à deux panneaux séparés par une colonne au bas de laquelle se trouve un oiseau évidemment placé là intentionnellement et qui nous paraît le même que celui qui figure sur la marque de Le Rouge. Nous donnons dans notre travail le facsimile de cette belle planche qui est répétée au f° 214. H., 0,250 ; l., 0,185 ; et avec la bordure, h., 0,370 ; l., 0,250.

A la suite du texte qui a rapport à cette gravure, on lit : « ..... En son temps vivoit..... *sainct Germain, evesque d'Aucerrois et Severin abbe de Sainct Morice de Chableis.* »

(F° 218.) Généalogie des rois de France (de Jean à Charles VI).

(F° 243.) Généalogie de Louis XI en médaillons ; grande planche à pleine page ; au bas portrait de Charles VIII ; on voit à côté de l'effigie du roi celle de Marguerite d'Autriche, à laquelle il était fiancé. On sait que ces projets de mariage furent rompus et que le comte de Dunois, par d'habiles négociations, parvint à rompre ce mariage et à faire épouser au roi Charles VIII Anne de Bretagne, héritière du duché, qui se trouvait ainsi annexé à la France.

L'exemplaire de la *Mer des Hystoires* sur vélin, offert au roi Charles VIII et déposé actuellement à la Bibl. Nationale, a dû l'être postérieurement au mariage du roi qui eut lieu le 16 décembre 1491, car aux lieu et place de l'effigie de Marguerite d'Autriche gravée sur bois au f° 243, en 1488, on a peint le portrait de la jeune reine Anne de Bretagne.

Le f° 271 est le dernier du sixième âge, qui prend fin à la mort de Louis XI et à l'avènement de Charles VIII.

Il est suivi d'un feuillet blanc et de 28 folios non paginés contenant le martyrologe des saints. Au dernier folio on lit : « Et sic est finis. || Ce present volume fust acheve ou || mois de fevrier pour Vincent Comin || marchant demourant a lenseigne de la || Rose en la rue noeufve de Nostre Dame || de Paris, et íprime par maistre Pierre || Lerouge libraire et imprimeur du Roy || nostre sire. Lan mil cccc iiij xx et VIII. »

Au-dessous, la marque de Pierre Le Rouge, non accostée de fleurs de lis (reproduite p. 172.)

Enfin, à la suite, on trouve 7 folios non chiffrés pour les tables.

Avant de quitter cette première édition de la *Mer des Hystoires*, nous voulons donner le relevé des fêtes commémoratives des saints dont la nomenclature figure au chapitre 115 du tome II. Nous y trouvons les noms de beaucoup de saints honorés dans notre région, et nous inscrivons plus bas les noms qui appartiennent soit au diocèse d'Auxerre, soit à ceux de Sens, Autun, Langres et Troyes.

Ce relevé nous persuade de plus en plus que la rédaction de la *Mer des Hystoires* a été faite sans doute par un chanoine du Beauvoisis, puisqu'il l'annonce lui-même dans la préface, mais l'auteur ou le traducteur devait être certainement originaire de la Champagne ou de la Basse-Bourgogne ; il en énumère avec trop de complaisance les saints et saintes, et sa liaison intime avec un habitant de Sens, André de la Haye, seigneur de Chaumot, rece-

veur des aydes et payements des gens de guerre ès ville et élection de Sens, nous en apporte une preuve de plus, ainsi que nous l'avons fait remarquer plus haut.

Fêtes des Saints de la Région bourguignonne et champenoise indiquées dans la Mer des Hystoires, édition de 1488.

1er Janvier. — A Austun le trespas de sainct Agrippin, evesque et confesseur.

3. — En la cite de Paris le trespas de saincte Genevieve vierge, laquelle dediee a J.-C. par les bonnes doctrines de s. Germain, evesque dauxerre fist mains miracles.

14. — En la cité d'Otun la translation de saint Symphorien martir.

17. — A Langres, la solemnite des sainctz jumeaux cest a scavoir Speosippus, Eleusippus et Melleusipe lesquels aages de 25 ans, avec leur ayeule saincte Leonille et sainctes Jouille et Neors recurent martyre au temps de lempereur Aurelien.

26. — Ce mesme jour a Troyes sainct Patrocle martir.

28. — En la cite de Austun saint Raron evesque et confesseur.

20 Avril. — A Auserre sainct Maritain (saint Marien.)

21. — A Sens sainct Leon evesque.

29. — Du terroir de Langres sainct Robert premier abbe de lordre de Cisteaux.

5 Mai. — A Ausserre, sainct Jovinien lecteur et martir.

23. — A Langres la feste de saint Didier evesque et martir.

26. — Du terroir de Ausserre la passion de sainct Prisce martir avec grande compaignie dautres martirs.

10 Juin. – En la cite dAusserre sainct Censuire evesque et confesseur.

18. — Ou terroir de Sens le trespas de sainct Fortunat evesque et confesseur.

29. — Du terroir de Sens saincte Benoite vierge.

11 Juillet. — Du terrouer de Sens sainct Sydronius martir.

27. — A Osserre le trespas de sainct Eleuthere evesque.

30. — A Osserre est sainct Ours evesque.

31. — A Ravenne est le trespas de sainct Germain evesque dAusserre qui fust orne de lignee noble de foy de doctrine et de gloire de miracles.

3 Aoust. — A Austun le trespas de sainct Euphromius evesque.

20. — Du terrouer de Langres le trespas de sainct Bernard premier abbe de Clervaux qui fust glorieulx en vie doctrine et miracles.

22. — Ce jour a Ostun est sainct Simphorian ou temps de lempereur Aurelian.

25. — A Ausserre sainct Eleuthere evesque.

27. — A Ostun sainct Syagre evesque et confesseur.

30. — A Ausserre sainct Optat evesque et confesseur.

1er Septembre. — A Sens sainct Lou evesque et confesseur duquel est escript que une journee comme il estoit a lautel present tout son clerge cheust une geme et pierre precieuse dedans son calice.

7. — Du terroir de Ostun saincte Regine vierge qui soubs le juge

Olibrius fust decapitee apres ce que elle eust endure mains tourmens et gehinnes du chevalet de prison et de lampes ardentes.

24. — Du terrouer dOstun en une ville nommee Saulieu le feste de sainct Andochius prestre sainct Tirsus et sainct Felix que sainct Polycarpe evesque envoya dOrient en Fremce. Ils receurent couronne de martyre soubz lempereur Aurelian.

25. — A Ausserre sainct Annarius evesque et confesseur.

5 Octobre. — A Ausserre le trespas de sainct Germain, de sainct Firmat diacre et de saincte Flaviane vierge.

4 Novembre. — A Ostun sainct Procul martir.

5. — Du terrouer de Langres et abbaye de Clervaux sainct Malachie evesque et confesseur.

12. — Du terrouer de Sens sainct Paterne martir.

16. — Du terrouer de Ausserre et abbaye de Pontigny le trespas de sainct Ethmond evesque et confesseur.

26. — A Ostun sainct Amator evesque.

31. — A Sens sainct Savinien archevesque et sainct Potentian lesquels furent envoyez du sainct pere de Rome pour y prescher le peuple, parquoy firent la dite cite estre metropolitain et y receurent couronne de martire. En ceste mesme cite saincte Colombe vierge laquelle fust decapitee quant elle eut surmonte les doleurs du feu ouquel on lavoit mise pour la faire mourir.

Il y a eu beaucoup d'éditions de la *Mer des Hystoires*.

La deuxième, publiée par Jehan du Pré à Lyon, en 1491, contient des bois imités de ceux de Pierre Le Rouge, mais plus petits et bien inférieurs comme dessin et comme gravure.

La troisième édition, éditée à Paris par A. Vérard, fut imprimée pour son compte par Guillaume Le Rouge, avec les caractères et les planches de la première édition.

La quatrième édition fut imprimée à Paris en 1536 par Galiot Dupré. Il nous paraît inutile d'aller plus loin.

12. BREVIARIUM ECCLESIÆ EDUENSIS. *Paris, Pierre Le Rouge, 22 mai 1489* (1), *pour Guillaume Seigneret, libraire à Autun.*

1 ex. Bibl. Nat. Vélins, 1,593 (2).

Petit in-4° goth. r. et n. de 10, lxxj, clix, ccxxxi ff. plus 1 f° portant la marque de Pierre Le Rouge, à 2 col. de 32 l. ; folioté en noir ; ini-

(1) Nous avons emprunté la description de ce Bréviaire au travail de M. M. Pellechet, trop modestement intitulé : *Notes sur les Livres liturgiques des diocèses d'Autun, Châlon et Mâcon*. Paris, 1883. Nous y avons joint le relevé des gravures sur bois fait par nous sur l'exemplaire de la Bibliothèque nationale.

(2) Cpr. Van Praet, 1er cat., t. I, p. 32 et t. VI, p. 22. « Cet exemplaire a été acquis en 1825 au prix modique de 153 fr. (*Notice des livres de la B. de*

tiales en or sur fond bl. ou r. Nombreuses vignettes et trois grandes gravures enluminées. La lettre initiale de chaque fête de saint est enclavée dans une petite miniature représentant le saint.

Nous n'avons point rencontré d'exemplaire sur papier et non enluminé de ce Bréviaire, en sorte que nous n'avons pu comparer les gravures qu'il contient avec celles des autres impressions de P. Le Rouge. Mais nous avons pu examiner l'exemplaire de la Bibl. Nationale sur vélin réglé, magnifiquement conservé dans sa reliure du temps ornée de fleurons et fleurs de lis qui varient sur les plats. On y trouve de magnifiques miniatures, dont trois grandes. Ces peintures dénotent chez l'artiste un véritable sentiment de l'art, et cet artiste fut sans doute l'un des Le Rouge, car plusieurs de ces miniatures sont signées I R ou P R (Voy. facsimile, p. 113 et 156), ce qui permet, comme nous l'avons dit, de les attribuer à Jean ou à Pierre Le Rouge, si l'on écarte Jacques Le Rouge de Venise. Voici la description de ce Bréviaire avec la désignation des miniatures qu'il contient.

Il commence par deux feuillets blancs. Viennent ensuite :

(F° 1.) Sequitur tabula librorum legendorum in ecclesia eduē̃n. per totum annum. — Note ms : Joannes Carteret curatus Baij, 1603, donné a moy par M. Deschamps, seigneur de Rielesaure (1).

(F° 1 v°.) Ordo librorum..... legendorum.

(F^os 2 - 9.) Calendrier.

(F° 10.) Ce f° blanc d'un côté, est couvert au verso par une magnifique gravure à compartiments recouverte d'une miniature : Saint Nazaire, la Vierge et l'Enfant Jésus (un prêtre à genoux offre son livre à la Vierge), saint Celse et la résurrection de Lazare. Bordure de fleurs et d'oiseaux au milieu de laquelle on remarque un écusson avec des armes : *d'or au chevron d'azur accompagné de trois oiseaux de sable becqués et membrés de gueules*, qui sont probablement de Poupet, dont la famille eut trois de ses membres sur le siège épiscopal de Châlon aux xve et xvie siècles (2).

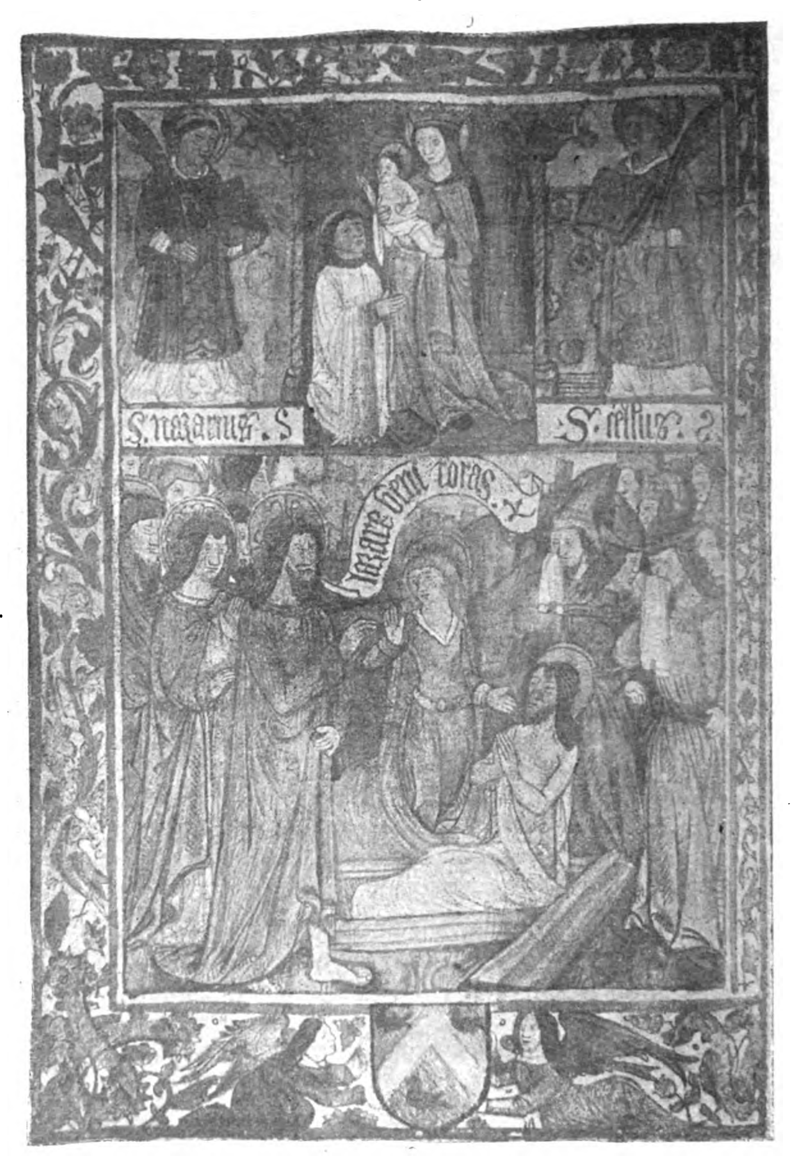
Le folio suivant, coté I, est entouré d'une bordure sur fonds d'or figurant des fraises, des pensées, des marguerites et diverses arabesques. Lettres ornées d'un beau style et une petite miniature

*M*** dont la vente se fera lundi 31 janvier 1825)* ; Paris, Silvestre, in-8°, p. 1, n° 8. » *Graesse, Trésor des livres rares et précieux*, Dresde, 1861, in-4°, t. I, p. 534 ; Dom Gueranger, t. III, p. 336.

(1) Carteret, curé de Bay ou Bey, paroisse située dans le canton de Saint-Martin-en-Bresse, autrefois du diocèse de Châlon-sur-Saône.

(2) Cpr Perry, *Hist. de Châlon*, in-f°.

représentant le roi David. Ce folio commence ainsi : Incipit psalteriũ cũ Breviario sẽdʒ usũ ĩsignis ecclĩe eduẽsis (1).



LA RÉSURRECTION DE LAZARE

Miniature du BREVIAIRE D'AUTUN. — Paris, Pierre Le Rouge, 1489.

(1) C'est, sans doute, ce feuillet qui a fait faire confusion à Van Praet, car

(F° 15.) Petite miniature représentant un berger et son troupeau, avec la signature I R. Ce monogramme paraît être la signature de Jehan Le Rouge (reproduite p. 156).

(F° 20.) Petite miniature. David et Goliath.

(F° 25.) Petite miniature. Saül jouant de la harpe. Signature I. R.

(F° 30.) Petite miniature dont le sujet nous échappe. Signature I. R. 16.

(F° 36.) Petite miniature. Saül et David. Signature I. R. 18 (reproduite p. 113).

(F° 37.) Petite miniature à expliquer. Signature I. R. 19.

(F° 44.) Petite miniature à expliquer. Signature I. R. A.

(F° 71.) A moitié blanc ainsi que son verso. Il porte la signature A - I. Explicit : Ad mag. antiph. O. Virgo virginum.

Le folio suivant verso coté I est consacré à une grande miniature représentant trois personnages : Ezéchiel, Jérémie, Isaïe, avec une bordure et quatre anges formant un concert.

(F° 2.) Breviariũ secũdũ usum insignis ecclesie Eduẽn. Et primo in vigilia adventus Domini.

(F° 23.) Miniature à mi-page : La Nativité.

(F° 85.) Petite miniature : La Résurrection.

(F° 104.) Petite miniature : L'Ascension.

(F° 110.) Petite miniature : L'Assomption.

(F° 122.) Miniature à mi-page : Dieu le Père.

(F° 123.) Petite miniature : L'Annonciation.

(F° 155.) Miniature à mi-page : La Trinité.

(F° 159.) Explicit : Sequitur de sanctorum festivitatibus.

Ce folio est suivi de deux feuillets dont le premier est blanc et le second, coté I, est entièrement couvert par une grande miniature où l'on voit saint André et quatre autres saints ; ils regardent le ciel où apparaît Dieu le Père ; le tout dans une bordure de fleurs et oiseaux. Au-dessous, l'artiste a peint les mêmes armoieries que nous avons signalées au f° 10 de la première partie.

Le Propre des Saints a une pagination spéciale qui commence à ce feuillet, avec la sign. aai.

(F° 2.) Incipit de sanctorum festivitatibus. Et primo in vigilia sancti Andree apostoli.

(F° 9.) Miniature à mi-page : La Vierge entourée des rois et princes.

il indique à la fois un Bréviaire et un Psaultier de 1489 que nous avons vainement cherché à la Bibl. Nationale où il était indiqué sous le numéro correspondant bien au Bréviaire.

(F° 11.) Petite miniature : Saint Etienne, martyr.
(F° 25.) d° La Vierge.
(F° 31.) d° Les Saints Innocents.
(F° 33.) d° Saint Antoine.
(F° 35.) d° Saint André percé de flèches.
(F° 39.) d° Saint Magloire.
(F° 44.) Miniature à mi-page : La Circoncision.
(F° 55.) d° La Vierge et l'Enfant.
(F° 59.) Petite miniature : Jacob.
(F° 77.) d° Saint-Jean.
(F° 85.) d° Saint Pierre et saint Paul.
(F° 105.) d° Sainte Magdeleine.
(F° 121.) d° Sainte Marthe.
(F° 122.) d° Un saint évêque martyr.
(F° 131.) d° Saint Laurent.
(F° 135.) d° Couronnement de la Vierge.
(F° 140.) d° Lazare.
(F° 154.) d° Nativité de la Vierge.
(F° 170.) d° Saint Michel archange.
(F° 204.) d° Sainte Catherine.

(F° 210.) Incipit Cōmune Stōr. — Saint Pierre et saint Paul, petite miniature déjà signalée au f° 83.

(F° 220 v°.) Finit feliciter.

(F° 221.) Rubrique : Horæ canonicæ secundum usum. Eccle. Eduen.

(F° 224.) Incipit officium b. marie.

(F° 231 v°.) Explicit : Hoc opus præclarum sub || reverendo et inclito presu || le Eduorū Anthonio de Ca || bilone nō parvo labore (1) direc || tū atque castigatū p. m̄gtm || Buffoti Canonicū || Eduēn ac impēsa Guiller || mi Seigneret mercatoris libra || rii pisi (Parisiis) ī hāc publicā formā || redactū extitit ꝯ finitū XXII || mensis Maii. Anno salutis || Millesimo quadringentesimo || octuagesimo nono. Orate || Spero.

(F° 232.) Marque de Pierre Le Rouge, accostée de deux bois représentant des fleurs de lis. — Dernier folio blanc.

(1) Antoine de Châlon, fils de Jehan, seigneur de Villeneuve, et de Jeanne de la Tremoïlle, était doyen d'Autun quand il fut élu par le Chapitre, le 10 juillet 1483, malgré les défenses du Roi. Le pape nomma deux évêques au siège d'Autun, mais le chapitre soutint l'élection qu'il avait faite et elle fut validée en 1485. Antoine de Châlon mourut le 8 mai 1500 et fut inhumé à Saint-Lazare. (M. Pellechet, *Livres liturgiques du diocèse d'Autun*, p. 23, note.)

13. LYRA (NICOLAS DE). Exposition du Psautier en françois. *Paris, Pierre Le Rouge* (s. d. 1489).
HAIN, IV, 171.

1 ex. Bibl. de Rouen. Incunables n° 34, 2e série (t. Ier seulement). — 1 ex. Bibl. Nationale. (A. 1,419. Réserve.) Rel. mar. r. fil. à la Duseuil, tr. dor. Magnifique exemplaire. — Autres ex. Bibl. Sainte-Geneviève ; bibl. d'Avallon ; Bibl. de Cambrai ; Bibl. Claudin.

Petit in-fº goth. en 2 vol. Caractères de deux grandeurs ; grandes lettres rouges et bleues peintes à la main. 2 colonnes de 40 lignes avec notes latines en marge ; titres courants ; manchettes ; gravures et bordures sur bois.

T. I. 6 ff. prél. et CCXLIIII ff. chiffrés. Sign. AAiii pour les folios non chiffrés. a - z ; ꝯ ; 9 ; A - E par 4 ; F par 2.

T. II. 6 ff. prél. et CCXXVI ff. chiff. Sign. eiii pour les folios non chiffrés. aa - zz ; ꝯꝯ ; 22 ; aaa par 4 ; bbb par 3.

Filigranes observés dans les deux volumes (exemplaire Claudin) :

* 1. — P fleuronné ayant l'extrémité de la haste barrée et fourchue.
2. — 1 main surmontée d'un fleuron (Troyes).
3. — 1 petit pot à anse (Troyes).
4. — 1 étoile à 8 branches.
5. — 1 main étendue (Troyes).
6. — 1 cœur surmonté d'une croix latine.
* 7. — Ecu couronné aux armes de France portant un quatre feuilles. Sur l'un trois fleurs de lis 2 et 1, avec la lettre T à la pointe (Troyes).
* 8. — Ecu au soleil à 8 rayons, le chef chargé de deux étoiles à six raies et surmonté d'une croix latine (Troyes).
* 9. — Ancre avec couronne à l'anneau des bras, et la lettre I sur le côté (Troyes).
10. — Ecu aux armes de France, surmonté d'un fleuron (Troyes).
11. — Ecu aux armes de France, surmonté d'une couronne (Troyes).
* 12. — Hanap fleuronné (Troyes, N. Ludot).
13. — Grand écu aux armes de France, couronné, portant un quatre feuilles, avec la lettre T à la pointe (Troyes).
* 14. — Ecu aux armes de Bourbon (Troyes).
15. — Licorne (Troyes).
* 16. — Ecu à une fleur de lis au lambel de trois pendants, portant une croix de la Passion (Troyes).
* 17. — Pot à anse surmonté d'une croix (Troyes).
18. — Licorne (autre modèle).
* 19. — Ecu aux armes de la ville de Paris, surmonté d'une fleur de lis.
20. — Ecu aux armes de France, couronné, portant un quatre feuilles, avec la lettre T en pointe.
* 21. — Etoile à six raies, surmontée d'une couronne.

22. — Monogramme indéchiffrable inséré dans une double panse d'O.
23. — 1 pot à 1 anse (autre variété).

Nous avons fait reproduire une dizaine de ces filigranes (marqués d'un astérisque), qui nous paraissent provenir tous des fabriques de Troyes et nous montrent la continuité des relations des Le Rouge avec cette ville.

(T. I, f° 1 r°.) Le Psaultier avecques lexposition sur de lira en francoys.

(F° 2, sign. AA ii.) Le prologue sur lexposition du psaultier.

(F° 6 v°.) Après la table, gravure à pleine page représentant le roi couronné et assis sur son trône entouré de douze personnages. H., 0,242 ; l., 0,148.

Nous reproduisons cette planche, réduite d'un tiers, d'après l'exempl. de la bibl. de Rouen. Malheureusement elle a été enluminée et on n'en peut voir la beauté comme dans les gravures qui n'ont point été recouvertes.

(F° 7.) Personnage assis et écrivant, déjà signalé à la *Mer des Hystoires*. Cette page est ornée d'une bordure composée d'oiseaux et grotesques. H., 0,075 ; l., 0,099.

(F° 10, sign. a iiii v°.) Petit bois accosté de deux bordures, représentant David et Goliath. H., 0,072 ; l., 0,005.

(F° ccxliiii.) Col. 1 : Cy finist le premier volu || me du psaultier ĩprime par || Pierre Le Rouge libraire du || Roy nostre Sire. — Col. 2 : Grande marque de Pierre Le Rouge, accostée de tiges de fleurs de lis.

(T. II. F° 1 r°.) Le second vol. || de Psaultier. — Verso blanc.

(F° CCXXVI r°.) Cy finist la trãslatiõ en frãcoys || du postille sur le livre des pseaulmes || cõpose ꝑ ce venerable ꝯ tres excellẽt do || cteur en theologie de lordre des mi / || neurs maistre nichole de lire imprime || a Paris par pierre le rouge libraire ꝯ im || primeur du roy nostresyre.

Au verso, 2e col., petite marque de Pierre Le Rouge, accostée de deux tiges de fleurs de lis.

Dans ce second volume, il n'y a pas d'autre gravure que la marque de l'imprimeur.

Cet ouvrage a eu d'innombrables éditions. Voici les premières :

1° *Romæ*, 1471 ;

2° *Venetiis, Jean de Cologne et Nicolas Jenson*, 1481, divisée en quatre ou cinq volumes indifféremment ; mais il s'agit de toute la Bible ;

3° *Chablis, Guillaume Le Rouge*, 1489 ;

4° *Paris, Pierre Le Rouge*, 1489 ;



LE ROI SUR SON TRONE

Gravure enluminée et réduite. — Hauteur réelle, 0,244; largeur, 0,148.

LE PSAULTIER, Paris, Pierre Le Rouge, 1489.

5° *Paris, Pierre Le Rouge*, 1491 ;
6° *Troyes, Guillaume Le Rouge*, 1492.

13. ALBERT DE SAXE. Sophismata magistri Alberti de Saxonia. *Paris, Pierre Le Rouge*, pour Durand Gerlier, 1489.

1 ex. bibl. d'Amiens. Sc. et Arts n° 107. Relié avec le *Destructio naturarum* cité plus bas. Le même volume renferme deux autres opuscules : 1° les *Sophismes de Buridan* (Paris, 1493), et les *Trente arguments de Michaelis* (Lyon, 1497).

In-4° de 112 ff. n. chiff. Car. goth. Signatures a - s, les cahiers intermédiaires étant des ternions, les deux extrêmes des quaternions. Marque de Durand Gerlier (1) telle qu'elle est figurée sous le n° 2 de la planche XVI des *Premiers Monuments de l'Imprimerie en France*, par Thierry-Poux. (Paris, Imp. Nat., 1890.)

Au dernier folio, la souscription suivante :

Impressa parisi p. magistrũ || petrũ le rouge dnĩ nostri regis || liberariũ et impressorẽ ad reque || stã durãdi gerleri cõmorãtis in || vico mathrinorũ in intersignio || de lestrille faux veau. Anno || dñi m^mo cccc^imo octugesiõ no || no, duodecima decẽbris. ||

Au-dessous, la marque de Durand Gerlier.

Première édition restée inconnue à Hain, et citée par Panzer (II, 294). En 1495, 2e édition de cet ouvrage imprimée à Paris par Baligaut (Panzer, II, 308).

Albert de Saxe (Albertus de Saxonia), savant dominicain, vivait dans la première moitié du XIVe siècle. Cpr sur cet auteur Echard, *Scriptores ord. Predicator.* et Biographie Firmin-Didot, t. I, col. 612.

14. DESTRUCTIO naturarum communium contra reales. S. l., n. d. (*Paris, Pierre Le Rouge*, 1489.)

1 ex. Bibl. d'Amiens (Incunables, n° 107.)

14 ff. non chiffrés, caract. goth. imp. à 2 col. de 45 lignes. — In-4° formé de 2 cahiers, un ternion, sign. a et un quaternion, sign. b.

Le f° a i manque ; au f° a ii : Incipit Opusculũ perutile qd destru || ctio naturarũ cõium contra eos || qui res universales aut natãs || cões possũt ĩscribĩ : Incipit felicĩt ||

(1) Durand Gerlier venait de s'établir comme libraire-imprimeur-éditeur, et il est curieux de constater que Pierre Le Rouge imprima pour lui l'un de ses premiers labeurs. Il fournit sans doute aussi le dessin et la gravure de la marque du libraire.

(F° 14 v°.) Col. 2 : Finit feliciter Destru || ctio naturarum com || muniũm contra reales ||

Cet opuscule de dialectique a pour conclusion : « Propter prœmissas rationes tenetur a modernis, quia nulla sit res communis nec in anima nec extra animam, quœ non sit signum vel res singularis. »

L'ouvrage ne porte pas de nom d'auteur et n'est point signalé par Panzer, Hain, Brunet, etc. Il ne porte pas davantage de nom d'imprimeur ni de date. Mais par les caractères typographiques et par le papier, il ressemble au traité relié à la suite dans le vol. n° 107 Incunables de la bibl. d'Amiens et paraît avoir été imprimé en même temps. Cpr *Sophismata mag. Alberti de Saxonia*, décrit plus haut.

15. ARISTOTE. Le livre (Les huit livres) de politique d'Aristote (suivi des deux livres des Yconomiques) ; traduit en françois par Nicolas Oresme. *Paris (Pierre Le Rouge) pour A. Vérard, 8 août 1489.*

1 ex. Bibl. Claudin (papier), auquel il manque les f° 120 (1re partie) ; 47 et 75, livre VII (2e partie), et les 4 derniers ff. (fin de la table), souscription et marque de Vérard.

Les grandes lettres sont réservées et devaient être peintes à la main.

3 parties en 1 vol. petit in-f° goth. à 2 col. de 37 l., 380 ff. en tout, savoir :

1re partie. — 16 ff. prél. non chiffr.

(F° 1 r°.) Titre : Le livre de politique d'Aristote.

(F° 1 v°.) Grande gravure sur bois à pleine page, en y comprenant les trois bordures. Au-dessous on lit : Le prologue du translateur du livre de politique. On y voit le translateur à genoux devant le roi, assis sur son trône et lui offrant son livre. Autour du trône, six personnages de la cour. De jolis bois gravés placés en bordure et représentant des fleurs et des oiseaux, le tout rappelant bien le goût de Pierre Le Rouge.

Au-dessous, écusson soutenu par deux anges entourés de fleurs et feuillages. Cet écusson, laissé en blanc, était réservé pour la peinture des armoieries des seigneurs auxquels l'ouvrage était offert (1).

(1) Nous avons reproduit cette belle planche qui figure dans plusieurs ouvrages imprimés pour Vérard par Pierre Le Rouge. (Voy. à leur description.) G. Le Rouge s'est également servi de cette planche notamment dans Lucan, Suetone et Salluste, réimprimé pour le même éditeur en 1502.

Au f° 8 v° : Sensuyt le repertoire des cayers du premier second tiers quart et quint livre de politique. Sign. a, bi, ai-gi, h-z, &, ꝛ, aa, bb.

(F°s 1 à ccxvij.) A la fin : Cy finist le quint livre de politique.

2e partie. — 8 ff. prél. non chiff.

Au f° 8 v° : Sensuyt le repertoire des cayers des VI, VII et VIIIe livres de politique. Sign. ã, A-O, A blanc, B, C, DD, texte, ff. 1 - CXI, le ff. XXXVIII est répété.

3e partie. — Cy commence le livre appelle Yconomique. 28 ff. en tout, le 1er blanc au recto ; la table occupe le verso ; le texte n'est chiffré que jusqu'au XXI. La souscription termine la 2e colonne du 27e folio verso, lequel est suivi d'un dernier folio portant la marque de Vérard.

Filigranes : Grand écusson non couronné, aux armes du bâtard de Bourbon ? (Troyes) — Grand P à queue fourchue. — Navire au mât fleuronné.

16. TARDIF (Guill.). Les apologues et fables de Laurent Valla, translatees de latin en françois. *Paris (Pierre Le Rouge), pour A. Vérard*, (s. d.) vers 1490.

1 ex. Bibl. Nat. Vélin 611 (D 239, n. 357), rel. mar. r. Exempl. de Charles VIII. Rel. mar. r. fil. tr. dor. aux armes royales. Magnifique exemplaire de dédicace. Mais les miniatures recouvrant entièrement les bois, il est fort difficile de reconnaître le travail de l'artiste.

In-f° goth. de 36 ff. non chiff. à 2 col. de 33 lignes, avec figures sur bois.

Le traducteur, Guillaume Tardif, est nommé à la fin de sa dédicace à Charles VIII, imprimée sur le second feuillet ; cette édition renferme, outre les Apologues de Laurent Valla, tirés d'Esope, les *Dits des Sages hommes*, tirés de François Petrarque, lesquels occupent les 14 derniers ff. de ce volume précieux et sont terminés au verso du dernier folio, seconde colonne, de cette manière :

Et ce briefvement suffise
des ditz des sages hõmes.

Jacques Le Rouge a imprimé à Venise, en 1476, une édition latine des Apologues de Laurent Valla.

(F° 1.) Miniature à mi-page avec une grande bordure de fleurs de lis dorées. Guillaume Tardif à genoux offre son livre au roi et à la reine debout et entourés de personnages.

Au-dessous, on lit : Au roy tres chrestien Charles huitiesme

de ce || nom Guillaume Tardif du puy en vellay son || liseur tres humble et recõmandation supplie || et requiert...

(F° 2 r°.) Sensuit les apologues de Laurentius Valla et cõmence le prologue de lacteur || en latin. Laurentius Valla. Grande miniature entourée de fleurs de lis représentant l'auteur assis et visité dans son cabinet par le roi et sa suite. C'est le bois de dédicace bien connu qu'on trouve dans la *Bataille judaïque* (1) et autres ouvrages imprimés par Pierre Le Rouge. Nous l'avons reproduit à la première page de notre étude. Viennent ensuite de nombreuses miniatures plus petites analogues au sujet, qui sont bien variables comme valeur artistique, mais fort intéressantes au point de vue des mœurs et costumes.

Au f° sign. D i commencent les dits des Sages de F. Petrarque. Belle représentation de l'auteur écrivant. Armes de France supportées par des anges. Nombreuses lettres ornées, mais pas de miniatures, sauf la marque de Vérard : cœur soutenu par deux oiseaux, au verso du dernier folio.

17. LE ROMAN DES SEPT SAGES. *Paris, Pierre Le Rouge, pour Pierre le Caron* (s. d. 1490 ?).

Un exempl. de cet édition rarissime se trouve à la Bibl. Nationale (Y I, nouvel inventaire, rel v. fil.). Cet exempl., incomplet des deux premiers folios, a été, il y a quelques années, acheté 1,000 francs au libraire Lefebvre, de Bordeaux (originaire de Brienon-l'Archevêque et mort actuellement).

Petit in-4° goth. de 54 f° non pag. grav. sur bois. Sign. A iij - G iiij.

F°s A i et A ii manquent. F° A iij : Cy cõmence ung petit traicte intitule les || sept sages rõmains et cõtient les proces diceux || sept sages cõtre la fãme de lempereur Dyocle || cian qui vouloit faire mourir le fils de lempe || reur et de sa premiere fãme.

Au-dessus, grande gravure représentant les sept Sages se présentant devant l'empereur, lequel est assis, ayant son jeune fils à ses côtés. Sur les bords de cette gravure, petits bois d'encadrement.

On retrouve cette gravure en 1507, dans un ouvrage imprimé par Michel Lenoir et intitulé : La loy salicque qui est la pre || miere loy des frãcoys par le roy Pharamon pre || mier roy de France faisant mencion de plusieurs droitz || cronicques et histoires desditz roys de frãce. Imprime || nouvellement. || — A la fin : ℂ Imprime a Paris par Michel le noir || libraire demou-

(1) Voy. en 1492.

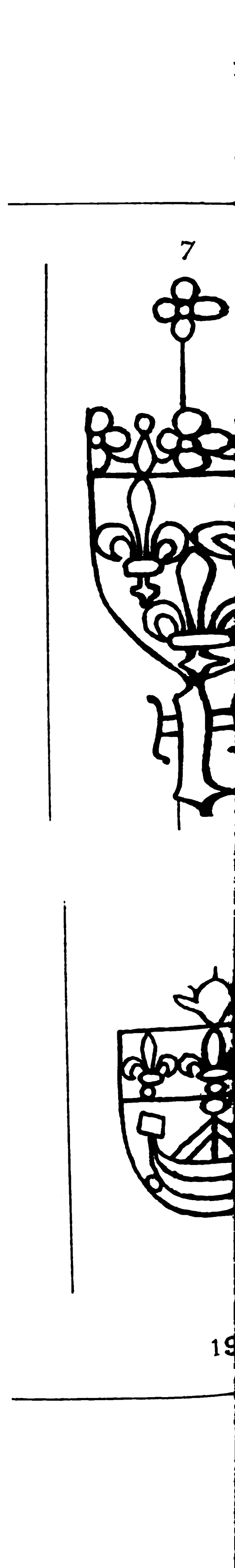
rant en la rue Sainct Jacques a lenseigne de la rose blãche. Le douziesme || jour de juing. Lan mil cinq cens ꝛ sept. || In-4° goth. de 38 ff. non chif. Sign. a, c et e par 6 et b, d, f à h



LE ROI RECEVANT LES SEPT SAGES

Paris, Pierre Le Rouge, 1490.

par 4 ff.; lettres ornées. Au verso du dernier ff., grande marque de Michel Le Noir à pleine page. (Cpr n° 3,038, cat. de la bibl. Ricardo Heredia. 3ᵉ partie.) Vente du 29 mai au 3 juin 1893. La planche de 1507 nous a paru exactement la même que celle de 1490, sauf qu'elle est plus fatiguée, ce qui s'explique naturellement et prouve que cette planche avait déjà servi à plusieurs


7
19

éditions. Mais comment cette planche appartenant au matériel de l'imprimerie de Pierre Le Rouge était-elle, en 1507, entre les mains de Michel Le Noir? Il est probable que Guillaume Le Rouge avait des relations avec Michel Le Noir et qu'il imprima cette édition pour ce libraire. Dans tous les cas, nous avons là une indication pour de nouvelles recherches, lesquelles nous apporteront sans doute d'autres preuves de la collaboration de G. Le Rouge aux éditions de Michel Le Noir.

Au verso du dernier folio du roman des Sept Sages, marque de Pierre Le Rouge accostée de deux bois d'encadrement représentant des lis sur leurs tiges.

Cet ouvrage a été imprimé à Paris par Pierre Le Rouge pour Pierre Le Caron. Cpr pour les autres éditions de ce roman de chevalerie, Deschamps, Suppl. au *Manuel* (II, p. 636).

La première aurait été imprimée à Cologne par Jean Veldener avant 1475. Un exemplaire de cette édition, provenant des ventes Pichon et Potier, a reparu en 1892; n° 2,426 de la vente Ricardo Heredia.

Ce roman est une imitation des *Paraboles de Sandabar*, ouvrage hébreu, tiré lui-même d'un ouvrage d'origine indienne (1).

18. LUCAN, SUÉTONE ET SALLUSTE en françois. *Paris*, *Pierre Le Rouge*, *pour Anthoine Vérard*, 1490.
HAIN, 10,244.

1 ex. Bibl. Nat. (Inventaire, réserve J. 591.) Rel. v. fil. — 1 autre ex. cat. Firmin-Didot, juin 1882 (veau antiq. fil. tr. dor.)

In-f° goth. de 46 ff. non chiff. à 2 col., 201 ff. chiff. et 1 ff. non chiff. avec 66 fig. sur bois.

(F° 1.) Lucan Suetoi || ne et Saluste || en francois. — Magnifique lettre ornée (L) tenant toute la page du titre, avec guerrier armé, la reine de Lydie et animaux divers. C'est la grande lettre initiale de la *Mer des Hystoires* à laquelle presque toutes les gravures de ce volume ont été empruntées, notamment les suivantes :

(F° 2.) Lettre ornée (E) tenant la moitié de la page. Dragons, fleurs, roses et autres qui indiquent particulièrement la main de

(1) Cpr les deux études intéressantes auxquelles il a donné lieu : 1° Le *Roman des Sept Sages*, publié avec une analyse et des extraits du *Dolopathos*, par Leroux de Lincy, *Paris*, 1838. (Description complète des 30 man^ss^ antérieurs au XVIe siècle, contenant des versions du roman ; 2° *Deux rédactions du Roman des Sept Sages de Rome*, publiées par Gaston Paris. *Paris*, *Firmin-Didot*, 1876. (*Soc. des anciens Textes français.*)

Pierre Le Rouge. De chaque côté de cette lettre, bois d'encadrement représentant divers animaux et deux femmes en costume du xve siècle. (Ces deux bois paraissent d'une autre main.)

(F° 3.) Grand P orné tenant la moitié de la page et au milieu duquel on voit l'auteur de l'ouvrage assis et écrivant sur des feuillets la traduction d'un livre placé au-dessus. Bois d'encadrement de chaque côté figurant une femme entourée de licornes, dragons et autres animaux fantastiques.

(F° 13, 17 et 19.) Combat de cavalerie. Gravure de 0^{m}10 avec un petit bois d'encadrement ; le tout d'une autre main que les précédents et grossièrement dominoté.

(F^{os} 19 et s.) Attaque d'une place par des arbalétriers et des guerriers portant des haches. Bois d'encadrements répétés des précédents.

(F^{os} 22, 24, 30, 35, 36, etc.) Combat de fantassins ; gravure de 0^{m}10, avec un bois d'encadrement.

(F° 34.) Lettre ornée très originale.

(F^{os} 36 et 39.) E orné d°.

(F° 40.) A orné très original.

(F° 26 v°.) Combat de cavalerie, distinct des précédents ; bois d'encadrement dans le style de Pierre Le Rouge (fleurs indiquées au trait avec oiseaux et dragons).

(F° 29.) Combat (cavaliers et fantassins) avec bois d'encadrement, le tout grossoyé ; fleurs, perroquets et animaux fantastiques.

(F° 19.) Autre combat, différent du précédent.

(F° 79 v°.) Autre combat également différent des précédents.

(F° 94.) Sensuyt le premier livre de Lucan. Grand P orné déjà figuré au f° 3.

(F° VIxxiij.) L'auteur dans sa librairie assis et écrivant sur un pupitre.

Après le f° CCI, il n'y a plus de pagination. On trouve 4 ff. non chiff. consacrés à la table. Au dernier, la marque de Pierre Le Rouge (rosier entre deux oiseaux, accosté de deux petits bois représentant des lis avec leur tige). Au-dessus, on lit : Cy finist Lucan Suetoine et Salu || ste en francoys. Imprime a Paris le XXIIe || jour de decembre mil iiii^{c} iiii^{xx} & dix || par Pierre le Rouge libraire du Roy no || stre sire pour Anthoine Verard marchãt || libraire demourant a Paris sur le pont || Nostre Dame a lymaige sainct Jehan le || vangeliste ou au palays devant la cha || pelle ou on chante la messe de Messeigneurs les presidens. ||

L'ouvrage en lui-même n'est qu'une compilation et non une traduction littérale des trois auteurs cités au titre.

19. SENÈQUE. Les mots dorés. *Paris*, (*Pierre Le Rouge*) *pour Anthoine Vérard*. S. d. (1490).

1 ex. n° 581, cat. des livres de M. A. Firmin-Didot, (t. I, col. ccxxij. Placé à la suite du *Lucan, Suetone et Salluste*, imprimé par Pierre Le Rouge). — 1 ex. Bibl. Nationale, à la suite du 2e volume de l'*Orose*. (Vélins 683.) Voy. à la suite. (Les 2 premiers fts manquent à cet exemplaire.)

In-fo goth. à 2 col. de 46 ff. non chiffrés, avec fig. sur bois. Sign. AA-GG par 4. Mêmes caractères que ceux employés pour l'ouvrage précédent et pour le suivant à la suite duquel on le trouve souvent.

(Fo 1.) Titre : Senecque des motz dorez des quatre vertus en francoys.

(Fo 2.) Grand bois représentant l'auteur offrant son livre au roi Charles VIII. Grande bordure aux armes royales, magnifiquement miniaturée dans l'exemplaire de la Bibl. Nationale. Cette bordure figure plusieurs fois à l'édition de la *Mer des Hystoires* de 1488, et la gravure de dédicace se retrouve dans d'autres éditions de Vérard imprimées plus tard par Guillaume Le Rouge, notamment dans le *Lucan*, *Suetone*, etc., de 1500, et dans le *Miroir de l'humaine Salvation* de 1501.

(Fo 11.) L'auteur travaillant dans une salle où se trouvent deux pupitres. Gravure déjà signalée dans les éditions imprimées par Pierre Le Rouge.

(Fo 46.) Cy fine la table et repertoire des || choses contenues en ce nouveau livre i/ || titule des motz dorez || Imprime a Paris pōr Anthoine Ve/ || rard marchāt libraire demourāt a Paris sur le pōt Nre || Dame a lymaige sainct Jehan levangeliste ou au palays au premier pillier de la salle || devant la chapelle ou on chante la mes || se de Messeigneurs les presidens. ||

Cette traduction des *Quatre Vertus* de Senèque est celle que Jean Courte-Cuisse a écrite en 1403. Cette fois, elle fut imprimée sous le nom de Cl. de Seyssel.

20. OROSE. Le premier (et le second) volume d'Orose. *Paris* (*Pierre Le Rouge*), *pour Anthoine Vérard*. 21 août 1491.

1 ex. Bibl. Nationale. (Vélins, 682-683) (E 15, n 18) Exempl. régl. mar. r. tr. dor. Ornements à la Dusseuil. Les gravures sur bois de cet exemplaire sont magnifiquement miniaturées. Mais le 1er f, titre du 1er volume qui doit contenir la grande L de la *Mer des Hystoires* manque à ce beau volume (1).

(1) Autre édition, Paris, pour Vérard, vers 1503. 2 vol. in-f. 1 exemplaire

In-f° goth. à 2 col. de 48 lignes. Nombr. gravures sur bois déjà observées dans la *Mer des Hystoires* imprimée par Pierre Le Rouge en 1488. Sign. a - z par 4; ꝛ iiii - aa iii - dd iii pour le 1er vol. A iij - R iij pour le second volume.

2 parties en 2 vol. in-f°. La première contient 12 ff. prél. pour le titre, la préface du traducteur et la table des chapitres ; ccxxviij ff. de texte. Feuillets chiffrés régulièrement jusqu'au 187e; après quoi on passe au chiffre cc ; le ccvi est chiffré cxxxxviii.

Le second vol. a 4 ff. prél. pour le titre et la table ; vixxvij (127) ff. de texte (les chiffres sautent de 69 à 80) ; viennent ensuite 44 ff. non chiff. qui renferment le *Livre des quatre Vertus*, traduit du latin de Senèque et le livre des *Mots dorés des Sages*, ayant à la fin une souscription particulière non datée.

Cet ouvrage est la première traduction en français de l'*Histoire d'Orose*. On l'attribue généralement à Claude de Seyssel. Paul Orose, historien et théologien latin, était né à Tarragone, en Espagne, à la fin du IVe siècle. Sa chronique eut beaucoup de faveur au Moyen-âge. Ici, elle a été remaniée, retouchée et amplifiée, puis dédiée au roi Charles VIII.

Nous avons noté sur l'exemplaire de la Bibl. Nationale toutes les gravures sur bois de l'exemplaire miniaturé que possède cet établissement. Ce travail pourra servir à reconnaître les gravures de Pierre Le Rouge disséminées dans d'autres ouvrages imprimés pour Vérard.

Beaucoup de ces gravures étant répétées plusieurs fois dans les 2 vol., nous ne les mentionnerons qu'une fois. Un astérisque indiquera celles que nous avons reconnues comme ayant figuré à la *Mer des Hystoires* de 1488.

(F° 2.) L'auteur offrant son livre relié aux armes royales. Gravure sur bois recouverte d'une magnifique miniature encadrée de fleurs de lis dorées sur fond bleu. Au bas, armes royales supportées par deux anges. Le roi sur son trône, entouré de huit personnages, dont quatre ont le faucon au poing. L'auteur offre son livre à genoux ; deux chiens, dont un lévrier blanc, sont au premier plan.

* (F° ai r°.) Grande lettre P.

* (F° 1 v°.) La grande lettre S avec les encadrements de la *Mer des Hystoires* (fleurs et oiseaux).

* (F° 3 r°.) La lettre I avec les bordures de Le Rouge et les armes royales au bas.

* (F° 3 v°.) La Création.

* (F° 6 r°.) Caïn.

Bibl. Nationale. Vélins 684 - 85 (E 17, n° 19. F 126). Rel. mar. r. aux armes de François, duc de Valois. — Autre édition Paris, pour Vérard ; Paris, 3 juin 1509.

(F° 8 r°.) Le fils de Laneth.
* (F° 8 v°.) Le second Age.
(F°11 r°.) Le Roi sur son trône (8 personnages).
* (F°11 v°.) Construction d'un palais.
* (F°21 r°.) L'auteur écrivant (petit bois).
* (F°23 r°.) Le troisième Age.
(F°s 24 v° et 25 r°.) Ici, le miniaturiste n'a pas suivi le sujet des gravures, qu'on ne peut reconnaître.
* (F°25 r°.) Sacrifice d'Abraham.
(F°27 r°.) Petit bois représentant l'auteur offrant son livre au roi.
* (F°27 v°.) Troupe débarquée devant une ville. Procession dans un couvent.
* (F°s 28 v° et 29 r°.) Combats.
* (F°36 r°.) Construction d'une ville.
(F°38 v°.) Les deux femmes d'Esaü.
* (F°38 r°.) Esaü chassant au cerf.
* (F°39 r°.) Isaac et Jacob.
* (F°46 r°.) Arbalétriers à l'assaut.
(F°55.) Pharaon et Joseph (miniature différente).
(F°63.) Deux rois et leur suite (miniature différente).
* (F°64.) Jacob et ses enfants.
(F°65.) Pharaon et le messager de Joseph.
(F°75 r°.) Cavalier dans un bois.
(F°76 r°.) Combat de cavaliers.
* (F°77 r°.) Procession devant une idole.
(F°77 v°.) Personnages devant le roi Adrasus (la miniature devait modifier le bois gravé, si l'on en juge par les traits au crayon.)
(F°91 r°.) Chevalier combattant sur un char.
* (F°101 r°.) Le Translateur écrivant dans une salle à 2 pupitres.
* (F°101 v°.) Les Grecs, généalogie à chainons.
* (F°104 r°.) Construction d'une ville.
(F°110 r°.) Combat naval.
(F°130 r°.) Mort de Didon.
* (F°133 r°.) Roys latins, Roys albains. Médaillons à chainons.
(F°134 r°.) Le Roi, et le Messager.
(F°138 r°.) Incendie d'une ville.
(F°139 v°.) Le Roy entouré de personnages tenant des rameaux.
(F°142 v°.) Aigle fondant sur un cygne (1).

(1) On retrouve cette gravure au f° 168 v° de la *Bataille judaïque*.

* (F° 144 r°.) Combat de deux guerriers, dont l'un est terrassé.

(F° 144 v°.) Incinération des corps. La Reine et ses fils.

(F° 146 r°.) Exposition de deux enfants. Ensevelissement de la mère.

(F° 146 v°.) La mère retrouve ses enfants.

(F° 148 r°.) Exécution par le glaive.

* (F° 149 v°.) Le cinquième âge. Généalogie.

(F° 228 r°.) Cy fine le premier || volume d'Orose. || — V° blanc.

T. II. * (F° 1.) Le second || volume de || Orose. Grand L calligraphié de la *Mer des Hystoires*, comme au premier volume.

Les gravures sur bois du premier volume sont disséminées dans le second sans nouvelles variétés. Malgré les couches de peinture et les sujets traités différemment par le miniaturiste, on se rend bien compte que les bois sont les mêmes. Ils sont, du reste, bien moins nombreux qu'au premier volume.

Au f° 128 v° on lit : Cy finist Orose || Imprime a Paris ce xxj ior daoust mil quatre cēs quatre vingt et onze por || Anthoine Verard libraire demourāt sur || le pont n^re dame a lymaige Saint Jehan || levangeliste ou au pallais en la grant sal || le au premier pillier devant la chapelle || ou on chante la messe de Messeigneurs les presidens. ||

Au-dessous, grande marque de Vérard avec la légende : Anthoine Verard humblement te recorde de ce quil tient de toi par dom por provocquer tā grāt misericorde de tous pecheurs faire grace et pardon. ||

21. HEURES DE LA VIERGE. *Paris, Pierre Le Rouge*, 9 Mai 1491.

1 ex. sur vélin et miniaturé, Bibl. James de Rotschild. Hauteur, 0,203. Bordures peintes toutes différentes ; quatre d'entre elles (f°s 42 r°, 54 v°, 76 r° et v°) sont formées par des banderolles sur lesquelles on lit le nom de *Maistre Guillaume de Norry*, pour lequel ces Heures ont dû être enluminées.

La reliure, qui date du XVIe siècle, porte sur les plats le nom de Jehanne Chuby.

Gr. in-8° goth. à 2 col. de 28 lignes, 98 ff. sans chiffr. ni signat., avec 58 fig. sur bois. Calendrier de 1488 à 1508.

Nous donnons la description de ce beau volume d'après le catalogue de la bibl. James de Rotchschild, t. I, p. 20, imprimé en 1885.

(F° 1.) Titre : Hore beate Ma || rie virginis ad || usum ecclesie roma || ne.

Qui en veult avoir on en treuve ||
A tres grant marche et bon prix ||

A la Rose en la rue Neuve ||
De nostre dame de paris. ||

(F° 98 v°.) Ces p̃ntes heures || a lusaige de rome furẽt || achevees le neufvies || me iour de may mil cccc quatre vígs ꝛ xi par pierre le rou || ge libraire du roy pour || vincent cõmin demeu || rant a la rose en la rue || neufve devant nostre || dame de paris.

Ces Heures contiennent des prières en français et en latin. On trouve à la fin trois pièces de vers français, savoir :

1° (F° 92 v°.) Horologe de la passion nostre seigneur, contenant xxiiij heures; compose par maistre Jehan Quentin; Cest(e) horologe est de la Passion de Jesucrist, qui le veult mediter...

Il existe différentes éditions de ce poëme (cpr Brunet, IV, 1,009), on le retrouve dans plusieurs livres d'Heures, notamment dans celui de Jehan Pychore et Remy de l'Aistre, 1503.

2° (F° 94 v°.) Pries pour Jehan Quentin :

Mon createur, redempteur et vray pere
Verite, vie et la voye dadresse.....

Cette prière figure également dans les Heures de Vérard et de Jehan Pychore.

3° (F° 94 r°.) Les Honneurs de la Table :

Sy tu veulx estre bien courtois
Garde ces regles en francois.....

Cette petite pièce est probablement du même auteur.

Le volume est orné de 29 grandes et 29 petites figures peintes avec une grande perfection. Les marges, restées blanches à l'impression, sont enrichies de bordures exécutées en or et en couleur avec autant de soin que dans les manuscrits du xve siècle.

Voici le placement et la désignation des grandes figures :

1. (F° 1 v°.) L'Homme anatomique.
2. (F° 9 r°.) Dieu le père.
3. (F° 14 v°.) Le Christ en croix.
4. (F° 16 v°.) L'Annonciation ; au-dessous, les Prophètes du Christ.
5. (F° 17 r°.) Le Mariage de la Vierge.
6. (F° 21 v°.) Marie et Joseph en prières devant l'enfant Jésus ; au-dessous, les Prophètes du Christ.
7. (F° 22 r°.) La Visitation.

8. (F° 26 v°.) La Crèche ; au-dessus, les Prophètes du Christ.

9. (F° 27 r°.) L'Annonciation aux Bergers.

En lieu de Bñdicta fi-
lia tu. &c. il fault prēdre ce
ste anthienne. Germina
uit radix iesse orta ē stel
la ex iacob virgo pepe-
rit saluatorē te laudam⁹
deus noster. En lieu
de pulchra es et decora
on prēdra ā. Ecce maria
genuit nobis saluatorez
quē iohannes videns ex
clamauit dicēs ecce agnꝫ
dei ecce qui tollit pctā
mūdi. allelu ya Item
sur Benedictus fault
prendre lenthienne. Mi
rabile misterium decla-
ratur hodie. innouantur
nature deus homo fact⁹
est. id quod fuit perman
sit et quod non erat assū
psit. non commixtionem
passus neqꝫ diuisionem.
Ā. Item sur Magni-
ficat et Nunc dimittis.
ān. Magnum hereditatē
misterium templum dei
factum est. Vterus nesci
ens virum non est pollu
tus ex ea carnē assumēs
omnes gentes venient
dicentes gloria tibi dñe.
¶ En oultre fault no-
ter q̄ depuis pasques ius
ques a lascention loffice
de la vierge marie doit
estre fait cōme en autre
temps deuant laduent
Excepte que sur les pse
aulmes de Benedictus
Magnificat⁊ Nūc dimit
tis ⁊ en la fin de chascūe
heure on doit dire ceste
anthienne qui sensuit.
Regina celi letare alle-
luya. Quia quem merui
sti portare alleluya. Re-
surrexit sicut dixit alle-
luya. Ora pro nobis deū
alleluya.

¶ Cy fine loffice de la
vierge marie selond lu-
sa ige de rome.

f



HEURES DE LA VIERGE

Paris, Pierre Le Rouge, 1491.

10. (F° 29 v°.) L'enfance de Jésus ; au-dessus, les Prophètes du Christ.

11. (F° 30 r°.) L'Adoration de Marie et de Joseph.

12. (F° 31 v°.) La Fuite en Egypte ; au-dessous, les Prophètes du Christ.

13. (F° 32 r°.) L'Adoration des Mages.

14. (F° 33 v°.) La Vierge et les Prophètes du Christ.

15. (F° 34 r°.) La Présentation au Temple.

16. (F° 35 v°.) Scène de la Passion ; au-dessous, les prophètes du Christ.

17. (F° 36 r°.) La Fuite en Egypte.

18. (F° 41 v°.) Scène de la Passion ; au-dessous, les Prophètes du Christ.

19. (F° 42 r°.) Le Couronnement de la Vierge.

20. (F° 54 v°.) Scène de la Passion ; au-dessous, les Prophètes du Christ.

21. (F° 55 r°.) David et Goliath.

22. (F° 63 r°.) La Résurrection ; au-dessous, les Prophètes du Christ.

23. (F° 63 v°.) Chasse au faucon (les trois Vifs à cheval).

24. (F° 64 r°.) Les trois Morts.

25. (F° 66 v°.) Le Ciel et l'Enfer.

26. (F° 78 v°.) Le Christ en croix ; au-dessous, les Prophètes du Christ.

27. (F° 79 r°.) Le Christ en croix.

28. (F° 80 v°.) Un roi en prière devant la Vierge ; au-dessous, les prophètes du Christ.

29. (F° 81 r°.) La Pentecôte.

Les figures où sont représentés les Prophètes du Christ sont divisées en compartiments ; elles offrent un grand intérêt pour l'étude des traditions religieuses.

La Bibliothèque Nationale possédait un exemplaire sur vélin de ce beau livre, avec figures coloriées ; il provenait de la vente Mac Carthy et portait le n° 1,493 (A 104 n. 119). Nous l'avons vainement demandé et il a disparu, nous a-t-on dit, de la Bibliothèque Nationale depuis trente ans au moins.

Il y aurait un grand intérêt à trouver un exemplaire de cet ouvrage, dont les planches n'auraient point été recouvertes par les miniatures ; on pourrait alors les comparer avec les planches des autres ouvrages de Pierre Le Rouge.

22. LYRA (NICOLAUS DE). Postilla super Psalterium. S. l. et typ. n. (*Parisiis*, *Petrus Le Rouge*), 1491.

1 ex. bibl. de Besançon (Incunables n° 657) Rel. du XV° siècle en bois couvert de peau chamoisée verdâtre. Sur la première page *ex libris ms :* « *De conventu frm minimorum Bisuntini.* » (XVII° s.) — 1 ex. bibl.

d'Epernay, n° 137. — Autre ex. bibl. d'Avignon (Pellechet), sans numéro.

In-4° de 201 ff. à 53 ll. pour la glose, sans chiff. ni recl. Sign. a - z, ꝛ, 9, ꝯ. Caract. goth. de 2 cal., gros pour le texte, petit pour la glose qui l'enveloppe.

Initiales peintes au vermillon ; majusc. mouchet. à la gouache. Pas de gravures sur bois. Il y a identité entre les gros caractères de cette édition et ceux employés par Pierre Le Rouge pour ses belles impressions faites à Paris, en 1488, 1489 et années suivantes. (Cpr Thierry-Poux, VIII, 8 ; XIII, XIV, XV, 2.)

Nous empruntons la description de cet ouvrage, que nous n'avons pas vu, à M. Castan, de regrettable mémoire, rédacteur du *Catalogue des Incunables* de Besançon.

(F° 1.) Le titre manque.

(F° 2.) Titre de départ : Postilla venerabilis fratris Nicholai || de Lyra sũp psalteriũ feliciter incipit. || ( ) Rophеta magnus surrexit in nobis Lũc. vij. Quãvis liber psalmorũ.....

(F° 4, sign. a iiij.) Incipit prologus beati Hiero/ || nimi presbyteri in psaterio (*sic*).

(F° 188, sign. ꝯiiij, l 38.) ℭ Explicit postilla sup librum psalmorum edita a fratre Nicho/ || lao de lyra ordine (*sic*) minoꝝ : sacre theologie doctore excellẽtissimo. ||

(F° 188 v°.) Col. 1 : Incipit tabula ad inveniendum fm alpha || beti ordinez quẽlibet psalmum...

(F° 189 v°.) Incipiunt cantica canticorum.

(F° 201 r°.) L. 51 : Explicit postilla Eximij doctoris fratris Ni || colai de lyra ordinis minorum super Canti/ || ca canticorum. Anno. 1491, die 15 octobris. || (F° 201 v°.) Blanc.

22 *bis*. BLANCHET (P.) La Vengeance de nostre Seigneur par personnages. *Paris*, (*Pierre Le Rouge*), *pour Anthoine Vérard*, *27 mai 1491*.

1 ex. Bib. nat. mar. bl. (de Soleine.) (Invent. réserve Y, f° 72)

In-f° goth. pointu à 2 col. de 40 ll, tit. cour. de 212 ff., divisé en 4 journées ou 4 parties :

1° Sign. A, B, F, par 3; C, D, E par 4 ;

2° — a, b, c, e, f par 4 ; d par 3 ; g par 2 ;

3° — aa, bb, dd, ff par 4; cc, ee par 3 ; gg par 2 ;

4° — hh - rr par 4, à l'exception de ii et ll par 3, et rr par 2.

(F° 1.) Titre en gros car. goth. carrés : La Vengance nostre Sei || gneur Par parsonnages. — Grande planche où l'auteur est représenté offrant son livre au roi, à genoux. Le personnage qui est debout à gauche a eu la jupe coupée pour faire de la place au titre. Au-dessous, comme cela est indiqué dans notre reproduc-

tion, une bordure représentant deux anges à genoux soutenant un écusson vide. A la marge extérieure, une bordure figurant un clocheton gothique formant une niche dans laquelle est un vieillard à barbe longue et nez crochu, qui a la main gauche passée dans sa ceinture.

Voy. fac-simile de cette planche p. 196, qui a été employée par Pierre et Guill. Le Rouge pour plusieurs ouvrages.

Au dernier f° (col. 1) : A l'honneur et a la louange de nostre Seigneur iesucrist et de la court de paradis a este achevee ceste presēte vengāce le xxviij iour de may lan mil. cccc. quatre vingtz et onze, par Anthoine Verard, demeurant a paris sur le pont nostre dame...

En regard (col. 2), grande marque de Vérard (Sylvestre n° 36, réduite).

La Bibliothèque nationale possède un exemplaire de cette édition, que nous n'avions pas rencontrée jusqu'ici et que nous avons pu examiner au cours de l'impression de notre travail, ce qui expliquera comment nous l'indiquons à la page 168 comme une édition à collationner, et comment elle ne figure pas sur la liste donnée par nous des ouvrages reconnus comme imprimés et illustrés par Pierre Le Rouge (p. 170 et s.).

Cpr. au chapitre de Guill. Le Rouge, deux autres éditions de cet ouvrage.

23. L'ART DE BIEN MOURIR. *Paris, Pierre Le Rouge*, 1492.

Un exemplaire à la Bibl. Nationale relié avec l'*Art de bien vivre* et *ladvenement de l'Ante-Christ.* (Vélins, n° 351.)

In-f° velin goth. à 2 col. de 24 ff. Sign. aij - c iiij par 8 ff. Gravures sur bois enluminées dans le texte. A la fin, petite marque de Pierre Le Rouge.

A la suite : *Traite des peines denfer et de purgatoire — Traite de ladvenement de antecrist. — Des quinze signes precedens le jugement general de Dieu et des Joies de Paradis.* — In-f° goth. à 2 col. sans chiffres ni réclames. Sign k de 8 ff. ; l de 10 ; m de 8 ; n et o par 6, p par 8 ; q et r par 6. Au dernier folio, la marque de Vérard.

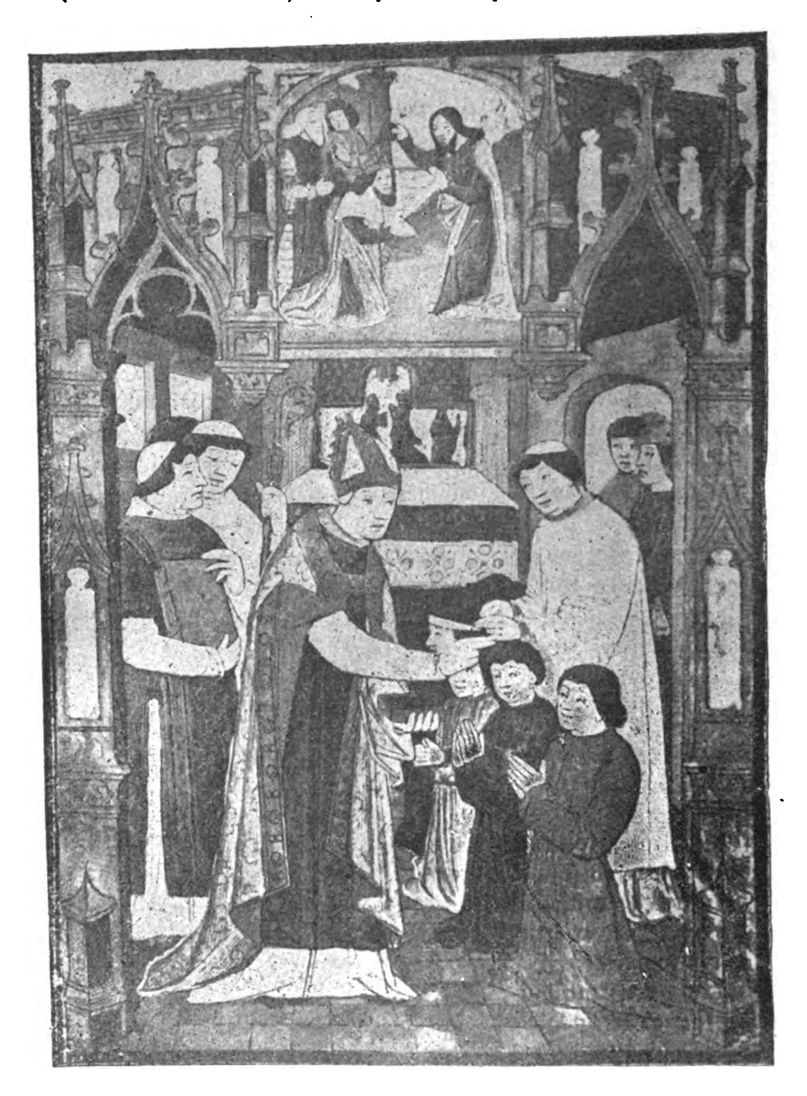
Ces quatre pièces font partie du même ouvrage, ainsi que le prouvent les signatures. Elles étaient souvent précédées de l'*Art de bien vivre* (sign. A A - II), des peines d'Enfer et de Purgatoire (44 ff. sign. d - i vi).

(F° 1.) Le livre intitule lart de bien mourir.

(F° 2 r°.) Grand S et petit bois recouvert d'un écusson miniaturé mais effacé en partie.

(F° 4 v°.) L'auteur écrivant son ouvrage. (Voir cette gravure dans la *Mer des Hystoires.)*

(F° 9 v°.) Grande planche à pleine page, entourée de bordures (oiseaux et monstres). Cette planche représente l'homme sur son



LA CONFIRMATION

Gravure miniaturée de L'ART DE BIEN VIVRE. — Paris, Pierre Le Rouge, 1492.

lit de mort, entouré de diables et de personnages divers. Au-dessous, on lit : La premiere tentacion de || quoy le dyable tente lhomme en larticle de la mort. H., 0,182 ; l., 0,132.

(F° 11 v°.) Grande planche au-dessus de laquelle se lit l'explication suivante : La bonne inspiraciō q̃ donne lange au pacient en larticle de la mort contre la tentacion du dyable touchant la foy. H., 0,179; l. 0,135.

(F° 12 v°.) d° : La seconde tentacion de quoy || le dyable tente lhōme en larti || cle de la mort. H., 0,178; l., 0,135.

(F° 13 v°.) d° : Contre la secunde ten || tacion que le dyable don || ne au malade ou lit de la mort. H., 0,182; l., 0,135.

(F° 15 r°.) d° : Tiercement quāt || lennemy || denfer voit q̄l ne peut faire tant que le pacient a lar || ticle de mort puisse devier de la || foy de dieu et de leglise quil ne || la croye fermement et vueille || mourir cōme vray catholique. H., 0,181 ; l., 0,133. Nous avons reproduit en photogravure cette planche remarquable, malgré son enluminure.

(F° 16 v°.) d° : Contre la tātacion da || varice que le dyable dōne a legrotāt en larticle de la mort || lange de Dieu de lautre part dō || ne une bōne inspiration & vraye || ḿedecine pour bien resister et || dit. Dhōe retourne tes oreilles. ||

(F° 18 r°.) d° : La quarte tentacion dont le dyable tente lhomme en larti || cle de mort est impacience. H., 0,181 ; l., 0,133. Nous avons reproduit cette curieuse gravure.

(F° 19 v°.) d° : Au contraire de || ce que le dyable a persuade et dit || au malade pour le faire cheoir || en impacience & pstre hors de la || mour de dieu par faulte de cha || rite. Et finalemēt perdre toz || les biens q̃ iamais peult avoir. ||

(F° 21 v°.) Quant finablement le || dyable voit quil na peu || faire devier lhōme de la foy ou || induire en desperance avarice || ou impacience || a donc vient il a || lui par une deception adulative pour le faire ētrer en vaine gloi || re et presomptiō.

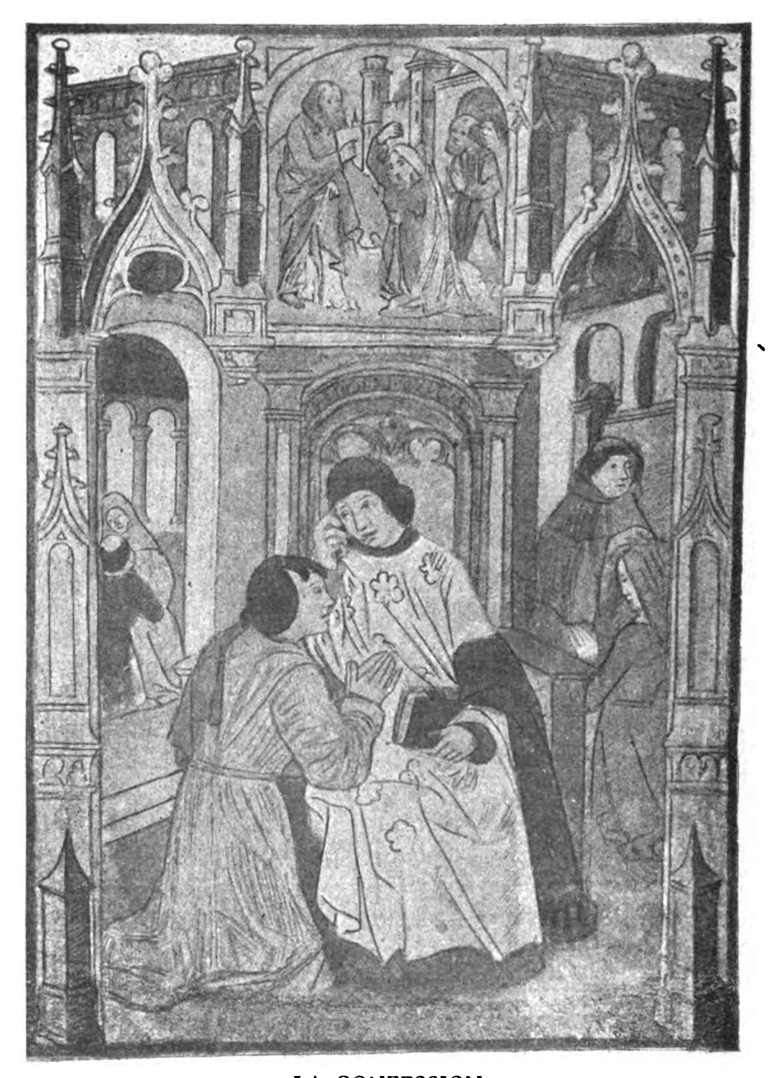
(F° 22 v°.) d° : Remede et inspiracion de lā || ge contre la precedente tentacion.

(F° 23 r°.) d° : Pour faire la cōclu || sion de ceste bonne et salutaire || doctrine lacteur dit q̃ si aux as || saulx de la mort le pacient peut || encore parler & avoir ūsance de || raison il doit faire de cueur & de || bouche ses oraisōs a dieu le pere.

(F° 24 v°.) Petite marque de Pierre Le Rouge, accostée de deux lis. Au-dessus, on lit : Finist le livre intitule lart de biē mourir íprime p̱ pierre le rouge imprimʳ du roy pour āthoine Verard.

L'exemplaire sur vélin (un peu court de marges) de la Bibl. nationale est très intéressant. Les gravures ont été enluminées à l'époque de l'apparition du livre; elles l'ont été avec beaucoup de goût et de sobriété en respectant les traits de la gravure sur

bois ; le tout conserve un grand caractère de science et de naïveté.
A la vente Yemeniz, qui eut lieu en 1867, on a vendu un autre



LA CONFESSION
Gravure miniaturée de l'ART DE BIEN VIVRE. -- Paris, Pierre Le Rouge, 1492.

exemplaire de cet ouvrage sous le n° 300. Il était relié également avec *l'Art de bien vivre* noté ci-après et *l'advenement de l'Ante-Christ*.

L'ouvrage, quoique paraissant complet, ne l'est donc pas et doit être réuni aux autres ouvrages sortis des mêmes presses et qui en sont bien la continuation, car les signatures et les caractères coïncident pour prouver qu'ils sortent du même atelier et font partie de la même entreprise de librairie. Ces ouvrages, pour les besoins de la vente, se dédoublaient sans doute. Mais ils ont été publiés ensemble pour la première fois par Le Rouge pour le compte de Vérard, et nous verrons que les autres éditions de Vérard les réunissent ; en cette année même on les trouve avec *l'Art de bien vivre* (voy. plus loin) imprimé par Gillet Couteau et Jehan Ménard pour le compte de Vérard.

Nous donnons donc ici la description de cette suite :

(F° 25 ou F° 1.) Blanc (1.)

(F° 2.) Cy cõmence le traicte de ladvenement de antecrist.

Au dernier folio recto, marque de Vérard, et au verso : Ladvenement de Antecrist. || Les quinze signes historiés precedens le jugement general de || Dieu avecques les joyes de pa || radis. Imprime a Paris le xxviii iour Doctobre Lan mil cccc nonãte & deux pour Anthoine Verard, marchand libraire demourant sur le pont nostre dame a lymage sainct iehan levangeliste ou au palais au premier pillier devãt la chapelle ou on chante la messe de messieurs les presidẽs.

Les planches de cette partie de l'ouvrage sont les mêmes qu'on retrouve dans l'*Eguillon de crainte divine* et dans l'*Art de bien vivre et de bien mourir*, que nous décrivons plus loin. Cpr l'édition de 1492 et celle de 1496.

Elles sont entourées, pour la plupart, de bordures qu'on retrouve dans les ouvrages de Pierre Le Rouge ; les enluminures rappellent également les procédés et coloris des Le Rouge. Elles sont très bien traitées et ne ressemblent en rien à celles qui ornent l'édition de Couteau et Ménard.

Cet exemplaire nous paraît un exemplaire de dédicace et il est sans doute l'un des derniers imprimés et ornés par Pierre Le Rouge.

La superbe planche à pleine page qui représente les *Elus au Paradis*, œuvre d'art s'il en fut et que nous reproduisons en *fac-simile*, ne se retrouve pas dans l'édition de Couteau et Ménard.

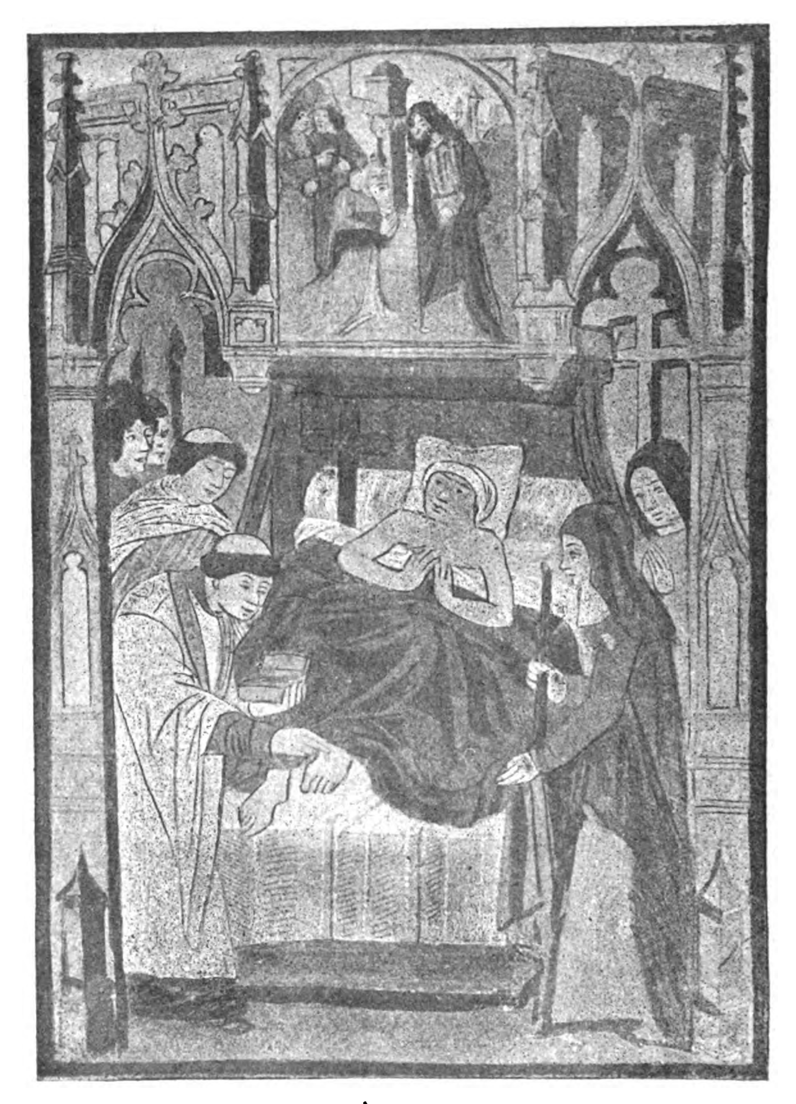
Un exemplaire de cette troisième partie se trouve à la Biblio-

(1) Avant ce traité, il a dû y avoir une suite comprenant les *Peines d'Enfer et de Purgatoire* (44 ff. sign. D - I vi), l'advenement de l'antecrist, formant 58 ff. (Sign. Ki à R vi.) Ces 44 premiers ff. manquent à l'exempl. de la Bibl. Nationale et sont remplacés par l'édition de Couteau.



thèque Nationale. (Vélins, 352, relié avec l'*Esguillon de crainte divine.)* Reliure maroq. pl. fil. tr. dor. aux armes de Louis XV.

Le catalogue Yemeniz (1867, n° 300) cite également un exemplaire relié avec *l'Art de bien mourir* imprimé par Le Rouge (Maroq. bleu, très riches compartiments tr. dor., chef-d'œuvre de



L'EXTRÊME ONCTION

Gravure miniaturée de l'ART DE BIEN VIVRE. — Paris, Pierre Le Rouge, 1492.



LA QUATRIÈME TENTATION

Gravure miniaturée extraite de l'Art de bien mourir. — Paris, Pierre Le Rouge, 1492.

reliure de Niédrée.) Exemplaire provenant de Richard Heber, dans toutes ses marges et rempli de témoins.

Le rédacteur de ce catalogue ajoute : « C'est une des plus belles impressions faites pour Vérard. Les figures nombreuses, d'une inspiration qu'on pourrait dire dantesque, sont de la main de l'artiste qui a dessiné pour l'imprimeur Guyot Marchand les célèbres gravures de la *Danse Macabre*. Cette belle édition est le plus remarquable spécimen de l'imprimerie parisienne du xve siècle. »

24. L'ART DE BIEN VIVRE. *Paris* (*Pierre Le Rouge*) *pour Anthoine Vérard*, le 15 décembre 1492.

Un autre exempl. imp. sur vélin à la Bibl. Nationale (vélins 353). Rel. mar. plein, tr. dor. avec les mots : *Bibliothèque Royale* sur les plats. Sur cet exemplaire et au verso du dernier folio on a peint des armoieries appartenant à un cardinal.

Petit in-folio goth. avec grav. sur bois de 72 ff. Sign. AA - DD par 8 ff. ; EE par 6 ; FF - IIII par 8 ; TT par 10. N° 300 du cat. Yemeniz, en 1867. Cet exemplaire était relié avec *l'Art de bien mourir* imprimé par Pierre Le Rouge. On le trouve aussi séparément.

Voici l'indication des planches qu'il contient et que nous retrouverons pour la plupart dans les éditions suivantes, notamment dans l'édition anglaise de 1503, où Guillaume Le Rouge les a utilisées pour la dernière fois. (Cpr. à cette date plusieurs reproductions.)

(F° 1.) Manque.

(F° 2 r°.) La Création, grande planche à mi-page avec des bordures mobiles rappelant bien le style de Pierre Le Rouge.

(F° 10 r°.) Adoration du Créateur par les humains restés fidèles, gravure à mi-page.

(F° 14 r°.) L'Annonciation. L'ange et sainte Anne. Gravure à mi-page, à deux compartiments.

(F° 16 r°.) Sainte-Marie priez pour nous. Salutation évangélique où figurent le pape, les cardinaux, les évêques. Les gravures des f°s 10, 14 et 16 n'ont pas de bordures.

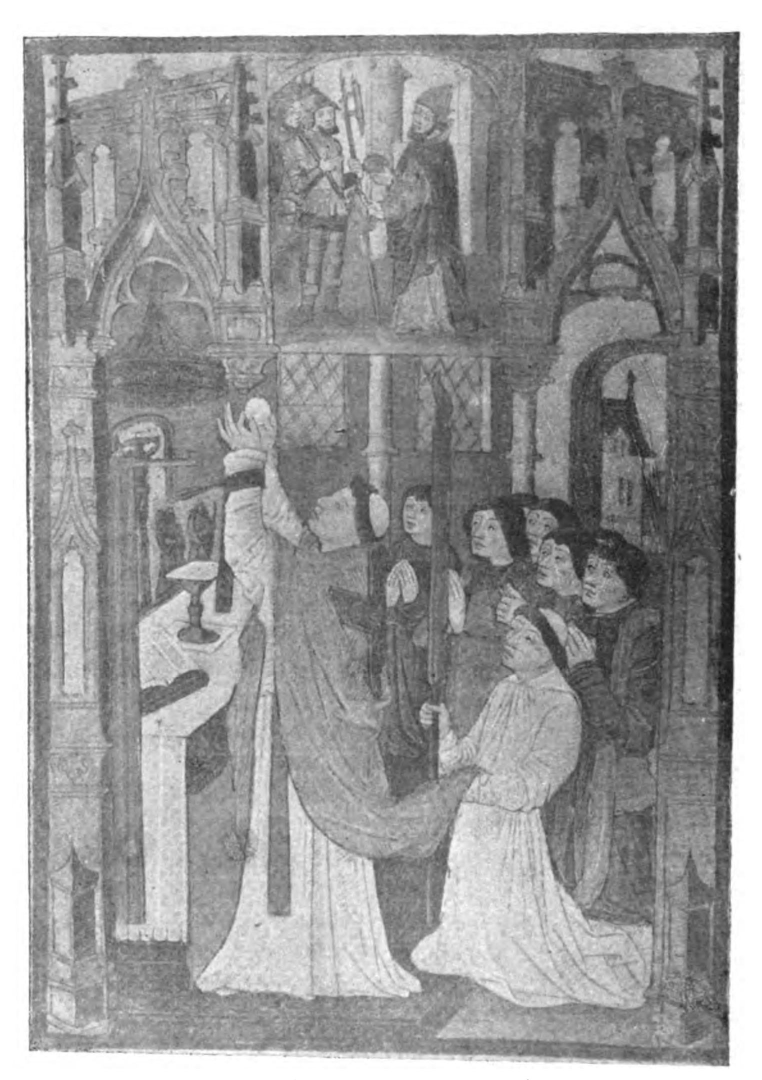
(F° 19 r°.) Oraison dominicale. (Planche accompagnée d'une bordure dans le même style qu'au f° 2.) (La Prédication de notre père.)

(F° 24 v° et 25 r°.) Les apôtres représentés en deux planches à mi-page, au-dessous desquelles on lit :

Saint Pierre	Saint Jacques	Saint Thomas
Saint Andre	Saint Jehan	Saint Jacques le Majeur
Saint Philippe	Saint Mathias	Saint Judes
Saint Bertholome	Saint Simon	Saint Mathieu

(F° 25 v°.) Concert céleste. Cette planche est traitée autrement que celle qui figure à la même place dans l'édition de 1496.

(F° 26 r°.) Baptême de saint Jean. Planche à 2 compartiments.



LE SACRIFICE DE LA MESSE

Gravure miniaturée de l'ART DE BIEN VIVRE. — Paris, Pierre Le Rouge, 1492.

(F° 27 r°.) La Nativité, gravure bien mieux traitée qu'en 1496.

(F° 27 v°.) La Résurrection.

(Fº 28 rº.) L'Ascension.

(Fº 28 vº.) Autre Résurrection, différemment traitée que celle qui la remplace à l'édition de 1496.

(Fº 29 rº.) Pentecôte, différemment traitée qu'en 1496.

(Fº 29 vº.) — Pape et Cardinaux lisant l'Évangile.

(Fº 30 rº.) La Confession.

(Fº 31 rº.) Résurrection, différemment traitée qu'en 1496.

(Fº 32 rº.) Assomption de la Vierge au Paradis.

(Fº 33 vº.) Les dix Commandements de la Loy. Planche bien caractéristique de l'œuvre de Le Rouge.

(Fº 45 vº.) On lit sur ce folio : Sensuit des sept sacremẽ || de nostre mere saĩte eglise.

(Fº 46 rº.) L'auteur offrant son livre, belle planche peinte reproduite plus haut et qui se retrouve au fº 2 de l'édition de 1496.

(Fº 47 vº.) Le Baptême, très belle planche miniaturée à pleine page. H., 0,197 ; L., 0,138.

(Fº 53 rº.) La Confirmation. H., 0,197 ; L., 0,138.

(Fº 55 rº.) La Confession. — —

(Fº 58 rº.) Le Sacrifice de la Messe. H., 0,197 ; L., 0,138.

(Fº 59 rº.) L'Extrême-Onction. — —

(Fº 60 vº.) L'Ordination, très belle planche.

(Fº 61 vº.) Le Mariage, —

Ces belles planches, qui représentent les sept Sacrements de l'Église catholique, ont été reproduites aux pages 256, 258, 260, 262, 264.

Au dernier folio on lit : Cy finis le livre de bien vivre Imprime a Paris le xv iour de decẽbre mil. cccc. nonãte et deux || pour anthoine verard libraire demourant sur le pont nostre dame a lymage sainct iehan levangeliste || ou au palais au premier pillier devãt la chapelle ou on chante la messe de messieurs les presidẽs.

Cette édition est souvent réunie à *l'Art de bien mourir*, autre ouvrage imprimé soit par Le Rouge, soit par Couteau et Ménard dans cette même année 1492 pour l'éditeur Vérard. Et elle est placée en tête du Recueil, quoiqu'elle ait été imprimée la dernière.

En réalité, ce n'est qu'en 1493 que ces différentes pièces ont été réunies dans une édition ayant un titre unique. En 1492, on voit apparaître *l'Art de bien mourir*, le *Traité des peines d'enfer, l'Advenement de l'Ante-Christ* et *les quinze Signes*. Mais ce n'est qu'à la fin de l'année que Vérard songe à éditer l'*Art de bien vivre*. Cette pièce, faisant pendant à *l'Art de bien mourir*, obtint un grand et rapide succès. C'est ce qui fit réunir dans les éditions successives de 1493, 1496 et 1498 de Vérard, ainsi que

dans celles des autres éditions, toutes ces pièces vendues d'abord séparément.



LE MARIAGE

Gravure miniaturée de l'ART DE BIEN VIVRE. — Paris, Pierre Le Rouge, 1492.

25. L'ART DE BIEN MOURIR. L'Eguillon de crainte divine pour bien mourir. Traicté des peines d'enfer et de purgatoire. *Paris, Gillet Couteau et Jehan Ménard.* 18 juillet 1492.

Bibl. Nationale (Réserve n° 354). Rel. veau plein aux armes royales.

In-f°, fig. sur bois. Sign. a-h par 8 ; i par 6, le dernier f° blanc.

1° *L'Art de bien mourir.* Cet exemplaire ne contient pas le premier folio. Il est beaucoup plus beau, cependant, que celui que nous avons décrit plus haut et a toutes marges. Les miniatures sont plus fines et elles recouvrent complètement les traits de la gravure, en sorte qu'il est difficile d'affirmer qu'il provienne de l'édition de Le Rouge plutôt que de celle de Ménard et Couteau. Les sujets traités sont les mêmes que ceux gravés dans l'édition décrite plus haut. En somme, c'est un travail très soigné qui a pour auteur un miniaturiste de profession. Au dernier folio, la marque de l'imprimeur est entièrement couverte par une grande miniature représentant le chiffre du libraire Vérard peint en or sur un cœur rouge, accosté de deux colombes (ciel bleu et terre verte agrémentés d'étoiles et de plantes tracées en or).

L'exemplaire est suivi, dans le volume de la Bibliothèque Nationale, d'un autre ouvrage qui paraît le continuer jusqu'au f° 70, car les signatures (a-h par 8 ; i par 6, se continuent) et les caractères paraissent être les mêmes et provenir du même atelier (1).

Cet ouvrage a pour titre : *L'Eguillon de crainte divine pour bien mourir.*

En voici la description :

(F° 1, f° 26 de l'ouvrage.) Deux personnages debout, se faisant face. Au-dessous de cette gravure sur bois très bien miniaturée, on lit : Leguyllon de crainte divi || en pour bien mourir. || Le texte est encadré dans une bordure de fleurs de lis dorées sur fond bleu.

(F° 6 ou 31 v°.) Grande miniature entourée des mêmes bordures que précédemment, représentant le souper de Jésus chez Simon avec Lazare qui raconte ce qu'il a vu en enfer. (Cpr reproduction de cette planche p. 162.)

(F° 8 r° ou 33 r°.) Supplice de la roue. H., 0,139 ; l., 0,135. Le second chapitre traicte || de la premiere paine infer || nale veue par Lazarus luy || estāt es parties infernales. || Orgueil. (Cpr reproduction p. 165.)

(F° 10 ou 35 r°.) La Noyade. H., 0,139 ; l., 0,134. Le tiers chapitre de ce present || traicte et seconde paine denfer. || Envie. (Planche reproduite p. 167.)

(F° 12 ou 37 r°.) Planche représentant des diables transperçant des hommes et des femmes sur une table accompagnés d'instruments de boucherie. Au folio qui précède cette scène, on

(1) Le f° 20 étant marqué ciiii et le f° 1 ou 23 dii, c'est bien une suite adaptée à *l'Art de bien mourir.*

lit : Le quart chapitre est de la || tierce paine infernale. || Ire. H., 0,140 ; l., 0,133. (Planche reproduite plus bas.)

(F° 13 ou 38 r°.) Gravure représentant des hommes et des femmes tourmentés par des serpents et des dragons. Au folio qui précède cette scène, on lit : Le V chapitre traicte de la || quarte



SUPPLICE DES IREUX ET IREUSES

(ART DE BIEN MOURIR. — Paris, Pierre Le Rouge, 1492.)

paine ĩfernale veue || par le dict Lazarus. || Paresse. || H., 0,134 ; l., 0,134. (Planche reproduite plus loin p. 268.)

(F° 14 ou 39 v°.) Damnés dans des chaudières. Au-dessous : Le sixiesme chapitre traicte de || la cinquiesme paine infernale. || Avarice. || (Planche reproduite p. 270.)

(F° 16 ou 41 r°.) Diables faisant manger des crapeaux et entonnant du plomb fondu dans la bouche des damnés. Au-dessous, on lit : Le septiesme chapitre traicte || de la sixiesme paine ĩfernale. || Glotonnie. || H., 0,140 ; l., 0,133. (Cpr. reproduction plus loin p. 272.)

(F° 17 v°, f° 42 v°.) Puits embrasés où les diables tourmentent les damnés : Le VIII chapitre traictera || de la VII paine infernale ||. Luxure ||. H., 0,141 ; l., 0,135. (Cpr. fac-simile p. 274.)

(F° 27 r°, f° 52 r°.) La dixiesme partie de ce || present livre et brief traicte trai || tera des peines de pur || gatoire. || — C'est la planche de la Noyade (f° 10 r°). Mais au lieu d'eau, l'artiste a figuré du feu pour représenter les flammes du Purgatoire, avec un ciel bleu. Dans le fond apparaît l'Espérance. Plusieurs des pécheurs sont tonsurés, comme dans la planche du f° 10, mais ici la tonsure est bien plus apparente.

(F° 44, f° 68.) On a peint la marque de Vérard, qui est en tout semblable à celle du f° 24. Elle cache la souscription suivante qui se lit sur un autre exemplaire sur vélin de la Bibliothèque Nationale (D 6,812) :

Cy finist le traicte des pai || nes denfer et de purga || toire. Imprime a Paris par || Gillet Cousteau et Jehan || Menard lan de grace mil || quattre cens nonante et || Deux le dix huitiesme iour || du moys de Juillet || pour || Anthoine Verard marchãt || libraire demourant a pa || ris sur le pont Nostre Da || me a lẽseigne saint Jehan || levangeliste.

Les miniatures de cet exemplaire, fort bien exécutées, sont très remarquables, mais elles cachent les gravures sur bois. Cependant, on peut reconnaître les planches de Pierre Le Rouge, et les caractères paraissent les mêmes que ceux de son atelier.

Peut-être G. Couteau et J. Ménard étaient-ils des ouvriers de Le Rouge qui, pendant sa maladie, ont continué à travailler pour le libraire Vérard dans l'atelier de Le Rouge, avec son matériel et les bois dessinés par lui.

Nous retrouverons bientôt toutes ces gravures dans le *Calendrier des Bergers* et dans le matériel et les éditions de Guillaume Le Rouge.

26. MARTIAL D'AUVERGNE. Les tres execrables louanges de la benoite Vierge Marie (en vers français). *Paris, Pierre Le Rouge, 3 septembre 1492.*

1 ex. Bibl. Nationale (Réserve Ye, 308). — 1 ex. Bibl. Mazarine (auquel il manque le titre). Incunables, n° 670, vélins, reliure moderne, v. pl. Provenant de l'Oratoire Saint-Magloire.

In-8°. 122 ff. non paginés. — 1 vol. in-8°, car. goth. 26 ll. à la page rubr. Grandes lettres peintes r. et bl. Sign. a - à p. par 4 ; q par 2.



SUPPLICE DES PARESSEUX

(ART DE BIEN MOURIR, Paris, Pierre Le Rouge, 1492.)

Cet ouvrage fut réimprimé le 9 mars suivant, c'est-à-dire en 1493, par Jehan Dupré (avec figures), et en 1494 par Simon Vostre (avec fig.).

(F° 1.) Titre : Les tres notables et exe || crables louanges dignes || de memoire faites a lon || neur de la glorieuse Vier || ge Marie. ||

(F° 2.) (D) Omine labia me aperies || Et os meũ annuntiabit laudẽ tuã || (D)Eus in adiutorium || Et me vueille grace ottroyer || Ad opus...

(F° 120.) ☾ Cy finissent les tres execrables louãges || de la benoiste vierge marie composees par || maistre marcial dauvergne procureʳ en par/ || lemẽt et furent achevees le viijᵉ iour de sep|| tembre. Mil quatre ᶜᶜ iiij. xx et douze par pier/ || re le Rouge. ||

La Bibl. Nationale possède un manuscrit des *Devotes louanges*, inscrit sous le n° 7,851 et très richement exécuté. C'est, sans doute, d'après le texte de cet exemplaire que Pierre Le Rouge en imprima la première édition.

Martial de Paris, dit d'Auvergne (à cause de son père né en Auvergne), poëte et prosateur, né vers 1440, est mort en 1508. Il se rendit célèbre au xvᵉ siècle par une série de pièces qui devinrent très populaires, telles que *les Vigiles de Charles VII, la Danse des Femmes*, etc. Cette *Danse des Femmes* forme le complément de la *Danse des Hommes*, et il est intéressant de voir Pierre Le Rouge en relations avec ce personnage. C'est peut-être lui qui lui suggéra l'idée de reproduire en gravure les scènes de la *Danse macabre* qui décoraient alors l'enceinte intérieure du Charnier des Innocents.

27. JOSEPHE. De la *Bataille judaïque. Paris (Pierre Le Rouge), pour A. Vérard, 7 décembre 1492.*

1 ex. Bibl. Nationale. Vélins, n° 693 (Inv. Rés. H 10), mar. r. fil. tr. dor. aux armes royales avec 143 miniatures. — Autre exempl. imp. sur papier sans miniatures, mar. r. fil. tr. dor. aux armes royales. Bibl. Nationale. (Double de Réserve, H 341.)

In-fᵒ goth. de 8 ff. prélim. et 260 ff. à 2 col. de 47 lignes (le dernier blanc). Sign. a - z par 4 ; A - I par 4 ; L 2 par 3 ; L par 2. Nombr. grav. sur bois.

Cette version française de Josèphe est du traducteur de l'ouvrage de Paul Orose, également imprimé par Pierre Le Rouge. On y retrouve beaucoup de gravures et de bordures ayant figuré dans la *Mer des Hystoires* et d'autres ouvrages du même imprimeur.

La *Bataille judaïque* est dédiée au roi Charles VIII. Nous avons pu voir, en juillet 1893, l'exempl. impr. sur papier de la Bibl. Nationale. En voici la description :

(F° 1 r°.) Titre : Josephus de la bataille || judaïque. Imprime nouvellement a Paris || — Verso blanc.

(F° 2 r°.) Entrée de Charles VIII. Au fond, l'auteur offrant son livre au roi. Grande gravure avec les bordures de la *Mer des Hystoires* de 1488, si caractéristiques de l'œuvre de Pierre Le Rouge. H., 0,238 ; l., 0,175.



SUPPLICE DES AVARICIEUX

(ART DE BIEN MOURIR, Paris, Pierre Le Rouge, 1492.)

(F° 8 v°.) Ensuyt le prologue de Josephus. — Bataille au milieu d'une ville. Grande gravure à pleine page, non encore vue. Mêmes entourages que ci-dessus.

(F° 9 r°.) L'auteur dans son cabinet, visité par le roi et sa suite, lui présente son livre. Gravure à mi-page. Mêmes entourages pour les bordures de la page.

(F°s 11 v°, 12 r°, 13 r°, 15 r°, 16 r°, 17 v°, 21 r°, 19 v°, 25 r°, 32 v°, 54 r°, 58 v°, 106 v°, 130 v° ; 2e livre : 76, 97 v° ; 4e livre : 135 v°, 138 v°, 147 r°, 154 v°, 155 r°, 165 r°, 171 r°, 175 r°, 179 v°, 188 r°, 216 v°.) Toutes ces gravures offrant quatre variétés sont fréquemment répétées, comme on le voit ; elles se retrouvent dans la *Mer des Hystoires* et d'autres labeurs de Le Rouge.

(F° 19 r°.) Femme enterrée vive.

(F° 23 v°.) La Reine sur son trône.

(F° 24 r°.) Le Roi s'échappant. Gravure répétée aux f°s 62 v°, 113 v°, 173, 217 v°.

(F° 26 r°.) Affliction d'Aristobolus. Bois répété aux f°s 42, 142, 180 et aussi aux f°s 63, 115, 138 et 163 v°.

(F° 27 r°.) Ptolémée tuant son fils.

(F° 27 v°.) Guerrier tuant un homme sauvage à pieds de cheval.

(F° 30 r°.) Hérode trempant une flèche dans le liquide vénéneux.

(F° 33 v°.) Marianne suppliant Hérode de faire bonne garde.

(F°s 37 et 38.) Exécution d'un prisonnier. Bois répété aux f°s 62, 94 et 168.

(F° 39 r°.) Exécution de Papius devant la cour. (Bois non encore vu.)

(F° 40 r°.) Sosius coupant la barbe à Antigone. (Bois non encore vu.) Bois gravé répété aux f°s 61, 144, 148, 172 et 174.

(F° 45 v°.) La Reine et le Roi.

(F° 46 v°.) Même sujet, traité autrement et répété aux f°s 50 et 127.

(F° 47 v°.) Prisonnier les pieds dans la cangue, devant le Roi. Ce bois est répété aux f°s 57, 68, 77, 103, 116, 177.

(F° 51 v°.) Le Roi et la fausse lettre. (Répété aux f°s 58 et 60).

(F° 52 v°.) Enfant pendu.

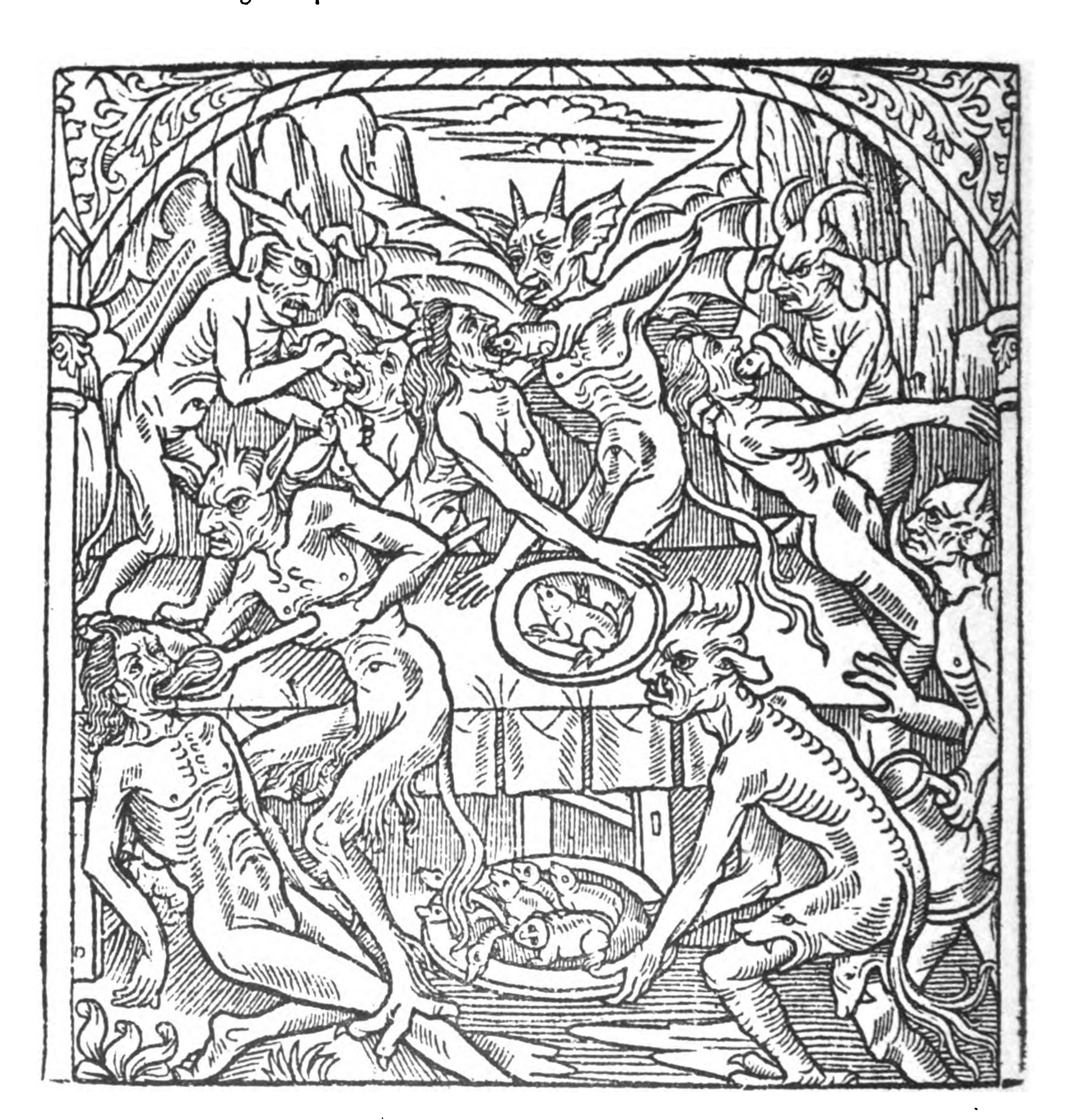
(F° 53 r°.) Le Repas des fiançailles.

(F° 56 v°.) Combat; gravure différente des sujets du même genre déjà notés, mais elle est très grossoyée et de qualité bien inférieure.

(F° 57 r°.) Cy finit le ꝑmier livre.

(F° 57 v°.) Cy commence le second livre de la bataille judaïque. — L'auteur offrant son livre au Roi. C'est la gravure sur

bois exécutée en 1486 pour les *Cent Nouvelles*, et où l'auteur offrait son livre au duc de Bourgogne. Autour de la gravure, on a disposé les entourages en bordures de la *Mer des Hystoires*, bien caractéristiques. On ne doit donc pas hésiter à attribuer à Pierre Le Rouge l'impression des *Cent Nouvelles* de 1486.



SUPPLICE DES GOURMANDS

(ART DE BIEN MOURIR, Paris, Pierre Le Rouge, 1492.

(F° 65 r°.) Archélaüs devant le roi. (Grav. répét. f°s 102 et 159.)

(F° 69 r°.) Deux guerriers dans une tour. (Rép. f°s 103 et 149.)

(F° 73 v°.) Présentation de la tête du chevalier qui avait effacé les tables de la loi. (Répét. 152, 202, 211.)

(F° 74 r°.) Trois personnages, dont une femme, portant des provisions abordent un personnage qui doit être Jésus? Il faudrait rechercher ce bois dans quelque nouveau testament antérieur à 1492. Il est très fatigué, tout en étant d'une très bonne facture,

(F° 75.) Mort du Roi. Nouveau bois.

(F° 83 r°.) Incendie d'une ville (d°). (Rép. f°s 96, 165, 183.)

(F° 89 r°.) Plaintes des Juifs à Agrippa (d°). (Rép. f°s 124, 136, 160, 209.)

(F° 99 r°.) Cavaliers fustigeant un Chevalier. (Rép. f° 127.)

(F° 105 v°.) Cy commence le tiers livre de la bataille judaïque || ouquel sont plusieurs chapitres || ainsi quil appareist || apres..... Gravure à pleine page. L'Empereur, la couronne sur la tête, entouré de sa cour et armé du glaive de Justice, reçoit les plaintes et supplications d'un homme chargé de chaînes. Cette gravure, qui ne comporte pas moins de seize personnages, est très intéressante ; elle mériterait les honneurs d'une reproduction. Comme les frontispices de chaque livre, elle est entourée des bordures de la *Mer des Hystoires.*

(F° 109 v°.) Samson faisant écrouler les colonnes du temple ; ce bois, égaré ici, provient sans doute d'une bible imprimée antérieurement et qu'il faudrait rechercher.

(F° 112.) Sacrifice d'Abraham. Même observation ; bon dessin, exécution médiocre.

(F° 114 v°.) Cavalier cherchant à défoncer une porte de ville. Bois très grossoyé n'appartenant pas à la série des bois précédents. (Rép. f°s 121, 153, 169.)

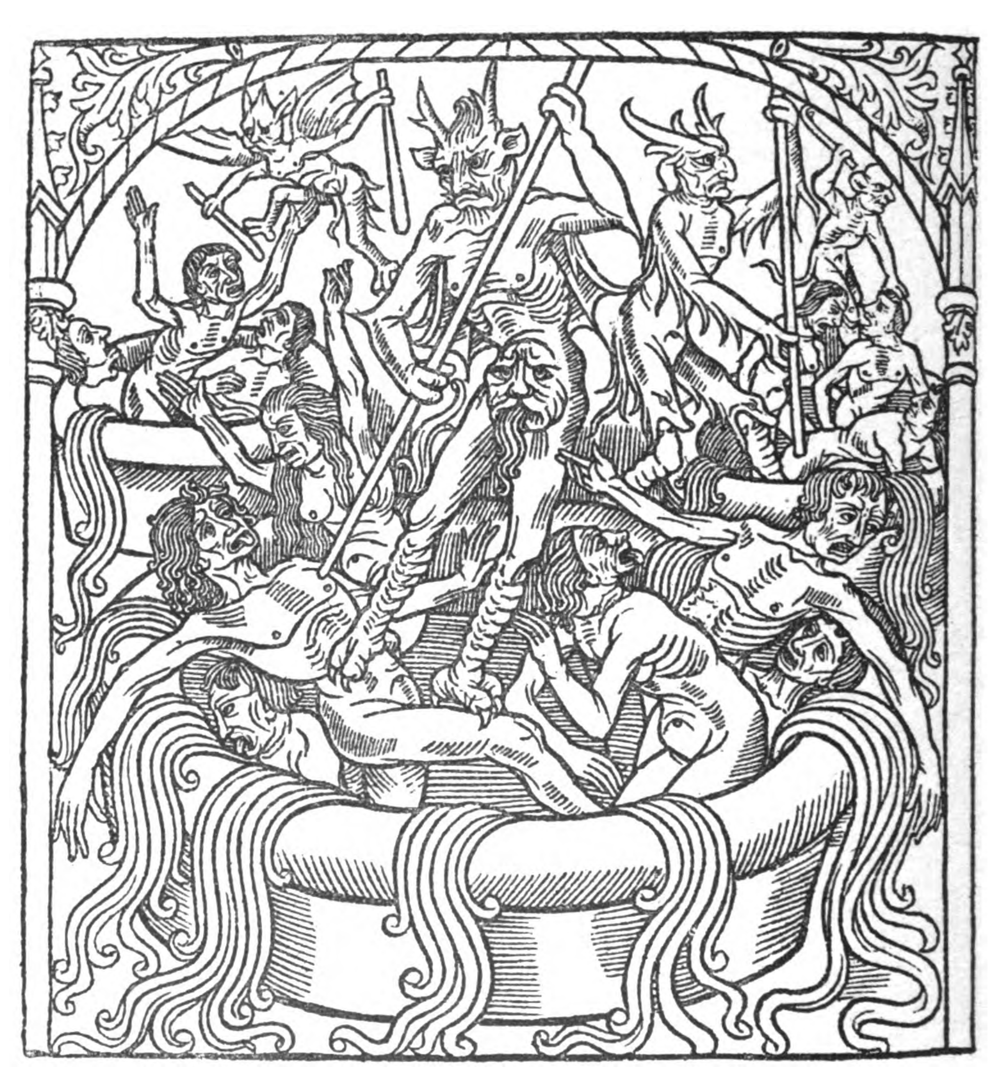
(F° 119 r°.) Fantassin terrassant son adversaire.

(F° 134 r°.) Cy comence le quart livre de la bataille judaïque contenant les batailles que firent Vespasien et son fils. — Au-dessus, grande planche représentant un combat au milieu d'une ville figurant déjà au prologue (f° 8). On a employé, comme aux autres frontispices, les bordures de la *Mer des Hystoires.*

(F° 141 r°.) Cavalier passant devant un homme déguenillé et armé d'une massue. Cette gravure, très remarquable, a été figurée par M. Thierry (1), qui l'a rencontrée dans un ouvrage édité par Vérard quelque temps après celui-ci. Nous voulons parler du

(1) *Les premiers Monuments de l'Imprimerie en France.*

Jouvencel de Jean de Bueil qui parut en mars 1493 (1494 n. st.). Il est donc très probable que ce dernier ouvrage est sorti de l'atelier des Le Rouge, et nous en donnons plus loin la description. Le petit bois gravé (0,098 sur 0,085) que nous signalons peut servir à retrouver d'autres ouvrages imprimés par Le Rouge pour Vérard, car il frappe la vue de suite par son originalité. Nous l'avons



SUPPLICE DES LUXURIEUX

(ART DE BIEN MOURIR, Paris, Pierre Le Rouge, 1492.)

déjà signalé dans d'autres ouvrages et nous l'avons reproduit en *fac simile* p. 164.

(F° 141 *bis* r°.) Rencontre de deux Cavaliers. Gravure sur bois de la même facture et grandeur, non encore remarquée. Ce bois est bien dessiné, mais d'une exécution médiocre. (Rép. f°s 160, 164, 187, 196, 201, 207 et 208.)

(F° 156 v°.) Cy comence le cinquiesme livre, etc. Gravure représentant un combat dans une ville, comme au chapitre précédent.

(F° 167 v°.) Jésus devant les Docteurs ; bois grossoyé provenant d'une bible.

(F° 168 v°.) Aigle s'emparant d'un cygne. Ce bois a déjà figuré dans d'autres ouvrages édités par Vérard et imprimés par Le Rouge, notamment au f° 142 v° de l'*Orose* publié en 1491 et décrit plus haut.

(F° 170.) Arche de Noé.

(F° 171.) Homme assommé par deux autres près d'un clos de vigne.

(F° 173.) Le Roi dormant.

(F° 176 v°.) La Reine et son enfant.

(F° 177 v°.) Enfant sur une table, entre sa mère et un autre personnage.

(F° 180 v°.) Meurtre du Roi.

(F° 182 r°.) Cy comence le sixiesme livre..... Répétition de la gravure placée au frontispice du *Tiers Livre.*

(F° 213 r°.) Cy comence le septiesme livre. — Combat dans une ville, comme précédemment.

(F° 225 v°.) La Reine se tuant. Bois vu dans l'*Orose?* de 1491.

(F° 226 v°.) La Reine se jetant dans les flammes.

Au verso du f° 259, grande marque de Vérard, avec l'explicit suivant :

Cy finist lhystoire de Josephus || de la bataille judaïque traslatee || de latin en françoys en lhonneur || de Dieu & de la vierge marie & de ||la cour celestielle. Et fut || acomplie le septiesme iour de decembre mil iiii^c quatre vígtz || et douze : et imprime a paris pour || Anthoine Verard libraire demeu/ || rant sur le pont nostre dame a ly || mage saint Jehan levangeliste || ou au palays au p̃mier pillier de || vant la chapelle ou on chante la || messe de messeigñrs les presidẽs. ||

28. MISSALE secundum usum tullensem. *Paris, Pierre Le Rouge, 3 avril 1492.* (1493, n. st.)

1 ex. sur vélin réglé. Bibl. de M. Paul Durieu, conservateur-adjoint au Musée du Louvre, rel. ais de bois. H., 0,295 ; l., 0,202.

Seul exemplaire connu. Sur la feuille de titre on lit en ms : *Ex libris prœceptoriæ sti Antonii mussiponti*. N. 18.



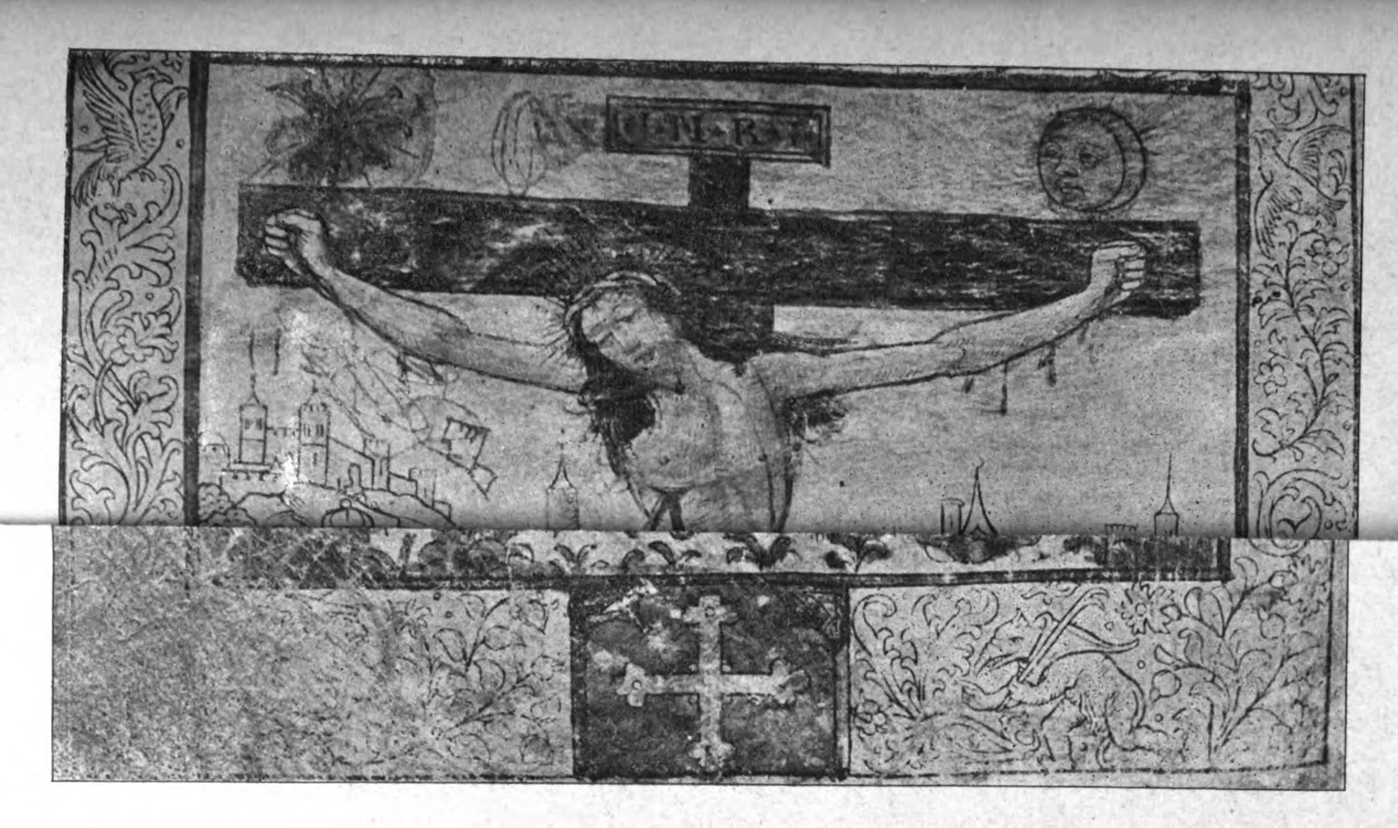
L'ANNONCIATION

(MISSEL DE TOUL, Paris, Pierre Le Rouge, 1492.)

In-f° à 2 col. de 39 ll. à la page pleine ; car. goth. rouges et noirs, de cinq grandeurs et musique notée à la main sur filets imprimés en rouge. Grandes lettres et initiales exécutées au pinceau en rouge et bleu. 8 ff. non paginés pour le titre et le calendrier ; puis 69 ff. paginés, à la suite desquels viennent 10 ff. non paginés, dont un blanc, sur lequel on a

LA MESSE DE SAINT GRÉGOIRE

Gravure enluminée du MISSEL DE TOUL. — Paris, Pierre Le Rouge, 1492.



LE CALVAIRE

Gravure enluminée du MISSEL DE TOUL. — Paris, Pierre Le Rouge, 1492.

transcrit à la main les cérémonies et prières consacrées à la fête de l'Assomption. Viennent ensuite les folios paginés 77 à 192. Enfin, deux ff. non paginés, l'un pour la table et le dernier blanc. En tout 201 ff. Sign. a iiij - k iiij. Puis viennent 2 feuilles de 4 ff. sans signatures ni pagination. Les signatures reprennent ensuite à la feuille m, M, n, par 3 ; N I ; o - z ; c par 4.

(F° 1 r°.) Titre : Missale secundum usum tullensem. || Le reste de la page est resté blanc, ainsi que le verso. Il devait, sans doute, y avoir une grande miniature d'ornement.

(F° 3, non paginé, mais signé a ii.) commencement du calendrier, qui se continue sans pagination jusqu'au f° 7, qui comprend le mois de décembre. Le f° 8 manque à l'exemplaire.

(F° 3, paginé i.) Introït. Belle planche à mi-page (H., 0,147 ; l., 0,151.) représentant le sacrifice de la Messe. Cette planche, ainsi que les suivantes, que nous décrivons, a été gouachée, ce qui dénature un peu l'ensemble de la gravure que nous avons cru cependant bonne à reproduire, car elle doit se retrouver dans d'autres Missels exécutés soit par Pierre, soit par Guillaume Le Rouge. Le feuillet est entouré d'une bordure composée d'arabesques, fleurs, oiseaux et grotesques. Au bas, écusson supporté par des lions. (Armoiries effacées.)

(F° IX v°.) La Nativité, petit bois gravé dans un portique architectural. H., 0,010 ; l., 0,072.

(F° XIIII v°.) Adoration des Mages. Gravure superbe. H., 0,106 ; l., 0,074.

(F° lXIX v° et les 5 f°s suivants, non paginés.) Musique notée pour les différentes fêtes. *Prefatio communis. — In Epiphania. — In Quadragesima usque ad palmas. — Dominica in ramis. — In die paschæ, Ascensionis, Penthecostæ*, etc., etc. Un 6e folio est blanc. Un 7e, blanc au recto, est occupé au verso par une planche à pleine page, gouachée et enluminée, entourée de bordures et représentant le Calvaire, Jésus sur la croix, la Sainte Vierge les bras en croix, et saint Jean un livre à la main. Nous avons reproduit cette planche en *fac simile*. A la suite, manque un folio qui devait également être occupé par la seconde planche représentant Dieu le père entouré des quatre évangélistes qu'on trouve ordinairement au canon de la messe. H., 0,245 ; l., 0,145, sans les bordures. Viennent ensuite 3 ff. sans chiffres ni signatures consacrés au canon de la messe et imprimés en caractères de deux sortes, mais beaucoup plus gros que ceux du corps de l'ouvrage.

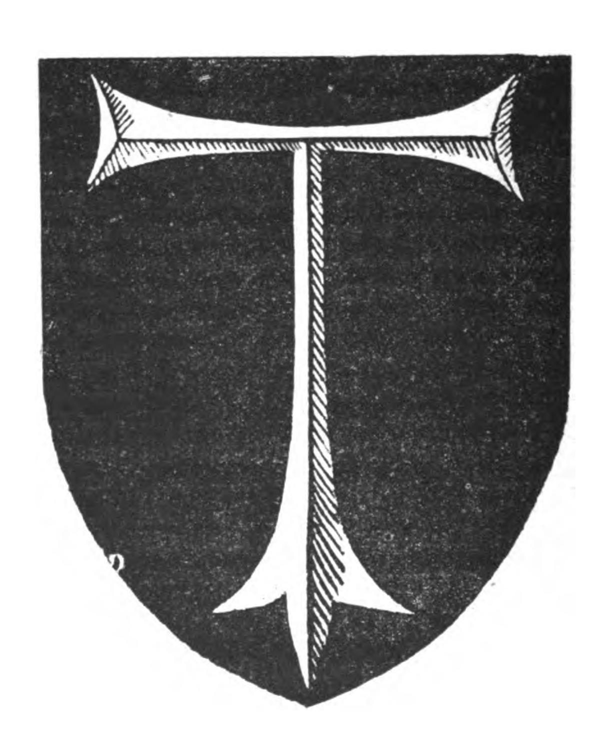
(F° LXXVII.) *In die sancto pasche.* Petit bois malheureusement

empâté par la gouache, entouré d'un triple filet, et représentant Jésus sortant du tombeau. H., 0,087 ; l., 0,070.

(F° iiiixxix v°.) Petite gravure dans un cadre à triple filet, représentant l'Ascension. H., 0,187 ; l., 0,070.

(F° iiiixx.xiii r°.) La Pentecoste. La Vierge en prière au milieu des apôtres. Scène encadrée par des piliers et colonnes d'architecture très gracieux. Bois gravé et gouaché. H., 0,113 ; l., 0,080.

Anno icarnationis dñice mil° qua-
dri°. octua°. xii°. Aprillis. iii°. q in sti-
gne sacri missalis op⁹ more tulleñ. i
star correctissimi exẽplaris ordina-
tũ. In laudẽ & gloriã sctẽ & idiuidue
trinitat[is] tociusq[ue] celestis curie ipres-
sum Parisius per Magistrum pe-
trũ le rouge.



(F° iiii^{xx}xviii r°.) La Sainte-Trinité. Petite gravure miniaturée avec bois en bordure. H., 0,072 ; l., 0,051.

(F° iiii^{xx}xix.) *De Sacramento altaris.* — Petite gravure sans cadre. H., 0,072 ; l., 0,070.

(F° vi xx vii v°.) Saint André sur la croix. Gravure sur bois dans un cadre à triple filet. H., 0,087 ; l., 0,066.

(F° vi xx vii r°.) *In die Conceptionis.* — Gravure sur bois à deux compartiments, avec cadre à colonnes architecturales, répétée plus loin. Ici, elle est miniaturée et représente dans le bas l'annonciation de l'ange, et dans le haut sainte Anne et Joachim. H., 0,110 ; l., 0,080.

(F° vi xx xiii r°.) La Purification. Présentation au temple. Gravure sur bois enluminée, avec colonnes du temple faisant cadre. H., 0,105 ; l., 0,073.

(F° vi.xx.xvi v°.) Même gravure que l'avant-dernière, mais ici elle est très sobrement gouachée et la gravure apparaît dans sa finesse et sa savante simplicité. Nous la reproduisons ici.

(F° viii.xx.xi r°.) *De Virgine Maria.* — Petite gravure (avec bordures formant cadre) affreusement gouachée, représentant la Vierge donnant le sein à l'Enfant.

(F° ix. xx. ii. r°.) 2e colonne, l'explicit dont nous donnons ci-dessus le fac-simile et au-dessous duquel on a gravé l'écusson du chapitre de Toul, un grand T sur fond rouge.

Au verso de ce folio commence la table continuée au folio suivant non paginé. Un folio blanc complète cette dernière feuille, ainsi que nous l'avons dit.

Les caractères employés sont différents de ceux employés pour la *Mer des Hystoires*. Ils appartiennent à une fonte neuve et d'un œil plus gros.

29. CHRONIQUES DE FRANCE. *Paris, pour Vérard*, 1493.

La Bibliothèque Nationale possède deux exemplaires de cet ouvrage :

1° Exemplaire de Charles VIII, imprimé sur vélin et orné de nombreuses miniatures. (Vélins, 725-727) (E. 87. N° 107.) ; 2° autre exemplaire (Vélins, 728-730) E. 90. N° 108, F. 143.)

La bibliothèque de l'Arsenal en possède également deux exemplaires. (N° 5,055 et s.)

1er vol. imprimé pour Vérard, *10 septembre 1493 ;* 2e vol. imprimé pour Vérard par Jehan Maurand, le *9 juillet 1493 ;* 3e vol. imprimé pour Vérard le dernier jour *d'août 1493.*

L'impression de cet ouvrage nous paraît avoir été commencée par Pierre Le Rouge et terminée par Jehan Maurand. Le travail fut sans doute interrompu par la mort de Le Rouge, et Maurand fut chargé de continuer l'impression et de graver les planches spéciales à cette édition qui avaient été dessinées par Le Rouge.

Le premier volume resta, en effet, inachevé jusqu'au 10 septembre, tandis que les t. II et III furent terminés le 9 juillet et le 31 août.

On reconnaît dans le premier volume les bordures de la *Mer des Hystoires* et plusieurs petites planches de cet ouvrage qui furent utilisées pour les *Chroniques de France*.

Les lettres du titre reproduisent les lettres manuscrites d'un habile calligraphe, imitant en cela les miniaturistes qui avaient mis à la mode les déliés et les tire-bouchons.

Voici la description de l'ouvrage avec la nomenclature des gravures insérées dans le t. I, sans y comprendre les répétitions, bien entendu. Les gravures insérées dans les t. II et III sont presque toujours les mêmes, et nous n'en parlerons pas afin de ne point allonger notre travail.

(F° 1 r°.) Titre imitant la calligraphie comme dans la *Mer des Hystoires* (1).

Le premier volume des Croniq̃ȝ || de France nouvel || lement imprimez a Paris. V° blanc.

On y trouve un L majuscule avec grotesques reproduit souvent dans d'autres ouvrages à Paris, à Troyes, à Lyon et ailleurs. Cette grande lettre fut employée pour la première fois par Pierre Le Caron en 1489 (2). Elle fut, sans doute, composée par Pierre Le Rouge, qui travaillait pour Pierre Le Caron. Nous la retrouverons bientôt dans le matériel de Guillaume Le Rouge, et nous la reproduisons plus loin.

(F° 2 r°.) Gravure couvrant presque la page entière, au premier plan de laquelle on voit le roi Charles VIII à cheval, la reine Anne de Bretagne et au fond le libraire à genoux offrant son livre au roi (3). Le dessin de cette grande planche a beaucoup de mouvement, mais la gravure est bien inférieure aux planches de Le Rouge et la taille est mal grossoyée. Cependant, les bordures sont bien celles qu'on observe dans les ouvrages de Pierre Le Rouge. Il est, dès lors, probable que Vérard a chargé Jehan Maurand, l'un des ouvriers de Le Rouge, de terminer l'ouvrage commencé dans son atelier, et Maurand a fait usage d'une partie des planches ; il a gravé en même temps les planches spéciales aux *Chroniques*. Mais si le dessin, préparé sans doute à l'avance, a toutes les qualités qu'on observe chez ceux qui émanent de Pierre Le Rouge, la gravure est bien inférieure et l'élève n'a point su égaler le maître. Et faute de dessins suffisants, on s'est décidé à employer des bois de toute sorte, car la plupart des gravures de cette édi-

(1) Cpr. *fac-simile* du titre et de la lettre, Thierry, *Monuments*, pl. IX, 2, et pl. XV, 5.

(2) Cpr. les *Fais maistre Alain Chartier*, Paris, Pierre Le Caron, 1489.

(3) Cpr. *Fac-simile* Thierry, pl. X.

tion n'ont aucun rapport avec le sujet. Nous en reconnaissons du reste plusieurs déjà notées dans les ouvrages décrits précédemment, notamment dans la *Bataille judaïque.*

(F° 1 paginé.) Cy comence le premier chapitre des gras croniques... Grande planche exécutée par Maurand, sur les dessins de Pierre Le Rouge.

(F° 1 v°.) Combat naval.
(F° 2 r°.) Combat de cavalerie.
(F° 2 v°.) Combat en char.
(F° 3 r°.) Chevalier renversant son adversaire.
(F° 3 v°.) Supplice du Feu.
(F° 4 r°.) Combat du Cerf.
(F° 8 r°.) Enlèvement du Cygne par un Aigle.
(F° 8 v°.) La Reine et ses Suivantes.
(F° 9 r°.) La Mère et les Jumeaux.
(F° 9 v°.) La Reine et son Fils.
(F° 11 r°.) Ensevelissement d'une Femme garottée.
(F° 15 v°.) Combat de Fantassins.
(F° 16 v°.) L'Auteur offrant son livre.
(F° 17 v°.) Princesse se jetant dans le feu.
(F° 19 r°.) Pélerin trouvant les Jumeaux.
(F° 36 r°.) Combat de Hallebardiers.
(F° 37 v°.) Assaut d'une ville.
(F° 38 v°.) Combat naval.
(F° 49 v°.) Adieux au Roi partant pour la guerre.
(F° 56 r°.) Le Roi sur son trône.
(F° 56 v°.) Le Roi devant les Messagers.
(F° 60 v°.) Combat dans une ville. Grande planche avec bordures de Le Rouge.
(F° 66 r°.) Le Roi combattant.
(F° 67 v°.) Conseil de guerre.
(F° 69 v°.) Troupe se rendant prisonnière.
(F° 77 r°.) Combat de Cavaliers et Fantassins.
(F° 78 r°.) Le Roi poursuivi.
(F° 79 r°.) Le Roi et les Cardinaux à genoux.
(F° 85 v°.) Sacre du Roi. Grande planche, mêmes bordures.
(F° 85 r°.) Procession religieuse.
(F° 87 r°.) Siège d'une ville avec un canon sur affût.
(F° 88 r°.) Le Roi avec deux Personnages.
(F° 88 v°.) Mort du roi Dagobert.
(F° 89 v°. et 90 r°.) Massacres par ordre du Roi.
(F° 94 v°.) Charles Martel, grande planche.
(F° 105 v°.) Chevalier tuant l'Homme sauvage.

(F° 108 v°.) Serment au Roi sur l'Evangile.
(F° 132 r°.) Message au Roi.
(F° 147 v°.) Décapitation d'un Prisonnier.
(F° 149 v°.) Démantèlement d'une Forteresse.
(F° 253 r°.) Combat avec artillerie.
(F° 273 v°.) Cy finist le premier volume des Croniques de France imprime a Paris le dixiesme jour de septembre lan mil iiii cens quatre vings et treze par Anthoine Verard libraire..... Au-dessus, marque de Vérard.

T. II. 9 ff. non chiff. pour le titre et la table et 270 ff. chiff. Au dernier folio recto, la souscription... Imprime a paris ꝑ Jehan Mau || rand, demourant en la rue sainct vic || tor por Anthoine Verard libraire De || mourāt a parꝫ a limage saīt Jehan || levā-geliste sur le pont nre dame ou || au palais au ꝑmier pilier devant la || chapelle ou on chante la messe De || messieurs les présidens. Lan de gra || ce M. cccc. iiii. xx. ꝝ xiii Le ix[e] iour || De iuillet. || Au-dessous la marque de Vérard (1).

T. III. 8 ff. non chiff. pour le titre et la table et 257 ff. chiff. A la fin : Cy finist le tiers volume des grans croniques de France contenant Charles V, VI et VII. Imprime a Paris pour Anthoine Verard libraire..... le dernier iour daoust lan mil. cccc. quatre vingtz et XIII.

30. — CALENDRIER DES BERGERS ET DES BERGÈRES. *Paris, pour Guyot Marchant.* Les six éditions suivantes relevées de 1493 à 1500 contiennent des planches qui nous ont paru, ainsi que nous l'avons dit plus haut, dessinées par Pierre Le Rouge et exécutées par Guillaume et Nicolas.

I. Calendrier et Compost des Bergers. *Paris, Guyot Marchant.* 18 avril 1493.

1 ex. papier. N° 466, catalogue de la bibl. Firmin-Didot. — 1 ex. Bibl. Nationale (vélins 518), exposé dans les vitrines sous le n° 265 ; magnifiquement miniaturé et portant à la fin la marque de Vérard qui couvre entièrement le colophon.

Entre les f° C 8 et H est intercalée une page double pliée en deux sur laquelle est la planche de la Tour de Sapience. Le verso de ce f° est cependant occupé par une page imprimée.

In-f° goth. de 90 ff. lettres noires. Sign. A - N, A, B, F, G, H, par 8 ; C, D, E, I, K, L, M, N par 6. Les figures sur bois nous paraissent avoir été dessinées, pour la plupart, par Pierre Le Rouge et leur exécution

(1) Cpr. *fac-simile* (pl. IX) *Monuments typographiques* de M. Thierry-Poux. Paris, 1890.

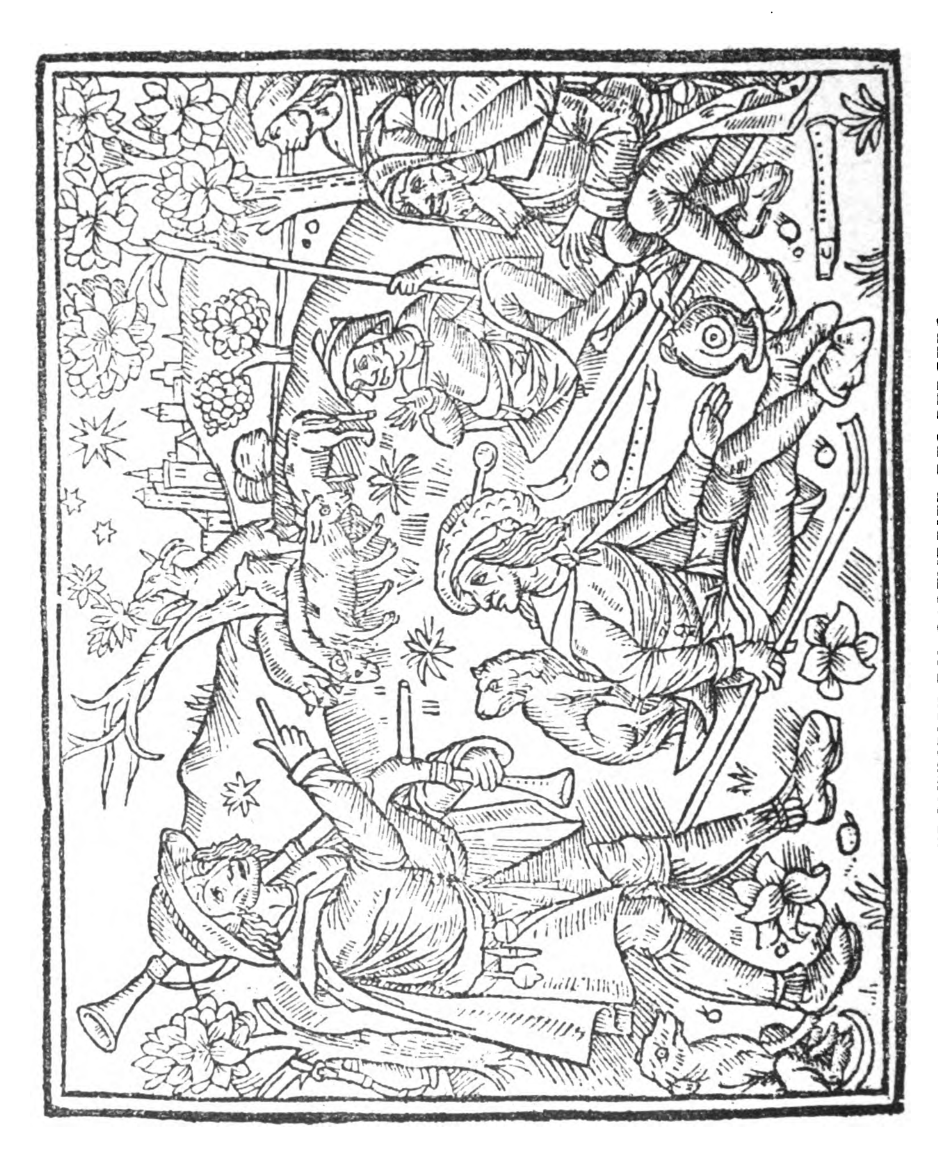
fut sans doute confiée à Guillaume et à Nicolas Le Rouge, si cette édition est réellement la première. Ces gravures sont pour la plupart des répétitions de celles exécutées par Pierre Le Rouge pour Vérard, mais de dimensions plus modestes quoique aussi bien dessinées. Nous en donnons une partie ici afin qu'on puisse les comparer à celles exécutées pour Vérard. Comme elles figurent également dans les éditions troyennes du Calendrier, on en retrouvera une partie lorsque nous nous occuperons de ces éditions.

(F° 1.) Grand I imité de la calligraphie. H., 0,189. Titre : (I) cy est le compost et kalēndrier || des Bergiers Nouvellement refait et autrement compose que nestoit par avant ou quel sont adioustez plusieurs nouvelletes cōme ceulx qui le verront pourrōt cōgnoistre. Et enseigne des iours || heures || et minutes des lunes nouvelles || et des eclipses de souleil et de lune || la piēce salutoire des Bergiers que chascun doit savoir. Leur compost et || kalendrier sur la main en françoys et latin : tel quilz parlēt || entre eulx : Larbre des vices. Larbre des vertus et la tour || de sapiēce figuree ; ensemble la phisique et regime de sante || diceulx Bergiers, quest nothomye || flebotomye || Leur || astrologie des signes estoilles et planetes ; et phizonomye. || Et plusieurs choses exquises et difficiles a congnoistre. || Lequel compost et kalendrier touchāt les lunes et eclipses est approprie comme doit estre le climatz de france au || jugement et congnoissance des Bergiers. || Au-dessus du titre sont les armes du roi de France (1).

(F° 1 v°, blanc ; f° 2 r° et v°.) (A 2) Prologue de lacteur qui a mis le cōpost et kalēdrier des bergiers en forme de livre comme il est. — Grande gravure sur bois représentant l'auteur offrant son livre à son protecteur.

(1) Ce titre semble indiquer qu'il y a eu une édition antérieure à celle-ci, mais jusqu'ici personne ne l'a rencontrée. Hain indique bien une édition du 18 avril 1488, mais comme le fait observer judicieusement Brunet, le savant bibliographe a dû se tromper et prendre un X pour un V au colophon de l'édition de 1493, qui porte également la date du 18 avril. Cependant, nous ne devons pas désespérer de trouver une édition plus ancienne ; l'esprit de Pierre Le Rouge est trop visible dans ces jolis bois pour qu'il ne les ait pas tout au moins créés, dessinés comme il l'a fait pour les planches de l'*Art de bien vivre et de bien mourir*, dont on retrouve, du reste, une nouvelle série dans le *Calendrier des Bergers*. Vérard ne permettait pas, en effet, à son imprimeur d'employer pour d'autres libraires les gravures exécutées pour ses éditions. Guillaume Le Rouge, mis en possession du matériel de son père, réservera également pour les livres imprimés pour Vérard les planches ayant déjà servi aux éditions antérieures, ainsi que nous le verrons plus loin.

(F° 3 r°.) (A 3) Gravure représentant quatre bergers assis écoutant un cinquième berger debout et discourant. Au-dessous on



FRONTISPICE DU CALENDRIER DES BERGERS
Paris, pour G. Marchant. — Troyes, N. Le Rouge.

lit : ℭ Cy parle le bergier et fait ung prologue cõtenant la diuision de son compost et kalendrier...

(F° 8 r°.) Gravure à deux personnages.

(F^os 9 (Bi) à 16.) Occupés par le calendrier, avec 12 gravures représentant les travaux de chaque mois, les signes du zodiaque et les tables pour trouver le nombre d'or et les signes du zodiaque.

(F° 18 r°.) Eclipses depuis l'an M.CCCC.iiii.XXvi jusqu'en 1500.

(F° 18 v°.) — — 1502 à 1516.

(F° 19 r°.) — — 1518 à 1536.

(F° 19 v°.) — — 1537 à 1540.

(F° 20 r°.) — — 1541 à 1549.

(F° 21 r°.) Gravure représentant un personnage à chapeau à larges bords et robe longue conversant avec un autre portant une dague au côté.

(F° 34 r°.) Jésus chez Simon et Lazare décrivant les peines d'enfer, grand bois imité de celui figuré à la p. 160.

(F° 34 v°.) Supplice de la roue. — Les Orgueilleux.

(F° 35 r°.) Supplice des eaux. — Les Envieux.

(F° 35 v°.) La Boucherie. — Supplice des Ireux et Ireuses.

(F° 36 r°.) Supplice des reptiles. — Les Paresseux.

(F° 36 v°.) Supplice des chaudières. — Les Avaricieux.

(F° 37 r°.) Les Crapauds. — Supplice des Gloutons et Gloutes.

(F° 37 v°.) Les Puits de flammes. — Supplice des Luxurieux.

(F° 39 v°.) Sensuyt le livre de Jesus.

(F° 40 r°.) La Salutation évangélique.

(F° 40 v° et 41 r°.) Les Apôtres, six sur chaque planche.

(F° 41 v°.) Les Commandements de la Loi.

(F° 42 r°.) Les cinq Commandements de saincte Eglise.

(F° 43 r°.) Le Navire de la Foi.

(F° 46 v°.) Personnage debout.

(F° 47 r°.) Femme debont.

(F° 48 r°.) La Mort sortant du tombeau. (Voy. p. 175.)

(F° 49 r°.) La Mort à cheval.

(F° 49 v°.) L'Arbre des Vices.

(F° 50 r°.) — des Vertus.

(F° 52.) La Tour de Sapiẽce. (Ce folio est double.)

(F° 53 r°.) L'Homme entouré des signes du Zodiaque.

(F° 54 r°.) L'Homme anatomique avec le Fou entre les jambes.

(F° 55 v°.) Les Veines de l'Homme.

(F° 59 v°.) Berger examinant les astres. (Reproduit p. 145.)

(F° 60 v°.) Les IX Ciels.

(F° 62 r°.) Le Zodiaque.

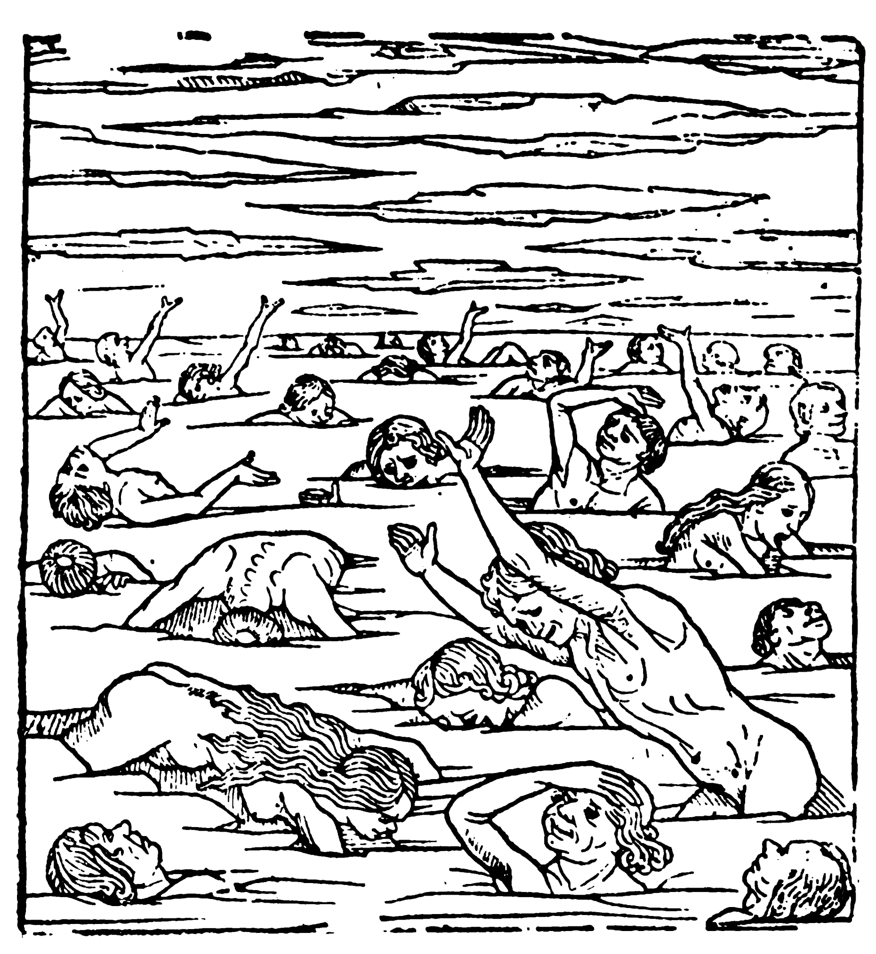
(F^os 68 v° et 69 r°.) Les Signes de la semaine.

(F° 69 v°.) Deux Personnages, gravure répétée plus haut.

(F° 70 r°.) Saturne.

(F° 70 v°.) Jupiter.

(F^os 71 r° et v^o.) Mars, le Soleil.
(F^o 72 r°.) Vénus.
(F^o 72 v°.) Mercure.
(F^o 73 r°.) La Lune.
(F^o 73 v°.) Deux Personnages discutant (à large chapeau).



SUPPLICE DES ENVIEUX
(CALENDRIER DES BERGERS). — Paris, pour Gui Marchant, 1493-1500.

(F^o 74 v°.) Les quatre Tempéraments.
(F^o 77 v°.) Le Berger au fil à plomb. (Reproduit p. 144.)
(F^o 78 r°.) — — dans une position différente.

(F° 78 v°.) Les Signes du Ciel, 2 bois.
(F° 79 r°.) — —
(F°s 80 r° et v°.) Deux Personnages déjà figurés plus haut.
(F° 81 v°, 82 r°.) Un Personnage — —
(F° 82 v°.) —
(F° 83 r° et v°.) —
(F° 84 r°.) Deux personnages.
(F° 85 v°.) La Mort portant un cercueil.
(F° 87 v°.) Le More.
(F° 89 r°.) Le Lymasson. Au-dessous on lit : Finit le compost et kalendrier des bergiers. Imprime a Paris par Guiot marchant demourant au champ gaillart derriere le college de navarre Lan M.cccc.iiiixx et xiii. Le xviii iour Davril.
(F° 89 v°.) Blanc.

Comme nous l'avons dit, la Bibliothèque Nationale possède de cette édition un exemplaire sur vélin, très richement miniaturé. Au premier abord, il paraît appartenir à une édition spéciale; mais, comme l'a fait observer M. Sommer, il appartient bien à l'édition du 18 avril 1493. Ce qui a pu tromper, c'est que l'exemplaire de la Bibliothèque Nationale débute par la feuille b de l'édition du 18 juillet 1493 contenant le Calendrier. La feuille A, qui contient le titre, ne vient qu'après et ce titre lui-même a été modifié sur l'ordre de Vérard ; pour faire disparaître la marque de Guy Marchant, l'artiste a peint les armes royales sur la marque imprimée. En même temps, on a rajeuni le commencement du titre. Au lieu des mots : Icy est le compost et kalẽdrier des bergiers nouvellement refait et autrement compose que nestoit par avant..... on a peint en grosses lettres à l'encre rouge ce nouveau titre : Le kalẽdrier des bergiers nouvellemẽt fait. Et à la fin, une supercherie dont Vérard était coutumier, a fait disparaître le colophon qui désignait l'ouvrage comme sorti de l'atelier de Guy Marchant et l'a remplacé par la belle marque miniaturée de Vérard.

Comme nous l'avons dit, le *Calendrier des Bergers* est un livre fort curieux, non seulement pour les figures qu'il contient, mais encore au point de vue de la littérature populaire. Parmi les nombreuses pièces de poësie qu'on y trouve, rappelons en passant : les *Ditz des douze Mois de l'an*, les *Branches des sept Péchés mortels*, les *Propriétés des sept Plantes*, les *Ditz des Oiseaulx*, l'*Oraison de Nostre Dame*, etc.....

II. Calendrier des Bergers. *Paris*, *Guyot Marchant*, 18 juillet 1493.

1 ex. (le seul connu) British Museum. N° 10,535 du catal. Grenville.

Il provient de la bibliothèque du duc de Roxburghe, dont les armes sont frappées sur les plats du volume. D'après M. Oscar Sommer, à part quelques différences typographiques, l'édition est exactement semblable à celle du 18 avril 1493, que nous décrivons plus haut.

In-f° de 90 ff., fig. sur bois. Sign. a - m par 8 et par 6. (a, b, f, g, h, m par 8 ; c, d, e, i, k, l par 6.) Entre le f° 98 et le f° h est un feuillet isolé marqué h, contenant au recto la gravure de la Tour de Sapience ; au verso, l'impression recommence.



et asseurez de iamais ne le perdre. Ta voulente soit faicte en la terre comme au ciel: si que nous haissons tout ce que tu hez. que nous aimons tout ce que tu aime. et que

JÉSUS ET LES APOTRES

Gravure réduite. Hauteur réelle, 0, 108 ; L., 0,162.

(Calendrier des Bergers.) — Paris, pour G. Marchant.

(F° 1 r°.) Ce folio débute par un grand I orné. H., 0,189. Titre : (I) cy est le compost et kalendrier des bergiers nouvellement || reffait et autremēt compose que nestoit par avant au quel sont || adioustez plusieurs choses nouvelles comme ceux qui le verront pourront congnoistre, etc...

Le texte est exactement le même que dans l'édition du mois d'avril, sauf l'arrangement et la disposition des lignes.

(F° 2 aii r°.) Prologue de l'Acteur, avec la planche de l'auteur offrant son livre.

(F° 3 aiii r°.) Cy parle le bergier vng prologue... avec la planche des cinq bergers donnée plus haut p. 284.

(F° m 8 r°.) Colophon : ℂ Finit le compost et kalendrier des bergiers imprime a paris || par Guiot marchant demourant a la fleur de lis en la rue || Saint iaques. Lan de grace Mil cccc iiiixx et xiii : Le || xviii iour de iuillet.

Le verso du f° m 8 est occupé par la grande marque de Marchant telle qu'elle figure sur le titre de l'édition du mois d'avril. Nous l'avons donnée en *fac-simile* à la page 138.

III. Calendrier des Bergers. *Paris*, *Guyot Marchant*, 7 janvier 1496.

1 ex. Bibl. Mazarine. — 1 autre à la bibl. de Rouen. — 1 ex. Bibl. Nationale. (Réserve M V 33.)

In-f° goth. de 90 ff. non chiff. ; 39 lignes à la page pleine. Sign. a - n (a, b, f, g, h, n par 4 ; c, d, e, i, k, l, m par 3.), y compris le frontispice.

Sur l'exemplaire de la Bibliothèque Nationale, on lit en note sur le titre : « Par Jean Tabourot, chanoine de Langres, oncle d'Etienne Tabourot, connu sous le nom de Sieur des Accords (1). »

Manquent à cet exemplaire 4 ff. l 2 ; m 3 ; m 4 ; n i. Le feuillet de la Tour de Sapience h s'y trouve.

(F° 1.) Grand I, comme aux précédentes éditions. Titre : (I) cy est le compost et kalēdrier des bergiers nouuellemēt et || au tremēt cōpose que nestoit || par avant. Duquel sont adjoutez plusieurs nouuelletes, || comme ceux qui le verront pourront cognoistre. Et ensei || gne les jours heures et minutes des lunes nouvelles.— La science salutaire des bergiers.— Larbre des vices. — Larbre des vertus. — Et se vendent les dis ka || lendriers en la rue saint iaques a lenseigne du leon dargēt || pres les maturins. — Verso blanc.

(F° 2.) L'auteur écrivant. La gravure sur bois du Calendrier de Troyes est exactement la même.

(F° 3.) Gravure du berger (Troyes). Au-dessous : Cy parle le bergier par ung prologue cōtenant la division de son compost et kalendrier.

(1) L'auteur de cette note s'est trompé et Jean Tabourot, né en 1519, ne peut être l'auteur du *Calendrier des Bergers*, dont la première édition remonte pour le moins à 1493. La vérité, c'est que le chanoine de Langres, oncle du poëte Etienne Tabourot, a composé un *Calendrier des Bergers* en dialogues imprimé à Langres chez Jean Despreys en 1582 (In-4° goth.) qui a eu plusieurs éditions. Jean Tabourot n'a donc fait que raviver la vogue du *Calendrier des Bergers* composé près de cent ans avant la nouvelle édition qu'il en donna.

(F° 8.) Deux personnages.

(F° 9.) Planche représentant les attributs du mois de Janvier. (Exactement semblable à celle de Troyes.)

(F°s 10 à 15.) Bois de bordures. (Ne figurant pas dans les éditions de Troyes.)

(F° 21.) Personnage à chapeau et robe longue conversant avec un autre armé d'une dague au côté. (Les mêmes à Troyes.)

(Même folio.) Autre petit bois à deux personnages.

(F°s 22 - 23.) Les branches des vices des éditions précédentes ne figurent pas ici.

(F° 34 r°.) Jésus chez Simon, grande gravure sur bois déjà citée et qu'on retrouve à Troyes, ainsi que les suivantes.

(F° 34 v°.) Supplice de la roue. (Autre que celui de Troyes.)

(F° 35 r°.) Le Fleuve gelé. Planche des éditions précédentes.

(F° 35 v°.) La Boucherie. d°

(F° 36 r°.) Les Serpents. d°

(F° 36 v°.) Les Chaudières. d°

(F° 37 r°.) Les Crapaulx. d°

(F° 37 v°.) Les Chaudières. d°

(F° 39 v°.) Sensuyt le livre de Jhesus. d°

(F° 40 r°.) La Salutation. d°

(F° 40 v°.) Les Apôtres. (La gravure de Troyes est une copie.)

(F° 41 r°.) Les six autres Apôtres. (Ne se trouve pas dans l'édition de Troyes 1528.)

(F° 41 v°.) Les Commandements de la Loy.

(F° 42 r°.) Les Commandements de sainte Eglise.

(F° 43 r°.) Le Navire.

(F° 46 v°.) Personnage debout.

(F° 47 r°.) Femme debout.

(F° 48 r°.) La Mort.

(F° 49 r°.) La Mort à cheval.

(F° 49 v°.) L'Arbre des Vices.

(F° 50 r°.) L'Arbre des Vertus.

(F° 52.) Feuillet double avec la pl. de la Tour de Sapience.

(F° 53 r°.) L'Homme entouré des signes du Zodiaque. Le bois de Troyes est moins fini ; c'est une mauvaise reproduction.

(F° 54 r°.) L'Homme anatomique. Gravure très curieuse. Celle de Troyes n'est pas la même ; elle a été copiée sur un bois de Simon Vostre.

(F° 55 v°.) Les Veines de l'Homme. Gravure plus fine que celle de Troyes.

(F° 59 v°.) Berger examinant les astres. Cette planche ne figure

pas dans le Calendrier de Troyes 1528. Elle est bien dans le style des Le Rouge.

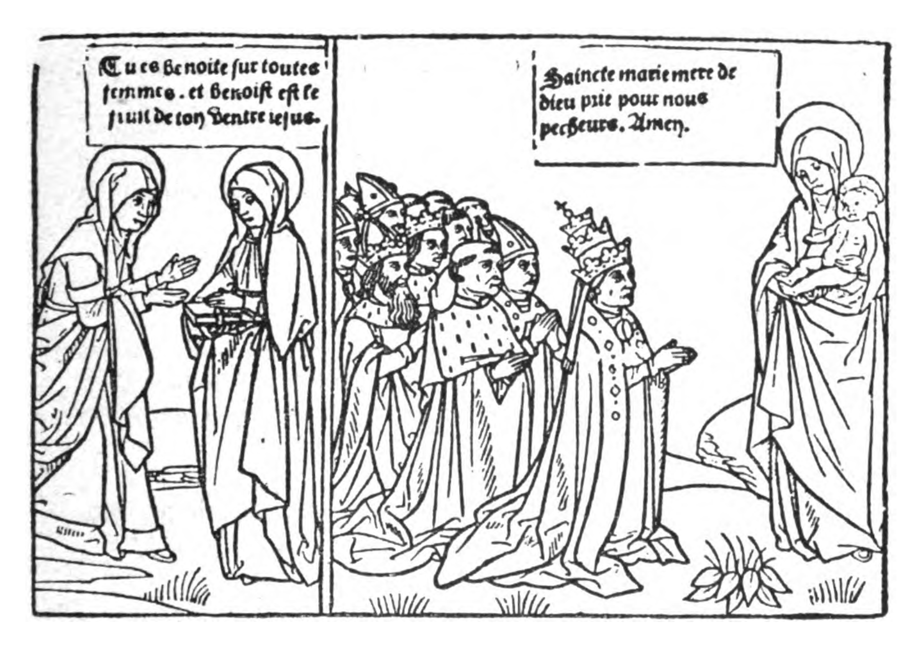
(F°60 v°.) Les IX Ciels.

(F°62 r°.) Le Zodiaque.

(F°68 v°.) Les Signes de la semaine.

(F°69 r°.) — — Ce bois est inférieur et grossoyé. Il est bon dans l'édition de 1500.

(F°69 v°.) Deux Personnages. (Bois déjà signalé.)



AVE MARIA

(Calendrier des Bergers.) — Paris, pour G. Marchant.

Gravure réduite. H. réelle, 0,110 ; L.. 0.148.

(F°70 r°.) Bois intéressant. (Saturne.)

(F°70 v°.) — (Jupiter.)

(F°71 r° et v°.) — (Mars. — Le Soleil.)

(F°72 r°.) — (Vénus.)

(F°72 v°.) — (Mercure.)

(F°73 r° et v°.) — (La Lune. — Les deux Bergers.)

(F°74 v°.) Le Colérique. — Le Sanguin. — Le Flumatique. — le Melēcolique.

(F°77 r°.) Le Berger au fil à plomb.

(F° 78 r°.) Berger mesurant la distance des astres. Nous avons déjà signalé et reproduit ces deux planches.

(F° 78 v°.) Deux bois de signes.

(F° 79 r°.) Signes avec ailes.

(F° 80 r°.) Deux Personnages déjà notés.

(F° 80 v°.) — —

(F° 81 r°.) — —

(F° 81 v°.) — —

(F° 82 r° et 83 v°.) Le Personnage, reproduit à la page 10 de notre travail.

(F° 83 r°.) La Mort avec le cercueil.

(F° 85 v°.) Le More sur une cathédrale.

(F° 87 v°.) Finist le compost et kalēdrier des bergiers. Imprime a Paris par || Guiot Marchant demourāt au champ Gaillart derriere le college || de Navarre. Lan mil cccc.iiii xx et xvi le vii iour de janvier.

(F° 81 v°.) Personnage debout. (Bois répété.)

(F° 83 r°.) Le Jaloux.

(F° 83 v°.) Les deux Bergers. (Bois répété.)

En somme, ce sont les mêmes gravures que celles des éditions de Troyes, et il apparaît que Guillaume Le Rouge, revenu à Paris dès cette époque, a travaillé pour Guy Marchant en lui prêtant ses planches à nouveau.

IV. Le Compost et le Kalendrier des Bergers, etc. *Paris, Guy Marchant*, 16 septembre 1497.

Hain.

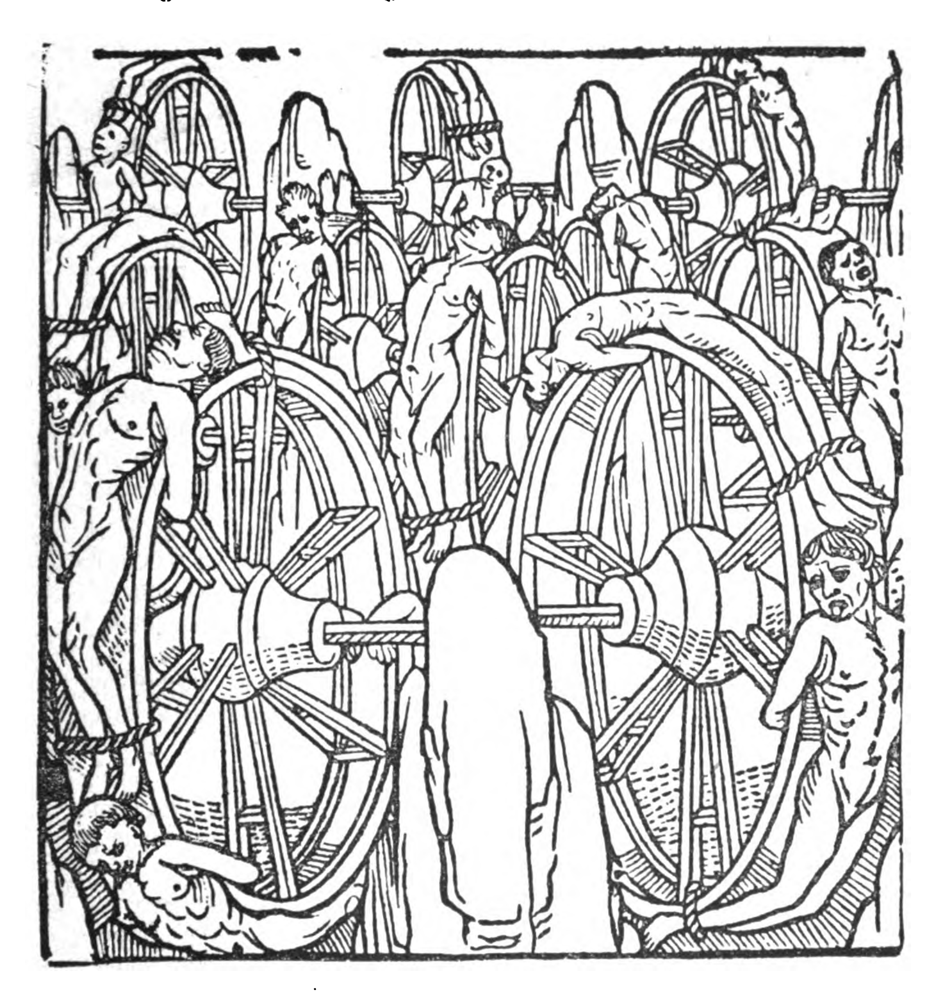
1 ex. bibl. Firmin Didot. Exemplaire unique, cité par de Bure et provenant de la vente Michelin, n° 159. (Incomplet du cahier b et du feuillet dii, partie du Calendrier.)

In-f° goth. 84 ff. non chiff. avec 67 gravures sur bois.

(F° 1.) Titre : Icy est le compost et kalēdrier des bergiers nouvellement et autremēt compose que nestoit par avant : ouquel sōt plusieurs nouvelletes cōme ceulx qui le verront pourront cōgnoistre. Et enseigne les iours heures et minutes des nouvelles lunes : et des eclipses de souleil et de lune. La sciēce salutaire des bergiers que chascū doit savoir, et leur compost et kalendrier sur la main en françoys et latin tel quilz parlent entre eulx. Larbre des vices. Larbre des vertus et la tour de sapience figuree. ensemble la phisique et regime de sante diceulx bergiers. quest nothomye et flebothomye. Leur astrologie des signes estoilles et planetes : avec phizo-



nomye. Et autres choses exquises et difficiles a congnoistre. Leq̃l cõpost et kalendrier touchãt les lunes et eclipses est approprie cõme doit pour le climatz de France au jugemẽt et cõgnoissance des bergiers.



LE SUPPLICE DES ORGUEILLEUX

(CALENDRIER DES BERGERS). — Paris, pour Guy Marchant.

Au dernier folio : Finist le compost et kalendrier des bergiers. Imprime a Paris par maistre Guy Marchant : demourant au champ Gaillart : derriere le college de Navarre. Lan M.CCCC.iiii xx.xvii. Le xvi iour de septẽbre.

Cette édition contient 67 gravures sur bois signalées déjà dans les éditions précédentes de Guy Marchant.

V. Le Compost et Calendrier des Bergères. *Paris, Guy Marchant et Jehan Petit*, 18 août 1499.

1 ex. Bibl. Nationale. (Réserve V. I. 266.) Papier.

In-4° goth. de 68 ff. Sign. a - h par 4. Nombreuses pièces en vers.

(F° r°.) Titre : Cy est le Cōpost et Kalendrier des Bergeres contenant plusieurs matieres recreatives et de || notes nouvellement compose sans contredire a celluy des || bergiers mais suppleant les deffautes omises en icelluy || Recreatives materes y sont. la venue de deux bergeres || estranges a paris. Ung dialogue quelles ont fait. le kalen || drier par elles ordōne. leur astrologie. la division de lan par || quatre parties et icelles moralisees. questions que bergiers || ont fait aux bergeres et solucions par elles baillees. laterca || cion de deux bergiers science nouvelle. et autres plusieurs || avec materes cōtemplatives lesquelles y contient. Imprime || a Paris en lostel de beauregard en la rue Cloppin a lensei/ || gne du roy Prestre ihan. ou quel lieu sont a vendre. ou au Lyon dargent en la rue sainct Jaques. ||

Au-dessus de ce titre se trouve une grande planche représentant le prêtre Jean, accostée de deux bordures d'ornements (où l'on distingue les deux Colombes et le Dragon) et d'un grand J calligraphié occupant toute la partie gauche.

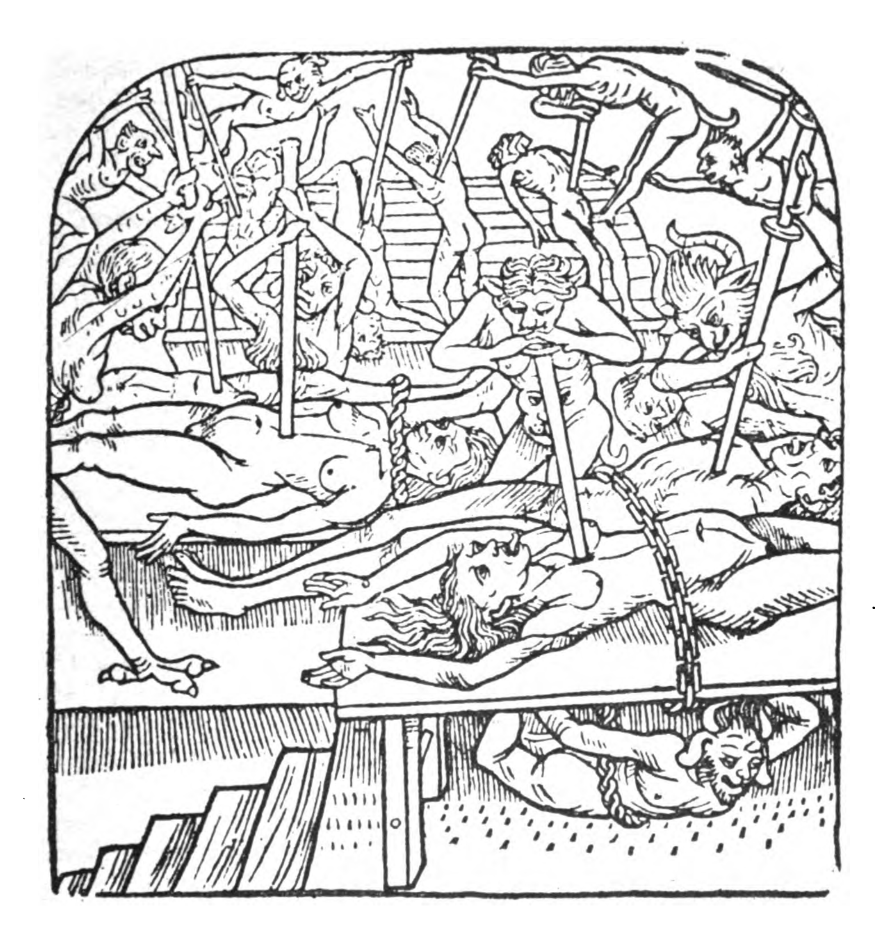
(F° 64 r°.) Gravure représentant la Mort à cheval. Au-dessous, on lit : Finist le kalendrier des bergeres. Imprime a Paris par || Guy Marchāt maistre es ars ou lieu susdit. Le xviie iour daoust Mil.cccc iiii xx. xix. Au verso on lit en grosses lettres : LE KALENDRIER DES BERGERES. Au-dessous, gravure sur bois à mi-page représentant Jésus portant sa croix et l'auteur à genoux. H., 0,146 ; l., 0,091.

On retrouve dans cet ouvrage les planches déjà employées à Paris et à Troyes pour le Compost des Bergers, les mois (reproduits plus loin en partie), ainsi que le grand bois représentant l'acteur et toute la série des gravures de la Danse des Femmes, les quatre Musiciens en tête et la Reine morte à la fin. Quant aux quelques bois spéciaux au *Calendrier des Bergères*, ils sont évidemment de la même main qui a taillé les bois du *Calendrier des Bergers*. En voici la nomenclature.

(F° 4 r°.) Prologue des Bergères. Deux Bergères avec leurs moutons et leurs noms Bietrys, Sebille, écrits au-dessous. H., 0,100; l., 0,075.

(F° 7 r°.) Lun, lautre. Deux Bergers. En regard, les deux Bergères déjà mentionnées.

(F° 27 v°.) Autre prologue des Bergères, fait en ung petit dialogue. (Pièce de vers.) Gravure 3/4 de page représentant : au milieu, l'Astronomie tenant un globe et un cadran ; à gauche,



LE SUPPLICE DES IREUX ET DES IREUSES

(CALENDRIER DES BERGERS.) — Paris, pour Guy Marchant.

Urania, vierge de Grèce (debout et toute nue) ; à droite, Ptolemeus prince (assis et tenant un livre d'astronomie).

(F° 53 r°.) Le More sonnant do l'oliphant, avec ces mots : To, to, to, etc. Cette gravure n'est point la même que celle des autres calendriers.

(F° 53 v°.) Dans le haut : Les trois Morts et les trois Vifs, petite gravure. H., 0,050 ; l., 0,149.

(F° 56 v°.) Petit bois représentant une Femme debout, les bras croisés avec une pièce en bordure représentant la Cène.

Au calendrier on a ajouté de petites bordures mobiles représentant des saints, comme dans les livres d'Heures.

Il résulte du titre que Marchand et Petit s'étaient associés pour la publication de cette édition comme pour la suivante ; les bois étant les mêmes que ceux de Troyes, tout fait présumer que Guillaume et Nicolas Le Rouge furent les graveurs du *Calendrier des Bergères.*

VI. CALENDRIER ET COMPOST DES BERGERS. *Paris, Guy Marchant et Jehan Petit,* 10 septembre 1500.

1 ex. Bibl. du Mans. — 1 ex. British Museum (532, g. 1). — 1 ex. Bodleian Library, Oxford (Douce 161).

In-f° gothique, fig. sur bois, sans chiffres ni réclames (de 90 f° ?), de 39 lignes à la page pleine. Sign. a - n. Les cahiers a, b, f, g, h, n par 8 ff. ; c, d, e, i, k, l, m par 6. Le cahier h. est suivi (ex. Yéméniz) ou précédé (ex. bibl. du Mans) d'un feuillet indépendant représentant la Tour de Sapience.

N° 961 cat. Yéméniz, 1867, vendu 1,850 fr. Riche reliure de Niédrée, mar. vert, filets composés, doublé de mar. 2 à compartim. tr. dor.

Magnifique exempl. dit le catalogue. Haut., 270mm. « Ce livre, fort curieux pour le texte, parsemé de pièces de vers, contient de nombreuses gravures sur bois. *Dans les planches capitales on reconnaît la main de ce grand artiste anonyme qui travaillait pour Guy Marchant ;* d'autres accusent une main moins habile et un talent inférieur. Les planches, représentant les peines de l'Enfer, sont les mêmes qui ont figuré dans la *Danse macabre* du même éditeur. »

(F° 1.) Le titre, entouré d'ornements et commençant par le grand I orné, est surmonté de la marque de Guy Marchant.

On lit à la fin : Finist le Compost et Kalendrier des Bergiers. Imprime a Paris par maistre Guy Marchant demourāt en beauregard derriere le college de Navarre. Lan Mil vc le x iour de septembre.

La bibliothèque du Mans possède, sous le n° 3,507 (Sc. et Arts.) (943 *bis*). 1 exemplaire du *Calendrier des Bergers* (1/2 rel. mod.) qui paraît appartenir à une édition de 1500 ou un peu antérieure à cette date. Mais on ne peut l'affirmer d'une manière certaine, car le cahier n, et par conséquent le dernier feuillet, manque entièrement à cet exemplaire. Sur le premier feuillet, on distingue aussi la marque de Jehan Petit, au lieu de celle de Guy Marchant. Cependant, nous devons dire qu'au f° 5 r° on lit : Lan mil cinq

cens est lan que ce present kalẽdrier a este faict en impression et corrige.

Cet exemplaire ayant été mis à notre disposition, nous allons le



SUPPLICE DES PARESSEUX

(Calendrier des Bergers.) Paris, pour Guy Marchant.

décrire et le comparer avec celui de la Bibl. Nationale, édition de 1496, décrit plus haut, et dont il diffère très peu.

(F° 1 r°.) Marque de Jehan Petit, libraire à Paris, accostée de deux bois (oiseaux et grotesques). Dans le haut, petite gravure représentant un saint tenant une palme.

Au-dessous, grand J de calligraphe avec le titre suivant :

Icy est le compost et kalēdrier || des bergiers nouvellement et autremēt compose que nestoit || par avant. Auquel sont adjoustez plusieurs nouvelletes/ || comme ceulx qui le verront pourront congnoistre. Et ensei || gne les iours heures et minutes des lunes nouvelles et des || eclipses de souleil et de lune. La science salutaire des bergiers || que chascun doit savoir : et que plus est leur compost et kalen || drier sur la main en francoys et latin tel quilz parlent entre || eulx. Larbre des vices. Larbre des vertus : et la tour de sa || piēce figuree. ensemble la phisique et regime de sante diceulx || bergiers. quest nothomye et fleubothomye. Leurs astrologie || des signes || estoilles || et planetes. et phizonomye Et plu/ || sieurs choses exquise et difficiles a congnoistre. Lequel com || post et kalendrier touchant les lunes et eclipses est approprie || comme doit estre pour le climat de France au jugemēt et con || gnoissance des bergiers.

Le verso du f° 1 est blanc comme à l'édition de 1496.

(F° 2.) Bois représentant l'auteur écrivant. C'est celui de l'édit. de 1496 qu'on retrouve à Troyes. Au-dessus on lit : Prologue de lacteur qui par escript a mis ce compost et kalendrier des bergiers et en forme tel quil est. — Au-dessous, grand V orné sur fond criblé (saint Sébastien). Bordure de grotesques, plantes et personnages de la Passion.

(F° 3.) Cy parle le bergier par ung prologue contenant la division de son compost et kalendrier.

Gravure comme au précédent Calendrier.

(F° 4 v°.) Comme on doit entendre le compost et kalendrier des bergiers. (Pas de gravure.)

(F° 6 v°.) Sensuivent les ditz des XII moys de lan comme chascun moys se loue daucune belle propriété qu'il a. (Quatrain.) (Pas de gravure.)

(F° 8 r°.) Le Berger et son fils, gravure comme aux précédents.

(F° 8 v°.) *Janvier*, — —

(F° 10 à 15.) Bois de bordures, — —

(F° 18, 19 et 20.) Les phases de la Lune.

(F° 21.) Les deux mêmes bois qu'en 1496 ; le premier de ces bois est reproduit au f° 81 v°, avant les *dits des oiseaux*.

Voir la même gravure au f° 80 r°. Les autres planches des mois ne figurent point dans cette édition ; on les retrouve, cependant, dans les éditions de Troyes. Elles sont remplacées par de curieux petits bois placés en bordures.

(F° 34 r°.) Jésus chez Simon ; Lazare racontant les peines d'en-

fer. Même bois qu'en 1496. Au-dessous on lit : Ensuivent les peines denfer cōminatoires des peches et pour pugnir les pecheurs.

(F° 34 v°.) Supplice de la roue. H., 0,114 ; l., 0,110.



SUPPLICE DES GLOUTONS ET GLOUTONNES

(Calendrier des Bergers.) — Paris, pour Guy Marchant.

(F° 35 r°.) Le Fleuve gelé. H., 0,113 ; l., 0,110.
(F° 35 v°.) La Boucherie. H., 0,111 ; l., 0,104.
(F° 36 r°.) Les Serpents. H., 108 ; l., 0,111.
(F° 36 v°.) Les Chaudières. H., 0,111 ; l., 0,108.
(F° 37 r°.) Le Repas de Crapauds. H.,0111 ; l., 0,108.
(F° 37 v°.) Les Puits enflammés. — —

(F° 39 v°.) Sensuyt le livre de Jhesus. H., 0,108 ; l., 0,162.

(F° 40 r°.) La salutation que fait Gabriel a Nostre Dame est a listoire devant et deux autres parties de lave maria sont en listoire cy dessus.

(F° 40 v° et 41 r°.) Les Apôtres. H., 0,077 ; l., 0,157.

(F° 41 v°.) Les Commandements de la Loy. H., 0,110 ; l., 0,154.

(F° 42 r°.) — de la Ste Eglise. — —

(F° 43 r°.) Le Navire. Au-dessous, on lit : Homme mortel vivant au monde bien est compare au navire sur mer ou riviere perilleuse portant riches marchandises lequel se peult venir au port que le marchant desire icelluy seres eureux et riche..... H., 0,157 ; l., 0,104.

(F° 46 v°.) Chanson du bergier qui nestoit point maistre a qui sa congnoissance ne prouffitoit rien. (34 vers.) Personnage debout. Gravure reproduite également au f° 82 v°. H., 0, 092 ; l., 0,045.

(F° 47 r°.) Sensuit autre chanson dune bergiere qui bien se congnoissoit et a laquelle sa congnoissance prouffitoit. (170 vers.) Gravure représentant la bergère. H., 0,157 ; l., 0,110.

(F° 48 r°.) La Mort dans un cimetière. Grande gravure.

(F° 48 v°.) Sensuyvent les dix commandemens du dyable oppositez a ceulx nostre Seigneur :

Toy qui les miens cōmādemēs :
Veulx du cueur garder et savoir,
Auras denfer les grans tourmēs,
A iamais sans remede avoir
— Ton Dieu point ne redoubteras,
Ni ne cōgnoistras sa bonte.
Mais savoir mōdains aprādras ;
Et a faire ta volōte.

— Pour decevoir hōmes et femmes :
Souvēt tu te parjureras ;
Et pour plus fort dāner ton ame,
Dieu et ses saintz blasphemeras.

— Les festes tu tenyvreras,
Et perdras ton tēps follemēt.
Et les autres provoqueras
A vivre vicieusement.

— Pere et mere peu priseras ;
Et feras courroucer souvēt

Et ja nulz biēs ne leur feras,
Mais leur procureras tormēt.

— Haine et rigueur porteras
Cōtre ton proesme lōguemēt ;
Et a nul ne pardoñeras,
Mais desireras vēgemēt.

— Grāt luxurieux tu seras,
De fait et par atouchemēt.
Ton mariage faulseras,
Nonobstant que Dieu le deffent.

— Le bien dautruy tu retiendras,
Par tricherie et par fallace.
Et jamais ne leur rendras,
Pour courtoisie quil te face.

— Contre ton proesme faulx tesmoignage
En jugement allegueras,
Diffame et autre dōmage,
Par ta langue tu leur feras.

— Fēmes souvēt frequenteras
Pour leur donner consentement.
A les veoir grant plaisir prendras,
En les desirant folement.

— Tout ton engin appliqueras :
Pour avoir lautruy faulsement,
Ou au moins le convoiteras,
Se faire ne peulx autrement,

— Qui mes commandements fera
Je le paierai certainement,
Car en enfer dāne sera
Sās avoir nul allegemēt.

— Et quāt viēdra le jugemēt
Il mauldira le jour et leure
Quil fut ne : pour si grand tourment
Soustenir ; et en telle ordure (1).

(1) A Troyes on a mis *ardeurre*.

(F° 49 r°.) La Mort à cheval, suivie de la figure hideuse personnifiant l'Enfer engloutissant les pécheurs. Au-dessous, on lit l'explication suivante de cette planche reproduite p. 181 :

En lapocalipse est escript que sainct iehan vit ung cheval de couleur palle sur leq̄l seoit qui avoit nom la mort. et enfer



SUPPLICE DES AVARICIEUX

(CALENDRIER DES BERGERS.) — Paris, pour Guy Marchant.

suivoit ce cheval qui nous signifie le pecheur a couleur palle pour sa maladie de peche. et porte la mort. car peche est la mort de lame. et enfer lensuit. car en quelque lieu que le

pecheur aille enfer est pres sil mouroit sans penitence pour lengloutir et devorer. — Vient ensuite la pièce suivante :

Sur ce cheval hideux et palle
La mort suis : fierement assise.
Il nest beaulte que je ne haale
Soit vermeille ou blanche ou bise
Mon cheval court comme la bise
Et en courant mort rue et frappe
Mais ie tue tout : cest ma guise
Tout hōme trebuche en ma trappe

Je passe par mons et par vaulx
Sans tenir ne voye ne sente
Je prens par villes et chasteaulx
Mon tribut/ mon cens/ ma rente
Sans donner ne delay ne attente
Ne jour/ ne heure/ ne demie
Devant moy fault quon se presente
A tous vivans je tolz la vie.

Enfer scet bien quelle tuerie
De gens je faiz : car pas a pas
Me suyt : et de ma boucherie
Aval lan fait maintz gros repas
Quant ie besongne il ne dort pas
Par moy attend que proye aura
Daucun qui ne sen doute pas
Sen garde qui garder vouldra.

Encor me suyt raison pour quoy
De ceulx que je tue de mon dart
Et sont sans nombre : croyez moy
Car il en a la plus grant part
Paradis nen a mie le quart
Ne la disme ; on luy feroit tort
Grant : sil navoit tout au plus tart
Lomme pecheur quant il est mort.

(F° 49 v°.) L'Arbre des Vices. Grand bois à pleine page. H., 0,218 ; l., 0,068.

(F° 50 r°.) L'Arbre des Vertus. D°.

(F° 50 v°, 51 r° et v°.) Explication des Vertus. D°.

(F° 52.) Feuillet supplémentaire imprimé seulement au recto et représentant la *Tour de Sapience*, comme dans les précédentes éditions.

(F° 53 r°.) L'Homme entouré des signes du Zodiaque. Gravure sur bois accompagnée des explications. H., 0,165 ; l., 0,05.

(F° 54 r°.) L'Homme anatomique. Gravure sur bois tenant toute la page. Comme nous l'avons dit pour l'édition de 1496, celle de Troyes est différente. Suivent les noms des os du corps humain. H., 0,220 ; l., 0,158.

(F° 55 v°.) Grande gravure pour l'explication des veines de l'homme.

(F° 56 v°.) Signes par lesquels bergiers connoissent lomme esstre sain et bien disposé en son corps.

(F° 57 v°.) Une division du temps et regime duquel bergiers usent selon que la saison et temps requierent:

(F° 59 r°.) Finit le phisique et regime de sante des bergiers. Sensuit leur astrologie.

(F° 59 v°.) Berger examinant les astres. H., 0,120 ; l., 0,091.

(F° 50 v°.) Les IX Ciels. Diamètre, 0,146.

(F° 62 r°.) Le Zodiaque. H., 0,146 ; l., 0,091.

(F° 68 v° et 69 r°.) Les Signes de la semaine. H., 0,106; l., 0,115.

(F° 69 v°.) Le Berger et son Fils. Gravure placée en tête d'une grande pièce de vers donnant les vertus et attributs de chaque planète. Cette pièce commence ainsi :

Mon fils te donne à entēdre
Ce que je scay et puis cōprendre
Du Ciel et estoilles que y sont
Ou je pense bien au parfont.....

(F° 70 r°.) Saturne et ses attributs. H., 0,075 ; l., 0,102.
(F° 70 v°.) Jupiter — — —
(F° 71 r°.) Mars — — —
(F° 71 v°.) Le Soleil — — —
(F° 72 r°.) Vénus — — —
(F° 72 v°.) Mercure — — —
(F° 73 r°.) La Lune — — —

(F° 73 v°.) Deux Personnages conversant. (Voir aussi f° 84.) H., 0,093 ; l., 0,045.

Cy dessous est note lan que ce present compost et kalēdrier a este fait en impression et corrige. Duquel an le premier iour de ianvier le souleil estoit ou signe de Capricorne xxvi degres et une minute.....

Cy est la fin de lastrologie des bergiers la congnoissance quilz ont des estoilles, planetes et mouvemens des cieulx. Et apres ensuyt leur phizonomye.

(F° 74 v°.) Planche représentant les quatre Tempéraments et leurs attributs. H., 0,100 ; l., 0,124.

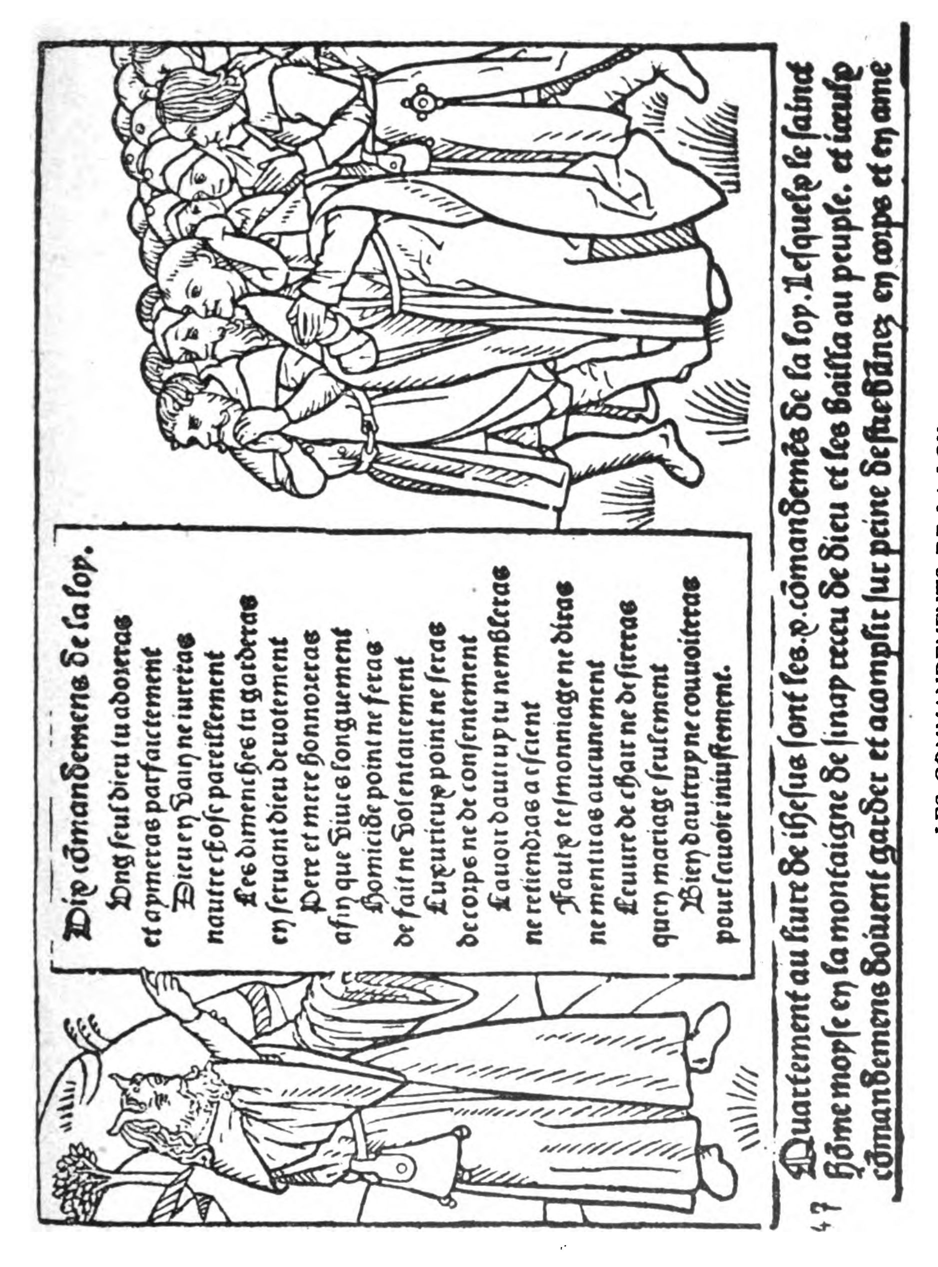
(F° 77 r°.) L'Homme au fil à plomb : Bergiers practiquent leur cadrant de nuit cy apres figure en sa maniere comme on me voit faire. H., 0,153 ; l., 0,053. Reproduit d'après les précédentes éditions.

(F° 77 v°.) Grand cadran : Par cette figure bergiers congnoissent de nuit aux champs en tout temps quelle heure il est soit devant minuit ou apres. H., 0,150 ; l., 0,070.

(F° 78 r°.) Autre figure du Berger avec la corde tendue et le fil à plomb. H., 0,061 ; l., 0,143.

(F° 78 v°.) Deux bois gravés représentant les phénomènes merveilleux observés au ciel par les bergers : Le dragon volant, Lhieures de feu jaillissantes, le chemin saint Jaques, Lance de feu ardent, Chandelles ardantes, Chandelle ardent.

(F° 79 r°.) Colonne ardant, Estoille volant, Comete coues, Estoilles erratiques. H., 0,061 ; l., 0,143.



LES COMMANDEMENTS DE LA LOY

(Calendrier des Bergers.) — Paris, pour Guy Marchant.

(F° 79 v°.) Epitaphe en vers latins de la pierre tombée du ciel en 1487, le 7 novembre : au comte de Ferrare, de la duche dAutriche, pres une ville nõmee Eusisheim. — Cette pierre pesait 250 livres.

(F° 80 r°.) Le Berger et son Fils. Reproduction du bois déjà noté plus haut. (Voir f° 69.)

C'est ici que se trouve la division de la vie en douze périodes correspondant aux douze mois de l'année, pièce de vers dont voici le prologue, et qu'on verra reproduite bien souvent dans les livres d'Heures du XVI[e] siècle :

Il est vray quen douze saisons
Se change douze fois ly home
Ainsi que les douze moys
Se changent en lan douze foys
Et chascun par court de nature
Tous ensuyt la creature
Si change de six ans en six ans
Par douze foys ces douze temps
Se sont soixante douze en ñobre
A donc va gesir en lombre
De viellesse ou il fault venir.
Ou il le fault ieune mourir.

(F° 80 v°.) Berger conversant avec un autre personnage armé d'une dague. H., 0,091 ; l., 0,045.

(F° 81 r°.) Autre bois à deux Personnages armés d'une dague conversant comme les précédents.

Cy apres sont les ditz des oyseaulx comme pasteurs gardãs leurs brebis les oyẽt chanter et parler.

(F° 81 v°.) Deux personnages conversant, l'un à longue robe et grand chapeau, l'autre en toque et armé de la dague.

Au-dessous, commence la longue pièce de vers intitulée : *Les dits des Oyseaulx.* Elle est précédée de l'avertissement suivant :

Plusieurs sont qui ont veu les dis des oiseaulx. mais non pas en la forme cõe ceulx qui sensuivẽt car aucuns bergiers sont plus saiges lun q̃ lautre ainsi cõe des autres gens. Si cõgnoist on que le bergier qui 'a fait les ditz qui ensuivẽt avoit plus cõgneu doiseaux que tous autres bergiers.

Effectivement, on ne compte pas moins de quatre-vingt-un quatrains dans l'exemplaire que nous décrivons, et il en manque sans doute encore un certain nombre.

(F° 82 r° et 83 v°.) Le Personnage (de maître Aliboron) parlant seul. (Reproduit p. 46.)

(F° 82 v°.) Personnage avec grand manteau, chapeau à longue barbe. (Voir aussi f° 46 v°.)

(F° 83 r° et 84 r°.) Berger réfléchissant et se grattant la tête. (Reproduit p. 10.)

(F° 84 v°.) Deux personnages avec longue robe, chapeau, barbe et grands cheveux, conversant. (Reproduit p. 43.)

Ici finit l'exemplaire de la bibliothèque du Mans, que nous avons pu examiner avec soin ; il doit lui manquer 6 feuillets, si l'on s'en rapporte à l'édition de 1496 de Guyot Marchant, qui a 90 feuillets.

A partir de l'an 1500, on ne trouve plus de nouvelle édition du Calendrier sortie des presses de Guy Marchant, et le monopole de cette publication, qu'il paraissait avoir, disparaît. A Paris, à Genève, à Lyon et à Troyes apparaissent de nombreuses éditions dont les gravures sont, toutefois, bien inférieures aux premières, qui sont transportées à Troyes, et sur lesquelles nous reviendrons à l'article de Nicolas Le Rouge.

A titre de curiosité, nous donnons ici la liste de celles qui sont parvenues à notre connaissance :

A Paris, en 1516, chez Jehan Trepperel et Jehan Jehannot.
— en 1523, chez Philippe Le Noir, le dernier iour de iuillet.
— en 1569, chez la veuve Jean Bonfon.
— en 1580, chez Nicolas Bonfon.
— en 1589, —

A Genève, en 1497, chez Jean Bellot.
— en 1500, —

Ces deux éditions ont été copiées sur celles de Guy Marchant, mais les bois en sont grossiers et mal dessinés.

A Rouen, on peut signaler une première édition, sans date, mais après 1500, chez Raulin Gauthier.

A Lyon, de nombreuses éditions, qui se vendaient sans doute aux grandes foires, sont à signaler, quoiqu'elles soient bien inférieures aux éditions parisiennes :

1° 1502, chez Jacques Huguetan, à Lyon en la rue Merchiere et a Paris en la rue Saint Jaques a lenseigne nostre dame devant sainct Benoist a la boutique dudit huguetan.

2° Autre édition, Lyon, 1510, 8 avril, sans nom d'imprimeur.

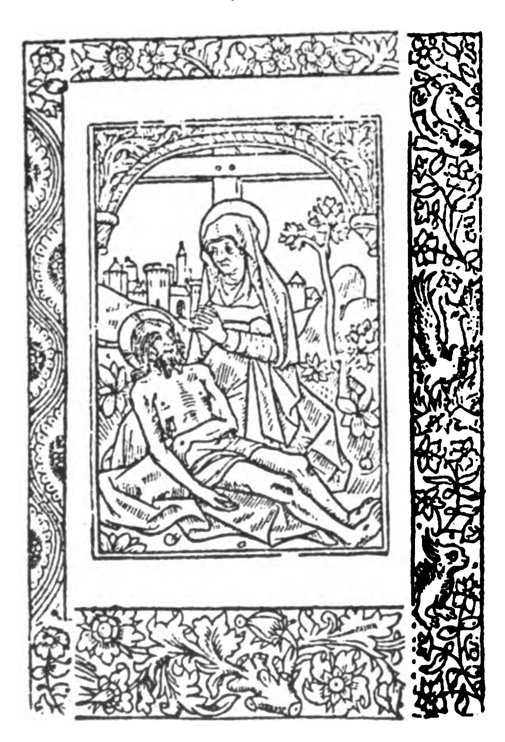
3° — — Claude Nourry, 1513.

4° — — — 1524.

5° — — Jehan Cantarel, en la mayson de feu Barnabe Chaussard, pres nostre dame de Consort en lan 1551 le xxvij iour du moys Daoust.

6° Autre édition, Lyon, par Jehan Cauteret en la maison de feu Barnabé Chaussard en lan 1551.

7° Autre édition, Lyon, chez Louys Odín, en rue Turpin, au Quarre verd a la Licorne gerbee (1633).



LE CALVAIRE

(MER DES HISTOIRES.) — Paris, Pierre Le Rouge, 1488.

TABLE DES CHAPITRES


UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 05057 1382

